

Mordons les chiens de garde !

Revue de presse n°32

octobre-décembre 2023

Mouvements et initiatives populaires



Humour de Siné mensuel

Table des matières

Belgique – Code Rouge a commencé son action : le chantier d’une centrale d’Engie entièrement bloqué.....	3
Des champs en péril à Ans ! Plaidoyer pour sauvegarder des terres agricoles locales	4
Un musée de Gand met une salle à disposition d’Extinction Rebellion	8
Occupons le terrain, 16 juin 2023	9
Occupons le terrain 29 juin.....	16
Occupons le terrain, 3 août 2023.....	25
Occupons le Terrain, 19 août.....	30
Occupons le Terrain, 14 septembre	38
Déclaration de Leonard Peltier	43
Marie Mies : pour une autonomie écoféministe	46
Comment la FNSEA a eu la peau des Soulèvements de la Terre.....	48
Le Gouvernement prononce la dissolution des Soulèvements de la Terre.....	51
Les Soulèvements de la Terre accumulent les soutiens avant le Conseil d’État.....	52
« Les Soulèvements proposent un ancrage terrestre au mouvement pour le climat ».....	55
On ne dissout toujours pas un soulèvement - Macron vole au secours de l’agro-chimie et du béton !.....	59
On ne dissout toujours pas un Soulèvement	61
Annie Ernaux : « Les Soulèvements de la Terre sont un mouvement pour la vie ».....	64
On ne dissout pas une pensée qui fâche	66
Soulèvements de la Terre : une dissolution lourde de conséquences	67
« La première violence est celle d’un système qui expose les êtres vivants au chaos climatique »	70
Le Conseil d’État suspend la dissolution des Soulèvements de la Terre.....	76
Suspension du décret de dissolution par le Conseil d’État : première victoire !.....	78
« On n’a jamais autant parlé des Soulèvements depuis que l’on a eu ces menaces de dissolution »	80
Muguet arraché : Les Soulèvements de la Terre vivement critiqués.....	82
Convoi de l’eau : vers l’infini et Orléans.....	85
Mégabassines : pourquoi le moratoire n’aura pas lieu	87
Mégabassines : 300 km à vélo et en tracteur pour renouer le dialogue.....	91
Les paysans du convoi du sable expliquent les actions menées contre le maraîchage industriel	95
Procès du 8 mars - Reprise du procès des opposants aux méga-bassines le 28 novembre, après une démonstration d’amateurisme du parquet !	96
Procès de prévenus des Soulèvements de la terre.....	96
Violence, avertissement aux innocents.....	100
Au Larzac, les luttes écologistes annoncent des mobilisations « massives et déterminées ».....	104
Lyon-Turin n°2 : artificialisation de 1 500 ha de terres agricoles et des dizaines de millions de tonnes de déchets.....	109
Lyon-Turin : le récit d’un face-à-face tendu.....	112
Maffesoli : « L’ère des soulèvements populaires arrive.. »	120
Le retour de l’éco-sabotage.....	127
Après les autoroutes, des militants pour le climat bloquent le Rhin.....	130
XR contre BNP Paribas : à Dijon, un procès hautement politique.....	131
Terres des Luttes, un réseau d’entraide entre luttes locales	135
Sciences Citoyennes soutient Scientifiques en rébellion et son manifeste.....	138
Au Japon, les néoruraux repeuplent les campagnes vieillissantes.....	143
Ces agronomes déserteurs ont monté une ferme collective	151
Caroline Ingrand-Hoffet, la « pasteur des zadistes ».....	156
En colonie de vacances à la zad de Notre-Dame-des-Landes	160
Le miscanthus, cette plante antipesticides aux mille vertus.....	167
Arrêt d’un gisement pétrolier emblématique dans une réserve amazonienne	171

Belgique – Code Rouge a commencé son action : le chantier d'une centrale d'Engie entièrement bloqué



Malgré un large dispositif policier, environ 400 personnes sont parvenues à envahir et occupent en ce moment un site d'Engie à Flémalle dans le cadre du mouvement Code Rouge. Cette action vise à empêcher la construction de nouvelles centrales fossiles sur une planète qui a déjà atteint ses limites. Le mouvement demande que l'énergie soit désormais traitée comme un bien commun.

Ce mercredi 5 juillet, 400 personnes sont entrées sur le site de construction d'une future centrale à gaz d'Engie, entre 18h30 et 19h30, avec la ferme intention de l'occuper pour empêcher la poursuite des travaux. Les activistes se sont enchaîné.e.s aux machines, ont accroché des bannières aux grues et ont planté leurs tentes en vue de passer la nuit sur le chantier. Un autre groupe d'activistes, plus restreint, a mené une action symbolique près de la centrale de Tihange. Sur leur bannière, on pouvait lire le slogan « Ni gaz, ni nucléaire ».

Cette action est organisée par le mouvement « Code Rouge », soutenu par 25 [1] organisations de défense de l'environnement et des droits sociaux, qui avait occupé avec succès un site de Total-Energie il y a environ un an. « Au vu de l'immobilisme politique en matière de justice sociale et climatique, ce type d'action est devenue une des seules manières de se défendre face à la négation systématique de notre droit à vivre dignement sur une planète saine », rappelle Katherina, porte-parole de l'action. La police est présente en masse (combis de la police fédérale, hélicoptère...), mais a été débordé par les militant.e.s. Elle se contente pour le moment d'encercler le site à distance.

Les participant.e.s à l'action qui occupent le site souhaitent sensibiliser la population au non-sens que représente aujourd'hui la construction de cette centrale polluante. « À l'heure actuelle, il est quasi certain qu'on ne pourra pas limiter les effets du dérèglement climatique en laissant émettre les centrales qui existent déjà. En construisant des centrales supplémentaires, Engie hypothèque notre futur et sape tous les efforts réalisés par la population en matière de climat ! » explique Léo. Cette centrale, dont la construction a été prévue avant la crise énergétique, est intégralement subventionnée par le gouvernement fédéral. « Cela se rajoute au mégacadeau de 17 milliards d'euros que ce même gouvernement a octroyé à Engie pour la gestion des déchets et le démantèlement des centrales nucléaires. Au regard de la guerre en Ukraine, la Belgique a revu sa position sur une série de dossiers. Elle devrait en faire de même pour ces nouvelles centrales au gaz fossile et pour la prolongation des centrales nucléaires », rajoute Léo.

Cette action intervient alors que des centaines de milliers de personnes viennent de perdre leur droit au tarif social pour l'énergie, limité au 1er juillet. « Une situation d'autant plus injustifiable sur le plan social que les 3,4 milliards de dividendes reversés par Engie à ses actionnaires en 2022 suffiraient pour financer des mesures bénéficiant à toutes et à tous comme la gratuité sur tout le réseau de chemin de fer belge », explique Morgane, porte-parole du mouvement. « Alors qu'il devrait être un droit fondamental pour chacun et chacune, le secteur de l'énergie sert maintenant à assurer des profits toujours plus colossaux pour quelques un.e.s. ». Une énergie propre et renouvelable à bas prix ne pourra se faire qu'en reprenant le contrôle sur la production des mains de géants comme Engie.

Tatiana DE BARELLI, 06 Juil 2023

[1] Ineos Will Fall, Gauche Anticapitaliste, Jeunes Anticapitalistes, Vredesactie, Youth for Climate, Stop Ali Baba & Co, Reseau Ades, Climaxi, Extinction Rebellion Belgium, Climate Express, Agir pour la Paix, Dégaze/Tegengas, Students for Climate, Better Planet Online, Gents Milieufrent, FIAN, Occupons les terrains, Attac, Scientist Rebellion Belgium, Actrices et Acteur des temps present, Labo vzw, Fédération des Services Sociaux, Autonoom Collectief Uitgezonderd, Entraide & Fraternité, Mères au front

Sources : Pressenza et Investig'Action

Des champs en péril à Ans ! Plaidoyer pour sauvegarder des terres agricoles locales



En cette période de fin de break estival, nous partageons cet appel d'agriculteur trice s de la région liégeoise afin de ne pas oublier que la défense des terres agricoles reste un enjeu quotidien. Suite au festival Nourrir Ans où nous avons eu l'occasion de rencontrer l'équipe de la Ferme Verians, Milan Thomas habitant de la commune d'Ans et bénévole CATL vous propose ici son reportage.

Des champs agricoles risquent de disparaître prochainement à Ans. Si l'administration publique donne officiellement son accord, ils seront complètement métamorphosés. Durant les séances d'information et de consultation organisées par la ville, les critiques ont fusé : les agriculteurs et agricultrices concernés – tout comme les riverains – affirmèrent entièrement leurs désaccords.

À la frontière d'Ans et de Lantin, plusieurs champs sont loués à quatre agriculteurs et agricultrices. Les actuels propriétaires s'avèrent externes à toute activité agricole : la SOWAER (Société Wallonne des Aéroports) et

un acteur privé opérant dans le secteur de l'immobilier. Tous deux désirent mettre fin à la location afin d'aménager leurs parcelles respectives.

La SOWAER souhaite ériger ainsi un bois sportif. Pourquoi un tel projet ? Il diminuerait les nuisances sonores et les impacts écologiques qui découlent du trafic aérien. Il faut rappeler que les champs se trouvent en bordure de la ville et que les avions traversent tout le territoire ansois : cet aménagement forestier n'aura pas de réelle répercussion et ne résoudra pas ces deux problèmes. L'objectif visé n'est autre qu'une « compensation » du trafic aérien. L'acteur privé, quant à lui, souhaite construire un immense parc de panneaux photovoltaïques.

Si les autorités publiques octroient les permis, cet acte aura de lourdes conséquences pour les riverains avec les travaux occasionnés, mais surtout pour les agriculteurs et agricultrices concernés. La dépossession de leurs terres signe non seulement la perte de produits de qualité, mais aussi d'une partie de leurs moyens de subsistance. C'est notamment le cas de Michel de la Ferme Verians où plus de 2/3 de ces terrains disparaîtront. Un véritable désastre.

Merci à Michel d'avoir accordé son temps. Retrouver-le sur : <https://www.facebook.com/fermeverians/>



KODAK Digital Still Camera



KODAK Digital Still Camera



KODAK Digital Still Camera



KODAK Digital Still Camera



KODAK Digital Still Camera

Elisabeth GRUIE, 31 août 2023

<https://www.catl.be/2023/08/31/des-champs-en-peril-a-ans-plaidoyer-pour-sauvegarder-des-terres-agricoles-locales/>

Un musée de Gand met une salle à disposition d'Extinction Rebellion

Du 7 au 24 septembre, le mouvement écologiste Extinction Rebellion disposera d'une salle au Smak, le musée d'art contemporain de Gand, en Belgique. Au programme : exposition, conférences, atelier de fabrication de pancartes. Et en guise de clôture : le blocage d'une route.



Le Smak, musée d'art contemporain de Gand, en Belgique. Photo James Arthur Gekiere/Belga/AFP

« Et dire que, récemment encore, des militants pour le climat jetaient de la soupe sur une œuvre de Van Gogh à Londres, ou de la purée sur un tableau de Monet à Potsdam », s'amuse De Standaard.

C'est pourtant un musée qui accueillera prochainement la branche gantoise d'Extinction Rebellion (XR). Fondé au Royaume-Uni en 2018, ce mouvement décentralisé est connu pour sa dénonciation de l'inaction des États face au dérèglement climatique, et ses

opérations de désobéissance civile consistant notamment à bloquer des routes.

Du 7 au 24 septembre, il disposera de la salle I du Smak, le musée d'art contemporain de Gand (dans le nord de la Belgique). Au programme, résume le journal : « exposition de photos, conférences sur la justice sociale et l'agriculture durable, et ateliers 'pancartes' et 'sérigraphie' ». Mais aussi une « formation à l'action directe non violente, pour tous ceux qui veulent descendre dans la rue ou s'initier à la désobéissance civile », fait savoir XR sur le site du musée.

Extinction Rebellion compte conclure cette période d'exposition par un blocage de la petite ceinture de Gand. Pas question en revanche d'apprendre aux visiteurs à se coller à des tableaux, explique Jan, un militant. « Ce n'est qu'un des moyens d'action, que seule une minorité de nos activistes choisit d'employer. »

Prendre soin du climat et de l'art

De son côté, le directeur du musée, Philippe Van Cauteren, explique avoir accordé cette salle au mouvement écologiste comme à d'autres organisations auparavant, et ne pas se mêler des activités qui y seront organisées. « Je ne vais pas leur dire ce qu'ils peuvent faire ou pas. Il en va de même pour les actions qui consistent à se coller à une œuvre d'art : je ne veux pas juger mais ouvrir le dialogue », dit-il.

« Nous voulons prendre soin du musée, eux du climat. Ça peut très bien fonctionner ensemble. Pour autant que je sache, aucune œuvre n'a jamais été abîmée lors de ces actions [elles sont généralement protégées par des vitres]. Les gens ont tendance à l'oublier. »

Pas sûr, pourtant, que l'administration communale laisse libre cours au projet. « C'est la première fois que j'entends parler de cela », réagit l'échevin chargé de la culture, le libéral Sami Souguir, cité par le quotidien. « Si ça se vérifie, nous allons devoir agir. Il n'est pas question que des actions qui troublent l'ordre public soient préparées dans un musée municipal. »

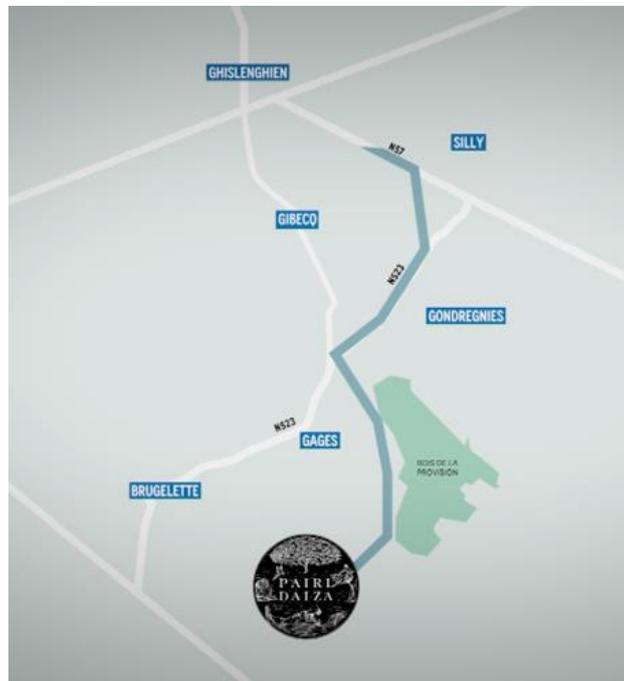
COURRIER INTERNATIONAL

Occupons le terrain, 16 juin 2023

[...]

BIENVENUE

NON aux routes Pairi Daiza



Un nouveau projet de route vers l'accès Nord du Parc Pairi Daiza vient de voir le jour.

Le nouveau collectif « Non à la route Pairi Daiza » considère que c'est une nouvelle menace contre l'agriculture et l'écosystème de la région. Il dénonce le fait qu'en matière de mobilité, la solution promue par la Région et le parc d'attractions semble être encore et toujours la construction de nouvelles routes d'accès et plus de place aux voitures sans développer et rendre effectives des alternatives réelles à celle-ci.

Le collectif a envoyé le 9 juin une lettre aux ministres impliqués dans ce dossier (à lire via le bouton ci-dessous).

Bienvenue (et courage !) à ce nouveau collectif qui vient de rejoindre OLT !

Le collectif a envoyé le 9 juin une lettre aux ministres impliqués dans ce dossier que nous reproduisons ci-dessous :

Le 09 juin 2023

À Madame Tellier, ministre de l'Environnement et du Bien-être animal

À Monsieur Henry, ministre de la Mobilité

À Monsieur Borsus, ministre de l'Agriculture et de l'Aménagement du Territoire

Concerne un projet de construction d'une nouvelle route destinée à acheminer principalement et essentiellement les visiteurs du Parc Pairi Daiza vers et hors celui-ci. Localisation : route reliant la N523 au site de Cambron Casteau le long du bois de la Provision.

Madame, Messieurs,

Vous êtes les représentants des citoyens. Vous protégez nos cadres de vie, la qualité de notre environnement et vous veillez à l'intérêt de chaque habitant sans favoritisme de quoi que ce soit.

En principe en tout cas.

Nous vous adressons ce courrier, confiants que vous remplirez votre rôle de bon gestionnaire dans le respect des valeurs éthiques et durables dont vous vous revendiquez.

L'expansion incontrôlée du Parc Pairi Daiza a mis à mal notre cadre de vie par le trafic croissant qu'il engendre et par ses incidences nombreuses sur l'environnement local que vous connaissez sans aucun doute. Cette croissance ne semble pas vouloir connaître de limite

Nous pouvons indubitablement parler de promotion d'un tourisme de masse vers un parc trop éloigné des grandes voies d'accès dans une région au réseau routier inadapté. Sans que son impact sur la mobilité à long terme n'y ait jamais été étudié de façon complète, efficace et multimodale semblerait-il...

Le dernier AGW de 2018 a encore permis l'extension du parc, générant de fait la destruction de bonnes terres agricoles d'une belle région rurale et perturbant de façon évidente l'ensemble de la faune locale.

Cela à l'heure où nos communes, notre région, notre pays et l'Europe ratifient les accords d'un développement responsable et durable.

À l'heure où le « tout à la voiture » n'aura bientôt plus sa place, où notre dépendance nourricière et en eau questionne, cela interpelle.

Comment justifier un tel manque de cohérence dans les choix politiques de la Région ? Comment accepter de voir vos noms associés à un tel gâchis environnemental, si éloigné des revendications « Stop béton » que vous clamez haut et fort ?

Dans cette logique, la construction de tous nouveaux tronçons de routes nous paraît insensée.

Par son coût pour la collectivité (alors que les routes existantes restent dans un état déplorable) et par le soutien sans borne à un modèle économique dont rien ne garantit la viabilité dans les années à venir.

En conséquence, nous vous demandons de vous opposer clairement aux projets de nouvelles routes d'accès vers le parc Pairi Daiza et d'ordonner une étude complète de mobilité et d'incidence par un bureau indépendant de tout intérêt politique et économique.

Nous vous demandons aussi de réfléchir à d'autres alternatives, en y impliquant le parc lui-même, pour soulager nos villages et nos campagnes qui étouffent sous ce trafic croissant.

Nous vous remercions pour toute l'attention que vous porterez à ce courrier.

Le collectif « Non aux routes Pairi Daiza »

Collectif de citoyens s'opposant à la construction de nouvelles routes à destination exclusive du parc Pairi Daiza et promouvant la recherche d'alternatives multimodales. 487 membres.

Contact : Nicolas Vanweddingen, rue Brisqué 8A, 7830 Silly

nonauxroutespdz@hotmail.com



NOS VICTOIRES

Parc Léopold à Namur : le promoteur Besix retire sa demande de permis



Nous vous annonçons dans la dernière newsletter la nouvelle qui venait de tomber : le groupe Besix a retiré sa demande de permis de bâtir pour le *projet de centre commercial sur le parc Léopold* à côté de la gare de Namur.

Comment expliquer ce recul d'un groupe aussi puissant et présent localement ? Les raisons commencent à se préciser et elles donnent de solides raisons d'espérer au collectif Ramur et à tous les Namurois e s qui s'activent pour sauver ce parc depuis... 11 ans !

Voici les avis de l'Observatoire du Commerce et du Pôle Environnement ainsi que celui de Richard Dessart, Namurois amoureux de sa ville et qui livre un argumentaire très complet contre ce projet.

Article. Parc Léopold à Namur : les raisons du retrait de la demande de permis

Deux semaines après l'annonce de la décision du groupe Besix de retirer sa demande de permis de bâtir pour le projet de centre commercial sur le parc Léopold (à côté de la gare de Namur), on commence à y voir un peu plus clair sur le contexte et les raisons de ce retrait.

Alors que la période d'enquête publique touchait à sa fin, le revirement de Besix était tout à fait inattendu. Et, pourtant, il repose sur de solides raisons. Car les avis négatifs se sont accumulés pour ce projet : l'Observatoire du Commerce voyait dans ce projet une dangereuse concurrence pour le commerce existant, le Pôle Environnement dénonçait un projet de plantation insuffisant à compenser la perte des arbres du parc et soutenait le contre-projet présenté par le collectif Ramur, tandis que le Département de la Nature et des Forêts (DNF) refusait la « dérogation biodiversité » qui aurait permis l'abattage des arbres au motif (totalement justifié) que la valeur patrimoniale de ces arbres est trop importante. Sans oublier évidemment les centaines de courriers d'opposition qui s'empilaient jour après jour sur les bureaux du service de l'Urbanisme...

La ville de Namur a communiqué très vite sur le retrait et s'est donnée le beau rôle en déclarant vouloir demander à Besix de revoir son projet pour le faire mieux répondre aux avis exprimés.

Il est difficile de croire à cette version. La réalité est certainement que Besix a préféré reculer au vu des risques financiers majeurs inhérents au projet lui-même et aux risques liés aux nombreux recours en cours et... à venir. Pour le promoteur, il existait certainement d'autres moyens moins coûteux pour adapter ce projet que de retirer purement et simplement la demande de permis. Ce choix radical pourrait laisser supposer l'arrêt définitif des projets de Besix même s'il semble que des réunions sont encore programmées entre les différents intervenants.

Affaire toujours à suivre donc, après **11 années de campagne** et trois promoteurs mis en difficulté ! La persévérance paie.

APPELS À LA SOLIDARITE

L'escalade, c'est bon pour la santé... mais pas pour la Basilique et le quartier !



Une Basilique de la Paix désacralisée en 2010, classée en 2011 et laissée à l'abandon depuis très longtemps. Une entreprise qui veut la transformer en Basilique Expérience, la plus haute salle d'escalade d'Europe. Une perspective sympathique de réhabilitation du lieu ?

Ce n'est pas l'avis d'un groupe d'habitants du quartier de Cointe (Liège) qui pointent les nombreux problèmes que créerait la réalisation de ce projet (construction d'une *annexe haute de 18 mètres* à la basilique, *destruction du parc extérieur* pour en faire un parking, *saturation de la mobilité* dans le quartier...

[...]

Faites un don pour soutenir le recours de *Canopea et Dryade* contre le nouveau permis accordé à *Liège Airport* !

En janvier 2023, Liège Airport obtenait un nouveau permis unique pour l'exploitation de l'aéroport de Liège-Bierset. Ce permis limite à 55 000 le nombre annuel de mouvements autorisés pour les avions dont la masse maximale au décollage est égale ou supérieur à 34 tonnes (ce qui représente déjà une augmentation de 40 % par rapport au 39 124 mouvements opérés en 2021...), mais ne limite pas le nombre de mouvements des avions plus légers !

Ce nouveau permis est incompatible avec la protection de la santé humaine (réduction du bruit) et du climat planétaire (réduction des émissions de gaz à effet de serre). Après une analyse approfondie du dossier, Canopea et Dryade ont donc décidé d'entreprendre un recours en annulation du permis délivré à Liège Airport. [...]



Faire un don à Canopea : https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ4NCIsImZjM2ZINTU2M2RiYSIsZmFsc2Vd

Pétition pour la préservation de l'espace vert du Donderberg



150 arbres sont menacés par un *projet d'urbanisation de l'espace vert du Donderberg*, qui vise à construire des logements, une école, un hall sportif et un commerce.

Soutenez le collectif *Save Donderberg* en signant leur pétition pour modifier l'affectation du site en zone naturelle, afin de le préserver de toute urbanisation !

La pétition, je signe : https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ4NCIsImZjM2ZINTU2M2RiYSIsZmFsc2Vd

NOUVELLES DES COLLECTIFS ET DES MOUVEMENTS

La Plateforme Ry-Ponet (Liège) devient une ASBL pour mieux défendre son projet de parc



Effervescence ce samedi 10 juin à la Maison des Jeunes de Chênée où 40 membres actifs de la Plateforme Ry-Ponet ont acté la transformation de celle-ci en association sans but lucratif (asbl).

Un changement destiné à (encore) mieux profiter d'une situation de plus en plus favorable à la réalisation de son projet : la création d'un parc urbain et paysager sur un site de 400 hectares d'espaces verts pour mettre celui-ci définitivement à l'abri des appétits gloutons des promoteurs.



Le collectif Ferdelance ne veut pas du projet de lotissement Jaurdinia

Jaurdinia, c'est le nom d'un projet de construction de 120 logements dans le hameau de Beurieux (à proximité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve).

Le collectif *Ferdelance* dénonce un projet qui menace 14 hectares d'espaces verts et agricoles formant une zone naturelle qui permet de gérer les eaux de ruissellement et qui contribue à maintenir la biodiversité dans

une région de plus en plus marquée par le bétonnage et les lotissements. Un document explicatif (voir ci-dessous) illustre bien tous les aspects négatifs de ce projet.

Le collectif défend un projet alternatif pour ce site, basé sur des activités agricoles et d'élevage, ainsi que sur la création de zones de maraîchage et de vergers.



Des lettres-types avec argumentaires (bouton ci-dessous) sont également mises à la disposition du public qui souhaiterait faire part de sa désapprobation aux autorités communales.

Les

lettres-type :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ4NCIsIjk2MGQ0NjFhZDc4ZCIsZmFsc2Vd
[...]

ANALYSES

Mieux habiter en toute égalité : on veut des territoires plus inclusifs !



Inégalités et discriminations de genre, de race et de composition familiale, l'accès au logement, aux espaces publics et à la participation citoyenne en matière d'aménagement du territoire n'est pas le même pour tout le monde... [...]

Occupons le terrain 29 juin

À LA UNE

Schéma de Développement du Territoire (SDT)

Un océan de bonnes intentions dans un brouillard d'incertitudes et quelques pincées de surréalisme...



C'est ainsi que commence le communiqué de presse que nous avons publié afin de faire part de notre avis sur ce projet de texte !

Nous dénonçons en effet le manque d'ambition des mesures concrètes proposées, qui ne tiennent pas compte de l'urgence climatique malgré les intentions annoncées. L'horizon 2050 fixé pour l'objectif de "zéro artificialisation nette" est un bon exemple de cette absence de prise en compte de l'urgence.

C'est maintenant qu'il faut agir. Or, si quelques timides mesures sont prises pour limiter l'étalement urbain résidentiel en concentrant l'habitat dans les centralités, aucune contrainte n'est imposée pour limiter la création et l'extension de zonings au détriment des terres agricoles et des espaces verts...

Notre article complet :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ4NilsjM3ZGVhZTA2NmVINCIscZmFsc2Vd

BIENVENUE

Nouvelle coordination zonale en Brabant Wallon

Après Liège et Namur, nous n'étions pas moins de 27 personnes présentes hier à Louvain-la-Neuve pour la réunion de lancement de la 3ème coordination zonale d'Occupons le Terrain, cette fois-ci en Brabant Wallon !

Braine-l'Alleud, Chaumont-Gistoux, Court-Saint-Etienne, Grez-Doiceau, La Hulpe, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Walhain, Wavre... Partout, des citoyens et citoyennes se mobilisent contre les projets inutiles, imposés et nuisibles, particulièrement nombreux dans cette région. Ensemble, nous serons plus forts! Bienvenue à cette nouvelle coordination zonale ! Nous lui souhaitons beaucoup de succès !

Vous avez loupé la réunion d'hier et souhaitez en faire partie ? Envoyez-nous un mail à contact@occuponsleterrain.be !



Stop Béton Visé



Un nouveau collectif nous rejoint, qui porte un nom sans ambiguïté : « Stop Béton Visé ». Il s'agit d'une mobilisation citoyenne active à Visé et dans les communes voisines, ayant pour objectifs la préservation de l'environnement et la régulation de l'habitat afin de maintenir un cadre de vie cohérent, sain et agréable.

Le collectif s'est créé suite à la multiplication de projets immobiliers depuis 2020 dans la région, projets ne respectant ni les habitants, ni le patrimoine existant, ni les balises communales, ni les prescriptions et objectifs en matière d'urbanisme et de logement et ce, avec la bénédiction - pour ne pas dire les encouragements - du Collège communal.

Le collectif peut d'ores et déjà compter sur le soutien de notre réseau ! [...]

NOS VICTOIRES

Parking de l'abbaye à Marche-les-Dames : le propriétaire retire sa demande de permis!



Le projet de parking de l'abbaye de Notre-Dame-du-Vivier (Marche-les-Dames), situé de l'autre côté de la route par rapport à cette dernière, menaçait un milieu forestier abritant de nombreuses espèces protégées. Nous venons d'apprendre que le propriétaire a retiré sa demande de permis ! Une belle victoire pour Ramur et les riverains qui se sont opposés à ce projet ! [...]

Prés de Tilff : clap de fin !



Le Conseil communal d'Esneux a finalement pris la décision de ne retenir aucun des deux projets en concurrence pour la réhabilitation des anciens Prés de Tilff. Pour mémoire, il s'agissait d'une piscine en plein air et d'un espace de loisirs fermés, à l'état d'abandon depuis 2010. La commune avait racheté le site en 2022 à la Région wallonne, en vue de le réhabiliter.

Mais après les inondations de 2021, une forte opposition s'est exprimée dans la population contre ces projets. Le Conseil a finalement décidé de respecter le principe de précaution et de laisser l'espace vierge pour qu'il puisse absorber les crues de la rivière.

Félicitations au collectif Vert & Vie, aux comités de quartier et à toutes les personnes qui se sont mobilisés pendant des mois. [...]

Recours gagné contre le projet immobilier à la sablière de Bouge (Namur)



Un collectif de riverains avait introduit un recours contre le volet « voiries » d'un projet de 210 logements sur le site de la sablière, à Bouge. Ils craignaient notamment les problèmes de mobilité et les nuisances engendrées par l'augmentation de la circulation automobile.

Leur point de vue a été entendu par la Région Wallonne qui a décidé d'annuler ce permis ! Le promoteur devra donc revoir sa copie.

APPELS À LA SOLIDARITE

[...]

GT Liens et GT Communication

Nous avons besoin de vous !

De nouveaux collectifs se créent régulièrement et de nouvelles coordinations zonales se mettent en place (après Liège et Namur, c'était le tour du Brabant Wallon ce 27 juin). Mais, si la popularité d'Occupons le terrain augmente, la charge de travail pour l'animation du réseau augmente tout autant.

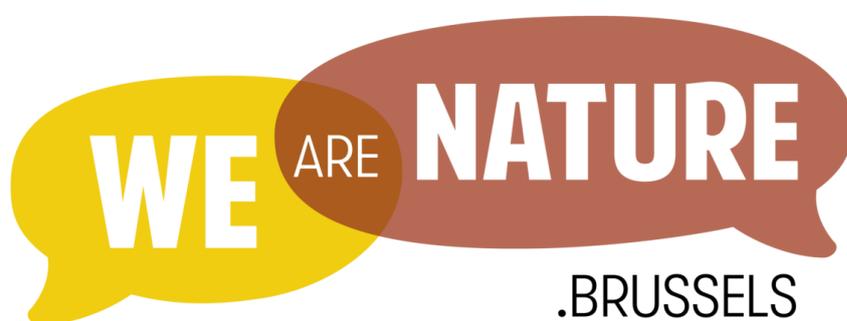
Nous sommes donc à la recherche de forces vives pour renforcer le groupe de travail "Liens" qui a pour activités de répondre aux nombreuses sollicitations par mail, de soutenir les coordinations zonales existantes et en gestation, d'accueillir les nouveaux collectifs et de relayer l'actualité des luttes (notamment via la newsletter que vous avez sous les yeux).

Nous sommes également à la recherche de volontaires pour rejoindre le groupe de travail « Communication ».

WE NEED YOU!

Vous souhaitez rejoindre l'un de ces GT et contribuer activement à l'animation du réseau ? Vous hésitez encore et aimeriez en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter par mail à contact@occuponsleterrain.be !

Arrêtons de détruire la nature à Bruxelles !



La région de Bruxelles-Capitale est en train de sacrifier ses derniers espaces naturels et ses sols vivants. La nature est pourtant notre principale alliée pour lutter contre le dérèglement climatique, l'extinction de masse des espèces et leurs conséquences. Elle est également indispensable pour la santé et le bien-être de toutes et toutes.

Découvrez la campagne du collectif WeAreNature.Brussels et signez leur pétition pour demander un moratoire sur la destruction des sols vivants et des espaces naturels bruxellois ! [...]

L'escalade, c'est bon pour la santé... mais pas pour la Basilique et le quartier !

Une Basilique de la Paix désacralisée en 2010, classée en 2011 et laissée à l'abandon depuis très longtemps. Une entreprise qui veut la transformer en Basilique Expérience, la plus haute salle d'escalade d'Europe. Une perspective sympathique de réhabilitation du lieu ?

Ce n'est pas l'avis d'un groupe d'habitants du quartier de Cointe (Liège) qui pointent les nombreux problèmes que créerait la réalisation de ce projet (construction d'une *annexe haute de 18 mètres* à la basilique, *destruction du parc extérieur* pour en faire un parking, *saturation de la mobilité* dans le quartier...

Leur groupe Facebook et leur pétition expliquent tout cela en détail.



La pétition, je signe :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=Wyl0MzUiLC1xazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ4NilsjcxN2UyNTQyZDBkMylsZmFsc2Vd

Pétition OLT Liège

Du logement pour toutes et tous, tout en sauvant les espaces verts et les terres agricoles !



Faites un don pour soutenir le recours de Canopea et Dryade contre le nouveau permis accordé à Liège Airport !



En janvier 2023, Liège Airport obtenait un nouveau permis unique pour l'exploitation de l'aéroport de Liège-Bierset. Ce permis limite à 55 000 le nombre annuel de mouvements autorisés pour les avions dont la masse maximale au décollage est égale ou supérieur à 34 tonnes (ce qui représente déjà une augmentation de 40 % par rapport au 39 124 mouvements opérés en 2021...), mais ne limite pas le nombre de mouvements des avions plus légers !

Ce nouveau permis est incompatible avec la protection de la santé humaine (réduction du bruit) et du climat planétaire (réduction des émissions de gaz à effet de serre). Après une analyse approfondie du dossier, Canopea et Dryade ont donc décidé d'entreprendre un recours en annulation du permis délivré à Liège Airport.

Soutenez ce recours en faisant un don afin de faire annuler le permis délivré ! [...]

Pétition pour la préservation de l'espace vert du Donderberg



150 arbres sont menacés par un projet d'urbanisation de l'espace vert du Donderberg, qui vise à construire des logements, une école, un hall sportif et un commerce. Soutenez le collectif Save Donderberg en signant leur pétition pour modifier l'affectation du site en zone naturelle, afin de le préserver de toute urbanisation !

La pétition, je signe :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazIIzjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsljQ4NiIsIjc4MMDMINDdINTYxMCIzZmFsc2Vd

NOUVELLES DES COLLECTIFS ET DES MOUVEMENTS

La vente de l'Observatoire de Cointe (Liège) à des investisseurs privés fortement critiquée



À l'abandon depuis près de 20 ans, ce bâtiment, qui abritait l'ancien institut d'astrophysique, vient d'être vendu par la Région wallonne à des investisseurs *privés* pour une somme de 1,625 millions d'euros, *contre l'avis du bourgmestre de Liège*, de nombreuses associations et de milliers de Liégeois e s. Les investisseurs prévoient d'y aménager essentiellement du logement de *haut standing*.

La Société Astronomique de Liège, les Amis de l'Université de Liège et l'asbl urbAgora ont décidé de *contester cette vente en justice* parce qu'elle compromet les activités scientifiques et pédagogiques présentes de longue date sur le site et parce qu'elle ne respecte pas les *obligations prises antérieurement* par la Région.

Ensemble, elles continuent de défendre un *projet alternatif* reposant sur des *activités scientifiques et culturelles*.

ANALYSES

Loi sur la restauration de la nature : Rien n'est encore acquis !



Lors du Conseil « Environnement » de l'Union Européenne du 20 juin, la majorité des ministres de l'environnement ont marqué leur accord avec la proposition de compromis pour une loi européenne sur la restauration de la nature. La proposition de texte a été approuvée par 20 États membres mais la Belgique s'est abstenue...

Cette proposition a servi de point de départ aux discussions qui ont eu lieu en Commission Environnement ce mardi, avec un vote qui a donné lieu à une égalité parfaite : 44 voix pour, 44 voix contre, ce qui ne permet pas l'adoption du texte. On peut y voir une certaine

forme de manipulation puisque les membres les plus modérés du parti conservateur européen (PPE) ont été remplacés par leurs membres les plus radicaux dans leurs positions anti-environnementales pour s'assurer de leurs votes en défaveur du texte. C'est aussi le résultat de la grande campagne de désinformation menée par les lobbies de l'agro-industrie...

Le Parlement devra ensuite se positionner en plénière pour confirmer ce rejet ou donner une seconde chance à cette loi essentielle pour la sauvegarde de la biodiversité et la résilience des sociétés humaines. Affaire à suivre... [...]

Soulèvements de la Terre : ce qui repousse partout ne peut être dissous !

Ce mercredi 21 juin, le président français a annoncé la dissolution des Soulèvements de la Terre, qui se mobilisent pour la préservation des territoires et du Vivant. Nous tenons à exprimer notre soutien à ce mouvement victime d'une répression injustifiée.

En Belgique aussi, la répression se durcit et le projet de loi « anti-casseurs » initié par Van Quickenborne inquiète. L'objectif affiché est de lutter contre les casseurs mais ce texte va beaucoup trop loin et menace la liberté de manifester.

Interpellez les députés belges pour demander l'abandon de ce projet de loi !



[...]

Occupons le terrain, 3 août 2023

NOS VICTOIRES

Permis refusé pour le projet immobilier de la Sapinière à Verviers !



La commune de Verviers avait introduit un recours contre le permis accordé au projet immobilier sur le site de la Sapinière. Le ministre Borsus a suivi l'avis de la commune, de la Commission d'Avis sur les Recours et de son administration en refusant ce permis, en raison des impacts environnementaux et de la situation trop excentrée du projet. Bravo au collectif Heusy Grandeur Nature pour sa mobilisation contre ce projet !

Article :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=Wyl0MzUiLCIxazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ4NyIsIjjiYmExM2IzODMxNyIsZmFsc2Vd

NOUVELLES DES COLLECTIFS ET DES MOUVEMENTS

3 944 personnes ont dit non à l'extension du zoning d'Harchies

Les riverains du bois d'Imbrechies, accompagnés de Natagora et Canopea, ont déposé une pétition de 3 944 signatures au Parlement Wallon contre l'extension du zoning qui menace cette forêt ancienne de grand intérêt biologique, alors que plusieurs friches industrielles sont disponibles aux alentours. De quoi faire changer l'avis la commune de Bernissart ? C'est en tout cas ce que suggère l'échevine de l'Environnement Maud Wattiez...
Affaire à suivre !

[...]



Zoning de Weyler-Hondelange : pas de décision avant la fin de la législature



Le gouvernement n'est pas parvenu à un accord unanime sur ce projet d'extension de zoning qui menace des terres agricoles, deux des trois formations politiques n'acceptant pas de valider le changement de plan de secteur nécessaire pour cette extension. Pour sortir de l'impasse, la décision a été reportée au prochain gouvernement, c'est-à-dire après les élections de 2024.

La pression exercée par le collectif Hondelange et les nombreux signataires de la pétition ont permis d'échapper au pire pour l'instant. Il faudra rester vigilants car ce projet sera sans doute remis sur la table à l'heure des négociations pour la constitution du prochain gouvernement... [...]

Code Rouge : action sur le site d'Engie à Flémalle

Pendant 4 jours, entre 400 et 600 activistes ont occupé le site de construction de la centrale à gaz d'Engie à Flémalle pour dénoncer cet investissement dans les énergies fossiles totalement incompatible avec l'urgence climatique, et les surprofits réalisés par cette entreprise alors que de nombreuses personnes peinent à payer leurs factures. [...]



Loi européenne sur la restauration de la nature : un sauvetage, plutôt qu'une victoire



Après d'interminables débats opposant la gauche (en faveur de la loi) à la quasi-totalité de la droite et l'extrême droite (opposées à la loi), le texte a finalement été approuvé par le Parlement européen avec 338 voix pour, 300 contre et 7 abstentions.

Bien que le texte ait été sérieusement affaibli au cours des négociations, il constitue néanmoins une avancée importante dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Mais il est frappant de constater à quel point la droite et l'extrême-droite sont aujourd'hui prêtes à coopérer pour bloquer des lois répondant pourtant à un enjeu essentiel à la survie de l'humanité, en reprenant l'argumentation de certains grands groupes industriels de l'agriculture, du bois et de la pêche et en attisant les craintes par une vaste campagne de désinformation. [...]

Le crime d'écocide entre dans le Code Pénal !

L'écocide dans le code pénal belge: un pas en avant pour la nature!



Le crime d'écocide vient d'être intégré dans le Code Pénal ! C'est un premier pas dans la bonne direction même si la définition actuelle est trop restrictive puisqu'elle se limite aux matières fédérales (principalement la Mer du Nord et le nucléaire). Il y a encore du chemin à faire pour que la destruction massive de la biodiversité soit reconnue comme un crime... [...]

ANALYSES

La plaine d'Anton à Andenne, un sol agricole à préserver



La majorité communale (PS) d'Andenne porte depuis des années le projet de construire un énorme projet immobilier (on évoque jusqu'à 2 000 nouveaux logements !) sur la plaine d'Anton (lieu-dit « Ma campagne »). Canopea a analysé ce projet à travers ses 8 balises. Découvrez en quoi il s'agit d'une véritable aberration à

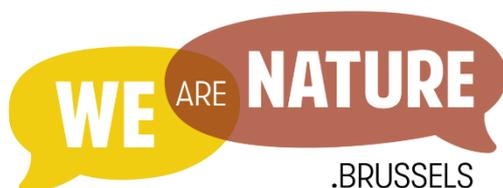
tous niveaux... et sachez que les habitants commencent à s'organiser contre ce projet mégalomaniaque (des infos plus précises arriveront très bientôt).

Article de Canopea :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=Wyl0MzUiLC1xazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ4NyIsImY5ZWVmN2UxMWNjNylsZmFsc2Vd

APPELS À LA SOLIDARITE

Arrêtons de détruire la nature à Bruxelles !



La région de Bruxelles-Capitale est en train de sacrifier ses derniers espaces naturels et ses sols vivants. La nature est pourtant notre principale alliée pour lutter contre le dérèglement climatique, l'extinction de masse des espèces et leurs conséquences. Elle est également indispensable pour la santé et le bien-être de toutes et toutes.

Soutenez la campagne du collectif WeAreNature.Brussels pour demander un moratoire sur la destruction des sols vivants et des espaces naturels bruxellois ! [...]

Pétition OLT Liège

Du logement pour toutes et tous, tout en sauvant les espaces verts et les terres agricoles !



La régionale liégeoise d'Occupons le Terrain, qui réunit une petite vingtaine de collectifs, a lancé une pétition réclamant des 24 communes de l'arrondissement de Liège qu'elles s'engagent à refuser systématiquement toute demande de permis concernant des espaces verts et des terres agricoles, et donnent la priorité à la rénovation des logements existants.

L'objectif est de réunir 10 000 signatures sur cette pétition, afin d'interpeller sur cette base ces communes, et d'intervenir dans les débats en vue des élections régionales, provinciales et communales de 2024.

La pétition :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=Wyl0MzUiLC1xazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ4NyIsImY5ZWVmN2UxMWNjNylsZmFsc2Vd

Pétition pour la préservation de l'espace vert du Donderberg

150 arbres sont menacés par un projet d'urbanisation de l'espace vert du Donderberg, qui vise à construire des logements, une école, un hall sportif et un commerce.



Soutenez le collectif Save Donderberg en signant leur pétition pour modifier l'affectation du site en zone naturelle, afin de le préserver de toute urbanisation !



Occupons le Terrain, 19 août

Le billet de la rédac' :



Cédons un instant au grand classique de l'été et osons un pronostic : la météo de la fin août sera plus agréable que la fin juillet (les risques de se tromper sont limités).

En accord avec cette météo, vous trouverez notamment dans cette newsletter des infos sur deux victoires très différentes mais importantes, des appels à la solidarité ainsi que de nombreuses occasions de nous rencontrer autour d'un stand dans la région liégeoise (voir la rubrique Agenda en fin de newsletter).

Et notez déjà deux invitations de rencontre avec les coordinations locales de Liège (dimanche 1er octobre) et de Namur (samedi 7 octobre) où nous pourrons discuter ensemble des luttes en cours et des actions futures d'OLT (plus de renseignements dans nos prochaines éditions).

D'ici là, bonnes vacances ou bonne rentrée et, en tous cas, bonne lecture !

NOS VICTOIRES

Double victoire pour le collectif « Esprit Bonnelles »

Deux belles victoires en ce début août pour les habitants de ce village de la commune de Seraing.

Le Conseil d'État a confirmé le refus de permis d'urbanisme pour un lotissement de Thomas et Piron et la commune vient d'annoncer un avis défavorable pour un autre projet de la société Atlantis Realty.

Un double succès qui est largement dû à la ténacité des membres de ce collectif dynamique et déterminé qui, en avril dernier, a récolté – *en 10 jours !* – pas moins de *500 courriers de réclamation* contre ce projet Atlantis Realty !



Article :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaysljlQ4OCIsIjAyODk0MTdmYTl2YylsZmFsc2Vd

La dissolution des Soulèvements de la Terre est suspendue



Le gouvernement de Macron et son ministre de l'Intérieur Darmanin voulaient faire taire le mouvement écologique radical de terrain. Leur tentative de dissoudre les Soulèvements de la Terre vient de leur revenir comme un boomerang avec la suspension de cette mesure par le Conseil d'État.

Ce n'est pas encore une annulation de cette mesure mais c'est déjà un fameux succès pour un mouvement qui a su retourner l'impact de la menace de dissolution puisqu'il compte aujourd'hui 180 comités locaux et

plus de 150 000 sympathisants. Et au-delà, comme l'explique une tribune parue sur le site Reporterre, « Le revers de Darmanin, une victoire culturelle du mouvement écologiste ».

NOUVELLES DES COLLECTIFS ET DES MOUVEMENTS

Usine à tarmac à Assesse :

Sotraplant persiste et signe !



Depuis des années, la société Sotraplant/Nonet a le projet insensé de construire une gigantesque usine de tarmac dans un bois (bois Robiet), sur le territoire du village de Sart-Bernard, à moins de 300 mètres des habitations. Le permis a été refusé par la commune, puis, en recours, par la Région... Mais celle-ci a rendu sa décision hors du délai légal prévu et le refus de la Région pourrait donc être invalidé !

Cette nouvelle a donné des ailes à Sotraplant/Nonet qui, dans la foulée, a acheté le bois Robiet où elle compte installer son usine... Une mauvaise nouvelle mais rien n'est fait et la lutte continue !



Le Triage Sainte Gertrude gravement menacé à Waterloo



Le Triage est une vaste zone verte au Nord-Ouest de la commune de Waterloo. Sauvegardée depuis 50 ans, elle est aujourd'hui menacée par les nouveaux projets de la bourgmestre : construction d'un vaste espace de bâtiments à usage de PME et de petites industries, installation d'une école actuellement située dans le centre de la ville...

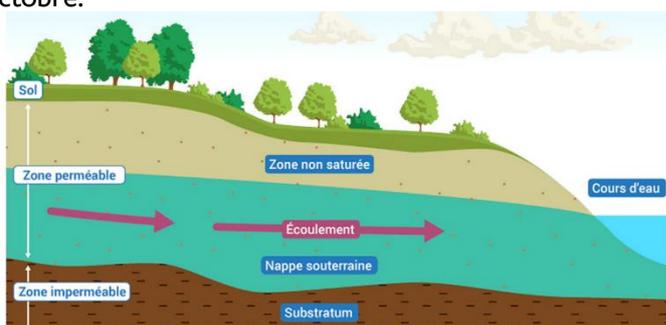
La mise en œuvre de ces projets signifierait une explosion des émissions de CO² et la destruction d'un couloir écologique vital. Le collectif *Triage et Waterloo à Venir* entend bien s'y opposer.

Non à une ferme industrielle à saumons à Baelen



Des saumons dans la mer, c'est évident. Des saumons dans les rivières, c'est la preuve que la qualité de l'eau s'y améliore. Des saumons dans une « ferme industrielle » qui épuiserait les nappes phréatiques, c'est non !

À Baelen, dans la Communauté germanophone, la société suisse Cold Water veut implanter un élevage de saumons dans le zoning industriel East Park Belgium. Une forte opposition s'est levée contre ce projet. La pétition du collectif Hot Water a réuni plus de 5 000 signatures. La décision de la ministre Tellier est attendue en octobre.



ANALYSES

Un territoire pour tous et toutes

Que ce soit pour penser l'espace public, la mobilité, l'accès au logement, l'approche genrée doit devenir un réflexe.

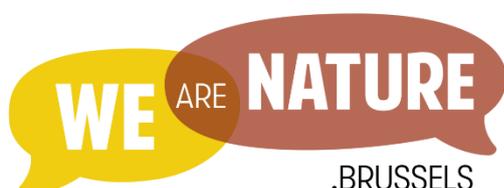
Pourquoi ? Parce qu'en intégrant la perspective de genre dans toutes les problématiques urbaines, nous produirons une ville de meilleure qualité pour tout le monde...

Article de Canopea :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=Wyl0MzUiLCIxzazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ4OCIsIjE2M2JhYzYlMjMxYyIsZmFsc2Vd

APPELS À LA SOLIDARITE

Arrêtons de détruire la nature à Bruxelles !



La région de Bruxelles-Capitale est en train de sacrifier ses derniers espaces naturels et ses sols vivants. La nature est pourtant notre principale alliée pour lutter contre le dérèglement climatique, l'extinction de masse des espèces et leurs conséquences. Elle est également indispensable pour la santé et le bien-être de toutes et toutes.

Soutenez la campagne du collectif WeAreNature.Brussels pour demander un moratoire sur la destruction des sols vivants et des espaces naturels bruxellois ! [...]

Pétition OLT Liège

Du logement pour toutes et tous, tout en sauvant les espaces verts et les terres agricoles !

La régionale liégeoise d'Occupons le Terrain, qui réunit une petite vingtaine de collectifs, a lancé une pétition réclamant des 24 communes de l'arrondissement de Liège qu'elles s'engagent à refuser systématiquement toute demande de permis concernant des espaces verts et des terres agricoles, et donnent la priorité à la rénovation des logements existants.

L'objectif est de réunir 10 000 signatures sur cette pétition, afin d'interpeller sur cette base ces communes, et d'intervenir dans les débats en vue des élections régionales, provinciales et communales de 2024.

La pétition :
https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=Wyl0MzUiLCIxzazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ4OCIsIjEyNmFiOTU3NDg4YyIsZmFsc2Vd

Pétition pour la préservation de l'espace vert du Donderberg

150 arbres sont menacés par un *projet d'urbanisation de l'espace vert* du Donderberg, qui vise à construire des logements, une école, un hall sportif et un commerce.

Soutenez le collectif *Save Donderberg* en signant leur pétition pour modifier l'affectation du site en zone naturelle, afin de le préserver de toute urbanisation !

La pétition :
https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=Wyl0MzUiLCIxzazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ4OCIsImVmNjBjMmNiNTdjNyIsZmFsc2Vd

GT Liens, Analyses et Communication :

Nous avons besoin de vous !

WE NEED YOU!

Nous sommes toujours à la recherche de forces vives pour renforcer les groupes de travail « Analyses », « Liens » et « Communication ».

Vous souhaitez rejoindre l'un de ces GT et contribuer activement à l'animation du réseau ? Vous hésitez encore et aimeriez en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter par mail à contact@occuponsleterrain.be !

Soutenez le recours de Canopea et Dryade contre Liège Airport !



En janvier 2023, Liège Airport obtenait un nouveau permis unique pour l'exploitation de l'aéroport de Liège-Bierset. Ce permis limite à 55 000 le nombre annuel de mouvements autorisés pour les avions dont la masse maximale au décollage est égale ou supérieur à 34 tonnes (ce qui représente déjà une augmentation de 40 % par rapport au 39 124 mouvements opérés en 2021...), mais ne limite pas le nombre de mouvements des avions plus légers !

Soutenez le recours de Canopea et Dryade contre en faisant un don afin de faire annuler le permis délivré !

Don :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=WyI0MzUiLCIxazlZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsjQ4OCIsIjAwNzAyYzlwMzRkOSIsZmFsc2Vd

Faites un don pour sauver les 238 arbres de la colline d'Auderghem !



Malheureusement, le permis pour le projet immobilier « Côté Colline » à Auderghem a été délivré par la Région de Bruxelles-Capitale le 9 mai 2023, suite à l'avis favorable unanime émis par la Commune d'Auderghem et la Région fin 2022. En dépit d'une pétition qui a récolté à ce jour plus de 2 700 signatures, le permis délivré inclut l'autorisation d'abattre les 238 arbres présents sur le site.

Le collectif Save Bergoje Trees va introduire un recours au Conseil d'État pour demander l'annulation du permis. La procédure de recours devrait durer en principe 2 à 3 ans et entraînera un coût qui se chiffre en

dizaines de milliers d'euros. Pour cette raison, le collectif lance une campagne de crowdfunding pour l'aider à financer cette procédure. [...]

À VOS AGENDAS

Namur

Le 26 août et le 2 septembre

Balade et pique-nique au parc Léopold



Le CIEP et Ramur vous proposent une balade pour questionner la place des arbres à Namur et ses portées écologiques, sociales et politiques.

Cette balade sera suivie d'un pique-nique à 12h au parc Léopold. Le projet de centre commercial n'est pas abandonné puisque la ville de Namur compte toujours sur le promoteur pour financer une partie de son piétonnier...

Venez nombreux et nombreuses, invitez vos amis... Faisons vivre cet espace public pour montrer qu'on y tient !

LIEGE

W-E des 9 et 10 septembre

Les Journées du Patrimoine sur le site du Ry-Ponet



La « plateforme Ry-Ponet » vous invite à découvrir le Ry-Ponet, son patrimoine, son histoire et ses magnifiques paysages s'ouvrant vers les vallées de la Vesdre, de l'Ourthe et de la Meuse.

Au programme une dizaine de promenades guidées, avec cette année, une attention toute particulière pour les enfants et les jeunes, pour qui de nombreuses activités amusantes et instructives seront organisées. [...]



Venez découvrir tout ce qui concerne le bio en région liégeoise dans une ambiance festive au Jardin Botanique. Nous y serons présents avec un stand. Bienvenue à tous et toutes ! [...]

LIEGE

Vendredi 22 septembre à 10 h

Canopea vous invite à son Décodage du territoire



Les Décodages de terrain expliquent par l'expérience concrète des notions liées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

Ce Décodage posera la question de la gestion de l'eau et des autorisations de construire, en ville et dans la périphérie, avec un passage au futur parc à la confluence.

Inscriptions :

https://occuponsleterrain.be/?mailpoet_router&endpoint=track&action=click&data=Wyl0MzUiLCIxazllZjdibjltc2dvd2cwc293NGN3NHM0c2NvMHdjaylsIjQ4OCIsIjI5YmFhODdmZmU4YylsZmFsc2Vd

19 août 2023

Occupons le Terrain, 14 septembre

N° 23 - 14 septembre 2023

Le billet de la rédac' :



Cet été a vu, une nouvelle fois, un record de température à l'échelle mondiale. Il a aussi été marqué, un peu partout, par une multiplication des catastrophes liées au dérèglement climatique.

On se dit que tout cela va pousser les dirigeants à prendre la mesure des risques et à chercher des solutions audacieuses à la mesure des enjeux. Puis on jette un œil sur l'actualité wallonne. Et on y voit des dizaines de bourgmestres de communes rurales montant aux barricades contre un Schéma de Développement territorial, pourtant passablement étriqué, parce qu'il pourrait limiter leur droit à laisser bétonner les campagnes. Et des projets immobiliers et industriels qui continuent à programmer le massacre des espaces verts et des terres agricoles.

Heureusement on voit aussi des collectifs d'habitants se lancer dans l'action contre ces projets nuisibles. Et on voit aussi des victoires dans ces luttes !

C'est pourquoi Occupons le Terrain intensifie son action et vous invite à des rencontres à Liège (le 1er octobre) et à Namur (le 7 octobre) pour fêter ces victoires mais aussi discuter de la manière dont ces collectifs ont mené leur action jusqu'au succès et débattre des moyens et des stratégies pour imposer des changements plus globaux.

Alors n'hésitez pas à venir débattre et agir avec nous. Après tout, on n'a qu'un monde à sauver !

Andenne dit « Touche Pas à Ma Campagne »



Lorsqu'un bourgmestre veut terminer son (très long) règne communal par un projet grandiose qui marquera l'Histoire... cela donne la perspective d'un méga-lotissement de plusieurs centaines de logements à construire sur une zone de 50 hectares aujourd'hui composée de terrains de cultures, de prairies et de bois.

Cette perspective n'est pas du goût des riverains et de nombreux habitants d'Andenne qui veulent préserver le site de la prairie d'Anton (mieux connue localement sous le nom de Ma Campagne) et qui ont donc constitué le collectif... Touche Pas à Ma Campagne.

OLT est heureux d'accueillir ce nouveau collectif dynamique parmi ses membres. [...]

Herve « Attaque la ZACC »



À Herve, certains réfléchissent toujours avec un logiciel datant du milieu du 20ème siècle ! Un projet de création d'un îlot d'industries en pleine campagne serait le premier pas vers l'urbanisation totale d'un site de 80 hectares, évidemment constitué de bonnes terres agricoles, sur des sols peu perméables, voire pratiquement imperméables par endroits. L'artificialisation future de toute cette zone impacterait lourdement les ruissellements et les inondations en aval.

Le collectif « Attaque la ZACC » est bien décidé à empêcher le massacre...

[...]

NOUVELLES DES COLLECTIFS ET DES MOUVEMENTS

Dimanche 1er octobre

Journée des Luttons de Territoire à Liège

OLT organise une après-midi de rencontre... et de fête.

De nombreux projets inappropriés et indésirables ont été bloqués par des collectifs d'habitants ces derniers temps. Nous vous invitons à fêter avec nous ces victoires et à discuter avec plusieurs collectifs de la manière dont ils ont mené leur action jusqu'au succès.



Cette rencontre sera aussi l'occasion de débattre des moyens et des stratégies pour imposer des changements plus globaux, comme des modifications sérieuses du Plan de Secteur et un Stop Béton qui n'attend pas 2050 !

Eaux et santé mises en danger dans la vallée de la Dyle



Sous-sols contaminés, pesticides dans l'eau, déchets qui s'accumulent. Après le scandale de Mellery, tout proche, et vingt ans de laisser-aller politique, les communes de Wavre et de Court-Saint-Etienne vivent sur un volcan. Et la population l'ignore. Une enquête publiée conjointement sur les sites de Nationale 4 et de Blast.

[...]

Enquêtes publiques : **RÉAGISSONS !**

Où s'arrêtera l'incohérence à Yvoir et Assesse ?

Les promoteurs et les pouvoirs publics n'ont pas l'air de se rendre compte de l'urgence de stopper l'artificialisation des sols. Plusieurs projets immobiliers voisins sont prévus dans ces deux communes : 168 logements loin de tout transport en commun, loin de tout commerce et, une fois de plus, sur des terres agricoles.

Face à ces projets destructeurs, la résistance s'organise : les comités citoyens N931, Covisart, Ramur, Non aux 100 maisons et le réseau OLT collaborent pour défendre la biodiversité et leur cadre de vie.

Une enquête publique est en cours jusqu'au 15 septembre pour le premier projet dans le village de Mont. Signez vite le courrier d'opposition.



[...]

Stop à la bétonisation à Herve !



Le collectif Attaque la ZACC s'est créé pour s'opposer à l'urbanisation de deux ZACC (Zone d'aménagement communal concerté) de Bolland et de Battice qui aboutirait à terme à la bétonisation de *plus de 80 hectares de terres agricoles*. Le collectif estime, à raison, que ces projets sont en totale contradiction avec l'indispensable lutte contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité (pour plus de détails, voir la section « Bienvenue »).

Une enquête publique est en cours *jusqu'au 19 septembre* concernant la première phase de ce projet (la création d'un parc industriel).

N'hésitez pas à y répondre en utilisant la lettre-type qui se trouve sur la page Facebook du collectif ! [...]

APPELS À LA SOLIDARITE

Pétition OLT Liège

Du logement pour toutes et tous, tout en sauvant les espaces verts et les terres agricoles !

La régionale liégeoise d'Occupons le Terrain, qui réunit une petite vingtaine de collectifs, a lancé une pétition réclamant des 24 communes de l'arrondissement de Liège qu'elles s'engagent à refuser systématiquement toute demande de permis concernant des espaces verts et des terres agricoles, et donnent la priorité à la rénovation des logements existants.

L'objectif est de réunir 10 000 signatures sur cette pétition, afin d'interpeller sur cette base ces communes, et d'intervenir dans les débats en vue des élections régionales, provinciales et communales de 2024. [...]

Faites un don pour sauver les 238 arbres de la colline d'Auderghem !

Malheureusement, le permis pour le projet immobilier « Côté Colline » à Auderghem a été délivré par la Région de Bruxelles-Capitale le 9 mai 2023, suite à l'avis favorable unanime émis par la Commune d'Auderghem et la Région fin 2022.

En dépit d'une pétition qui a récolté à ce jour plus de 2 700 signatures, le permis délivré inclut l'autorisation d'abattre les 238 arbres présents sur le site.

Le collectif Save Bergoje Trees va introduire un recours au Conseil d'État pour demander l'annulation du permis. La procédure de recours devrait durer en principe 2 à 3 ans et entraînera un coût qui se chiffre en dizaines de milliers d'euros. Pour cette raison, le collectif lance une campagne de crowdfunding pour l'aider à financer cette procédure. [...]

Soutenez le recours de Canopea et Dryade contre Liège Airport !

En janvier 2023, Liège Airport obtenait un nouveau permis unique pour l'exploitation de l'aéroport de Liège-Bierset.



Ce permis limite à 55 000 le nombre annuel de mouvements autorisés pour les avions dont la masse maximale au décollage est égale ou supérieure à 34 tonnes (ce qui représente déjà une augmentation de 40 % par rapport au 39 124 mouvements opérés en 2021...), mais ne limite pas le nombre de mouvements des avions plus légers !

Soutenez le recours de Canopea et Dryade contre en faisant un don afin de faire annuler le permis délivré !

ANALYSES

#Investigation : accaparement des terres par Colruyt et fausses promesses d'Alibaba

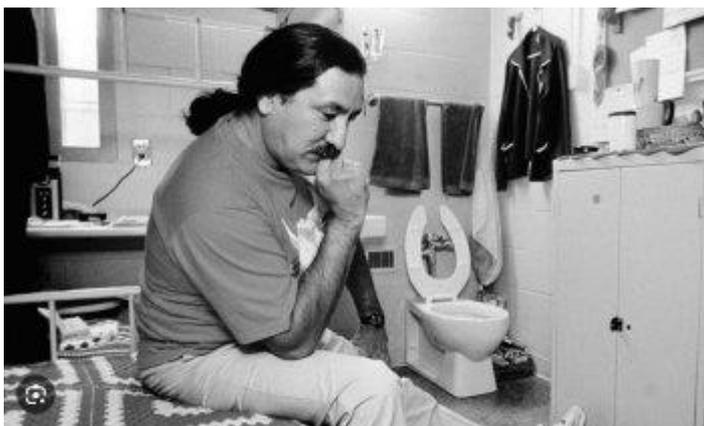


Découvrez 2 épisodes du magazine #Investigation en lien avec des enjeux de territoire : l'accaparement des terres par Colruyt et les fausses promesses faites par Alibaba lors de son arrivée à Liège. Ce dernier rejoint les nombreuses critiques portées par le collectif Stop Alibaba & Co...

[...]

Au « trou » par 50°, enfermement pendant des semaines dans un cercueil sale, privation sensorielle totale...

Déclaration de Leonard Peltier pour la 24ème commémoration du 48ème anniversaire de la bataille à Oglagla en 1975



Leonard Peltier, l'Indien rebelle, plus ancien prisonnier politique des Etats-Unis

Leonard Peltier est un militant amérindien (Native American) anishinaabellakota, né le 12 septembre 1944, incarcéré depuis 1976 et condamné à deux peines à perpétuité. Il est membre de l'American Indian Movement. L'organisation Amnesty International le considère comme un prisonnier politique, qui « devrait être libéré immédiatement et sans condition » (Wikipedia).

Salutations, mes parents, amis, soutiens, ceux que j'aime. Je veux que vous compreniez qu'après toutes ces années en prison, je peux ne pas penser comme vous, je peux ne pas parler de la façon dont vous aimeriez que je parle, mais des temps comme ça pèsent.

On vieillit. Les genoux font mal. Le dos fait mal. Tout fait mal.

On arrive à un point où on voit les choses comme elles sont réellement, au-delà des doux mots qu'utilisent les gens pour qu'on se sente bien, à propos de choses qui n'ont rien à voir.

Parlant de mon affaire, quelques fois je pense que j'en parle trop, quelques fois pas assez. En pensant à la liberté et la justice, c'est très difficile de ne pas y penser. Quand on est en prison, quand on est dans une boîte, un grand cercueil, jour après jour, année après année, ça ne finit jamais. C'est comme être enterré vivant. À ce point particulier de mon emprisonnement, non seulement moi, mais d'autres prisonniers dans cette prison de sécurité maximum, sommes tout le temps placés en isolement injustifiable, au cours duquel nous sommes confinés à nos cellules jour après jour.

C'est comme une prison dans la prison. Nous sommes confinés dans un espace d'1,8 sur 3 mètres, avec à peine la place pour bouger et nous ne pouvons pas faire d'exercice, prendre de douche, ou avoir une aide médicale. Ça s'est produit constamment, c'est une forme de torture et tout à fait illégal.

Quelque part dans la Constitution, il y a une loi contre les punitions cruelles et inhabituelles. Ça arrive si souvent que c'est un enfer de cruauté et on en arrive à ce que ne soit même plus inhabituel.

Il faut qu'un changement se produise. Nous avons besoin que des gens prennent contact avec leurs Représentants au Congrès, leurs Sénateurs et le Président. Les États-Unis ne sont pas supposés être ce qu'ils sont en train de devenir.

Ce qui m'arrive, et à ces autres prisonniers, pourrait vous arriver, à vous et votre famille et aux membres de votre communauté. Si nous ne pouvons pas arrêter ça, ça va devenir normal et des gens mourront et se suicideront en prison. Ils perdront tout espoir d'être soulagés de leur souffrance. Adressez-vous partout où

vous pouvez pour faire la différence, pour amener un changement. Je parle peut-être trop de prison, mais je ne peux pas parler de justice dans ce monde, dans cette nation.

Chaque preuve utilisée pour me condamner a été prouvée fautive au tribunal. Ça repose sur des mensonges. Ils ont violé toutes sortes de lois internationales pour m'extrader du Canada. Ils n'ont pas respecté les accords qu'ils avaient signé quand ils m'ont extradé. Ce sont des questions pour le dossier du tribunal – pas juste pour que je le dise avec une opinion. Des informations continuent d'apparaître à propos de la collusion de deux nations pour m'enterrer.

Ce jour de 1975, je résistais à l'extermination de notre peuple. Près de cinq décennies plus tard, je résiste toujours, je ne suis pas détruit.

Depuis près de cinq décennies, ma vie a été une série de tortures. Au Canada, j'étais détenu dans le couloir de la mort, dans une cellule sans lumière, attendant d'être exécuté. À Leavenworth, ils m'ont détenu au trou pendant des semaines, sans le dire à mes proches, alors qu'il faisait plus de 50°. À Marion j'étais détenu dans une privation sensorielle totale. À Coleman I, j'ai été enfermé pendant deux ans dans un cercueil sale, sans soins médicaux, même pas une douche, pendant des semaines d'affilé.

Cependant, je suis dans le vrai.

J'aurais pu quitter la prison sur un mensonge, mais mon sacrifice doit servir à quelque chose, ou ma vie ne compterait pour rien.

Au-delà de ça, je veux rappeler à tous la nécessité d'aider nos enfants à développer de fortes capacités d'adaptation. Aidez-les à avoir des activités de loisir saines. Nous devons trouver le moyen de combattre l'utilisation rampante de méthadone dont je me rends compte qu'elle existe partout dans nos réserves, et l'alcoolisme, qui a toujours signifié notre effondrement. L'alcool est une drogue. Les gens ordinaires ne pensent pas que c'est une drogue, mais ça a causé un traumatisme générationnel qui persiste. Et des atteintes durables à travers les générations à l'ADN de notre peuple et des enfants à venir.

À part tout cela, nous devons développer des capacités de survie afin que nos enfants sachent comment parler, se conduire, et à quoi faire attention dans ce pays qui nous hait.

Ils veulent ce que nous avons, et nous y faisons obstacle. Ils veulent les ressources qui restent dans nos réserves. Ils veulent de l'or. De l'uranium. Maintenant, ils veulent tout ce qui sert à faire des batteries et ils se tournent vers les réserves, des terres qui n'ont pas encore été exploitées.

Nous n'entendons pas dire qu'ils creusent le champ d'un agriculteur, où que ce soit, ou déplacent la maison d'un riche, mais ça ne les gêne pas de condamner une maison Indienne, ou une terre, et de les prendre.

Nous devons nous préparer. Nous devons prendre la responsabilité de notre santé et de notre bien-être. La nourriture que nous sommes forcés de manger est, d'une manière ou d'une autre, contaminée par des poisons. On nous donne la quantité de nourriture pour des années, mais elle pourrira en une journée.

Tout cela a contribué à une mauvaise santé. Maladies de cœur. Cancer.

Ces choses, je suis forcé d'y penser, en prison. J'aime notre peuple. Je soutiens notre peuple. Sinon, je ne sais pas où je serais, mais probablement pas ici.

Vous devez faire votre part. Vous devez résister. Vous devez parler. Vous devez, non seulement parler, mais faire des choses. Vous devez faire ce qui est nécessaire pour arrêter l'exploitation et la destruction de notre peuple et notre terre. Le meilleur moyen de le faire est par l'éducation. Assurez-vous que nos enfants sachent comment satisfaire eux-mêmes leurs besoins, ceux des générations futures et de Notre Mère la Terre.

Le système d'éducation qui nous a menés là où nous sommes maintenant est préjudiciable à la vie même. La vie cherche la vie. La vie n'est pas fondée sur les produits chimiques et le pétrole. La vie est fondée sur les choses naturelles que le Créateur a faites pour nous. Nous sommes reliés aux arbres. Les arbres nous donnent de l'oxygène. Ils nous donnent de l'ombre. Ils nous donnent de la nourriture. Ils nous donnent des matériaux pour construire – toutes ces choses.

C'est pourquoi j'essaie de promouvoir un mouvement « plantez un arbre » partout dans le monde. Une forêt de nourriture.

Vous savez, je ne peux rien faire d'ici. Je fais de mon mieux pour utiliser les contacts limités que j'ai pour renforcer la vie pour des générations futures, les enfants de nos enfants, les enfants de toute la terre.

C'est une chose que nous devons tous faire.

Tout en parlant, je veux me rappeler Joe Stuntz. Beaucoup de gens ont donné leurs vies pour le Mouvement. Joe Stuntz a donné sa vie ce jour-là, le 26 juin. Un jeune homme s'est dressé comme un homme et dit « Vous ne pouvez pas venir ici. Vous ne pouvez pas nous traiter comme cela. »

Ils ont tiré et l'ont tué.

Joe n'est pas mort. Son esprit vit. L'esprit de résistance. L'esprit de résister pour ce qui est bien et essayer de corriger ce qui est mal.

Ce jour du souvenir, c'est un jour pour honorer les gens qui ont résisté sur ces terres. Quand je dis « ces terres », toutes les terres de la planète sont les nôtres. Nous sommes Autochtones de ce pays. Il y a d'autres gens qui sont citoyens, mais ils ne sont pas Autochtones de ce pays. Ils peuvent être d'Europe, d'Asie, ou n'importe quel endroit sur terre, mais nous sommes Autochtones de ce pays.

Partout où nous nous tenons. Partout où nous marchons, nous marchons parmi les cendres de notre peuple. Je veux que vous profitiez de ce jour, que vous profitiez de demain, mais faites ce que vous devez faire. Pour être prêts, pour préparer vos enfants à toutes ces choses qui nous tombent dessus, à cause de cette société qui croit toujours être à un achat du bonheur.

Tout le monde et toutes les entreprises de cette société vous apprennent à vivre comme un drogué – n'importe quoi pour un shoot.

Nous devons vivre pour toutes les générations. Nous devons vivre pour notre peuple.

Si mes mots et mes pensées ont l'air un peu éparpillés, je n'ai pas souvent l'occasion de m'exprimer. Il y a tant de choses que je veux dire. Peut-être j'en ai dit trop, ou pas assez.

Je vous aime. Je me préoccupe de vous. Je prie pour vous.

Je cherche ma liberté. En cherchant ma liberté, j'espère pouvoir défaire les attitudes illégales qui m'ont mis ici et font que beaucoup de gens de notre peuple surchargent les prisons.

Dans le Dakota du Sud, je pense que 15% de la population de l'État sont Autochtones, mais nous sommes 45% de la population des prisons.

Ce n'est pas bon. C'est à cause de la pauvreté, du manque d'éducation, des pensionnats qui ont fait tout leur possible pour nous détruire.

Tout cela étant dit – je vous aime. Je me préoccupe de vous. Je veux que vous soyez en sécurité. Je veux que vous viviez en sécurité, je veux que vous viviez en bonne santé.

Souvenez-vous de moi. Si vous pouvez, plantez un arbre.

Pour le moment, votre parent, frère, ancien,

Leonard PELTIER.

Mitakuye Oyasín, In the Spirit of Crazy Horse.

Doksha.

26 juin 2023

Publié par Censored News

Traduction Christine Prat, CSIA-Nitassinan

https://chrisp.lautre.net/wpblog/++cs_INTERRO++p=8091

URL de cet article 38751 : <https://www.legrandsoir.info/declaration-de-leonard-peltier-pour-la-24eme-commemoration-du-48eme-anniversaire-de-la-bataille-a-oglala-1975.html>

Marie Mies : pour une autonomie écoféministe



Une autonomie écoféministe

Maria Mies

La sociologue allemande Maria Mies (1931-2023) a jeté les bases d'une réflexion à la confluence de la pensée écoféministe et autonomiste. Ce travail critique et politique la conduira à théoriser la « perspective de la subsistance » comme horizon de transformation totale pour « décoloniser les trois colonies du capital : la nature, les femmes et le Sud ».

De loin, on dirait la pyramide de Maslow, ce fameux triangle qui hiérarchise les besoins humains comme on décrirait la mécanique d'un moteur. Mais ce triangle-là n'a rien à voir. Plutôt qu'une pyramide, il est un iceberg : celui de l'économie capitaliste patriarcale, dont seul le sommet – soit le capital et le travail salarié – a droit à une existence reconnue. Dans ce seul domaine peut se nouer un contrat de travail. L'essentiel qui permet ce pic émergé, lui, demeure invisible, objet de pillage et d'exploitation : la nature, les colonies, le travail domestique des femmes, mais aussi celui des paysans et des enfants. L'évidence choquante de cette seule figure vaut mieux que trois cents pages de théorie, et résume tout le socle à partir duquel un petit groupe de théoriciennes écoféministes et autonomistes allemandes d'inspiration marxiste va penser, à partir de la fin des années 1970, une émancipation radicale à travers « *la perspective de la subsistance* ».

L'invisibilité que révèle l'iceberg pourrait, en France, s'appliquer à ce trio composé des sociologues Maria Mies et Claudia von Werlhof et de l'anthropologue Veronika Bennholdt, qui ont formé « l'école de Bielefeld ». Le récit qui a récemment émergé sur l'histoire de l'écoféminisme, attribuant l'invention du concept à Françoise d'Eaubonne (1920-2005) et la naissance du mouvement au monde anglo-saxon, tend à escamoter le maillon allemand de la chaîne. Maria Mies est morte le 15 mai 2023, à l'âge 92 ans : aucun média n'avait relayé la nouvelle dix jours après, et encore moins publié de nécrologie. De toute façon, elle n'est presque pas traduite. Longtemps, seul son livre avec Vandana Shiva (*Écoféminisme*, L'Harmattan), sorti confidentiellement en 1999, était disponible. Il a été rejoint en 2022 par un ouvrage clef, *La Subsistance. Une perspective écoféministe* (avec Veronika Bennholdt, La Lenteur). Mais ni son œuvre théorique *Patriarcat et accumulation à l'échelle mondiale. Les femmes dans la division internationale du travail* (1986), ni son enquête de terrain *Les Dentellières de Narsapur. Des femmes au foyer indiennes produisent pour le marché mondial* (1982), ni ses mémoires *Le Village et le Monde. Ma vie, notre époque* (2010) ne sont traduits en français.

« Housewifization »

L'influence souterraine de Maria Mies se devine pourtant aux hommages sur Twitter de personnalités écoféministes telles que Sandrine Rousseau, Corinne Morel Darleux et Marie Toussaint. Mais aussi aux inspirations que son œuvre a suscitées : elle irrigue la pensée de la féministe marxiste Silvia Federici, qui s'appuie sur elle dans *Le Capitalisme patriarcal* (La Fabrique, 2019), et de la sociologue Geneviève Pruvost, qui fait des théoriciennes de Bielefeld les pionnières d'un « *féminisme de la subsistance* » sur lequel elle construit

les réflexions de *Quotidien politique. Féminisme, écologie, subsistance* (La Découverte, 2021). De façon plus inattendue, ses travaux ont aussi joué un rôle décisif dans la théorisation par le leader kurde Abdullah Öcalan du confédéralisme démocratique mis en œuvre au Rojava, en Syrie. Et c'est à Maria Mies et Veronika Bennholdt que revient la paternité du concept de « commun négatif », aujourd'hui creusé par le philosophe Alexandre Monnin.

L'écoféminisme de Maria Mies est singulier parce qu'il incarne, aux côtés d'un « écoféminisme culturel » dominant, « un écoféminisme plus social, implanté dans le Tiers-Monde, ou au Sud, qui, aux deux dominations croisées (des femmes et de la nature), en rajoute une troisième, coloniale ou postcoloniale », souligne la philosophe Catherine Larrère. « Pour nous, la perspective de la subsistance consiste à décoloniser les trois colonies du capital : la nature, les femmes et le Sud », écrit Maria Mies avec Veronika Bennholdt dans *La Subsistance*. Ce prisme l'a notamment conduite à formuler le concept majeur d'*housewifization* (littéralement : « femme-au-foyérisation ») pour désigner l'exploitation capitaliste d'un travail invisible produit historiquement par les femmes, mais qui tend à concerner tous les opprimés en « impliquant la domestication de populations subalternisées », explicite Geneviève Pruvost. Ce féminisme décolonial, au cœur de son compagnonnage avec l'Indienne Vandana Shiva, cohabite aussi avec un matérialisme qui la distingue des écoféministes spiritualistes américaines.

« Vivre et laisser vivre »

Maria Mies revendique un écoféminisme issu non pas d'un primat de la théorie, mais « comme une pratique ». Cette pratique commence dès le début de sa vie, où elle expérimente l'autonomie : huitième d'une fratrie de douze, elle grandit en contribuant au travail des champs dans un village de Rhénanie fondé sur le partage des tâches au sein de la commune. De cette origine, elle se souviendra que « la nourriture ne vient pas du supermarché mais du sol ». Maria Mies deviendra institutrice, et c'est en Inde dans les années 1960, où elle enseigne dans un Institut Goethe, qu'elle découvre sa vocation de sociologue féministe.

Désormais, elle cheminera sur deux jambes : un itinéraire intellectuel qui passera par la rencontre décisive avec Claudia von Werlhof et Veronika Bennholdt en 1976 conduisant à l'élaboration d'un écoféminisme de la subsistance, et des engagements militants antimilitaristes, anticapitalistes et technocritiques. Ce parcours original conduit Maria Mies à formuler une perspective de subsistance qui n'est pas seulement théorique ou politique, mais entend transformer les rapports humains : cette « nouvelle économie morale » fondée sur la paysannerie et son principe de « vivre et laisser vivre » met au cœur les biens communs et l'entraide communautaire.

Exposé dans *La Subsistance*, ce « nouveau paradigme » imagine un renversement total de l'iceberg capitaliste. Le travail non rémunéré serait ainsi assuré par les hommes ; la technologie devrait être réappropriée comme un « outil pour améliorer la vie », ce qui implique de la concevoir « de telle sorte que ses effets soient réparables et réparés » ; la production viserait d'abord la subsistance et non la fabrication de marchandises ; l'économie serait « régionale et décentralisée » et considérerait « la vie comme son centre ».

Mais ces bouleversements, s'ils visent une transformation intégrale, n'appellent pas un grand soir révolutionnaire. La subsistance est une « perspective » qui doit d'abord s'incarner là où elle s'applique. « La politique de la subsistance n'est pas un modèle, mais un processus. C'est pour cette raison que nous ne sommes pas en mesure de donner des directives détaillées sur la façon de la mettre en pratique », écrivent Maria Mies et Veronika Bennholdt. Autrement dit : « Le chemin en est la fin ! » Et l'aube possible d'un nouveau matin.

Youness BOUSENNA, publié le 25 juillet 2023 (Socialter)

Journaliste. Son travail apparaît notamment dans Telerama, Socialter, Le Monde, Limite. Il est également l'auteur de *Albert Camus, l'éternité est ici* (Première partie, 2019).

Comment la FNSEA a eu la peau des Soulèvements de la Terre



Gaspard d'Allens.

Campagnes de presse, manœuvres au sommet de l'État, pressions, chantages... Le lobby agro-industriel a mené une offensive tous azimuts pour que le gouvernement dissolve Les Soulèvements de la Terre.

On croyait l'opération enlisée et repoussée aux calendes grecques, mais le lobby agro-industriel a encore une fois eu gain de cause face aux écologistes. À la suite de la pression insistante de la FNSEA – la Fédération nationale des exploitants agricoles, syndicat dominant –, le gouvernement a accéléré brutalement la procédure de dissolution des Soulèvements de la Terre. C'est chose faite depuis le mercredi 21 juin. En conseil des ministres, l'exécutif a présenté son décret de dissolution.

Tout s'est joué en quelques jours la semaine dernière, alors que l'opération était gelée depuis deux mois, du fait de nombreuses difficultés juridiques. Mais après l'action des Soulèvements de la Terre à Saint-Colomban (Loire-Atlantique) le 11 juin et la dégradation de serres de maraîchers industriels, tout a changé. Le syndicat majoritaire est passé à l'offensive et a arraché à ses opposants une première victoire. Il a activé ses réseaux au plus haut sommet de l'État et mené une campagne de dénigrement massive dans les médias dominants. Quitte à dramatiser à l'excès la situation.

Le 15 juin, dans *Le Point*, interrogé par Géraldine Woessner – une journaliste connue pour ses positions productivistes –, le nouveau président de la FNSEA, Arnaud Rousseau, a donné le ton : « L'impunité totale des Soulèvements de la Terre va conduire tout le monde à la guerre civile, s'étranglait-il. La FNSEA, en responsabilité, appelle tout le monde au calme et à la retenue. Mais je suis obligé d'ajouter que je ne suis pas sûr de tenir longtemps mes troupes. J'espère que ce qui s'est passé dimanche [11 juin 2023 à Saint-Colomban] va sonner la fin d'une forme de mansuétude. Car un incident peut arriver. »

Interrogés par Reporterre, plusieurs témoins évoquent un « ultimatum posé par la FNSEA au gouvernement ». Certaines personnes, proches du milieu agricole, parlent de « deal » ou de « pacte » entre le puissant syndicat et l'État. La direction de la FNSEA aurait freiné les velléités de ses adhérents en échange d'être débarrassée des écologistes.

D'après nos informations, dans différentes institutions agricoles, des membres de la FNSEA se seraient ainsi vantés d'avoir obtenu la dissolution des Soulèvements de la Terre. « Sinon on aurait tout cassé », auraient-ils assuré. Sur France Inter, le vendredi 16 juin, Arnaud Rousseau le reconnaissait lui-même plus ou moins officiellement : « Nous sommes à un degré de tension et d'exaspération qui atteint son paroxysme. Les pouvoirs publics doivent agir rapidement. Un certain nombre d'adhérents n'en peuvent plus. J'appelle à l'apaisement, mais je comprends leur colère. »

C'est loin d'être la première fois que le syndicat des exploitants agricoles effectue ce type de chantage et fait craindre la possibilité d'une escalade de la violence [1]. La rhétorique est connue et usée. Il l'avait déjà utilisé face aux Faucheurs d'OGM ou aux écologistes qu'il accusait d'« agribashing » (critique du mode de production intensif) pour obtenir la création de la cellule de surveillance Déméter.

« La FNSEA s'est construite historiquement sur la violence, rappelle la journaliste d'investigation Inès Léraud. C'est donc tout à fait normal que le gouvernement prenne ses menaces au sérieux. »

Depuis les années 1960, la FNSEA multiplie les destructions de biens publics, le saccage de préfectures et les agressions d'élus. « La FNSEA s'estime propriétaire de l'agriculture. Il a toujours existé un pacte de cogestion entre elle et le ministère de l'Agriculture, souligne le journaliste Gilles Luneau, spécialiste des questions agroalimentaires. Pour devenir ministre, il faut être adoubé par la FNSEA. »

Le gouvernement aurait une nouvelle fois plié devant ses exigences. « Ce qui se passe est très grave, poursuit Gilles Luneau, on assiste à un véritable emballement. La fièvre monte. La FNSEA ment, manipule, violente et insulte. »

Elle exige la dissolution des Soulèvements de la Terre. Elle réduit les partisans de l'agriculture vivrière à des « décroissants égoïstes » qui ont le « ventre plein », et demande même lors de son 77^e congrès, les 29 et 30 mars à Angers, l'élimination pure et simple de la Confédération paysanne, suite à la mobilisation contre les mégabassines à Sainte-Soline (Deux-Sèvres). Dans une lettre adressée au préfet du Morbihan, le syndicat agricole majoritaire explique ainsi qu'il faudrait empêcher son concurrent de siéger dans les institutions et lui couper les subventions.

« Il y a quelques années, la FNSEA était paralysée et déstabilisée par les critiques venant de la société, elle ne trouvait pas de marges de manœuvre. C'était un concert de pleureurs et de pleureuses. Mais aujourd'hui elle est redevenue très agressive. Elle est clairement repassée à l'offensive », juge Gilles Luneau.

La demande de dissolution des Soulèvements de la Terre arriverait dans ce cadre. « C'est une réaction de chien enragé, ils sont prêts à mordre, car ils voient la société se soulever contre eux et sentent que la situation leur échappe. » Récemment, Les Soulèvements de la Terre avaient appelé à une série d'actions décentralisées, « 100 jours pour les sécher », en ciblant directement les accapareurs d'eau et la FNSEA. Le syndicat ne l'aurait pas supporté. « La constitution d'un mouvement qui attaquait frontalement l'agriculture industrielle les mettait à bout », estime Gilles Luneau.

Mais, concrètement, comment la FNSEA a-t-elle réussi à obtenir cette dissolution ? Pour le comprendre, il faut rembobiner et analyser la tactique à l'œuvre.

Le 11 juin, à l'appel des Soulèvements de la Terre et de différents collectifs, 1 500 personnes ont manifesté contre l'extension de carrière de sables à Saint-Colomban et le maraîchage industriel. Plusieurs participants ont lacéré des bâches et arraché des plants de muguet qu'ils ont remplacé par du sarrasin bio.

« Cette action a été largement instrumentalisée par la FNSEA, raconte Laurence Marandola, la nouvelle porte-parole de la Confédération paysanne. Autant les mégabassines sont très décriées dans l'opinion publique, autant les méfaits du maraîchage industriel sont moins connus. »

La mobilisation a suscité de vives réactions dans la classe dominante. Arnaud Rousseau est monté au créneau le jour même, il a interpellé le ministre de l'Intérieur et pris rendez-vous directement avec lui. La journaliste Emmanuelle Ducros, accusée de faire « des ménages » avec l'agro-industrie [2], est également partie « en croisade contre les activistes écologistes », en décochant une dizaine de tweets en une seule journée où elle les traitait de « débiles », de « ramassis de cuistres idéologisés » et de « miliciens ».

Toute une campagne médiatique s'est mise rapidement en œuvre. Face à Jean-Jacques Bourdin sur Sud Radio, on a ainsi pu entendre la communicante très proche de l'agrobusiness, Gabrielle Dufour, jouer la complainte des petits paysans. « En quelques heures, ils ont réussi à imposer un récit médiatique et à masquer les raisons réelles de cette action de sabotage qui a d'abord été menée par des paysans, racontait à Reporterre Benoit Feuillu, un des porte-paroles des Soulèvements de la Terre, avant d'être arrêté mardi 20 juin. Pour trois salades arrachées, ils ont voulu nous transformer en gens dangereux. »

Quelques jours plus tôt, le mardi 13 juin, Christiane Lambert, l'ancienne présidente de la FNSEA, s'envolait vers la Suède avec le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau. Elle participait avec lui à un conseil informel des ministres de l'Agriculture de l'Union européenne. À l'occasion, elle posait au premier rang, en photo, avec les différents ministres. Selon nos informations, elle aurait profité de l'événement pour évoquer avec Marc Fesneau la question de la dissolution des Soulèvements de la Terre.

Le rôle de Marc Fesneau est loin d'être négligeable. Depuis sa prise de fonction, il est pieds et poings liés avec la FNSEA. En mars dernier, suite aux réclamations du syndicat, il a demandé à l'Agence française de sécurité sanitaire (Anses) de revenir sur sa volonté d'interdire l'herbicide S-métolachlore. Dernièrement, au Sénat, il se vantait d'« avoir dit du bien des pesticides ».

Dans son entourage, on compte de nombreuses personnes proches de l'agro-industrie. Le 2 mai, la directrice de la communication de l'Ania, principal lobby de défense des intérêts de l'industrie agroalimentaire, est devenue sa nouvelle conseillère communication. Son conseiller alimentation, nommé le 12 mai, était aussi responsable auparavant des études économiques au sein de la Coopération agricole. Un an plus tôt, son ancienne cheffe de cabinet avait été recrutée par le lobby de l'agrochimie, Phyteis.

« Il existe une connivence certaine entre la FNSEA, une partie de la presse et le ministère de l'Agriculture », résume la porte-parole de la confédération paysanne Laurence Marandola. Marc Fesneau a pesé de tout son poids pour obtenir la dissolution et gagner l'arbitrage à la tête de l'État.

C'est ainsi que le 14 juin, Emmanuel Macron réclamait lui-même la dissolution du collectif et mettait la pression à sa Première ministre Élisabeth Borne, plutôt réticente. Le lendemain, une nouvelle lettre de griefs de trois pages était envoyée aux représentants des Soulèvements, dans laquelle l'action du 11 juin était vivement condamnée. Pour l'avocat des Soulèvements de la Terre, Raphaël Kempf, « cette lettre est bien plus une réaction politicienne qu'une série d'arguments juridiques, les services juridiques ont dû mettre en forme légalement le fait du prince et l'autoritarisme d'Emmanuel Macron ».

Pour la journaliste Inès Léraud, la séquence est totalement inédite : « La FNSEA arrive désormais à faire disparaître ses contre-pouvoirs et à détruire les mouvements de résistance. Elle se constitue un pouvoir quasi totalitaire où les voix dissidentes ne peuvent plus s'exprimer, c'est terrifiant. L'État est devenu le bras armé de la FNSEA. »

Notes

[1] Voici d'ailleurs le type de courrier que reçoit Reporterre en ce moment :

« Bonjour les soutiens aux terroristes

Comme précédemment j'ai répondu aux soulèvements de la terre que je considère comme terroristes. Je vous mets au même plan que les jihadistes. Pour cette raison plusieurs comités de défense des paysans maraîchers vont se créer dans chaque région. Je peux vous assurer que vous allez réfléchir à deux fois avant de commettre des exactions contre les champs de culture. Et ce n'est pas le soutien des élus EELV ou autres qui vont protéger. Vous êtes des bobos qui ne connaissent rien à l'agriculture. Vous voulez nous imposer votre mode de vie. Nous allons réagir à notre manière. Ce n'est pas vos amis parisiens (avocats et autres) qui vous protégeront contre les plombs. La plupart des agriculteurs sont chasseurs. Ne vous étonnez pas s'il y a un drame. »

[2] La journaliste Emmanuelle Ducros est notamment accusée de mettre sa notoriété au service de l'agro-industrie, comme l'explique *Libération*.

<https://reporterre.net/Comment-la-FNSEA-a-eu-la-peau-des-Soulevements-...>

URL de cet article 38728 : <https://www.legrandsoir.info/comment-la-fnsea-a-eu-la-peau-des-soulevements-de-la-terre.html>

Le Gouvernement prononce la dissolution des Soulèvements de la Terre

Un décret, présenté en Conseil des ministres, dissout les Soulèvements de la terre. De nombreuses personnalités ou organisations dénoncent cette décision et apportent leur soutien au mouvement écologiste.



© skimel

Le ministre de l'Intérieur a présenté, mercredi 21 juin, en Conseil des ministres, un décret sur la dissolution des Soulèvements de la Terre, un collectif écologiste contestataire qui s'est notamment mobilisé contre la création de retenues d'eau. « Ce n'est pas la liberté d'expression, ni la liberté de manifestation qui est en question. Ce n'est pas davantage des idées qui sont sanctionnées. C'est le recours répété à la violence contre des biens, contre des personnes, qui a été renouvelé à plusieurs occasions ces dernières semaines », a indiqué Olivier Véran, le porte-parole du Gouvernement, à l'issue du Conseil des ministres.

Le décret de dissolution, publié sur Twitter par Gérald Darmanin, s'appuie notamment sur le code de la sécurité intérieure, qui prévoit la dissolution des associations qui provoquent des manifestations armées ou ont des agissements violents envers les personnes et les biens. Et de lister de manière précise, dans les considérants, les faits reprochés au mouvement (dégradations matérielles, sabotages, incitations à ce mode d'action...) et les appels à actions futures.

Le choix de la dissolution pointé du doigt

Il s'agit d'une première pour un mouvement écologiste, ce qui ne manque pas de faire réagir, tant du côté politique (Jean-Luc Mélenchon, Anne Hidalgo, Sandrine Rousseau, Karima Delli...), qu'associatif. Des appels à rassemblement sont lancés sur l'ensemble du territoire et relayés par des organisations syndicales et/ou des associations.

« La dissolution des groupements ou des associations n'était à l'origine réservée qu'à des actes particulièrement graves, tels que ceux commis par des milices privées ou des groupes de combat, les actes de terrorisme, la collaboration avec l'ennemi et les manifestations armées », réagit Greenpeace France, qui dénonce une manipulation du droit par l'exécutif.

Même analyse pour Amnesty International France pour qui « dissoudre une association est l'une des restrictions les plus sévères du droit à la liberté d'association. Cette mesure ne peut être justifiée que dans des cas très limités ». Pour les Amis de la terre France, « avec cette décision politique, le Gouvernement passe encore un cap dans la répression et la criminalisation des mouvements écologistes ». Un avis partagé par EELV qui, dans un communiqué, dénonce « l'utilisation de la loi Séparatisme pour justifier cette dissolution [qui] marque une fois de plus la confusion des valeurs qu'entretient ce gouvernement et qui dirige, petit à petit, notre pays sur une pente illibérale dangereuse pour la démocratie ». Le bureau exécutif du parti annonce rejoindre le collectif des Soulèvements de la Terre pour engager un recours devant le Conseil d'État.

Pour autant, d'un point de vue strictement juridique, l'avocat Arnaud Gossement souligne qu'« au regard d'une jurisprudence encore récente et parce que chaque dossier est examiné "cas par cas" à partir de pièces dont seules les

parties et le juge dispose : tout "pronostic" sur la décision à venir du juge du référé-liberté qui sera sans doute saisi, serait téméraire ».

L'urgence d'agir contre les vrais « destructeurs »

De nombreux acteurs dénoncent autant la forme que le fond de cette décision : selon eux, les violences ne se situent pas du côté du mouvement dissous. Agir pour l'environnement « appelle le Gouvernement à lutter contre les bouleversements climatiques plutôt que contre celles et ceux qui alertent et s'engagent. Reconnaître la pertinence de la légitime défense climatique, ce n'est pas sombrer dans le chaos, mais au contraire l'éviter en mettant hors d'état de nuire les destructivistes ».

La Confédération paysanne apporte également son soutien au mouvement qui « a contribué, en l'espace de deux ans, à visibiliser davantage la nécessité vitale de protéger la terre des activités humaines destructrices ». Le syndicat agricole poursuit : « Ces derniers mois, la violence d'État apparaît davantage à nu, en s'abattant sur les militant.es du mouvement social et écologique. Le vrai visage du néolibéralisme se révèle en effet brutalement lorsque des intérêts capitalistes puissants sont menacés par un légitime désir de justice sociale et climatique, de plus en plus prégnant parmi la jeunesse ».

Sophie FABREGAT, journaliste, cheffe de rubrique énergie / agroécologie (Actu-Environnement), 21.06.2023

[https://www.actu-environnement.com/ae/news/dissolution-soulevements-terre-mouvement-ecologiste-luttes-climat-biodiversite-42024.php4#ntrack=cXVvdGJkaWVubmV8MzMzMzMyMQ%3D%3D\[MTYINjgx\]](https://www.actu-environnement.com/ae/news/dissolution-soulevements-terre-mouvement-ecologiste-luttes-climat-biodiversite-42024.php4#ntrack=cXVvdGJkaWVubmV8MzMzMzMyMQ%3D%3D[MTYINjgx])

Les Soulèvements de la Terre accumulent les soutiens avant le Conseil d'État



Les Soulèvements de la Terre contestent leur dissolution par le gouvernement avec le soutien d'associations et partis politiques. Le Conseil d'État examinera le 8 août le référé suspension déposé par le mouvement.

Du 3 au 6 août, près de 150 collectifs des luttes locales de France se réunissent au Larzac. La rédaction de Reporterre est sur place pour vous faire vivre ce rassemblement historique.

La Couvertoirade (Aveyron), reportage

L'affaire est inédite de bout en bout. D'abord, il y a eu la dissolution du mouvement écologiste Les Soulèvements de la Terre, annoncée par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, et validée par la publication d'un décret le 21 juin.

« C'est la première fois qu'un mouvement aussi important est dissous, rappelle Me Sébastien Mabile, avocat spécialiste droit de l'environnement, lors d'une conférence de presse le 4 août. Plus de 150 000 personnes se revendiquent publiquement [par la signature d'une pétition] membres des Soulèvements de la Terre. »

Puis est venu le temps de la contestation. Le 26 juillet, un premier référé suspension a été déposé devant le Conseil d'État par les avocats des Soulèvements de la Terre, Raphaël Kempf et Ainoha Pascual. Il s'agit d'une procédure d'urgence, pour demander à la haute juridiction la suspension immédiate du décret, le temps d'examiner au fond la légalité de la dissolution. La date d'audience a été fixée au 8 août – un choix encore inhabituel, ce genre d'événements se déroulant rarement au beau milieu de l'été.

« Une première requête a été déposée par sept personnes, au nom du mouvement des Soulèvements de la Terre », dit Basile Dutertre, l'une des « voix » du collectif. Parmi ces personnalités : l'anthropologue Philippe Descola, le réalisateur Cyril Dion, et Youlie Yamamoto, porte-parole d'Attac France. « Nous ne sommes pas une association, une organisation ou un parti politique, insiste Basile Dutertre. Nous sommes un mouvement très diffus qui s'organise en assemblée, avec des comités. »

Mais ce n'est pas tout. Des associations – parmi lesquelles Bloom, Notre affaire à tous et Agir pour l'environnement – puis des partis politiques (Europe Écologie-Les Verts et La France insoumise) ont également déposé des « interventions volontaires » auprès du Conseil d'État. Autrement dit, alors que ces organisations n'étaient pas concernées jusque-là par la procédure de dissolution, elles ont choisi de participer au recours juridique.

« On soutient les Soulèvements de la Terre parce que c'est une évidence, explique Alessandro Manzotti, de l'association Bloom. Nous sommes dans un moment de crise environnementale, où l'effondrement de la biodiversité et l'effondrement du climat ne sont pas s'arrêter. Aujourd'hui, attaquer les groupes qui luttent pour un futur plus souhaitable, c'est juste une manière pour le gouvernement de se cacher face à l'évidence. » « C'est normal d'être aujourd'hui à leurs côtés », approuve l'eurodéputée écologiste Marie Toussaint.



« Nous ne sommes pas une association, une organisation ou un parti politique. Nous sommes un mouvement très diffus qui s'organise en assemblée, avec des comités. », dit Basile Dutertre. © David Richard / Reporterre

Et les recours vont continuer de pleuvoir jusqu'au 8 août. « Un premier référé va être déposé de manière imminente par le Syndicat des avocats de France, affirme Basile Dutertre. Un second le sera par les organisations environnementales Alternatiba, Les Amis de la Terre France et Greenpeace France. »

« Même si on n'est pas directement visés par la dissolution, on considère que cette décision de dissolution va avoir des impacts extrêmement négatifs sur l'ensemble du secteur associatif, du mouvement écologiste, et donc de nos organisations », développe Frédéric Amiel, coordinateur général des Amis de la Terre France.

Il poursuit : « Nous joindre à cette procédure, c'est non seulement soutenir les Soulèvements de la Terre – qui est un mouvement indispensable, dont on se revendique – mais c'est aussi engager un bras de fer, un combat pour les libertés publiques et les libertés associatives en général. »

C'est d'ailleurs ces arguments qui seront présentés devant le Conseil d'État le 8 août. Alors que le gouvernement reproche aux Soulèvements de la Terre d'être un « groupement » « provoquant à des agissements violents contre les personnes et les biens », ses membres et ses soutiens réfutent en bloc. « Juridiquement, les violences contre les biens, ça n'existe pas », commence Basile Dutertre.

Liberté d'expression

« On reproche aux Soulèvements de la Terre d'avoir diffusé des vidéos et des appels [à des actions de blocage], ce qui relève de la liberté d'expression, poursuit M^e Sébastien Mabile. Cette mesure de dissolution administrative vise à contourner une expression qui est toujours restée dans les limites admissibles de la liberté d'expression, puisque les Soulèvements de la Terre n'ont fait l'objet d'aucune procédure en diffamation, aucune procédure en injure. »

Selon l'avocat, la dissolution du mouvement est une censure de l'expression d'un « mouvement pluraliste, innovant, composite, hétéroclite », ce qui est une atteinte à la liberté d'expression et à la liberté d'association.

50 000 adhésions depuis la dissolution

En plus de tous ces recours groupés, les Soulèvements de la Terre avaient invité « l'ensemble des personnes qui se reconnaissent dans ce mouvement » à porter des requêtes individuelles. « Le Conseil d'État a été submergé, noyé sous les requêtes », affirme Basile Dutertre, avançant le chiffre de plusieurs centaines par jour.

Toutefois, le Conseil d'État a choisi d'écarter toutes ces requêtes individuelles, pour n'en garder qu'une. « Il y a 20 000 personnes qui s'étaient portées volontaires pour faire des requêtes individuelles. Ce n'est pas la moindre des censures de n'en accepter qu'une », critique Benoît Feuillu, une autre « voix » des Soulèvements de la Terre.

« Il paraît de plus en plus surréaliste d'imaginer que ce mouvement s'arrête », affirme-t-il. Selon lui, 50 000 nouvelles personnes ont adhéré aux Soulèvements de la Terre depuis la dissolution. Un chiffre qui pourrait encore augmenter d'ici l'audience au Conseil d'État. Le 4 août, une soirée de soutien au mouvement était justement organisée aux rencontres des luttes locales Les Résistantes, dans le Larzac.



Les Soulèvements de la Terre ont déposé un recours contre leur dissolution

JUSTINE GUITTON-BOUSSION
5 août 2023 (Reporterre)

« Les Soulèvements proposent un ancrage terrestre au mouvement pour le climat »

À l'initiative d'Emmanuel Macron, la dissolution des Soulèvements de la Terre est relancée. Derrière les agitations politiques, quel est le sens de cette coalition inédite de paysans, syndicats, mouvements climat et activistes, désormais portée par 170 comités locaux ? Dans cet entretien, deux compagnons de route du mouvement éclairent son origine, sa dynamique et sa solidité politique après deux années et demie d'existence. Ce dialogue est suivi d'un éclairage, « Pourquoi désarmer l'agro-industrie nantaise ? » complexifiant la lecture dominante qui a accompagné l'action des Soulèvements le 11 juin dernier.

Pourquoi avez-vous décidé de soutenir l'initiative des Soulèvements de la Terre ?

Antoine Chopot : Parce qu'il s'agit d'un des mouvements les plus créatifs et inventifs des dernières années ! Trouver une réponse à l'accaparement des terres et de l'eau par l'agro-industrie devient vital, et les Soulèvements de la Terre proposent une prise concrète sur le monde que l'on veut et que l'on va habiter dans les prochaines années.

Les Soulèvements décident stratégiquement d'entrer dans la question écologique par la question de la terre : celle de sa marchandisation, de son accaparement et de sa bétonisation galopante. À partir de cette question précise, on peut tirer un ensemble de fils liés entre eux : Qui possède la terre aujourd'hui ? Comment reprendre les terres au vu du grand nombre de départs à la retraite des agriculteurs (la moitié dans les prochaines années) ? Comment s'installer en agriculture paysanne sans être issu du milieu agricole ? Comment changer les règles du partage des terres ? Quel modèle agricole faut-il financer ? Comment stopper l'intoxication du vivant ? Il s'agit de proposer un ancrage terrestre au « mouvement pour le climat » encore un peu trop étranger aux enjeux du foncier, de la paysannerie, du partage de l'eau ou même de la foresterie. Et cela semble marcher. Les actions conjointes des Soulèvements, de Bassines non merci, de la Confédération paysanne, de XR, etc., autour des méga-bassines sont assez exemplaires, dans la mesure où elles sont parvenues, après un travail de longue haleine, à faire converger quelques 30 000 personnes sur une question qui jusque-là était complètement passée sous les radars – qui avait entendu parler des « méga-bassines » il y a encore un an ? Maintenant que la question collective et démocratique, et pas seulement technique, de la gestion de l'eau a fait effraction dans le monde commun, plus personne ne peut l'ignorer.

Alessandro Pignocchi : Les Soulèvements de la Terre nous semblent être l'un des mouvements politiques les plus enthousiasmants du moment. Ils ont pris acte que la parenthèse historique de la sociale-démocratie est refermée, que les élites politiques et économiques ne font plus la moindre concession. Les classes dirigeantes et possédantes, face à la crise écologique, n'ont pas fait le choix de chercher à en atténuer les effets, moins encore de la résoudre, mais de se mettre à l'abri en renforçant les structures qui assurent leur domination – choix qui peut être en partie non conscient, et qui se dessine, en creux, lorsqu'une classe ultra-dominante suit ses intérêts à vue de nez. Elles attaquent pour ce faire sur tous les fronts, celui des retraites comme celui des méga-bassines. Face à ce niveau de conflictualité qu'elles imposent, les courroies classiques de la démocratie représentative ne sont plus suffisantes. Les Soulèvements de la terre proposent de territorialiser les luttes pour leur redonner une ampleur fondamentale, primordiale, vitale : la terre, les ressources, les usages. Les luttes écologistes se mêlent ainsi de façon indissociable aux luttes sociales, elles sortent ensemble du statut défensif auquel elles sont de plus en plus souvent cantonnées pour devenir une force de proposition, pour esquisser des manières désirables d'habiter collectivement la terre.

Que pensez-vous de l'annonce de sa dissolution ?

Alessandro Pignocchi : Elle n'est pas surprenante. C'est une étape dans la stratégie classique des gouvernants pour lutter contre les formes les plus virulentes d'opposition : créer et isoler la figure du « radical », le distinguer clairement d'autres profils d'opposants générés tout aussi artificiellement. Mais ça va être compliqué pour eux sur ce coup-là, les modes d'action des Soulèvements de la Terre étant pensés pour résister à cette stratégie. Les actions de sabotage, par exemple, ne sont pas menées par dix personnes cagoulées en pleine nuit, mais par des dizaines de milliers de personnes, en plein jour, qui revendiquent publiquement ce mode d'action, et parmi lesquelles on trouve des familles, des élus, des membres d'organisation jugées par ailleurs tout à fait respectables. L'appel à se déclarer publiquement membre des

Soulèvements de la terre a rassemblé plus de cent mille signatures, parmi lesquelles des personnalités aussi différentes que Cyril Dion, Valérie Masson-Delmotte et Annie Ernaux.

Antoine Chopot : Cette annonce est scandaleuse, un contre-feu gouvernemental pour faire diversion dans un contexte de violences policières, de répression du mouvement contre la réforme des retraites et de surdité dangereuse du pouvoir en place¹. L'activisme des Soulèvements s'inscrit dans une longue tradition de rassemblements et d'actions écologistes, systématiquement dénoncés et stigmatisés par les pouvoirs en place. La réactivation par Darmanin de la catégorie infamante d' « éco-terrorisme » en est la dernière manifestation spectaculaire. Or, il est à l'évidence absurde de mettre sur le même plan un attentat terroriste et les actions des Soulèvements – le mot ne fera pas long feu, les ficelles sont trop grosses. Avec les dérèglements écologiques en cours et à venir, l' « activisme écologiste » a de beaux jours devant lui, et aucun Darmanin ne pourra y faire quoi que ce soit.

Aussi, il ne faut pas se laisser absorber par l'agenda et le discours policier du gouvernement, qui tente de détourner l'attention collective de la question de l'eau et des retraites par l'annonce de cette dissolution. On peut douter de l'effectivité réelle de cette dissolution dans la mesure où les Soulèvements sont une coalition très large, qu'il sera très difficile de paralyser. Cette tentative de dissolution des Soulèvements ne fait que porter au grand jour l'immense tissu de solidarités qui était déjà là souterrainement – entre luttes, collectifs, organisations, syndicats, habitants, intellectuels, etc. – et qui est en train de croître de plus belle à cette occasion. Le retournement est saisissant. Comment on l'entend ici et là, « ce qui se soulève ne se laisse pas dissoudre ».

Le mouvement engagé par les Soulèvements de la Terre marque-t-il un tournant activiste de la pensée du vivant ?

Alessandro Pignocchi : Certainement. Et les prochaines actions chercheront à faire émerger de façon de plus en plus claire la proposition positive, alternative, qui est portée. Comment appuyer l'installation paysanne, déployer des formes d'agricultures qui ne visent pas des impératifs économiques mais une bonne entente avec les vivants non-humains et un enchevêtrement avec les autres usages du territoire ? Comment construire la reprise en main territorialisée des activités de subsistance et ritualiser leur dimension collective pour les rendre désirables ? Comment permettre aux habitant·es des villes de reprendre eux aussi le contrôle de leur subsistance, au-delà des jardins ouvriers et des potagers urbains, en rendant possible de grands déplacements saisonniers – qui ont été classiques à d'autres époques et qui le sont encore dans d'autres endroits du monde – au cours desquels ils et elles viendraient prêter main forte aux paysans et aux paysannes pour les tâches qui nécessitent beaucoup de main d'œuvre dans une agriculture émancipée du complexe agro-industrielle ?

Antoine Chopot : En réalité les « pensées du vivant » cherchent encore leurs modes d'action politique, et hésitent à s'envisager comme des mouvements collectifs revendicatifs, capables de s'articuler à des questions sociales et de s'opposer concrètement, sans craindre de se faire des ennemis, aux rouages injustes, inégalitaires et destructeurs qui régissent notre société. Mais quiconque souhaite prendre soin du vivant doit reconnaître que l'activisme, le dissensus démocratique et la conflictualité avec le pouvoir en place sont inévitables. Le rouleau compresseur est trop puissant, trop rapide, trop armé pour se contenter de quelques oasis sensibles préservées ici et là. En ce sens, les actions des Soulèvements – et plus récemment la création des Naturalistes des terres, qui rassemblent des naturalistes professionnels ou amateurs, soucieux de mettre leurs savoirs et leurs expertises au service des luttes locales – apportent une perspective concrète d'engagement et de politisation du rapport au monde vivant, tout en se situant dans une optique de mouvement social de masse.

Quels sont les soubassements idéologiques des Soulèvements de la Terre ?

Antoine Chopot : Je ne peux parler à leur place, mais on peut noter que les Soulèvements sont tout d'abord issus des luttes et des imaginaires zadistes : on occupe collectivement un territoire contre un projet destructeur et c'est tout un milieu de vie humain et non-humain solidaire qui s'y installe et s'y déploie de manière autonome. Il y a donc à la base une sorte d'éthique collective du territoire : on ne défend bien que ce que l'on habite bien. Mais les Soulèvements vont bien plus loin que les Zad, en proposant une montée en échelle et en puissance sur des points de tension écologiques. Ils répondent en cela aux critiques qui y voyaient le risque d'un repli sur une échelle locale au détriment des questions institutionnelles ou portant sur une grande échelle.

Schématiquement, on pourrait dire que s'opère dans les Soulèvements un alliage fécond et inédit entre un « anticapitalisme » concret, vécu, collectif, offensif, et une écologie sensible à nos interdépendances multiples avec les vivants. Théoriquement, c'est une sorte d'hybride entre l'appel à l'action directe d'un Andreas Malm et l'appel à la composition des mondes humains et non-humains d'un Philippe Descola. Mais cela est peut-être un peu caricatural, car il y a aussi, c'est moins connu, une revendication d'un héritage des luttes paysannes historiques, avec notamment le syndicat des Paysans travailleurs (mené par Bernard Lambert), les luttes contre le remembrement du bocage, la lutte contre les « cumulards », le mouvement des Sans-terre, etc.

Quelles sont les meilleures stratégies et tactiques politiques pour s'opposer à la dévastation écologique en cours et multiplier les alternatives ? Faut-il avoir recours au blocage, au sabotage, à la violence ?

Alessandro Pignocchi : Il faut bien sûr un enchevêtrement de stratégies multiples, du type de celui qui a permis la victoire de la Zad de Notre-Dame-des-Landes contre le projet d'aéroport. L'une des hypothèses que nous défendons dans *Ethnographies des mondes à venir*, coécrit avec Philippe Descola, est que l'occupation de terre sous toutes ces formes, légale ou illégale, doit devenir un outil fondamental des luttes sociales et écologiques – une distinction qui, encore une fois, se dissout dans la lutte territoriale. En construisant des formes d'autonomie matérielle et politique, on aspire non seulement à bâtir des institutions alternatives, mais aussi à devenir une force de transformation de l'État. Un État qui est contraint, pour une raison ou une autre, de cohabiter avec des territoires autonomes qui se développent en son sein n'est pas le même État, ne serait-ce que parce que sa population a l'option de le quitter. La circulation de la population entre l'État et différents types de territoires autonomes permet, d'une part, d'affaiblir la force de domination qu'est la dépendance au marché du travail et, d'autre part, d'expérimenter dans sa chair différents modes d'organisation politique, différentes manières, souvent plus riches, intenses, et enclines à la réciprocité, de se relier aux autres humains et aux cohabitants non-humains avec lesquels on partage un milieu de vie. La violence déployée par le gouvernement contre les Soulèvements de la terre, contre les Zad ou encore l'annonce par Gérald Darmanin de la création d'une « cellule anti-Zad » au ministère de l'intérieur montre bien que, loin d'être ignorants sur la question, nos dirigeants mesurent très bien la puissance de transformation et d'espoir que portent les luttes territoriales.

Antoine Chopot : Toutes les actions sont nécessaires, complémentaires, de l'alternative concrète, au rassemblement pacifique, en passant par des formes de blocage qui ont accompagné toute l'histoire des mouvements sociaux. Il est inutile et vain de vouloir les opposer : elles appartiennent à un continuum de répertoires d'actions et s'inscrivent dans une longue histoire des protestations populaires. Face à l'ampleur des défis et ravages écologiques actuels, chacun et chacune doit s'engager là où il est le plus utile et à l'aise. Quand les Soulèvements parlent de « désarmement » (d'une cimenterie, d'une mégabassine, d'une usine de pesticide, etc.), ils opèrent un renversement astucieux et fécond de la question de la « violence » : il existe sur notre territoire des infrastructures et des technologies aux effets ravageurs et toxiques sur les humains et les autres vivants, effets désormais amplement documentés mais le plus souvent banalisés. L'idée est qu'il est légitime de les mettre hors d'état de nuire dès lors que le gouvernement ne fait que reculer sur ses engagements (comme sur les pesticides) ou accompagner leur prolifération (en détricotant méthodiquement le droit de l'environnement). Les désarmements s'accompagnent simultanément d'action de replantation des haies, d'installation de maraîchères sur des terres, etc. Le pari tenté est d'organiser des actions de désarmement à très nombreux et de manière rejoignable, et c'est une nouveauté en France si ce n'est au-delà.

Il n'y a pas de formule magique stratégique, mais toutes les échelles d'action sont à tisser ensemble : intime, territoriale, institutionnelle, internationale. C'est ce qu'enseignent les quelques années d'existence des Soulèvements, dont le patient travail de terrain et de création d'alliances entre collectifs, territoires, luttes, syndicats, élus commence à porter ses fruits. C'est cette capacité à travailler à travers les différences qui fait la différence. Par-là, de réelles amitiés et complicités se sont tissées, accouchant il me semble d'une solidarité politique sans précédent. Une large coalition écologiste et sociale est en train de naître sous nos yeux, depuis la base. C'est une lame de fond probablement encore plus puissante que le mouvement climat.

POURQUOI DÉSARMER L'AGRO-INDUSTRIE NANTAISE ?

Une avalanche de condamnations médiatiques a suivi l'action des Soulèvements du 11 juin à Nantes. La destruction de quelques cultures expérimentales et de plants de muguet serait le signe d'un mouvement aventureux, menant certaines actions douteuses. Plutôt que nombre de commentaires définitifs et

approximatifs qui ont alors circulé, il est plus éclairant de s'arrêter sur les raisons de fond qui ont conduit les activistes à mener ces opérations. Dans un long texte (<https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/debunkage-pourquoi-viser-lagro-industrie-nantaise-precisions-sur-les-actions-menees-et-reponse-a-olivier-veran>), les Soulèvements de la terre reviennent sur la transformation d'un bocage maraîcher paysan en un désert agro-industriel reposant sur du sable, des bâches en plastique et des serres chauffées (plus de 100 hectares de concombres et tomates).

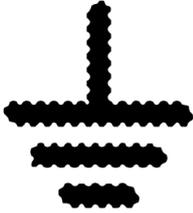
Pour faciliter la sur-mécanisation des travaux, les industriels cultivent la mâche sur sable : « 1 ha de mâche, c'est jusqu'à 30 tonnes de sables par hectare chaque année² ! Ainsi, pour cultiver les 4 500 ha de mâche du bassin nantais, il faut donc extraire 13 500 tonnes de sable par an ! (...) Aujourd'hui, l'usage du sable est généralisé à toute la branche légumière du système agro-industriel. Ensabler la terre, drainer les parcelles, araser les haies, c'est – structurellement – une artificialisation massive des sols. Il faut absolument décorrélérer la production de sable de celle des légumes : l'une est renouvelable, l'autre est une ressource finie en voie d'épuisement. » Contre la fuite en avant de l'extractivisme du sable et son usage vorace par l'industrie agro-alimentaire et le BTP, les Soulèvements appellent à un moratoire départemental sur l'extension des carrières. Parallèlement à ce processus, l'agro-industrie de Loire-Atlantique accapare les terres (+ 24% de surfaces entre 2010 et 2021) et l'eau, souillée par les nitrates et les pesticides. La culture du muguet, dont 80 % de la production nationale est concentrée dans le département, est aussi particulièrement gourmande en pesticides et en eau, et a bénéficié l'an dernier d'une dérogation alors que la sécheresse sévissait. Les auteurs reviennent enfin sur les expérimentations par l'agro-industrie locale, notamment le remplacement de la désinfection chimique des sols par la désinfection thermique, technique énergivore qui symbolise une mal-adaptation au changement climatique.

Au contraire d'une attitude nihiliste, le geste de refus porte l'affirmation d'autres pratiques rebelles vis-à-vis de la norme industrielle : « L'expérimentation sur site est emblématique de la logique uniformisante de l'industrie standardisée. Chaque paysan-ne vous dira que chaque terroir, chaque sol est unique. Que les méthodes culturales, les dates de semis répondent à une expérience singulière patiemment accumulée, à une attention sensible à une somme de signes, à une forme vernaculaire de symbiose avec son milieu. Les véritables innovations agro-écologiques émanent des groupes de travail et de partage d'expériences entre paysans qui partagent autour de leurs pratiques. Elles ne viendront pas d'un site d'expérimentation piloté par les grands patrons de l'agro-industrie légumière. (...) En prenant pour cible ce centre d'expérimentation, les manifestant-e-s ne visent pas les salariés du site. Ils s'organisent pour désarmer une infrastructure stratégique pour l'avenir d'une filière et d'une industrie qui nous empoisonne et cherche à se perpétuer par le verdissement, alors même que sa vocation est d'être démantelée pour restituer la terre aux usages paysans. »

Antoine CHOPOT · Alessandro PIGNOCCHI (Terrestres), 16 juin 2023

1. 15 personnes soupçonnées d'avoir participé à une action de « désarmement » de la cimenterie Lafarge ont d'ailleurs été récemment placées en garde à vue dans « une opération policière hors normes », comme le rapporte Mediapart <https://www.mediapart.fr/journal/france/080623/militants-ecologistes-arretes-tous-relaches-et-apres>.^[↑]
2. <https://www.mediapart.fr/journal/ecologie/260523/pres-de-nantes-et-d-angers-l-insatiable-appetit-de-terres-des-maraichers-industriels>^[↑]

On ne dissout toujours pas un soulèvement - Quand Macron vole au secours de l'agro- chimie et du béton !



Communiqué du 15 juin, en réaction à l'annonce d'une dissolution des Soulèvements de la Terre par le gouvernement en Conseil des ministres le 21 juin.

Le 28 mars, pour faire diversion de la répression sanglante des manifestant-es de Sainte-Soline, Gérald Darmanin annonçait devant l'Assemblée Nationale la procédure de dissolution des Soulèvements de la Terre. *Initialement prévue pour la mi-avril, la première tentative de dissolution s'est heurtée à un soutien massif. Il s'est incarné entre autres par une tribune « Nous sommes les Soulèvements de la Terre » dans laquelle plus de 100 000 personnes ont revendiqué leur adhésion au mouvement, ainsi que de nombreuses organisations nationales syndicales ou environnementales, de collectifs et de fermes, de personnalités scientifiques, politiques ou intellectuelles.*

Ce soutien a également pris la forme d'une grande soirée à Paris, d'une tribune internationale, de rassemblements durant lesquels on a vu partout fleurir le logo des Soulèvements de la Terre. *Mais la réponse la plus conséquente à cette menace fut sans doute la création de 170 comités locaux partout en France. Bref la menace de dissolution n'a fait que renforcer et massifier notre mouvement.*

Loin d'être intimidés par la répression, nous avons maintenu l'ensemble des actions prévues cette saison (contre l'autoroute Castres-Toulouse ; contre le contournement routier à Rouen ; contre l'extension des carrières de sable et du maraîchage industriel en Loire Atlantique, contre le percement de la Maurienne par le TAV) et appelé à de nouvelles. Un petit livre réunissant une quarantaine d'auteurs réaffirme et propage, dans les librairies du pays, l'évidence qui a pris corps face à la répression administrative : « On ne dissout pas un soulèvement ». Depuis avril, chaque action que nous avons menée, chaque apparition publique des Soulèvements de la terre était un camouflet pour le gouvernement, un rappel de son recul sur la dissolution.

Comme à la demande expresse de la FNSEA, Borne a réitéré jeudi 15 juin cette menace en annonçant la publication d'un décret de dissolution pour mercredi prochain sous l'exigence d'Emmanuel Macron.

Dès le lendemain à 22h08, nous recevons une nouvelle notification de dissolution, avec un délai de trois jours en plein week-end, qui ne laisse pas de place au contradictoire, pour présenter nos observations. Nous le redisons aujourd'hui, nous sommes un vaste mouvement, pas un « groupuscule » ni une « nébuleuse d'activistes ». Nous ne sommes pas une association ni une organisation avec de quelconques « dirigeants », mais une constellation de coordinations, d'assemblées et de coalitions qui construisent des actions de terrain au plus près des luttes locales. Nous contestons le fondement juridique comme matériel de cette dissolution et nous engagerons un recours contre cette mesure liberticide si elle était prononcée.

À l'heure où les nappes du pays sont à vide, où les forêts brûlent, les oiseaux disparaissent et les bocages se rétractent, la prétention à dissoudre un soulèvement pour les terres et l'eau est toujours aussi anachronique que concrètement surréaliste. Si le gouvernement veut rendre effective cette dissolution, ce sont des dizaines de milliers de personnes partout en France qu'il devra arrêter demain pour maintien ou reconstitution de ligue dissoute. Des dizaines de milliers de personnes désormais habituées et résolues à désobéir pour faire obstacle au ravage. Avec ou sans l'étiquette des Soulèvements, le mouvement pour la défense des terres ne s'arrêtera pas. Les occupations, les blocages et les désarmements, entre autres actions collectives directement impactantes, sont devenues une nécessité vitale contre l'écocide en cours. Ils vont continuer de se multiplier et de se banaliser.

Au fond, si le gouvernement menace aujourd'hui de nous dissoudre, c'est parce que nous sommes parvenus à instaurer un rapport de force populaire face au secteur du BTP et au complexe agro-chimique. *S'ils cherchent*

à nous bâillonner c'est parce que nos actions mettent à nu l'association de malfaiteurs que constitue ce gouvernement avec les industries les plus toxiques du pays. C'est parce que nos actions démontrent qu'ils n'ont plus – et qu'ils n'auront plus – le champ libre pour tout ravager impunément.

Cette dissolution est une reconnaissance de l'impact de nos actions par une autorité ulcérée qui s'entête à nous emmener droit dans le gouffre...

C'est pourquoi invitons tous les comités locaux à faire acte d'insoumission dès le soir de l'annonce de la dissolution en faisant exister les Soulèvements de la Terre sous de multiples formes, et donc si cela se confirme pour le 21 juin, pendant la fête de la musique.

Nous invitons aussi à organiser, le mercredi qui suivra la dissolution, des réapparitions multiples et créatives du mouvement dans tout le pays avec les comités locaux : rassemblements, convergences devant les bétonneurs et responsables locaux de l'empoisonnement des terres, soirées de présentations du livre « On ne dissout pas un soulèvement », fresques urbaines et autres métamorphoses...

Nous invitons par ailleurs dès aujourd'hui à rejoindre la mobilisation internationale des Soulèvements de la Terre et collectifs contre le TAV en Maurienne, ainsi que le convoi de l'eau qui sera du 18 au 27 août une nouvelle grande étape de la lutte contre les méga-bassines et pour la défense de l'eau après Sainte-Soline, ou à participer à l'appel du peuple de l'eau « 100 jours pour les sécher » que nous avons récemment relayé.

Nous appelons enfin à maintenir tous les élans de solidarité qui s'avèreraient nécessaires avec les personnes mises en causes dans le désarmement de l'usine Lafarge à Marseille, avec tout.es celles et ceux qui subissent de plein fouet à Rennes, à Toulouse, à Paris, à Dijon et ailleurs les vagues de répression et de surveillance des militant.es que le gouvernement déchaîne actuellement pour mater le mouvement social et écologique.

Nous sommes et resterons, avec vous, les Soulèvements de la terre !

Pour rappel en ces temps où des industriels, ministres et représentants de la FNSEA étalent sans honte leurs mensonges dans les médias et prétendent se soucier d'écologie, notre débunkage de l'opération d'enfumage après les actions de dimanche dernier en Loire-Atlantique est à lire [...].

Nous vous conseillons également la lecture de ce texte de paysans ayant porté ces actions qui n'ont rien d'une bataille écolo vs agriculteurs, mais d'un front commun pour une agriculture qui cesse de détruire le vivant (<https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/resistance-paysanne-au-maraichage-industriel>)



(<https://lessoulevementsdelaterre.org/soutenir>)

Vos dons peuvent soutenir les combats des soulèvements

Les dons récoltés servent à faire face à la répression, au soutien logistique des luttes, à l'organisation de saisons des Soulèvements.

À la hauteur de vos moyens, chaque don nous permettra de poursuivre de manière toujours plus forte et joyeuse ! Nous soutenir

On ne dissout toujours pas un Soulèvement

« On ne dissout pas un Soulèvement ». Les plus de 140 rassemblements organisés mercredi 28 juillet en France et dans d'autres pays l'ont encore rappelé : Les Soulèvements de la Terre forment bien un mouvement populaire composé de bientôt 150 000 personnes. 150 000 !!! c'est le nombre, très prochainement atteint, de signataires à la tribune « « Nous sommes les Soulèvements de la Terre ». (merci de continuer à la partager)

Et ce mouvement pourrait bien en rejoindre d'autres, notamment les soulèvements contre les brutalités policières. C'est ce que nous explique très bien Françoise Vergès dans un entretien à Reporterre. De nombreuses initiatives de solidarité sont appelées ces jours prochains après la révolte qui a suivi la mort de Nahel. Elles font régulièrement le lien entre la répression raciste et post-coloniale qui vise les habitant·es des quartiers populaires et celle qui grandit contre les mouvements écologistes entre autres.

Dissous administrativement, mais...

Des milliers et de personnes ont l'intention d'attaquer le décret de dissolution devant le conseil d'État 

Un recours sera déposé fin juillet. Pour préparer la riposte juridique face à la dissolution, déjà plus de 19 000 personnes se portent requérantes pour réaffirmer être les Soulèvements de la Terre et donc concernés par cette dissolution. Vous voulez rejoindre ces milliers de personnes ! C'est possible

1. Le premier pas est de remplir ce formulaire :
2. Puis vous pouvez rejoindre une visio prévue pour discuter de ce qu'implique ce recours : RDV le jeudi 13 juillet à 12 h30 sous ce lien, les prochaines étapes y seront expliquées.
3. Vous recevrez également un mail tutoriel pour rejoindre effectivement le recours.

Nous ferons usage de notre droit à contester publiquement la dissolution 

En attendant le résultat de ce premier recours, il apparaît que *nous sommes juridiquement en droit de contester publiquement, sur le fond comme sur la forme, la dissolution administrative* (cfr. La notice juridique ci-dessous). Puisque cela ne constitue pas un délit de reconstitution ou de maintien au regard de la loi, *nous allons faire usage de nos droits et reprenons donc l'usage de nos moyens de communications en ce qui concerne la contestation politique et juridique de la mesure de dissolution et les mesures répressives qui s'y rattachent, et ce jusqu'au recours devant le conseil d'État.*

Pour tous les autres sujets, plusieurs canaux de communication se sont mis en place. Nous vous invitons à rejoindre le canal Telegram des ami·es des Soulèvements et à consulter la liste des médias qui relaient les communications autour des dynamiques inspirées des Soulèvements de la Terre. Vous pouvez les trouver dans cet article, qui récapitule également les risques juridiques liés à la dissolution.

Nous vous relayons par ailleurs cette tribune de nos avocats au sujet du décret de dissolution.

Notice juridique

Le droit après la dissolution des Soulèvements de la Terre

Le code pénal punit uniquement le maintien ou la reconstitution de groupement dissous. Par conséquent, le fait d'apporter son soutien aux Soulèvements de la Terre ne peut pas tomber sous le coup de la loi.

Un groupement dissout a le droit d'exercer un recours en justice contre sa dissolution. Les droits de la défense et le droit à un recours juridictionnel effectif permettent donc de s'organiser pour contester juridiquement la dissolution, au sein des Soulèvements de la Terre, mais aussi au sein des groupes locaux.

Les lois encadrant la liberté d'expression ne punissent pas le fait de dénoncer une procédure de dissolution et de la contester publiquement. Le fait pour des groupes ou des personnes appartenant à un groupement dissous de contester dans l'espace médiatique, par voie de rassemblements ou discussions publiques les raisons invoquées sur le fond et la forme pour cette dissolution ne constituent en principe pas le délit de maintien ou de reconstitution de ce groupe.

Nota bene : la situation est inédite au regard des précédents en matière de dissolution. Les rares précédents de condamnation pour le délit prévu par l'article 431-15 du code pénal concernaient le fait de se reformer sous un autre nom et avec les mêmes personnes pour perpétuer l'action de l'association dissoute. Les arguments tenant aux droits de la défense, au droit d'exercer un recours en justice et à la liberté d'expression n'ont pas été invoqués dans ces affaires précédentes qui ne s'y prêtaient pas.

11 juillet - 2 convocations dans l'affaire Lafarge à Aix. Rassemblement de soutien face à la répression du mouvement écologiste

Les 5 et 20 juin derniers, lors d'une opération coordonnée de plusieurs services de police et de gendarmerie, 35 personnes ont été placées en garde à vue pour différents prétextes : les unes dans le cadre d'une instruction sur le désarmement de l'usine Lafarge de Bouc-Bel-Air le 10 décembre 2022 ; les autres dans celui d'une procédure lancée suite à la manifestation du 25 mars à Sainte-Soline contre les méga-bassines. Ces deux vagues ont eu lieu juste avant la dissolution des Soulèvements de la Terre par décret le 21 juin. Elles prennent le relais d'une répression par les armes – on se souvient encore des 5 000 grenades lancées par les forces de l'ordre à Sainte-Soline – et d'une communication criminalisante – Darmanin avait accusé d'éco-terrorisme les participant·es à la première manifestation de Sainte-Soline, en octobre dernier. L'ensemble dessine une stratégie globale d'étouffement des mouvements écologistes conséquents de notre époque. La collusion entre des leviers répressifs déclenchés par le parquet (Sainte-Soline), le gouvernement (dissolution) et une juge d'instruction (Lafarge) interrogent sur une association de malfaiteurs chaque jour un peu plus manifeste : celle que constitue ce gouvernement avec certaines des industries les plus toxiques du pays.

Un comité de soutien nous a transmis cet appel qui relie contestation de la dissolution des Soulèvements de la Terre et solidarité face aux formes de répression conjointe des mobilisations écologistes :
Dans « l'affaire Lafarge », deux personnes sont convoquées devant une juge d'instruction à Aix-en-Provence le 11 juillet prochain à 14h.

Et parce que les perquisitions, gardes à vue et défense juridique coûtent (très) cher, il est aussi possible d'apporter votre soutien financier en participant à cette cagnotte solidaire

Malgré la dissolution, le convoi de l'eau voguera de Sainte Soline à Paris

Le temps du recours à la procédure de dissolution, les Soulèvements de la Terre mettent en suspens leur engagement dans l'organisation du convoi de l'eau du 17 au 28 août. Mais nous avons été informés que l'ensemble des 100 autres syndicats, association, collectifs, Partis engagés dès le départ dans l'organisation de ce convoi contre les méga-bassines et dans la défense des terres et de l'eau ont décidé de maintenir son déroulement. Alors qu'un moratoire sur les projets

de futures bassines est plus que jamais à l'ordre du jour, ce contre tour de France en vélo  et tracteur  sera sans doute un des grands moments de l'été. Du fait de notre mise en retrait de l'organisation, nous vous invitons à aller chercher dorénavant les informations au sujet du convoi et le formulaire d'inscription sur le site de Bassines Non Merci et leurs réseaux sociaux entre autres ou d'aller voir du côté du canal télégram dédié.

Nouveau rapport à charge de la LDH

Ce matin, la Ligue des Droits de l'Homme, vient de rendre public nouveau rapport qui démontre que : « les autorités publiques ont choisi de ne pas secourir des blessé e s en détresse vitale. Ne pouvant ignorer qu'un déploiement de forces aussi démesuré et l'utilisation de matériels de guerre occasionneraient immanquablement des blessé e s, les autorités ont entravé les secours au mépris de la vie humaine ». ou encore que « les gendarmes ont bien attaqué les cortèges sans sommation ; que des blessé e s et les élu e s qui les protégeaient ont bien été pris e s pour cibles par des tirs de grenades ».

Tout l'été continuons à soutenir les Soulèvements

On vous invite à continuer à lutter contre la dissolution des Soulèvements de la Terre cet été. Et on vous partage deux idées :

Organiser des discussions sur le livre *On ne dissout pas un Soulèvements* (publié au Seuil). Pour rappel l'article Désarmement a été publié sur le site des Soulèvements

Organiser des projections des vidéos best of de deux années d'actions et de l'appel des Soulèvements face à la dissolution. Il est possible par exemple demander à votre cinéma locale de passer ces deux courtes vidéos avant certains films ou à d'autres occasions.

Merci pour la lecture ;-)

LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE



Annie Ernaux : « Les Soulèvements de la Terre sont un mouvement pour la vie »



Dans cet entretien, Annie Ernaux, prix Nobel de littérature, affirme soutenir Les Soulèvements de la Terre. Les traiter de terroristes est une « aberration » dit celle qui « espère un mouvement de masse » contre ce gouvernement.

Annie Ernaux est écrivaine, prix Nobel 2022, autrice de Mémoire de fille, Les Années ou La Place, aux éditions Gallimard. Figure féministe, elle est engagée à gauche depuis des années.

Comment réagissez-vous à la dissolution des Soulèvements de la Terre ?

Avec une immense colère. Le gouvernement manifeste sa volonté d'éradiquer tous les mouvements de liberté, les mouvements pour changer la vie. Il y a quelque chose de fondamental de s'en prendre à un mouvement qui n'est pas une organisation politique, qui est un mouvement venu du fond de diverses couches sociales, un mouvement pour la vie. Cela a quelque chose de très violent en fait, et qui montre la dérive autoritaire de ce gouvernement, comme on l'a déjà vu avec la répression des manifestations contre la réforme des retraites.

Comment définiriez-vous ce mouvement ?

Il exprime la volonté de vivre autrement, de vivre avec la nature dont on est de plus en plus privés et qui est de plus en plus détruite. C'est une manière différente de vivre, mais aussi un changement du rapport humain, qu'ils ne soient plus dans la domination de ceux qui ont le pouvoir et la richesse sur le reste de la population. C'est cela qui fait peur. Tout ce qu'a fait le gouvernement depuis 2017, c'est de favoriser les grands groupes économiques, la FNSEA, les chasseurs.

Le mot dissolution est absurde. Est-ce qu'on pouvait dissoudre le Larzac dans les années 70 ? Est-ce qu'on pouvait dissoudre les mouvements de femmes qui demandaient la liberté de la contraception et de l'avortement ? Non.

Appartenez-vous aux Soulèvements de la Terre ?

Maintenant, je considère que j'appartiens aux Soulèvements de la Terre.

Que pensez-vous de l'argument du gouvernement selon lequel Les Soulèvements de la Terre incitent à la violence ?

C'est la répression qui a été violente, on l'a bien vu au moment [du rassemblement contre les mégabassines] de Sainte-Soline ou lors de la dernière manifestation contre la ligne Lyon-Turin.

Bien sûr, il y a toujours la tentation de se dire que si l'on n'obtient rien, alors peut-être qu'on obtiendra davantage par la violence. À mon avis, ce n'est pas une bonne méthode. Mais c'est quand même le dernier recours la plupart du temps.

L'idée du gouvernement est de parler d' « *écoterrorisme* », de faire passer les Soulèvements de la Terre pour des terroristes. C'est une aberration totale. On fait passer pour des terroristes tous ceux qui manifestent contre le gouvernement.

Dans plusieurs de vos livres, vous avez raconté et fait sentir l'atmosphère des années 1960 et 1970. Quelle différence voyez-vous avec l'atmosphère d'aujourd'hui en 2023 ?

Il me semble que ce gouvernement s'est donné des lois et des moyens pour être encore plus dur que dans les années 1970. Il est beaucoup plus dangereux.

Où va-t-on avec ce gouvernement ?

Il prépare la voie à Marine Le Pen, c'est évident. Il risque de provoquer un tel désarroi qu'aux élections présidentielles, la majorité de gens seront dégoûtés et choisiront... Mais je n'aime pas prévoir le pire. On est en 2023, il y a des choses à faire. Il ne faut pas se demander ce qui va arriver : c'est nous qui faisons arriver les choses. Le mouvement contre la réforme des retraites a montré que c'était possible. J'espère un mouvement de masse à un moment ou à un autre.

Que diriez-vous à une jeune femme de 20 ans aujourd'hui ?

Les filles de 20 ans sont beaucoup mieux que nous l'étions dans ma génération. Elles savent ce qu'elles ne veulent plus d'une façon très nette, par rapport à la société patriarcale, et par rapport à la domination masculine.

Elles peuvent faire changer les choses ?

Elles peuvent faire changer les choses, au même titre que les garçons. Mais les filles sont à l'avant-garde. Elles peuvent représenter une force.



Après la dissolution, Les Soulèvements de la Terre ripostent

Hervé KEMPF et Aude CAZORLA
24 juin 2023 (Reporterre)

On ne dissout pas une pensée qui fâche

Il apparaît qu'au milieu d'une vague de répression instiguée par l'État français à l'encontre des militants écologistes (qui s'inscrit dans une escalade autoritaire beaucoup plus vaste menée par Macron et ses alliés), mon livre *Comment saboter un pipeline* [1] a été cité dans un décret de dissolution [2] : il serait à l'origine de tous les « désordres » attribués aux luttes environnementales dans la période récente. Le gouvernement français veut dissoudre Les Soulèvements de la Terre, qui a joué un rôle déterminant dans plusieurs grandes mobilisations écologistes ces dernières années, et tout dernièrement contre le projet insensé et funeste de mégabassines à Saint-Soline dans l'ouest de la France. Pour donner l'impression que ce réseau militant est en réalité un groupement de dangereux terroristes, l'État français a dû inventer un gourou, un maître à penser qui aurait par avance théorisé leur passage à l'acte. De façon flatteuse mais grotesque, il semblerait qu'ils aient jeté leur dévolu sur un universitaire suédois qui, contrairement à Ted Kaczynski, ne vit pas dans une cabane isolée pour fabriquer des bombes artisanales. Voilà qui manque cruellement d'imagination...

Tout observateur raisonnable pourra juger combien cette démarche est maladroite et grossière. Tout d'abord, mon livre a été publié en France il y a trois ans. Il a été traduit en dix langues et a récemment inspiré un thriller hollywoodien. Je suis venu à plusieurs reprises discuter du livre en France autour d'événements de lancement, d'interviews, etc. Dans cette période, ni moi ni mon éditeur n'avons été soupçonnés ou accusés de quoi que ce soit d'illégal. Si le livre était si provocateur et dangereux que le décret le laisse entendre, les services de police auraient donc mis trois ans pour lire et assimiler ses quelques 200 pages (en petit format) ? Par ailleurs, si je respecte et admire les Soulèvements de la Terre – comme je respecte, par exemple, les militants allemands d'Ende Gelände – nous ne sommes pas particulièrement liés et nous ne sommes même pas d'accord sur de nombreux points d'analyse ou de perspectives. Ces camarades seraient les premiers à dire qu'ils rejettent mon orientation trotskiste old school, mon étatismisme, mon hostilité à l'anarchisme et ainsi de suite. Donc l'idée que mon livre est une « Bible » pour eux est, pour être très honnête, une ânerie et une marque de mépris.

Mon livre est une contribution à un débat plus large au sein du mouvement écologiste, qui a été amené à se poser des questions difficiles sur ce qu'il est urgent de faire dans une situation où les effets du changement climatique s'intensifient et s'accroissent, mais où les États hégémoniques sont déterminés à agir de façon minimale ou à ne pas agir du tout. Dans mon livre, je fais valoir que tous les mouvements qui ont provoqué des changements sociaux de grande ampleur – des suffragettes et des mouvements anticoloniaux jusqu'au mouvement des droits civiques dans les années 1960 et au-delà – ont, dans certaines circonstances, eu à mettre en place des tactiques plus ambitieuses, et que cela a souvent été couronné de succès. Mon propos est simplement d'ouvrir un débat exigeant sur la légitimité d'actions de désobéissance, notamment sur des sites qui sont des points-clés de l'infrastructure et de la logistique du capitalisme fossile (et soyons clairs ici, je parle de propriété, d'objets matériels, pas de personnes – je n'ai jamais prôné la violence contre des individus ou des groupes). On peut rejeter ou critiquer les raisonnements du livre, mais il est proprement stupéfiant que ces propositions relativement modestes soient maintenant qualifiées de « terrorisme intellectuel » ou « d'actions extrêmes allant jusqu'à la confrontation avec les forces de l'ordre » par le ministre français de l'Intérieur, Gérald Darmanin.

En réalité, le livre n'est pas très original, car il existe aujourd'hui de très nombreux ouvrages qui analysent les catastrophes à venir liées au changement climatique et au désastre écologique. Dans ce contexte, je suis loin d'être le seul auteur à soutenir que nous devons désactiver rapidement et de manière décisive l'infrastructure des combustibles fossiles. Mais il est vrai que ce livre met en évidence quelque chose qui glace le sang des tenants de l'ordre existant : s'ils entendent laisser intact le système en place, il y a toutes les raisons d'imaginer que les mouvements de masse prendront eux-mêmes en charge de « désarmer » le capitalisme fossile – ce qui n'est rien d'autre qu'un geste d'auto-préservation de grande ampleur.

Le capitalisme fossile nous conduit à toute vitesse vers le précipice. Quelqu'un doit tirer le frein d'urgence. S'il ne le fait pas, le reste d'entre nous le fera.

Andreas MALM, maître de conférence en géographie humaine en Suède

https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/06/22/andreas-malm-auteur-de-comment-saboter-un-pipeline-mon-propos-est-d-ouvrir-un-debat-exigeant-sur-la-legitimite-d-actions-de-desobeissance_6178782_3232.html

Soulèvements de la Terre : une dissolution lourde de conséquences



La dissolution des Soulèvements de la Terre a été annoncée le 21 juin par le gouvernement, malgré une assise juridique branlante. Les conséquences seront lourdes pour le mouvement écologiste.

L'état se resserre autour des Soulèvements de la Terre. Le collectif écologiste a été dissout en conseil des ministres, a annoncé le mercredi 21 juin le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin. La veille, mardi 20 juin, une nouvelle série de perquisitions et d'arrestations, notamment sur la zad de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique), avait visé des personnes proches du mouvement. Le gouvernement a donc, finalement, décidé de passer outre les questions juridiques que pose la dissolution du mouvement.



La dissolution avait été annoncée par le ministre de l'Intérieur le 28 mars dernier après la manifestation fort réprimée contre les mégabassines à Sainte-Soline. © *Charlie Delboy / Reporterre*

Elle avait été annoncée par le ministre de l'Intérieur le 28 mars dernier, quelques jours

après la manifestation contre les mégabassines à Sainte-Soline. Une première « lettre de griefs » avait été envoyée aux organisateurs supposés du mouvement.

La dissolution était envisagée au nom d'une disposition introduite par la loi confortant le respect des principes de la République du 24 août 2021, dite loi Séparatisme. Elle prévoit qu'une association ou un groupement de fait peuvent être dissous en conseil des ministres s'ils « *provoquent à des manifestations armées ou à des agissements violents à l'encontre des personnes ou des biens* ».

Effet d'annonce

Une fois l'effet d'annonce passé, le soufflé était retombé, notamment du fait de la contestation populaire de la mesure envisagée. « *Il faut instruire le dossier avant de prononcer une dissolution, ça prend un peu de temps* », expliquait Olivier Véran le porte-parole du gouvernement à l'issue du conseil des ministres du 13 avril dernier.

L'affaire semblait juridiquement plus compliquée que prévu. Le gouvernement souhaite dissoudre les Soulèvements en tant que « *groupement de fait* ». Mais comment en définir les contours ? Ils « *n'ont rien d'un groupe circonscrit* » et sont « *une coalition qui regroupe des dizaines de collectifs locaux, fermes, sections syndicales, ONG à travers le pays* », contestaient-ils dans un communiqué.

Par ailleurs, faire le lien entre ce collectif informel et les « *agissements violents* » qui lui sont reprochés, n'est pas non plus chose aisée. La dissolution peut être contestée devant la justice administrative. Si le gouvernement ne veut pas voir sa décision retoquée, les preuves doivent être solides. Le dossier est donc resté au point mort pendant près de deux mois.

Le « coup de pression » de Macron sur sa Première ministre

Puis récemment, tout s'est accéléré. La mobilisation coorganisée par Les Soulèvements de la Terre contre le maraîchage industriel et les carrières des 10 et 11 juin en Loire-Atlantique, a suscité une volée de réactions outrées.

L'arrachage de muguet et de mâche cultivés dans des conditions industrielles a provoqué l'incompréhension, donnant l'occasion aux détracteurs du mouvement de relancer la campagne pour sa dissolution. Emmanuel Macron aurait mis un « *coup de pression* » sur sa Première ministre en ce sens, en conseil des ministres le 14 juin, racontaient *Les Échos*.

Le lendemain, Arnaud Rousseau, le président de la FNSEA – syndicat agricole dominant défenseur des mégabassines et du maraîchage industriel – s'indignait dans une interview au *Point* que le mouvement ne soit pas encore dissous.



Des interventions qui se sont traduites par une nouvelle « *lettre de griefs* » adressée à deux animateurs du mouvement le 15 juin dernier. « *Vous avez persisté à appeler à des actions de contestation, qui se sont à nouveau traduites par des agissements violents* », reproche aux militants la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur. Elle cite les actions du week-end du 10 et 11 juin comme nouveaux éléments à charge.

Si le décret est bien adopté en Conseil des ministres, les conséquences concrètes pourraient être importantes. *« En théorie, cela veut dire que toute personne qui continue à utiliser l'identité visuelle, le slogan, les logos, ou qui continue à se revendiquer des Soulèvements de la Terre peut être poursuivie »*, explique Aïnoha Pascual, l'une des avocates du mouvement.

Ses membres pourront théoriquement continuer à se voir, mais ne *« pourront plus organiser des réunions, préparer des actions ressemblant à ce que font les Soulèvements de la Terre »*, poursuit-elle.

Pour les personnes ne respectant pas l'interdiction, la peine pour reconstitution d'un groupement dissous peut aller jusqu'à trois ans de prison et 45 000 euros d'amende. Et afin de vérifier que l'interdiction est bien respectée, le gouvernement dispose de moyens de surveillance importants : écoutes administratives, captation de conversations y compris dans les véhicules et domiciles personnels, géolocalisation, etc.

Comment surveiller chaque mouvement local ?

Appliquer ces dispositions pourrait cependant s'avérer compliqué pour le gouvernement : comment surveiller chaque mouvement local, chaque association ou membre disant appartenir aux Soulèvements ? D'autant que la menace de dissolution a amplifié le soutien, avec la création de plus de 170 comités locaux, selon les chiffres du mouvement.

« Il n'y a pas de chefs, pas de membres. Plus de 100 000 personnes revendiquent leur appartenance aux Soulèvements de la Terre, rappelle M^e Pascual. C'est comme si on souhaitait dissoudre le mouvement féministe. Est-ce que le gouvernement va aller poursuivre tous ceux qui continuent à se revendiquer des Soulèvements ? Rien n'est moins sûr. »

Une décision contestable devant le Conseil d'État

En cas de dissolution, les Soulèvements ont la possibilité de contester la décision devant le Conseil d'État. La jurisprudence de la plus haute juridiction administrative est *« à géométrie variable sur ce sujet-là »*, rappelle Julien Talpin, sociologue au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et membre de l'Observatoire des libertés associatives.

En mai 2022, les juges du Conseil d'État avaient notamment suspendu la dissolution du Groupe antifasciste Lyon et environs (Gale), voulue par Gérard Darmanin. Ils expliquaient que *« les éléments avancés par le ministre de l'Intérieur ne permettent pas de démontrer que le Gale a incité à commettre des actions violentes et troublé gravement l'ordre public »*.

Quelles que soient les suites, la menace de dissolution en elle-même marque un nouveau durcissement de la répression des mouvements écologistes, estime Julien Talpin. *« À ma connaissance, c'est la première fois qu'une procédure de dissolution est engagée contre une organisation écologiste. Cela marque l'aboutissement d'une évolution »*, observe le chercheur.

Reste à savoir ce que cherche le gouvernement. Pour l'instant, les déclarations du ministre de l'Intérieur ont eu pour effet d'offrir un coup de projecteur au mouvement. Les arrestations, combinées à la menace de dissolution, pourraient laisser penser que le but est de viser un noyau dur de personnes identifiées comme animatrices.

Une drôle d'idée pour leur avocate M^e Pascual : *« La dissolution des Soulèvements ne sera pas une interdiction de se battre pour la cause écologique, ni ne fera taire leurs idées. La mobilisation renaîtra de manière quasi immédiate sous d'autres formes. »*

Marie ASTIER
21 juin 2023 (Reporterre)

Jérôme Baschet : « La première violence est celle d'un système qui expose les êtres vivants au chaos climatique »

Alors que les Soulèvements de la Terre multiplient les actions, et les soutiens, et qu'une menace de dissolution plane sur le mouvement, on prend le temps d'une réflexion de fond avec l'historien Jérôme Baschet sur le devoir d'insubordination.



Publié dans Alternatives

« L'urgence vitale face au désastre ranime une impérieuse nécessité : celle de se battre pour d'autres mondes. » C'est ainsi que la quarantaine d'auteurs du livre collectif *On ne dissout pas un soulèvement* (Seuil, 2023) résume en introduction la démarche des Soulèvements de la Terre. Alors qu'une nouvelle mobilisation se profile ce week-end (17 et 18 juin), dans la vallée de la Maurienne, en opposition au projet ferroviaire du Lyon-Turin, le mouvement reste plus que jamais dans le collimateur de la répression gouvernementale. Sans que cela entame la détermination de la centaine de milliers de soutiens qui ont signé la déclaration commune en réponse à la menace de dissolution brandie par Gérald Darmanin, au printemps. Nous avons voulu discuter de tout cela avec Jérôme Baschet, l'une des voix de ce livre collectif.



Jérôme Baschet

Historien, coprésident de l'Association pour la défense des terres (qui soutient financièrement le mouvement des Soulèvements de la Terre). Il a publié en 2021 à La Découverte le livre *Basculements* et fait partie des auteurs du livre collectif *On ne dissout pas un Soulèvement* (Seuil, juin 2023).

Basta ! : Comment réagissez-vous à la vague d'interpellations qui a frappé plusieurs militants écologistes, le 5 juin, soupçonnés d'avoir participé à une action contre le cimentier Lafarge ? Avons-nous franchi un cap supplémentaire dans la criminalisation des mouvements écologistes ?

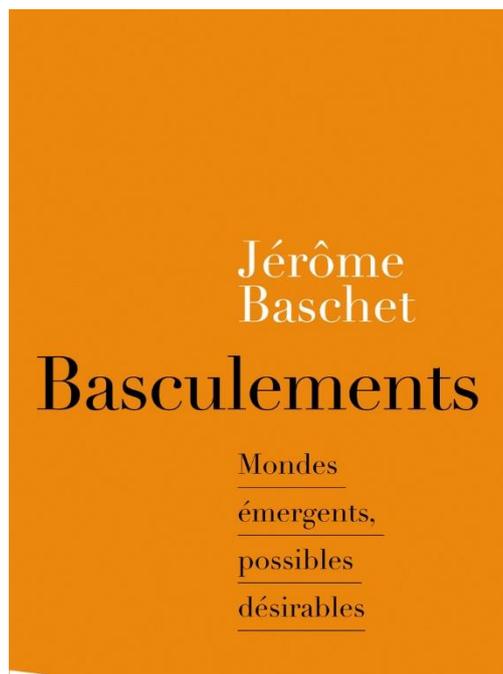
Jérôme Baschet : Disons que les faits s'accumulent. La manifestation du 25 mars à Sainte-Soline a fait face à une violence policière extrême : 5 000 grenades tirées en deux heures, avec des personnes mutilées et des blessés graves, tout cela pour défendre un simple « trou », où il n'y avait rien qui puisse être dégradé, pas même des bâches en plastique. Ensuite, il y a eu la menace de dissolution des Soulèvements de la Terre, brandie par Gérald Darmanin. On assiste aussi à un usage totalement inapproprié, et irresponsable, du terme d'« écoterrorisme », dont le pouvoir abuse comme d'une étiquette infamante pour tenter de discréditer le mouvement.

Cela relève clairement d'une propension à criminaliser la contestation sociale, comme on le voit aussi avec la vague d'arrestations coordonnées, au niveau national, ce lundi 5 juin, ou encore contre des militants antifascistes italiens venus participer à un hommage à Clément Méric. Donc, oui, l'actuel gouvernement semble prêt à franchir de nouveaux seuils.

Faut-il s'attendre à un durcissement de l'affrontement entre les luttes écologistes et le pouvoir ?

Cela me semble clair, et ce pour une raison simple : les effets du dérèglement climatique sont déjà dramatiques, et nous n'en sommes pourtant qu'au début. En 2040, dans tous les scénarios du Giec, la température globale moyenne aura augmenté de 1,5° ou 1,6° par rapport à l'ère préindustrielle, contre 1,2° de hausse aujourd'hui. Cela signifie plus de 2° d'augmentation dans un pays comme la France, sans parler des +4° à l'horizon 2100 sur lesquels même le gouvernement table désormais. Cela peut paraître abstrait, mais nous connaissons désormais toutes les dimensions éminemment concrètes qu'impliquent de tels chiffres : dans 15 ans, les tempêtes et les inondations, comme les sécheresses et les mégafeux, déjà insupportables, auront été démultipliés par rapport à ce que l'on connaît déjà, avec des conséquences de tous ordres et notamment des conflits de plus en plus virulents sur l'usage de l'eau.

Pour de multiples raisons, les difficultés de l'actuel système économique s'accroîtront, de même que les critiques à son encontre et le besoin vital d'un changement profond. Cela ne concerne pas seulement la crise climatique et écologique. Si l'on veut prendre la mesure de l'inquiétude des cercles dirigeants mondiaux, il suffit de lire les nombreux rapports préparés par diverses institutions systémiques, comme « L'âge du désordre » (Deutsche Bank) en septembre 2020 ou le rapport sur les risques globaux de Davos 2023.



Basculements, Mondes émergents, possibles désirables, Jérôme Baschet, La Découverte, 2021.

Ils anticipent des difficultés à maintenir la croissance mondiale, à garantir une rentabilité du capital aussi favorable que durant l'âge d'or de la mondialisation néolibérale, à faire face à une perte de légitimité des régimes représentatifs et à contrôler une colère sociale de plus en plus ample et imprévisible. Face à un système dont les facteurs de crise s'accumulent, on peut comprendre que les cercles dirigeants mondiaux misent sur le renforcement massif des techniques de contrôle et se préparent méthodiquement à un recours de plus en plus brutal à la répression pour assurer la défense de leurs intérêts.

Dans le cas des Soulèvements de la Terre, cela ne traduit-il pas également une certaine inquiétude vis-à-vis de la portée du mouvement ? Une note du service central du renseignement territorial le présentait comme « un acteur majeur de la contestation écologique radicale »...

Cette note fait un éloge paradoxal des Soulèvements de la Terre, en lui reconnaissant également une grande « inventivité », un « fort rayonnement » et une remarquable capacité d'organisation. Malgré ce bel effort de lucidité, la vision policière du monde n'en bute pas moins sur d'évidentes limites. Elle projette notamment sur le mouvement une structuration hiérarchique, ne pouvant s'empêcher de fantasmer quelques chefs et une cellule centrale qui embrigaderaient une frange de la jeunesse au service de ses intentions occultes et malveillantes. Selon le rédacteur de la note, les enjeux écologiques ne sauraient être qu'un prétexte à des agissements dont la violence et la destruction seraient la véritable raison d'être. Cela conduit à ne rien

comprendre à la logique du mouvement, puisque c'est au contraire de là qu'il faut partir, de cette révolte face à la dévastation du monde.

Et de mettre en avant celles et ceux qui lui résistent.

Ce qui est sûr, c'est qu'en deux ans et demi d'existence, les Soulèvements de la Terre ont réussi à créer une dynamique remarquable, dont la lutte contre les mégabassines a été l'un des principaux points de cristallisation. Je vois au moins trois caractéristiques du mouvement qui peuvent concourir à sa réussite : d'abord, il s'inscrit dans la continuité des luttes territoriales contre les grands projets destructeurs, par exemple avec les mobilisations contre l'autoroute Toulouse-Castres, contre le contournement de Rouen, ou contre la ligne à grande vitesse Lyon-Turin. Mais les Soulèvements de la Terre ajoutent un maillage de toutes ces luttes à l'échelle nationale, ce qui permet d'en renforcer l'écho et d'apporter à chacune un soutien plus large.

Le souci d'un ancrage territorial des luttes est déjà fort de plusieurs décennies d'expérience, mais les Soulèvements témoignent d'une nouvelle étape qui entend surmonter un trop grand morcellement des forces. Le mouvement assume un besoin d'organisation et de coordination à une échelle plus ample, sans rien perdre de la singularité des expériences locales. Il transforme aussi la temporalité de ces luttes, en structurant les actions en saisons successives, annoncées tous les six mois, ce qui permet de contrecarrer les tendances « immédiatistes » de l'époque pour mieux s'inscrire dans la durée, avec des effets cumulatifs remarquables.

Ensuite, les Soulèvements de la Terre déploient un travail de composition permettant de lier des milieux et des formes de lutte différentes, issus par exemple de l'activisme du mouvement climat, des luttes contre les grands projets, du syndicalisme paysan ou encore des courants autonomes. La jonction avec la Confédération paysanne est particulièrement importante, et l'une des forces des Soulèvements de la Terre est de lier les luttes territoriales à la question foncière, avec le souci d'un mouvement concret de reprise des terres pour les arracher aux grandes exploitations agro-industrielles et favoriser au contraire un véritable essor de l'agriculture paysanne.

Enfin, le troisième élément tient au fait d'assumer des modes d'action plus « offensifs ». Après la vague des grandes marches pour le climat, et alors que le recours à des actions purement symboliques montre ses limites aux yeux d'une partie de la jeunesse, les Soulèvements de la Terre offrent une option plus radicale, en proposant d'agir directement pour bloquer autant que possible l'expansion des infrastructures et activités « écocidaires ».

Ce registre plus « offensif » n'est-il pas justement ce qui prête le flanc à la recrudescence de la répression policière ?

Il faut d'abord souligner que les Soulèvements de la Terre déploient des modes d'action multiples, et non un seul. Ils multiplient les actions à la fois déterminées et festives, comme on a pu le voir, par exemple, lors de la manifestation sur le tracé de l'autoroute contestée entre Toulouse et Castres, avec une course parodique de « bolides », tous plus lents les uns que les autres. Ou encore lors de la mobilisation contre le contournement autoroutier de Rouen, dans la forêt de Bord, avec le cloutage des arbres pour en empêcher l'abattage, ainsi qu'avec la création de mares pour que s'y reproduisent des espèces protégées, ce que le philosophe Antoine Chopot a qualifié de « *première action naturaliste de masse* ».

Il n'en reste pas moins que le recours à des actes plus offensifs est assumé. La notion de « désarmement » a alors été mise au point, pour désigner une action visant à rendre inopérante une « arme de destruction massive » comme le béton, qui contribue pour une large part aux émissions de CO² et à l'artificialisation des sols. Ce terme, plus que celui de « sabotage », a l'avantage de mettre en avant la justification d'un tel geste, qui n'est pas de détruire, mais d'empêcher une destruction.

Ce faisant, il aide aussi à défaire la catégorie « violence », dont le gouvernement et la plupart des médias contribuent à faire un tout homogène qui permet de fâcheux amalgames. La notion de désarmement permet de signifier que la première violence est celle d'un système productif qui expose des milliards d'êtres vivants à des pollutions mortifères et aux multiples conséquences du chaos climatique.

La pratique du désarmement ne peut être dissociée d'une bataille du sens, qui implique de toujours fonder la légitimité des actions menées et de la faire comprendre. Ces actes de désarmement restent largement proportionnés et sont menés à basse intensité, utilisant des outils simples comme des cutters ou des clés à molette - et non, par exemple, des explosifs qui sont plus directement associés à l'imaginaire du sabotage.

Et puis, la supposée « violence » que le gouvernement tente d'imputer aux Soulèvements de la Terre ne vise jamais les personnes, ce qui n'est pas le cas des « activistes » du complexe agro-industriel qui n'hésitent pas

à s'en prendre physiquement aux défenseurs de l'environnement, à menacer tel maire de séquestration ou à déboulonner les roues des voitures des journalistes qui mettent en cause leurs pratiques.

Quel est le véritable enjeu de cette lutte, aujourd'hui ?

Il faut repartir, une fois encore, de l'urgence climatique et écologique. La climatologue Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du Giec – et qui n'est pas réputée pour être une activiste d'ultragauche – soulignait l'extrême gravité de la situation, lors d'une soirée de soutien aux Soulèvements de la Terre, le 12 avril dernier. « *Où est le vrai danger ?* » demandait-elle : dans une contestation radicale qui dérange, ou bien dans l'inaction climatique – ce qu'elle a nommé « *l'inadéquation des réponses institutionnelles et politiques* » ?

Il est clair que l'action des États, sans être inexistante, est complètement insuffisante, ne serait-ce que pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris (2015). Dans une telle situation d'urgence vitale, dès lors que les pouvoirs institués sont incapables de se dissocier des intérêts privés à l'origine de la catastrophe, il devient légitime, et même impérieux d'invoquer un état de nécessité supérieure pour agir.

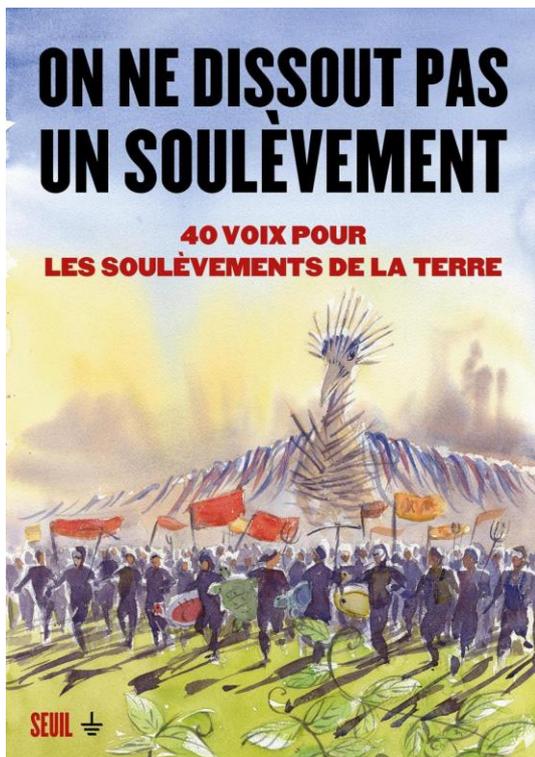
Il y a un devoir d'inacceptation et d'insubordination. Cela suppose d'assumer la perspective d'une confrontation à la fois plus offensive dans ses modes opératoires, et plus générale dans sa nature même. Il va de soi que l'ennemi n'est pas tel ou tel gouvernant ni tel ou tel ultrariche, mais bien plutôt le réseau des quelques centaines d'entreprises transnationales, banques et fonds d'investissement qui dominent l'économie mondiale. Il n'est pas difficile non plus d'identifier dans le productivisme compulsif du système capitaliste, mû par un impératif d'accumulation illimitée et tenu par une obligation de croissance exponentielle, la cause fondamentale de la catastrophe écologique et climatique.

Le propre de la nouvelle période géologique dans laquelle nous avons basculé, qu'on l'appelle « Anthropocène » ou « Capitalocène », c'est la dégradation accélérée de l'habitabilité de la Terre, qui met en péril de nombreuses espèces vivantes, y compris l'espèce humaine. Une nouvelle ligne de front émerge alors : elle oppose, d'un côté, le monde de l'Économie qui, pour se perpétuer, détruit cette habitabilité, et de l'autre, les forces qui luttent pour que la préservation de celle-ci prime sur les impératifs économiques. Cela ne fait pas disparaître les rapports de classe noués à l'intérieur du régime de production, mais cela met en avant un autre antagonisme majeur, touchant au rapport même à la production.

Vous recensez plusieurs territoires en lutte, catégorisés sous la notion d' « espaces libérés ». La lutte contre les mégabassines en fait-elle partie ?

Ces « espaces libérés » désignent la multitude de lieux collectifs et de territoires où s'expérimentent d'autres formes de vie, qui tentent de s'extraire des logiques marchandes et étatiques. Ils ne prétendent pas en être entièrement libérés ; mais du moins luttent-ils pour s'arracher à leurs contraintes mortifères et pour esquisser dès maintenant d'autres mondes plus joyeux et plus désirables. Il faut les concevoir moins comme des îlots préservés au milieu de la tempête que comme des espaces de combat. Leur échelle peut être modeste, par exemple s'agissant de lieux associatifs pratiquant l'entraide et ébauchant des pratiques du commun, comme dans le cas des cantines de quartier.

Le choix courageux des diplômés bifurqueurs ou déserteurs, agronomes, informaticiens ou autres, peut également être considéré comme une amorce d'espace libéré. Tout ce qui permet de nous « décapitaliser », c'est-à-dire de défaire en nous l'emprise des manières de vivre et des subjectivités façonnées par le monde de l'économie, est bon à prendre. Ces espaces libérés peuvent aussi prendre des dimensions plus conséquentes, comme à la Zad de Notre-Dame-des-Landes, au quartier libre des Lentillères, à Dijon, avec des expériences coopératives comme celle de Longo Maï ou, plus nettement encore, avec l'autonomie zapatiste.



On ne dissout pas un soulèvement. 40 voix pour les Soulèvements de la Terre, Collectif, Seuil, 2023.

Pour autant, dans le cas de la lutte contre les mégabassines, je ne suis pas sûr qu'il s'agisse de créer de nouveaux espaces libérés – même si toute mobilisation collective crée aussi de nouvelles relations entre les personnes, comme ce fut le cas sur les ronds-points des Gilets jaunes. Il n'a jamais été question de créer une Zad à Sainte-Soline, contrairement aux affirmations de Gérald Darmanin, qui n'a brandi cette supposée « menace » que pour fanfaronner qu'il en avait empêché la réalisation. Je dirais plutôt que la lutte contre les mégabassines, comme les autres mobilisations des Soulèvements de la Terre, relève d'une stratégie de blocage, puisqu'il s'agit d'entraver matériellement l'expansion des infrastructures et la croissance continue de la production.

La proposition stratégique que j'ai développée dans *Basculements* suppose la combinaison de ces deux registres d'actions, avec d'une part une dynamique continue d'affirmation des espaces libérés, et d'autre part, l'intensification de la conflictualité tendant à un blocage généralisé de l'économie.

Les formes de blocage gagneraient d'ailleurs à être envisagées dans toutes leurs modalités possibles : blocage de la production par la grève, interruption des flux de circulation, entrave aux grands projets d'infrastructure et désarmement des installations productives, mais aussi blocage de la reproduction – avec la grève scolaire ou avec les ingénieurs bifurqueurs qui ne veulent plus collaborer à la « reproduction » du monde de la destruction. Mais il ne s'agit certainement pas d'opposer les deux registres d'action. Au contraire, plus on dispose d'espaces libérés, plus peut croître la capacité de blocage ; et plus les blocages s'étendent, plus ils favorisent l'émergence des espaces libérés.

Diriez-vous que les Soulèvements de la Terre participent, d'une certaine façon, à reconfigurer la grande ambition révolutionnaire ?

Le recours au terme « révolution » est en partie piégé et reste toujours sujet à débat. En tout état de cause, il s'agit de donner corps à la possibilité d'un monde postcapitaliste, débarrassé des dominations patriarcales et coloniales. Mais cette perspective d'émancipation ne peut plus être pensée sous sa forme classique, élaborée sur la base des anciennes conceptions de la modernité : la croyance dans le progrès et l'inéluctable essor des forces productives ; l'idée d'une voie historique unique dont le monde occidental serait le modèle et l'avant-garde ; ou encore l'ontologie naturaliste qui dissocie les humains de la nature et les érige en maîtres et possesseurs de ses ressources.

Repenser aujourd'hui une perspective d'émancipation crédible – à la fois non productiviste, non naturaliste, non eurocentrique et probablement non étatique – implique à la fois une profonde critique des expériences historiques, une révolution anthropologique et l'émergence de régimes d'historicité inédits. Cela implique

également d'accepter qu'il n'y a pas une seule voie pour sortir du capitaliste, mais qu'il s'agit de construire « *un monde où il y ait place pour de nombreux mondes* », comme disent les zapatistes.

Les Soulèvements de la Terre me semblent s'inscrire dans cette perspective, comme de nombreux autres mouvements à travers le monde. Le nom même du mouvement met en avant un acteur non humain et, de ce fait, 100 000 personnes ont ainsi clamé ensemble : « Nous sommes la Terre qui se soulève » ! La lutte ne peut plus se concevoir comme seulement humaine. Dans un contexte inédit de dévastation des conditions de vie sur cette planète, c'est la communauté terrestre qui est appelée à se soulever pour empêcher sa destruction, sous les eaux glacées du calcul égoïste ou, plutôt désormais, sous l'effet du souffle brûlant de la quantification marchande.

Recueilli par Barnabé BINCTIN (Basta !), 15 juin 2023

Photo de une : Manifestation à Sainte-Soline le 25 mars 2023/© Soulèvements de la Terre

Le Conseil d'État suspend la dissolution des Soulèvements de la Terre



Dans une décision rendue le vendredi 11 août, suite à l'audience du mardi 8 août, le Conseil d'État a suspendu la dissolution des Soulèvements de la Terre.

C'est un camouflet pour Gérald Darmanin et une victoire pour le mouvement écologiste. Vendredi 11 août, le Conseil d'État a suspendu en référé la dissolution des Soulèvements de la Terre qui avait été annoncée le 21 juin dernier par le ministre de l'Intérieur.

Les avocats des Soulèvements, Raphaël Kempf et Aïnoha Pascual, avaient déposé un recours devant la plus haute juridiction administrative en France le 26 juillet dernier. « *C'est un rappel du fait que l'on ne peut pas dissoudre à tour de bras et que la protection des libertés doit primer dans un État de droit* », a déclaré à Reporterre Aïnoha Pascual.

Cette décision du Conseil d'État est d'abord une victoire pour les libertés publiques, comme l'avaient dénoncé les associations requérantes contre le décret. « *L'atteinte qui est nécessairement portée à la liberté d'association par l'exécution d'un décret prononçant la dissolution d'une association ou d'un groupement de fait est, en principe, constitutive d'une situation d'urgence* », écrivent les juges du Conseil d'État.

Ainsi Les Soulèvements, comme les 180 comités locaux de soutien, vont pouvoir continuer à se réunir et appeler à des actions. « *Il est de nouveau possible de se revendiquer sans risque de l'appartenance aux Soulèvements de la Terre* », assure Aïnoha Pascual.

Autre victoire sur la définition même des Soulèvements. Le gouvernement assurait qu'il s'agissait d'un groupement de fait susceptible d'être dissous sur le fondement des dispositions de l'article L. 212-1 du Code de la sécurité intérieure, plus connu sous le nom de loi Séparatisme.

« Une erreur manifeste »

« *Une erreur manifeste* », assuraient les associations, qui parlent des Soulèvements comme « *d'un courant de pensée* », en accord avec les revendications du collectif. Un conglomerat composite réunissant associations, syndicats et partis politiques, dépourvu de dirigeants et de membres identifiés, mais largement soutenu au sein de la société civile.

Près de 150 000 personnes se sont déclarées sympathisantes via une pétition et plus d'une trentaine d'associations s'étaient jointes au recours contre cette dissolution : de Greenpeace à Solidaires en passant par les Amis de la Terre.

Pour leur avocat, Sébastien Mabile, « *cette décision marque un coup d'arrêt au processus de criminalisation des militants écolos. C'est aussi un camouflet pour le ministère de l'Intérieur car cela fait des mois qu'il s'investit sur ce sujet pour en arriver à un échec total.* »

150 000 sympathisants

Les partis politiques de gauche s'étaient également ralliés au mouvement, notamment Europe Écologie-Les Verts et la France Insoumise.

« Le gouvernement, déjà condamné pour inaction climatique, est maintenant désavoué par la justice dans sa tentative de dissolution des SLT. Le gouvernement ferait mieux de s'attaquer au problème de raréfaction de la ressource en eau plutôt qu'aux messagers qui, eux, respectent le cadre républicain », a déclaré sur Twitter Marine Tondelier, la cheffe des Verts. Pour Jean-Luc Mélenchon, « la macronie et "l'arc républicain" ont voulu violer la loi en interdisant une ligue d'associations citoyennes. Une idée avance en France. La légitimité de la désobéissance civique fait son chemin ».

Désarmement

La désobéissance civile a été longuement abordée durant l'audience du recours le 8 août dernier. L'État accusait les membres des Soulèvements d'appeler à des agissements violents contre les biens, notamment en appelant au désarmement.

« L'agissement violent contre infrastructures est le fonds de commerce des Soulèvements de la Terre », assurait Pascale Légli, à la tête de la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur, durant l'audience.

« Ils s'autorisent également des agissements violents contre les personnes », avait-elle affirmé, rappelant le nombre de gendarmes blessés à Sainte Soline. Une théorie abondamment réfutée par l'ensemble des soutiens des Soulèvements : « Si des appels à la violence avaient été proférés, les gens ne seraient pas venus avec leurs enfants en poussette », avait déclaré l'eurodéputé Benoît Biteau.

Cet argumentaire a convaincu le Conseil d'État : « Il ne résulte pas des pièces versées au dossier du juge des référés ni des éléments exposés à l'audience que ce collectif cautionne d'une quelconque façon les violences à l'encontre des personnes. »

Quant aux « violences alléguées à l'égard des biens », le Conseil d'État estime qu'elles ont été en nombre « limité » et « symboliques ». « Eu égard au caractère circonscrit, à la nature et à l'importance des dommages résultant de ces atteintes, le moyen tiré de ce que les actions reprochées au collectif ne peuvent pas être qualifiées de provocation à des agissements troublant gravement l'ordre public de nature à justifier l'application des dispositions précitées du 1° de l'article 212-1 du Code de la sécurité intérieure. »

« Il a indiqué, suivant notre raisonnement, que Les Soulèvements de la Terre n'appelaient pas à des violences à l'encontre des personnes. Concernant ensuite les agissements contre les biens, le Conseil d'État vient indiquer que tout type d'atteinte aux biens n'est pas de nature à justifier une dissolution », a déclaré l'avocate Aïnoha Pascual.

« Les Soulèvements de la Terre appellent certes à de la désobéissance civile, mais les dégradations qui ont pu être constatées revêtent un caractère symbolique et sont en nombre limité, poursuit-elle. Elles ne justifient pas que soit portée atteinte à la liberté d'expression ou à la liberté de réunion et d'association. »

Au final, le Conseil d'État estime qu'il y a « un doute sérieux quant à la légalité de ce décret » et demande sa suspension. Ce jugement est provisoire, une nouvelle audience sur le fond aura lieu, vraisemblablement à l'automne. Pourrait-elle annuler totalement le décret de dissolution ? L'avocat Sébastien Mabilie se veut optimiste : « D'ici l'audience sur le fond, il faudrait que le ministère apporte davantage d'éléments pour démontrer la réalité des griefs à l'encontre des Soulèvements. Ce qui m'étonnerait car il a déjà produit 243 pages de notes blanches des services de renseignements qui n'étaient qu'un agrégat de copies d'écrans et de tweets. »

« Ce n'était pas suffisant. Il serait vraisemblable que la décision soit annulée car il est rare que le Conseil d'État suspende et ensuite confirme », analyse-t-il.

Depuis le début des mandats d'Emmanuel Macron, c'est la troisième fois que le Conseil d'État suspend une dissolution puis l'annule totalement. [1] « Jamais un président n'a autant dissous, avec une trentaine de procédures au total, rappelle Sébastien Mabilie. Cette manière d'annoncer une dissolution dès lors qu'une organisation tient des propos qui peuvent déplaire est une pratique qui doit cesser. »

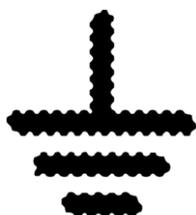
Devant le Conseil d'État, les Soulèvements de la Terre défendent le désarmement

Notes

[1] D'abord pour deux associations propalestiniennes ; ensuite pour le groupe antifasciste lyonnais La Gale.

Laury-Anne CHOLEZ
11 août 2023 (Reporterre)

Suspension du décret de dissolution par le Conseil d'État : première victoire !



Nous sommes les Soulèvements de la terre

🔥🔥 Déjà 152 184 signataires 🔥🔥

Nous nous soulevons, chacun.e depuis notre endroit, chacun.e à notre manière. Le mouvement des Soulèvements de la Terre ne peut pas être dissout car il est multiple et vivant. On ne dissout pas un mouvement, on ne dissout pas une révolte.

Nous appelons toutes et tous à nous rejoindre pour rendre caduque cette tentative d'étouffement. Nous sommes, toutes et tous ensemble, les Soulèvements de la Terre.

⚠️ Avant de lire ce communiqué, nous vous encourageons à déposer vos recours au fond individuels sur la plateforme du Conseil d'État, si ce n'est pas déjà fait, *avant la date butoir du 20 AOÛT !*

✅ **Tout est expliqué dans ce TUTORIEL ici :**

<https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/participer-au-recours-contre-la-dissolution--le-tutoriel> (ça ne prend que 10 minutes)

Suite à l'audience en référé du 8 août 2023 et après délibération, le Conseil d'État suspend le décret de dissolution des Soulèvements de la Terre pris par décret en conseil des ministres le 21 juin.

Cette première décision du Conseil d'État confirme le caractère profondément inadapté, injustifiable et présomptueux de la procédure de dissolution à notre rencontre. Le ministère de l'intérieur a bel et bien voulu tordre – une fois de plus ! – les droits et libertés fondamentales censées être garanties par la constitution et il n'a pas été suivi. Bien que cette décision soit de bon augure, elle sera rejouée lors d'une audience pour le recours au fond, qui devrait survenir à l'automne selon le Conseil d'État.

Ce gouvernement, minoritaire à l'Assemblée Nationale, conspué par l'opinion, sourd aux mises en garde syndicales et associatives, ne tient plus que par la répression policière. Du mouvement des retraites aux révoltes pour Nahel, de Sainte-Soline au soulèvement de Nanterre, la séquence politique de ces derniers mois a démontré ce dont

il était capable pour défendre les intérêts privés, l'ordre raciste et les lobbys qui ravagent la planète. *Le régime macronien est résolument autoritaire.* En témoigne l'autonomisation d'un appareil policier qui réprime impunément et se place au-dessus de toute justice. En témoigne la doctrine française du maintien de l'ordre qui consiste à tirer à vue sur la foule, en assumant de mutiler et de tuer.

Dans ce régime qui écrase tout ce qui se soulève, nous avons le droit et le devoir de désobéir.

Les Soulèvements de la Terre incarnent cette possibilité face au bouleversement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, à l'artificialisation des sols et l'accaparement de ce qui devrait être commun. *En partant de la terre et en s'alliant pour la défendre par une suite d'actions concrètes, les Soulèvements contribuent à un basculement du rapport de force dans le champ de l'écologie politique.*

La décision du conseil d'État est un camouflet pour le ministère de l'Intérieur et plus largement pour Macron, qui a hâté la publication du décret.

Il nous appartient de leur infliger d'autres défaites, de renouer avec la capacité des mouvements populaires à peser dans le rapport de force. Ne pas baisser les bras, marcher sur la tête des rois ! Impossible de laisser Macron poursuivre pendant quatre ans son entreprise de destruction écologique et sociale sans entrave.

Nous ne les laisserons pas instaurer un dangereux précédent pour l'ensemble de celles et ceux qui luttent contre la politique du gouvernement.

Nous remercions avec force et émotion tout.es les personnes, comités, organisations, luttes locales, juristes qui se sont battues sur tous les plans aux côtés des soulèvements ces derniers mois. L'aventure continue !

→ Prochaines étapes :

Pour les Soulèvements de la terre, la prochaine étape est le départ du convoi de l'eau contre les méga-bassines à sainte-soline à 12h vendredi 18 août prochain avec 900 vélos et 20 tracteurs. Nous y tiendrons un point presse sur la suite du mouvement pour la défense des terres et de l'eau aux côtés des différentes organisations qui ont lancé cette nouvelle mobilisation avec en ligne de mire l'obtention d'un moratoire sur les projets de bassines.

Nous appellerons aussi à un rassemblement massif devant le conseil d'État lors de l'audience au fond pour réaffirmer : « ce qui repousse partout ne peut être dissous. On ne dissout pas un soulèvement ! », ensemble nous sommes une force tellurique !

→ Communiqué du Conseil d'État : <https://www.conseil-etat.fr/actualites/le-conseil-d-etat-suspend-en-refere-la-dissolution-des-soulevements-de-la-terre>

→ Détail de la décision : <https://www.conseil-etat.fr/Media/actualites/documents/2023/aout-2023/476385-476396-476409-476948.pdf>

Extraits : « Dans cette décision en référé les juges soutiennent que :

- la condition d'urgence est satisfaite, d'une part, en ce que le décret de dissolution porte une atteinte grave et immédiate à la liberté d'association, la liberté de manifester, la liberté d'expression et la liberté de réunion et, d'autre part, en ce qu'il expose à des poursuites pénales les militants, ainsi que les éditeurs du livre « On ne dissout pas un soulèvement » ;

- il existe un doute sérieux quant à la légalité de ce décret ;

- la procédure préalable à l'adoption du décret a méconnu le principe du contradictoire et les droits de la défense, notamment au vu du délai manifestement insuffisant qui leur a été laissé pour répondre à la lettre de griefs du 15 juin 2023 ;

- ce décret est entaché d'erreurs de qualification juridique des faits, en ce qu'il qualifie le collectif de « groupement de fait » et les faits énoncés de « provocation à la violence », alors que le mouvement n'appelle pas à des violences » [...]

LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE

Léna Lazare : « On n’a jamais autant parlé des Soulèvements depuis que l’on a eu ces menaces de dissolution »

Au lendemain de la dissolution des Soulèvements de la Terre par le gouvernement, l’avenir du collectif est en suspens. Dans un entretien à Vert, une porte-parole des Soulèvements, Léna Lazare, s’inquiète de la criminalisation croissante des activistes écologistes, mais reste optimiste quant à la poursuite des mobilisations et résolument motivée à obtenir gain de cause devant la justice.

Comment avez-vous accueilli l’annonce de la dissolution des Soulèvements de la Terre ?

On trouve que c’est une décision profondément anti-démocratique. Les Soulèvements de la Terre mènent des actions de désobéissance civile avec de la dégradation matérielle. Ce sont des modes d’actions qui ont toujours été là dans les mouvements sociaux et c’est ce qui fait qu’on est en démocratie en France. On peut prendre en exemple le démontage du McDonald’s de Millau, le mouvement de José Bové au Larzac, ou encore les fauchages d’OGM.

Certes, le pouvoir peut décider de réprimer ces actions par la justice, et c’est déjà ce qu’il fait avec les arrestations [voir plus loin]. Mais dissoudre le mouvement, c’est encore une étape supérieure. L’idée, c’est de faire en sorte que ce mouvement n’existe plus du tout.

Avec cette annonce de dissolution, mais aussi avec la criminalisation croissante des mouvements écologistes et par les dispositifs de maintien de l’ordre qui sont de plus en plus violents, nous trouvons que le gouvernement suit une pente autoritaire.

Et cette dissolution provient d’un gouvernement qui a été condamné pour inaction climatique et qui, selon nous, mène une politique de destruction délibérée du vivant. Au lieu d’écouter les revendications de mouvements écologistes, il préfère les criminaliser.



Léna Lazare (en rose) prend la parole devant le Conseil d’État aux côtés de l’activiste suédoise Greta Thunberg après l’annonce de la dissolution des Soulèvements de la Terre, mercredi 21 juin à Paris. © AFP

Le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, a annoncé que c’était la violence du collectif qui était à l’origine de sa dissolution. Que lui répondez-vous ?

Les modes d’actions des Soulèvements de la Terre – blocages, occupations et actions de désarmement – s’attaquent à des machines et pas des êtres vivants. Ces accusations de violences ne correspondent pas à ce à quoi appelle le mouvement. Si on commence à vouloir dissoudre tous les mouvements dans lesquels les

manifestants ont riposté face à la police lors de manifestations, il faut aussi demander la dissolution de l'intersyndicale [opposée à la réforme des retraites].

On sait très bien que dans toutes les manifestations en France face à une violence des forces de l'ordre de plus en plus grande, malheureusement, il y a de plus en plus d'affrontements. Mais de dire que les SLT appellent à la violence, c'est pour moi totalement infondé.

Maintenant que la dissolution est actée, quelle est la prochaine étape ? Est-ce que vous allez contester la décision devant la justice ?

Nous allons attaquer en référé la décision de l'État au Conseil d'État et nous sommes prêt à aller jusqu'à la Cour européenne des droits de l'Homme pour la faire annuler. En France, la dissolution a été facilitée par la loi contre le séparatisme, mais on sait très bien qu'au niveau européen, la liberté d'association est davantage garantie.

Je suis plutôt optimiste dans le sens où les organisations qui luttent ensemble au sein des SLT ne vont pas arrêter de le faire après la dissolution.

On nous empêche d'utiliser une image et un logo. Pour moi, ça ne va pas du tout stopper le mouvement. On n'a jamais autant parlé des Soulèvements et de nos modes d'action – démanteler des infrastructures à l'origine de ravages écologiques – depuis que l'on a subi ces menaces de dissolution. Le discours que nous portons résonne dans les milieux écologistes.

Je trouve très inquiétante la modification des lois d'abord au motif de la lutte contre le terrorisme et qui s'étend ensuite à toutes les contestations. L'Onu a sorti une note qui fait état de la criminalisation des mouvements écologistes qui, pour moi, est assez révélatrice de ce qui se passe en ce moment au sein du gouvernement Macron.

18 personnes proches des SLT ont été placées en garde à vue dans le cadre d'une enquête sur des actions contre une usine Lafarge dans la région marseillaise en décembre dernier. Craignez-vous que la répression envers les militants écologistes ne s'intensifie ?

Je ne crains pas que la répression s'intensifie. C'est déjà acté qu'elle s'intensifie. Il y a eu deux séries d'arrestations envers des militants qui sont soupçonnés d'avoir participé à des actions de désobéissance civile. C'est du jamais vu. Que ces militants fassent 80 heures de garde à vue puis qu'ils soient relâchés sans poursuite, ça me semble totalement aberrant. Les faits qu'on leur reproche ne sont pas du tout proportionnels à la criminalisation qui est mise en place.

Maintenant que la dissolution est actée, quels sont les risques encourus par celles et ceux qui continueront à se revendiquer ou à mener des actions au nom des SLT ?

Le risque c'est que nous soyons poursuivis pour maintien ou reconstitution de ligue dissoute. Derrière le groupement de fait des SLT, qui pour l'instant semble large et flou, a priori nous n'aurions pas le droit de nous retrouver au sein de ce groupement de fait et de prôner des choses qui pourraient s'assimiler à un maintien – ou à la reconstitution – de la ligue dissoute.

C'est du droit et cela dépend de la façon dont il est interprété. Est-ce qu'ils vont arrêter des centaines de personnes parce qu'elles vont faire des actions de désobéissance civile impactantes dans des luttes locales ? C'est totalement inimaginable ! Sinon on passe encore à une échelle plus inquiétante dans la criminalisation des mouvements écologistes. Pour l'instant, je ne pense pas que ce soit faisable, car ça veut aussi dire s'en prendre à des associations historiques comme Attac ou la Confédération paysanne.

Enfin, on se doute que dans les faits, il y aura une surveillance accrue des personnes qui ont été particulièrement visibles dans les SLT.

Johanne MÂLIN, 22/06/2023

<https://vert.eco/articles/lena-lazareon-on-na-jamais-autant-parle-des-soulevements-depuis-que-lon-a-eu-ces-menaces-de-dissolution>

Muguet arraché : Les Soulèvements de la Terre vivement critiqués



Près de 3 000 personnes, vélos et tracteurs se sont mobilisés le 11 juin contre les carrières de sable et de granulats en Loire-Atlantique. Une action largement critiquée par la droite.

« L.R.E.M. Libérez les Radis Et la Mâche. » Dimanche 11 juin, à l'appel des Soulèvements de la Terre, du collectif Carrière du Tahun, du Cri du bocage soudanais, de la Camil et de la Tête dans le sable, quelque 3 000 personnes (selon les organisateurs) ont organisé une action pour dénoncer l'exploitation de carrières de sable et de granulats en Loire-Atlantique. Pour ce faire, les manifestants ont ciblé des exploitations de maraîchage industriel. Ils ont notamment arraché les plants de muguet, de la mâche et les tuyaux d'irrigation avant de semer des graines de sarrasin sur leur trajet pour dénoncer l'utilisation de sable dans l'agriculture industrielle.

« Nous demandons d'urgence un moratoire sur les carrières de sable, granulats et usines d'enrobés », ont-ils exigé dans un communiqué.

Une action critiquée par les agriculteurs locaux, notamment Régis Chevallier, patron d'une entreprise de maraîchage industriel à coopérative Océane. « Aujourd'hui je pleure. Les zadistes ont détruit nos serres expérimentales en sol vivant et cultures sans pesticides. En toute impunité... » Sur TF1, Cyril Pogu, président du comité départemental du développement maraîcher de Loire-Atlantique, a affirmé que les agriculteurs cultivaient les « salades du futur » moins gourmandes en eau et en engrais. « Et encore une fois, ce qui est choquant, c'est qu'on ne peut pas avoir de débat avec des gens comme ça, on est face à des extrémistes, c'est vraiment dommage et gratuit. » La climatologue Valérie Masson-Delmotte a déclaré sur Twitter que ces destructions la plongeait « dans une complète incompréhension », tout comme le chercheur Serge Zaka.

Des hommes politiques de droite, comme Éric Ciotti, sont également montés au créneau. « Des activistes d'extrême gauche ont saccagé les expérimentations des maraîchers qui visent à comprendre comment nourrir la France demain », a déclaré le président des Républicains. Le président de la région des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, a soutenu les agriculteurs « une nouvelle fois touchés par une minorité extrémiste ».

De leur côté, Les Soulèvements de la Terre ont publié une explication sur Twitter, justifiant leur action. Ils expliquent notamment que « la consommation d'eau de ce secteur, dont le pic se situe en pleine sécheresse estivale, est en particulier largement supérieure à celle des 40 000 habitants d'une des communautés de communes concernées. Principalement pour du muguet qui ne se mange pas et de la mâche exportée. »



Les Soulèvements de la Terre

Quelques infos sur la Fédération des Maraîchers Nantais et l'action de cet après-midi contre leur site expérimental (production non dédiée à la consommation)

DEUXIÈME ACTION effectuée sur le site d'expérimentation de la Fédération des Maraîchers Nantais – regroupant les plus gros maraîchers du coin, qui visent à trouver des moyens d'améliorer la productivité des salades.



3:31 PM | 11 juin 2023

Léna Lazare, l'une de leurs porte-parole, a expliqué que l'action « a été organisée par des paysans bios du coin qui n'en peuvent plus de l'agro-industrie ». Elle assure que « la fédération des maraîchers nantais exploite les sols, empoisonne l'eau et s'accapare les terres, empêchant les jeunes paysans de s'installer ». De plus, selon Les Soulèvements de la Terre, le maraîchage intensif consommerait 500 000 tonnes de sable chaque année.

« Détruire et reconstruire sans cesse pour les seuls profits de l'industrie du béton »

Mais l'agriculture n'est pas la seule consommatrice de sable et cette action visait également l'industrie du béton. Dans ce département, une vingtaine de carrières extraient déjà plusieurs millions de tonnes de sable et de granulats par an, selon Les Soulèvements de la Terre. « Pourtant, à Puceul, Soudan, Guémené-Penfao et Saint-Colomban, des géants industriels (Lafarge-Holcim, GSM et Pigeon) ont encore des projets d'extension, de création ou de réouverture de carrières et autres usines d'enrobés/béton », a dénoncé le mouvement, qui alerte sur la consommation non « durable » de sable, « une ressource non renouvelable qui met, au minimum, plusieurs millénaires à se former ».

Le groupe Pigeon a obtenu en janvier 2022 une autorisation d'exploiter pour une usine d'enrobés pour l'entretien des routes à Puceul. À Soudan, c'est un projet de carrière de sable de 44 hectares dédié à l'extraction d'environ 100 000 tonnes de sable par an, toujours porté par Pigeon, qui suscite l'opposition. Pigeon réclame également depuis 2015 l'autorisation de réexploiter la carrière de Tahun à Guémené-Penfao et d'y enfouir des déchets inertes du bâtiment, alors que le site n'est plus exploité depuis trente-cinq ans et abrite désormais une étendue d'eau bordée d'arbres. À Saint-Colomban, GSM et Lafarge demandent l'extension d'une carrière de sable et de granulats. Un site déjà visé à plusieurs reprises en février, en juillet et en septembre 2022 par les collectifs d'opposants.

Les deux cortèges ont convergé pour se rassembler dans l'après-midi devant le CHU de Nantes où était présent le collectif Hosto debout !, opposé à la construction d'un nouveau CHU (Centre hospitalier universitaire) sur l'île de Nantes. Le cortège réuni s'est alors dirigé jusque devant les locaux de Nantes Métropole, où les manifestants ont recouvert la porte d'entrée du bâtiment avec un mélange de paille et de

terre. « Une manière symbolique de marquer qu'il est temps de passer à la construction écologique et à la rénovation plutôt que de détruire et reconstruire sans cesse pour les seuls profits de l'industrie du béton », ont expliqué les organisateurs.



En Loire-Atlantique, les carrières de sable favorisent l'étalement urbain

REPORTERRE, 12 juin 2023

Convoi de l'eau : vers l'infini et Orléans

Le vendredi 18 août s'élançait le convoi de l'eau, première grande action nomade co-organisée par les Soulèvements de la Terre depuis la suspension de la dissolution. *Plus de 800 vélos et des tracteurs fendent la campagne, depuis la commune de Lezay, proche de la méga-bassine de Sainte Soline, jusqu'à l'agence de l'eau à Orléans, puis Paris.* C'est une sorte d'immense créature collective, bruyante et dansante, suante, débridée, sur-organisée, inarrêtable. Sans mentir, l'aventure n'a rien à envier au tour de France. Ni ses équipes, ni sa caravane, ni ses arrivées, ni ses spectateurs. En tout point, le convoi de l'eau est plus remarquable et dessine d'autres territoires – solidaires et combatifs – et chacun e ici en est le héros.

Le convoi de l'eau c'est 4 pelotons représentant chacun une couleur et un animal (Loutre, Héron, Rosalie des Alpes et Castor), c'est de nombreuses personnes dans chaque village qui encouragent et applaudissent, c'est des points d'étapes et des comités d'accueil chaque fois plus grandiose dans leur capacité à déployer de quoi manger, dormir, discuter et faire la fête.

Le convoi de l'eau, c'est aussi une découverte collective des campagnes. Aux paysages arborés, plein de haies, des petites parcelles, d'insectes et d'oiseaux succèdent les grandes plaines couvertes de monocultures, de méthaniseurs et de fermes devenues des firmes. Tout cela est très instructif.

Enfin, le convoi de l'eau, c'est des temps d'arrêt prévus ou improvisés pour marquer nos luttes contre ceux qui s'accaparent l'eau et empoisonnent les terres. Ici, un cairn est construit en hommage aux blessés de Sainte Soline ; là, un golf est envahi ; plus loin, se tiennent des prises de paroles devant et contre la ferme-usine aux 1200 taurillons de Coussay le Bois. [...]



Tou tes à Orléans pour une fin du financement des méga-bassines et des travaux, le 25 août, à 12h00...

À Orléans, se situe le siège de l'agence de l'eau. C'est elle qui valide les financements publics des méga-bassines. Ces financements représentent plus de 80% sur des ouvrages coûtant chacun plusieurs centaines de milliers d'euros voir plus d'un million. Alors que celle de Sainte Soline est en construction, que celle de Mauzé sur le Mignon ainsi que les autres déjà existantes ont pompé tout l'hiver l'eau des nappes phréatiques, alors qu'un nouveau chantier pourrait commencer dès demain à Priaires dans les deux sèvres où un permis de construire vient d'être apposé, il est primordial d'aller demander des comptes à cette institution. *Un moratoire doit être prononcé et plus aucun centime ne doit aller aux chantiers de méga-bassines, il n'est pas trop tard, même pour stopper celui de Sainte Soline.* C'est pourquoi nous invitons tout le monde à l'étape d'Orléans pour un pique-nique sur les bords de la Loire puis une manifestation pour se rendre devant l'agence de l'eau. *RDV le 25 août à midi.*

... et à Paris le lendemain

Les Parisiens nous réservent une surprise, un surgissement final pour cette fin de convoi de l'eau. Un rendez-vous est donné à 12h00. Le lieu est à confirmer. Vous voulez en savoir plus ? Pour vous tenir informé·e, vous pouvez rejoindre ces deux boucles télégram <https://t.me/convoideleau2023> et https://t.me/infoline_25mars



Solidarité avec la Baudrière

La Baudrière est un squat anarcho-queer-trans-pédé-gouine de Montreuil, qui a résisté plusieurs heures avec force barricades et hissage sur les toits à son expulsion de ce matin (23 août), diligentée par la mairie ! Le festival les Digitales devait s'y tenir du 24 au 27 août et le convoi de l'eau devait y faire sa dernière halte parisienne. [...]



8 septembre, tou tes solidaires

Le 8 septembre, à 10h30 à Niort aura lieu un procès très important. On reproche à des membres de la CGT, de Solidaires, de Bassines Non Merci et des Soulèvements de la terre, d'avoir organisé ou participé à plusieurs de mobilisations nationales contre les méga-bassines. *Derrière des chefs d'inculpation portant le nom de « participation à un groupement en vue de... » « intrusion » « organisation », etc. se cache une attaque directe contre le droit de manifester et la liberté d'expression.* Ces procès sont politiques, ils n'ont qu'un but, empêcher des nouvelles mobilisations contre les projets de méga-bassines. Alors, soyons nombreux devant le tribunal de Niort le 8 septembre. Nous vous reparlerons de ce qui est prévu plus précisément dans la prochaine lettre d'info. [...]



SOULÈVEMENTS DE LA TERRE

Mégabassines : pourquoi le moratoire n'aura pas lieu



Les opposants aux mégabassines, lancés dans une procession festive, avaient comme objectif numéro un d'obtenir un moratoire sur tous les projets en cours ou à venir. - © Pierre-Yves Lerayer / Reporterre

La préfète a refusé le moratoire sur les mégabassines, demandé par le Convoi de l'eau. Un refus symbolique d'une gestion de l'eau non démocratique, selon les militants.

Une certaine idée du dialogue. Vendredi 25 août, alors que les délégués du Convoi de l'eau étaient en pleine négociation d'un moratoire sur les projets de mégabassines avec la préfète à l'Agence de l'eau Loire Bretagne, à Orléans, ils apprenaient que les travaux d'une retenue d'eau prévue à Priaires étaient en train de commencer. En témoignait l'installation de barrières autour du futur chantier, confirmée par des photos relayées sur les réseaux sociaux des Soulèvements de la Terre.

« Face à cette nouvelle explosive, véritable provocation du gouvernement face au mouvement et à la possibilité d'un retour au dialogue, la délégation dans son intégralité a décidé de rester à l'intérieur du bâtiment », a réagi, dans la foulée, le collectif Bassines non merci dans un communiqué de presse. Une quinzaine de personnes avaient décidé d'occuper les locaux de l'agence de l'eau vendredi dans la soirée, avant d'être expulsées par les forces de police.

Tard dans la soirée du vendredi, la préfète du Loiret, Sophie Brocas, a acté le refus du moratoire. « Il ne s'agit pas d'accepter ou de refuser le moratoire. Ils disent : "c'est un moratoire ou rien". Ce n'est pas la manière dont on mène une discussion ». En ce qui concerne les six bassines dont le chantier a déjà commencé, elle refuse de faire attendre les agriculteurs plus longtemps. « Certains attendent depuis des années des chantiers pour lesquels ils ont obtenu l'autorisation. Nous ne pouvons pas les faire attendre de manière indéterminée ». De plus, elle assure qu'il faut un motif juridique pour arrêter les chantiers. « Et nous ne l'avons pas ». En ce qui concerne les dix projets de réserves de substitution autorisées par l'État, mais dont les modalités de financement n'ont pas encore été actées, elle a précisé avoir proposé de conditionner leur construction à « certaines exigences : enrichir les critères de protection de la ressource en eau et garantir l'accès à l'eau aux nouveaux irrigants ». Face au refus de la délégation, elle a retiré ces propositions.

Le Convoi de l'eau, grande procession festive des opposants aux mégabassines, partie une semaine plus tôt à vélo des environs de Sainte-Soline, avait comme objectif numéro un d'obtenir un moratoire sur tous les projets en cours ou à venir de réservoirs d'eau. Il s'agissait d'un préalable – non négociable pour eux – à la reprise du dialogue.

Un dialogue que souhaitent les militants comme le Comité de bassin. Cet organisme, qui réunit différents acteurs dont l'État et la société civile, avait voté une motion en juillet invitant à remettre à plat le protocole d'accord sur les projets de mégabassines.

Le millefeuille administratif de la gestion de l'eau

Ces difficultés à arrêter ces projets de mégabassines, accusées d'accaparer l'eau au profit d'une minorité et d'être une maladaptation au changement climatique, ne surprennent en réalité personne. En faisant de l'Agence de l'eau le point d'arrivée de leur manifestation itinérante, les militants souhaitent dénoncer un fonctionnement qu'ils jugent non démocratique. « *C'est censé être notre agence, celle des habitants du territoire, où l'on construit ensemble une politique de l'eau. Mais le poids de l'État et de la FNSEA [principal syndicat agricole, fervent défenseur des mégabassines] y est devenu prépondérant* », déplore Julien Le Guet, porte-parole du collectif Bassines non merci.



Le Convoi de l'eau, ce sont quelque 700 vélos encadrés d'une vingtaine de tracteurs et camionnettes partis le 20 août de Lezay, près de Sainte-Soline (Deux-Sèvres), pour une arrivée à l'Agence de l'eau le 25, à Orléans. © Pierre-Yves Lerayer / Reporterre

Pour comprendre le fondement de cette accusation, il faut revenir sur le fonctionnement complexe de la gouvernance de l'eau en France. Le territoire métropolitain a été découpé administrativement en six grands bassins hydrographiques. Sur chacun de ses bassins a été créé une Agence de l'eau. Ce sont elles qui collectent des redevances, payées en grande majorité par les ménages, et sont chargées de financer des projets pour aider les acteurs du territoire (collectivités, agriculteurs, associations, etc.) à « *gérer et préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques* ».

Sur chacun de ces grands bassins versants existe également un Comité de bassin. Surnommé le « *Parlement de l'eau* », il est supposé représenter les acteurs du territoire et mettre au point tous les six ans un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) – c'est-à-dire déterminer la politique de l'eau locale. Les deux instances gèrent donc de concert la politique de l'eau : le Comité de bassin en détermine les orientations, puis l'Agence de l'eau finance sur le terrain sa traduction en projets concrets. Dans les faits cependant, la main de l'État impose ses décisions à chaque étape du processus.

Une reprise en main par l'État des Agences de l'eau

D'abord, ce sont les préfets coordinateurs de bassin, serviteurs de l'État central, qui président le Conseil d'administration (CA) de l'Agence de l'eau : là où se décide quels projets seront financés, et notamment les mégabassines qui sont subventionnées jusqu'à 70 % par cet argent public. « *Cela constitue une réelle dynamique de recentralisation. Depuis la création des Agences de l'eau en 1964, l'État nommait des personnalités très variées à la tête de leur CA, mais ce sont maintenant uniquement des préfets qui les président* », déplore Bernard Barraqué, chercheur émérite au CNRS, auteur de nombreux travaux sur la gestion publique de l'eau.

Ce préfet coordinateur a un rôle prépondérant car c'est également lui qui approuve le Sdage élaboré par le Comité de bassin, et publie l'arrêté préfectoral actant de son entrée en vigueur. Omniprésents, les préfets sont aussi incontournables à l'échelon inférieur, à l'instar de ce qui se joue dans le sous-bassin du Clain : le préfet de la Vienne, proche d'Emmanuel Macron, y est accusé de nier les dernières études scientifiques qu'il était supposé prendre en compte pour sauver les projets de mégabassines locales.

La reprise en main des Agences de l'eau par l'État, « à l'œuvre dès l'époque de Nicolas Sarkozy mais bien pire avec Emmanuel Macron », estime Bernard Barraqué, serait poussée par l'hostilité viscérale qu'entretient le ministère des Finances vis-à-vis de ces Agences. « Les redevances des agences représentent 2 milliards d'euros par an, c'est la plus grosse parafiscalité de France. Bercy ne supporte pas que tous les impôts ne passent pas par lui », souligne le chercheur. Depuis la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006, la logique décentralisée qui prévalait dans les années 1960 lors de la création des Agences de l'eau, financées par leur redevance, a pris selon lui un sérieux coup : « La redevance est revenue dans une logique d'imposition, ce qui permet à l'État d'asseoir encore la légitimité de son autorité sur les agences. »

Pour Bernard Barraqué, le contexte politique ne préfigure pas d'un changement de cap, bien au contraire : « Il ne faut pas oublier le passé d'inspecteur des finances d'Emmanuel Macron. Dans sa tête, les Agences de l'eau sont probablement un truc bizarre qui ne devrait pas exister, ou qui est voué à être réintégré dans l'État. »

Une alliance solide entre État et FNSEA

Au-delà de l'influence des préfets, la composition des CA des Agences de l'eau traduit également ce déséquilibre de représentation que dénoncent les opposants aux mégabassines : 1/3 des sièges du Conseil est réservé représentants de l'État, 1/3 revient aux élus locaux et 1/3 aux différents acteurs de la société civile. Or, « la FNSEA est bien représentée, non seulement parmi les sièges réservés à la société civile mais aussi parmi les élus locaux, dont certains sont proches des irrigants voire sont eux-mêmes d'anciens irrigants », déplore Julien Le Guet.

Le poids cumulé de l'État et de la FNSEA leur assurerait ainsi une confortable majorité. D'autant que l'alliance entre les deux semble solidement ancrée. Reporterre documentait, lors de la décision de dissolution des Soulèvements de la Terre en juin, comment le lobby pro-bassines travaillait main dans la main avec le ministère de l'Agriculture. « La FNSEA s'estime propriétaire de l'agriculture. Il a toujours existé un pacte de cogestion entre elle et le ministère de l'Agriculture. Pour devenir ministre, il faut être adoubé par la FNSEA », nous disait alors le journaliste Gilles Luneau, spécialiste des questions agroalimentaires. Jeudi 24 août, le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau défendait encore bec et ongle les projets de mégabassines dans les colonnes de *Ouest France*. En face, le « Parlement de l'eau » semble relégué à un rôle bien secondaire, presque consultatif. Thierry Burlot, le président du Comité de bassin Loire Bretagne, tente de jouer les médiateurs dans la crise des mégabassines, tout en avouant son impuissance. « J'ai demandé une pause à la Coop de l'eau 79. Mais je ne sais pas si je serai entendu », confiait-il à Reporterre avant les négociations. « Mais c'est la présidente du comité d'administration de l'agence, c'est-à-dire la préfète, qui décide ; nous, Comité de bassin, ne pouvons faire que de la médiation. »

Quand bien même le Comité de bassin aurait davantage voix au chapitre, encore faudrait-il qu'il soit perçu comme légitime, c'est-à-dire réellement représentatif. Aujourd'hui, sa composition est organisée d'une manière approuvante de celle du CA de l'Agence de l'eau. D'après les informations de *Mediapart*, seule une petite minorité, une trentaine de membre sur 190, serait favorable à la mise en place d'un moratoire.

Une telle décision, pourtant, ressemblerait à une mesure d'apaisement. Le Conseil économique, social et environnemental, appelait lui aussi, dans un avis rendu en avril dernier, à ne plus subventionner les mégabassines avec de l'argent public. En vain.

« L'impuissance de Thierry Burlot montre bien qu'il n'existe pas de réel contre-pouvoir aux volontés de l'État », soupire Julien Le Guet. Lui rêve, avec ses acolytes du Convoi de l'eau, d'un « vrai Parlement de l'eau », qui représente réellement la société. Et soit à même de susciter l'adhésion.



Une mégabassine en Charente-Maritime (image d'illustration). © *Nature Environnement 17*



Le joyeux convoi des opposants aux mégabassines

Nicolas CELNIK, Vincent LUCCHESI
26 août 2023 (Reporterre)

Mégabassines : 300 km à vélo et en tracteur pour renouer le dialogue



Dans un « esprit d'apaisement », un convoi pour un juste partage de l'eau s'élance depuis Sainte-Soline pour rejoindre Paris. Objectif : ouvrir le dialogue et obtenir un moratoire sur les mégabassines.

Le « *grand voyage pour l'eau* » affiche complet. Vendredi 18 août, un convoi de 500 à 1 000 vélos, accompagnés de dix à trente tracteurs selon les étapes, doit s'élancer à proximité de Sainte-Soline (Deux-Sèvres) pour rejoindre Orléans et le siège de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne une semaine plus tard, le 25 août, puis Paris les 26 et 27 août.

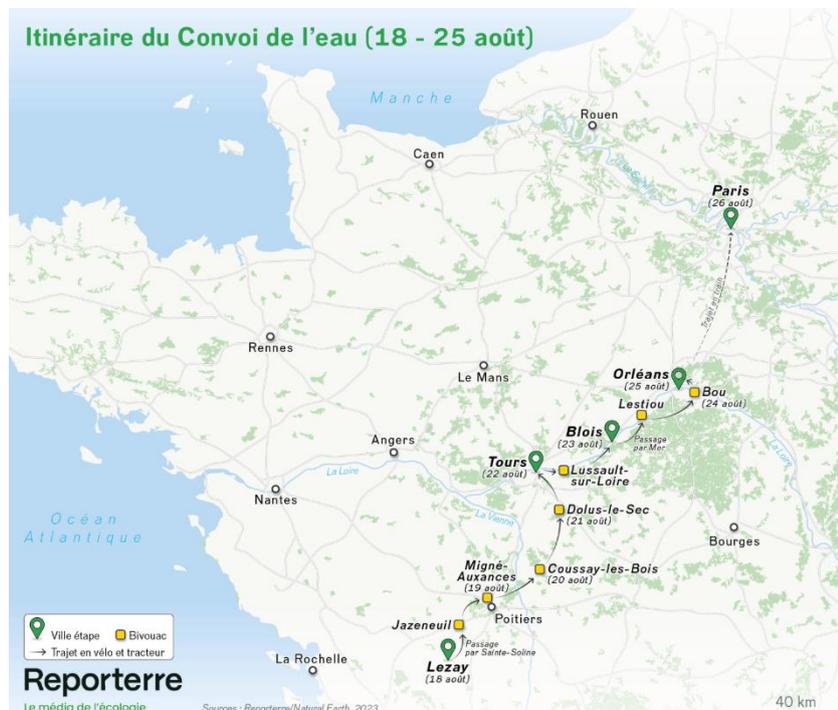
Ce grand peloton militant veut relancer la mobilisation contre l'accaparement de l'eau, en partant symboliquement de Sainte-Soline, là où la dernière manifestation contre une mégabassine – ces vastes retenues d'eau pompée dans les nappes phréatiques ou les rivières, à destination de l'irrigation — a été violemment réprimée le 25 mars. Cinq mois, jour pour jour, après cet événement traumatisant pour de nombreux militants, le Convoi de l'eau frappera aux portes de l'Agence de l'eau avec deux revendications principales : qu'une délégation soit reçue par le conseil d'administration de l'Agence, instance décisionnaire sur le financement public des projets de bassines et, surtout, qu'un moratoire sur tous les projets en cours ou à venir de mégabassines soit décidé, en préalable à toute autre discussion.

« *C'est le convoi de la dernière chance pour une remise en place d'un dialogue* », résume Julien Le Guet, porte-parole du collectif Bassines non merci, qui coorganise cette manifestation avec, entre autres, la Confédération paysanne et les Soulèvements de la Terre. « *Nous sommes dans un esprit d'apaisement. Ce convoi sera un événement festif et familial*, assure Laurence Marandola, porte-parole de la Confédération paysanne. *Mais si des chantiers de mégabassines se poursuivent sur la base des protocoles actuels, ce serait un déni de dialogue. Nous voulons une vraie politique de l'eau, construite avec les citoyens et fondée sur des études rigoureuses, qui existent déjà.* »

Multitude de luttes locales

Profitant de l'intérêt médiatique suscité par la lutte contre les mégabassines, le Convoi de l'eau veut aussi mettre en lumière la multitude de luttes locales et les multiples autres facettes des enjeux autour du partage de l'eau. Le cortège de vélos et tracteurs sera ainsi accueilli, à chaque étape, par un collectif local, avec conférence de presse, projection de documentaire, débat ou visite de sites de projets contestés.

On parlera à Coussay-les-Bois (Vienne), le 20 août, de l'opposition à la ferme-usine de 1 200 taurillons en cours de construction, accusée d'être délétère pour la zone humide et la nappe phréatique. Le 22 août, à Tours, des prises de parole sur la pollution de la Loire sont prévues, ainsi qu'un rassemblement de soutien aux militants de Dernière rénovation, jugés ce jour-là au tribunal correctionnel de la ville pour avoir aspergé de peinture orange la façade de la préfecture. Le lendemain, le cortège accueilli par les militants d'Extinction Rebellion Blois sera invité à se pencher sur la question de l'impact de la centrale nucléaire voisine de Saint-Laurent-des-Eaux sur le fleuve.



Itinéraire du Convoi de l'eau, du 18 au 25 août. © Louise Allain / Reporterre



Julien Le Guet, porte-parole du collectif Bassines non merci, à Lusignan (Vienne), le 24 mars 2023. © Jean-Francois Fort / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

L'ensemble des étapes et détails pratiques est précisé sur le site de Bassines non merci. Si le Convoi est complet – il ne reste aucune place pour bivouaquer ni participer aux repas distribués par les cantines

militantes –, les habitants des terres traversées seront invités à rejoindre les manifestations sur chacune des étapes.



Mobilisation à Sainte-Soline, le 29 octobre 2022. © AFP / Pascal Lachenand

Force de proposition

Avec cet événement, les activistes veulent montrer que les solutions sont à portée de main. Il s'agit de sortir d'une impasse et d'un modèle qui, aujourd'hui, fonce dans le mur. *« Nos nappes sont ravagées, les niveaux sont restés sous la normale tout l'hiver, déplore Anne-Morwenn Pastier, hydrologue et l'une des organisatrices du convoi. L'agriculture intensive aggrave les pénuries d'eau et pollue celle qui reste. Dans la Vienne, on est passés tout près de devoir déclencher le plan Orsec en juin à cause d'une pollution des nappes par un pesticide, c'est-à-dire de devoir distribuer des milliers de bouteilles d'eau potable aux habitants. »*

« Face à ce modèle, on a énormément de solutions alternatives à proposer », assure Gaëlle, elle-même paysanne et qui accueillera les cyclistes à Dolus-le-Sec sur la ferme de Belêtre. Cette coopérative paysanne sera l'occasion de démontrer qu'il est possible de cultiver de manière vertueuse pour les milieux tout en assurant des revenus dignes pour les paysans et une nourriture accessible pour tous, grâce à l'expérimentation locale d'une Sécurité sociale de l'alimentation.

Côté institutionnel, il s'agit aussi pour le Convoi de réclamer une véritable démocratisation de la gestion de l'eau. *« On ne demande que le respect de la loi, qui prévoit que l'eau potable et les besoins des milieux soient prioritaires aux usages économiques de l'eau. En accaparant l'eau pour les usages agro-industriels, ces mégabassines sont construites à l'envers », dénonce Julien Le Guet. La pression n'est, à ce titre, pas mise par hasard sur l'Agence de l'eau. « Elles sont nées d'une volonté de démocratisation et décentralisation de la gestion de l'eau, mais le poids de l'État et de la FNSEA [1] y sont progressivement devenus écrasants », déplore encore le porte-parole de Bassines non merci.*

Pour une gestion démocratique et scientifique de l'eau

Pour *« sortir les agences de l'eau de la main des lobbies »,* les convoyeurs entendent également faire entendre la voix de la science. L'aggravation à venir du dérèglement climatique et ses effets sur le cycle de l'eau menacent de rendre le prélèvement massif d'eau pour l'irrigation d'autant plus délétère pour les milieux. Mais il risque également de rendre caduque la stratégie de stockage hivernal dans ces bassines, faute d'eau disponible, entraînant une *« maladaptation »* contre laquelle mettent en garde de nombreux scientifiques.

C'est aussi ce que conclut une étude dite HMUC (hydrologie, milieux, usages, climat), portant sur une trentaine de projets de mégabassines prévues sur le bassin du Clain, autour de Poitiers. L'étude souligne que plusieurs bassines seraient remplies au détriment des milieux et que d'autres ne pourraient même pas l'être, étant donné la baisse des ressources en eau attendue. Le préfet, qui s'était engagé à prendre en compte les résultats avant de démarrer la construction de bassines, a finalement décidé d'en nier les conclusions.

Prenant acte de ces nombreux biais et contestations, le comité de bassin Loire-Bretagne, *« parlement local de l'eau »,* a voté en juillet une motion invitant à remettre à plat le protocole d'accord de 2018 portant sur

seize mégabassines, dont celle de Sainte-Soline. Il demande que soient mieux pris en compte les effets du changement climatique, et propose d'accompagner chaque projet de mégabassine d'engagements en faveur de la transition vers l'agroécologie, « avec obligation de résultat ».



Mobilisation massive contre les mégabassines et le modèle d'agriculture qu'elles soutiennent, à Vanzay (Deux-Sèvres), le 24 mars 2023. © Antoine Berlioz / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Son avis n'est toutefois que consultatif. Les militants, échaudés, attendent maintenant la décision de l'Agence de l'eau, qui finance ces projets à hauteur de 70 %. « La motion du comité est un premier signe de dialogue possible. On attend maintenant d'entendre la décision du conseil d'administration de l'Agence de l'eau, et notamment de sa présidente, qui est aussi la préfète », souligne Julien Le Guet.

Une manière de dire que la décision sera *in fine*, derrière la préfète, celle du gouvernement. Quel que soit le dénouement devant l'Agence de l'eau à Orléans, le 25 août, les militants ont prévu de se réunir à Paris le lendemain pour deux jours, pour un événement « surprise » et pour interpeller les élus sur cette question hautement politique du partage de l'eau.



Les luttes pour l'eau se donnent 100 jours pour mener bataille

Notes

[1] Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. C'est le principal syndicat agricole, et il promeut les mégabassines.

Vincent LUCHESE
18 août 2023 (Reporterre)

Les paysans du convoi du sable expliquent les actions menées contre le maraîchage industriel

Nous sommes les Soulèvements de la terre

🔥🔥 Déjà 104206 signataires 🔥🔥

Nous nous soulevons, chacun.e depuis notre endroit, chacun.e à notre manière. Le mouvement des Soulèvements de la Terre ne peut pas être dissout car il est multiple et vivant. On ne dissout pas un mouvement, on ne dissout pas une révolte.

Nous appelons toutes et tous à nous rejoindre pour rendre caduque cette tentative d'étouffement. Nous sommes, toutes et tous ensemble, les Soulèvements de la Terre. [...]

Résistance paysanne au maraîchage industriel !

Nous sommes des éleveurs-euses et maraîchers-ères de Loire-Atlantique. Nous avons participé depuis plus de deux ans à toutes les mobilisations contre l'extension des carrières de Saint-Colomban. Nous sommes venus – une fois encore – en force avec nos tracteurs pour cette journée de mobilisation organisée par la tête dans le sable et les soulèvements de la terre.

Pour nous la présence paysanne dans toutes ces actions démontre que les luttes écologistes n'ont rien à voir avec une opposition binaire et caricaturale entre agriculteurs et écolos. En réalité, comme le soulignait déjà Bernard Lambert en son temps, *une fracture traverse le monde agricole de l'intérieur : entre des grosses sociétés agro-industrielles et toutes celles et ceux qui pratiquent une agriculture paysanne, entre les grosses coopératives capitalistes et nos fermes, entre l'agroécologie à dimension humaine et à vocation locale et l'agrobusiness exportateur.*

Ce dimanche, appuyé par des milliers de citoyen.e.s nous avons décidé de poursuivre notre action contre l'extractivisme et le bétonnage, contre le maraîchage industriel et pour la défense du bocage et de l'agriculture paysanne. Depuis des années, nos fermes sont impactées par un terrible phénomène. *Au sud de La Loire, une poignée d'agri-managers spécialisés dans le maraîchage industriel est en train d'accaparer la terre et l'eau, de détruire le bocage et ses haies, d'empêcher les nouvelles installations en faisant exploser le prix du foncier, d'artificialiser les sols à grand renfort de bâches plastiques et de serres chauffées.* Le sud-loire est en passe de devenir une petite Andalousie. Les exploitants adhérent.es de la Fédération des Maraîchers Nantais font main basse sur les terres et en chassent le maraîchage diversifié et la polyculture élevage.

Par exemple, 30 % du sable de la carrière GSM de St Colomban est destiné aux maraîchers industriels. En tant que maraîchers diversifiés, nous sommes bien placés pour le savoir et le vivons au quotidien : nul besoin de sable et de pesticides pour nourrir localement les consommateurs avec de bons légumes ! Nous fournissons les AMAPS et les magasins de producteurs depuis des années, sans avoir besoin de prétendues « expérimentations » industrielles. *C'est depuis nos collectifs citoyens écologistes et paysans que furent pensées les actions de la journée. Si nous avons choisi de remplacer et réensemencer symboliquement avec du sarrasin bio le muguet industriel et les serres de la Fédération des Maraîchers Nantais, c'est parce que nous pensons que l'ensemble des terres accaparées par ce lobby devrait être restitué à la polyculture élevage et au maraîchage diversifié.*

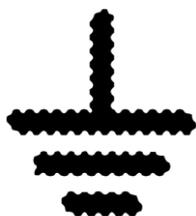
En Loire-Atlantique, les surfaces accaparées par le maraîchage industriel ont augmenté de 29 % entre 2010 et 2021. La consommation d'eau de ce secteur, dont le pic se situe en pleine sécheresse estivale, est en particulier très largement supérieure à celle des 40 000 habitants d'une des communautés de communes concernées. Principalement pour du muguet qui ne se mange pas et de la mâche exportée.

Ce dimanche, parmi les centaines de personnes du convoi, nous étions une cinquantaine de paysans impliqués dans ces actions de réensemencement et nous l'assumons pleinement. À travers sa communication Régis Chevallier « pleure » mais les paysans citoyens déplorent tous les jours la disparition des fermes d'élevage et de son bocage au profit du maraîchage industriel.

LES PAYSANS ET PAYSANNES CO-ORGANISATEURS DE LA MOBILISATION « FIN DE CARRIÈRES 44 »,
le 11 juin 2023.

[...]

Procès du 8 mars - Reprise du procès des opposants aux méga-bassines le 28 novembre, après une démonstration d'amateurisme du parquet !



Procès de prévenus des Soulèvements de la terre



Nous sommes les Soulèvements de la terre

🔥🔥 Déjà 153601 signataires 🔥🔥

Nous nous soulevons, chacun.e depuis notre endroit, chacun.e à notre manière. Le mouvement des Soulèvements de la Terre ne peut pas être dissout car il est multiple et vivant. On ne dissout pas un mouvement, on ne dissout pas une révolte.

Nous appelons toutes et tous à nous rejoindre pour rendre caduque cette tentative d'étouffement. Nous sommes, toutes et tous ensemble, les Soulèvements de la Terre.

Cet après-midi, le procès n'était « ni faits ni à faire ». À vouloir instrumentaliser politiquement le tribunal de Niort pour tenter maladroitement de marquer un coup d'arrêt au mouvement contre les méga-bassines, le parquet a produit aujourd'hui une démonstration d'amateurisme qui a abouti in extremis à 21h à une suspension du procès au 28 novembre.

Avec un dossier indigeste, trop plein de dates, de prévenus et de faits non caractérisés, le procès s'est révélé impossible à mener correctement et dans les temps.

Après de premiers temps de débats laborieux, il aurait fallu pousser le procès jusqu'au petit matin pour entendre décerner les témoins, les réquisitions du procureur et les plaidoiries de la partie civile et des avocats de la défense. Cette situation n'était respectueuse ni des uns ni des autres. Après les 7 premières heures de procès et après une 5e suspension de séance, le président du tribunal a annoncé une suspension des débats. Fait extrêmement rare et singulier. Ceux-ci reprendront le 28 novembre sans que le parquet ne s'y oppose au vu de l'impasse dans la tenue de l'audience.

Durant ces débats, les prévenus ont fait preuve d'une solidarité indéfectible. Ils ont tenu une défense collective, enchaîné les déclarations politiques et ont pu exprimer les raisons profondes de leur engagement tout en récusant les accusations fallacieuses à leur encontre.

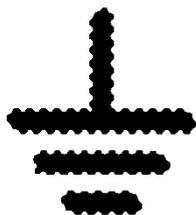
En même temps, du matin jusqu'à la nuit, près de 3 000 personnes, 4 syndicats - Confédération paysanne, CGT, Solidaires et FSU aux côtés d'organisations politiques, associatives et des militant.e.s réuni.e.s autour de la lutte contre les méga-bassines exprimaient leur indéfectible soutien aux 9 prévenus ainsi que leur engagement collectif en défense des libertés et de l'eau comme commun.

En attendant le 28 novembre, et alors qu'un chantier vient de commencer à Priaires, la lutte continue. Dès demain, BNM invite à une balade pédagogique et naturaliste pour constater les ravages causés par les mégabassines dans les environs du marais poitevin – en vélo et auto.

Rendez vous demain à 10h, à Prisse la charrière 2 km après Beauvoir-sur-Niort à 10km de Niort !



Procès du 8 septembre - Déclaration de Basile Dutertre au tribunal



Je prends dès à présent la parole pour répondre des accusations à mon encontre. Je me cantonnerai à cette déclaration préliminaire. Je m'adresse ici non seulement à vous Monsieur le juge, mais également aux personnes présentes dans la salle, à toutes celles et ceux qui sont parvenus à franchir les contrôles ahurissants mis en place par la préfecture et qui portent manifestement atteinte à la publicité des débats.

Il s'agit en premier lieu de répondre de ce dont on m'accuse. Je sais que vous jugerez aussi de ma personnalité, vous appuyant sur les notes blanches des renseignements et sur les clichés médiatiques sur les « zadistes ». Ma vie c'est choyer depuis 12 ans un bocage menacé de destruction, y élever des bêtes, y fonder avec d'autres une coopérative, y élaborer d'autres manières de vivre ensemble de partager la terre et le quotidien. Je suis certes sans emploi, mais loin d'être sans travail et sans métier.

C'est donc des faits, des gestes et des actes que vous jugerez aujourd'hui. Qu'il me soit donné de réfuter les fantasmagories policières et les élucubrations gendarmesques dont je suis, avec mes camarades, l'objet.

Prenons-les dans l'ordre :

I – En premier lieu, vous m'accusez d'être l'organisateur de deux manifestations interdites : le 29 octobre et le 25 mars à Sainte Soline. Or, je ne suis pas l'organisateur de ces manifestations, simplement, une personne parmi plusieurs centaines impliquée dans la tenue des mobilisations anti-bassines. Le propre des fictions policières, c'est de plaquer caricaturalement sur les mouvements leur propre fonctionnement hiérarchique et militaire. Alors, il y aurait forcément des chefs - et forcément des hommes ! - au sommet d'une pyramide, qui donneraient des ordres et des instructions à des milliers de manifestants et manifestantes marchant au pas. Ces fantasmes en disent plus sur l'étroitesse d'esprit des militaires que sur la réalité et la complexité de nos formes d'organisation.

Matériellement ce qui est supposé attester de mon rôle d'organisateur, c'est d'avoir simplement pris la parole : crier des slogans dans un mégaphone, prendre le micro dans les médias dominants pour récuser les

mensonges du ministère de l'intérieur et faire connaître l'ampleur sans précédent de la violence policière qui s'est abattue sur les manifestantEs le 25 mars dernier. C'est pour cette raison que je suis aujourd'hui prévenu. Mais je le redis aujourd'hui :

- Oui j'ai pris la parole et appelé avec d'autres à cette manifestation depuis le mouvement des Soulèvements de la terre. Oui j'ai crié et chanté des slogans dans un mégaphone dont la portée touchait tout au plus une centaine de personnes dans le fracas des grenades. Oui j'y ai pris part et j'ai contribué à bâtir cette mobilisation.

- Mais non je n'ai pas organisé cette manifestation. Non il n'y a pas une demi-douzaine d'organiseurs, mais plus d'une centaine de collectifs, associations, syndicats et partis politiques qui ont pris part à l'organisation des manifestations de Sainte Soline. Il y a des centaines de personnes qui tiennent des assemblées et prennent des initiatives autonomes et apportent leur pierre à l'édifice. Il n'y a une foule qui s'organise et qui en s'organisant devient une communauté de lutte. C'est cette vaste communauté qui cuisine pour des milliers de personnes, établi un campement d'accueil, forme plusieurs cortèges simultanés, organise des ateliers, des discussions, des concerts. C'est cette vaste communauté qui décide d'enfreindre les absurdes interdictions préfectorales. Elle n'a pas besoin pour cela de structure hiérarchique, ni de commandement.

Bien que tout soit fait pour nous le faire oublier - l'ordre et la justice reposent sur l'action passée de telles communautés de lutte. Il procède de l'action des clubs révolutionnaires du Paris de 1789, des actions de sabotages des résistants de la seconde guerre. Il se fonde sur les illégalismes de celles et ceux qui ont su jadis enfreindre les lois, se battre et lutter au nom de la justice contre le droit alors en vigueur.

Comme l'écrivait si justement Simone Weil, dans son cheminement des couloirs de l'usine aux combats de la colonne Durruti :

« Ceux qui sont investis des fonctions de commandement se sentent la mission de défendre l'ordre indispensable à toute vie sociale, et ils ne conçoivent pas d'autre ordre possible que celui qui existe. Ils n'ont pas entièrement tort, car jusqu'à ce qu'un autre ordre ait été établi, on ne peut affirmer avec certitude qu'il sera possible ; c'est justement pourquoi il ne peut y avoir progrès social que si la pression d'en bas est suffisante pour changer effectivement les rapports de force, et contraindre ainsi à établir en fait des relations sociales nouvelles.

La rencontre entre la pression d'en bas et la résistance d'en haut suscite ainsi continuellement un équilibre instable, qui définit à chaque instant la structure d'une société. Cette rencontre est une lutte mais elle n'est pas une guerre ; elle peut se transformer en guerre dans certaines circonstances, mais il n'y a là aucune fatalité. »

Il n'y a pas en effet de fatalité, il y a le choix délibéré du ministère de l'intérieur d'empêcher l'accès au chantier quel qu'en soit le coût humain, pour reprendre les mots du rapport de la LDH. Le choix de refuser de suspendre les travaux et de renouer le dialogue avec BNM, la Confédération Paysanne, et les associations environnementales. Le choix de mutiler et d'assumer pleinement la possibilité de tuer des manifestantEs pour défendre l'intérêt particulier d'une infime minorité : 6 % des exploitants agricoles des Deux-Sèvres.

2 - En deuxième lieu, vous m'accusez « d'avoir participé à un groupement en vue de la préparation de violences contre les personnes et-ou de dégradations ou de destruction contre les biens. »

Ce qui est kafkaïen dans ce délit, c'est que les gendarmes de la section de recherche de Poitiers prétendent avoir un accès direct à mon for intérieur au point de pouvoir lire mes intentions profondes. Je n'ignore pas qu'ils voudraient stocker mon ADN et le détail intime de ce qui me constitue biologiquement dans leurs fichiers. Mais permettez-moi d'affirmer et de formuler par moi-même mes intentions et mes vues. Je suis le mieux placé pour les connaître. Mon intention était de m'introduire symboliquement sur le chantier pour marquer notre opposition aux méga-bassines. Si nous y étions parvenus, il n'y avait rien à dégrader dans ce cratère vide. Rien d'autre que l'honneur d'un État cerné par les oppositions et qui avait choisi de faire de ce trou le symbole de son autorité retranchée.

Matériellement, rien n'atteste que j'avais l'intention de commettre des violences et des dégradations. Tenir en main une tortue gonflable ne témoigne nullement d'intention belliqueuse. C'est une protection symbolique bien dérisoire face aux grenades qui pleuvaient alors sur nous. Dispenser des conseils au mégaphone, ce n'est pas beugler des ordres comme le faisaient ce jour-là les officiers de gendarmeries débordés. Matériellement, rien n'atteste de cette « manœuvre de diversion » qu'on me prête. Cette accusation est absolument absurde. Qui peut croire que les gendarmes sont assez idiots pour se laisser berner par un oiseau en bois et être surpris par l'arrivée des autres manifestants pourtant survolés par plusieurs hélicoptères ? Ne leur faites pas cette offense, Monsieur le Juge, c'est une insulte à leur intelligence.

Je le répète : matériellement rien atteste que j'avais l'intention de commettre des violences et des dégradations. Mais matériellement tout dans la situation actuelle contribue à une montée en puissance des tensions, de la colère et des affrontements en réaction au bouleversement climatique et à l'effondrement de

la biodiversité. Il ne vous aura pas échappé que nous venons de vivre le mois le plus chaud depuis que nous mesurons les températures. Méga-feux et sécheresses, nul ne peut plus nier l'évidence. Si la terre et l'eau furent et demeurent sacrés pour tant de cultes et de cultures, il n'y a guère que la religion capitaliste pour les réduire au rang de marchandises. Dans ce contexte l'urgence n'est pas de juger celles et ceux qui défendent la terre et l'eau. L'urgence est de juger les responsables de l'écocide au plus haut niveau de l'État et des entreprises.

Comme le disait Hannah Arendt : « *Si les hommes sont incapables de pardonner ce qu'ils ne peuvent punir, ils seront aussi incapables de punir ce qui se révèle impardonnable* ». Au fond, le groupement constitué en vue de commettre des destructions irréversibles qui remettent en cause la possibilité même de la vie humaine sur terre, chacun sait que c'est l'État, le complexe agro-industriel, la filière béton et les multinationales extractivistes qui le constituent.

3 – en troisième lieu, vous m'accusez d'avoir frauduleusement soustrait un morceau de canalisation. Au printemps maraichin les manifestant-e-s se sont livrés à un chantier d'utilité publique contre l'assèchement du Mignon en démontant cette canalisation. J'ai soulagé un vieux camarade qui en portait un fragment sur quelques mètres tout au plus, mais je ne suis pas reparti avec. Qu'en aurais-je fait ? Où l'aurais-je mise ? Qu'est qui prouve que je l'ai effectivement soustraite ? Absolument rien !

Pour conclure je dirais que même si vous nous condamnez lourdement, le mouvement contre les bassines continuera d'organiser des mobilisations, celles-ci continueront d'être systématiquement interdites, et ces interdictions d'être inopérantes. Ce qui peut faire cesser ces manifestations, ce n'est ni leur interdiction administrative, ni le fracas des grenades. C'est un véritable partage de l'eau, qui priorise l'eau potable pour les humains et l'eau vive pour les milieux sur l'eau économique et la voracité de l'agro-industrie.

Dans le procès, Kafka écrit : « *Il ne fait pas de doute que tous les agissements de ce tribunal dissimulent une vaste organisation. Une organisation qui n'emploie pas seulement des gardiens corrompus, des inspecteurs et des juges imbéciles dont le mieux qu'on puisse espérer est qu'ils soient modestes (...)* Or quel est, messieurs, le sens de cette vaste organisation ? C'est d'arrêter des personnes innocentes et d'engager contre elles des procédures absurdes. » À vous, Monsieur le juge de le détromper.

Ces paroles seront mes seules paroles. Je refuse de me soumettre à la question. Comme l'a dit notre camarade Loïc à ce même tribunal le 27 juillet dernier : je ne répondrai pas à vos questions tant que le gendarme Vestieu et la préfète Dubée ne seront pas, eux aussi, soumis à la question à propos la politique répressive criminelle qu'ils ont diligenté à Sainte Soline. Je ne répondrai pas à vos questions tant que les gendarmes qui ont tiré sur Serge, Mika, Alix et les dizaines d'autres personnes mutilées ne seront pas soumis à la question sur l'usage de leurs armes. Je ne répondrai pas à vos questions tant que ceux qui assèchent nos rivières, s'accaparent et empoisonnent les communs que sont la terre et l'eau, continueront de le faire impunément.

<https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/declaration-de-basile-dutertre>

[Pourquoi cette « violence » à propos d'un mode d'action et à l'encontre des Soulèvements de la terre en pleine répression ? MN]

Violence, avertissement aux innocents

Dans une interview dans *Ouest-France*, le 16 juin, le professeur de Science Politique Bruno Villalba répond : « Avec le doctorant David Porchon, nous faisons l'hypothèse que l'épisode de Sainte-Soline est l'expression d'une forme de violence collectivement assumée par les mouvements écologistes : tous estiment désormais légitime, avec plus ou moins d'intensité, l'usage de la violence "offensive" vu l'état de dégradation accélérée de l'environnement [1]. »

Tous, vraiment ?

En effet, qu'est-ce que la décroissance si ce n'est la non-violence ? La violence, c'est l'accomplissement ultime de la logique de la croissance. C'est la continuation et la conclusion de guerre économique. La décroissance, c'est, par nature, la volonté de désescalade face à la « loi des brutes » (Jacques Ellul). Faut-il croire, comme lors des duels judiciaires du Moyen Âge, que la Justice va être rendue à travers la violence ? La violence, c'est la logique du capital : aller la rejoindre sur ce terrain, c'est emprunter ses méthodes, donc sa politique. « *La fin vaut ce que valent les moyens* [2] » prévenait Gandhi. La violence est une non-action ; elle est la libération de la pulsion. Ce que ne comprennent pas les innocents qui en fantasment, c'est que la violence n'est qu'« une des options de plus dans le catalogue libéral » (Dany-Robert Dufour). Pensant s'opposer au capitalisme, ils en sont les dupes et les idiots utiles, à l'instar, par exemple, de ces gens qui, tout en se claironnant de gauche, militent pour la techno-marchandisation de la reproduction [3].

Que l'écrivain de science-fiction Alain Damasio soit invité sur la plus grande chaîne de radio d'État, à l'heure de plus grande écoute, pour y légitimer la violence, « *On a épuisé toutes les façons douces de faire les choses* » (France Inter, 19 juin 2023), ou que Marion Cotillard déclare son « soutien absolu » à un mouvement qui revendique la stratégie de la violence (Instagram, 25 juin 2023) devrait pourtant les interroger. « *Qui sont les véritables criminels ?* » s'enflamme la millionnaire mannequin pour les publicités LVMH. Poser la question, n'est-ce pas déjà, dans ce cas de l'écologie, y répondre ?

C'est notre devoir de nous inquiéter d'observer actuellement une légitimation croissante de la violence dans le mouvement écologiste. Un mouvement qui s'est logiquement fondé justement sur le principe de la non-violence, dans tous les domaines. Faut-il rappeler les figures de Gandhi, Tolstoï, Lanza del Vasto ? Loin d'être « tous » pour l'usage de la violence – en fait une minorité – le mensuel *La Décroissance* donne régulièrement la parole aux écologistes qui rappellent ces principes fondateurs. Nous avons suffisamment critiqué le côté technocratique de la décroissance de Daphne Batho pour dire qu'elle a parfaitement raison quand elle affirme, sur France info, le 21 janvier 2023, que « *la désobéissance civile et la radicalité de la décroissance ne se confondent pas avec la violence. J'appelle les élus écologistes et tous les militants à tenir bon sur la non-violence* ».

Néanmoins, même s'il n'est pas nouveau, le problème est bien réel. Un collaborateur de *La Décroissance* s'est rendu à la manifestation du 18 juin en Maurienne. Parti pour monter un stand pour le journal, il rapporte : « *C'est le point le plus important, la violence, qui fait que même si j'avais eu un stand, je crois que je serais parti. Elle était palpable dès le début avec environ 500 casseurs déguisés, masqués, gantés et cagoulés qui déambulaient parmi nous en toute impunité banalisant ce qui allait se passer, faisant de tous les présents des complices passifs de cette violence crétine consistant à jeter des pierres aux flics qui ripostent avec des lacrymos et les médias ne parlent plus que de ça alors qu'on attend de la manif une caisse de résonance pour faire connaître le dossier. Ils sont autour de nous ces benêts, nous demandant de mettre nos empreintes sur leurs boucliers "en cas de pépin" quand d'autres proposent des coordonnées d'avocat "si ça dégénère". On est là pensant participer à une fête et on se demande si on va se prendre une lacrymo et si on n'aurait pas dû amener un masque... Au secours. Et quelques élus de la République avec leur écharpe qui déambulent là-dedans tout fiers, se pavanant devant les médias pour être interviewé.* »

Dans ce contexte, l'organisation de manifestations populaires et familiales – autant dire l'horreur pour les petits bourgeois endoctrinés du wokisme – à l'image de celles contre le TGV Lyon-Turin, début 2000, qui réunirent des dizaines de milliers de personnes dans le Val de Suze, est, inutile d'expliquer pourquoi, totalement compromise. En 1977, après la mort de Vital Michalon à la manifestation contre le surgénérateur de Superphénix, Isabelle Cabut écrivait dans *La Gueule ouverte* : « *Vous êtes contents, vous tenez votre guéguerre, vous allez casser du bois, enfin ! D'accord. Mais n'entraînez pas des gens derrière vous en leur faisant croire que le dieu des écologistes étant avec nous, on marchera sur les braises sans se brûler les pieds.* » (n° 156, 4 mai 1977.)

Comment en est-on revenu là un demi-siècle plus tard ? Le problème est que la violence est, en amont, théorisée et légitimée. Une des illustrations récentes est la publication dans la prestigieuse maison d'édition

Le Seuil du livre *On ne dissout pas un soulèvement. 40 voix pour le soulèvement de la Terre*. Paru en urgence après les événements de Sainte-Soline, cette sorte de manifeste collectif illustre bien la confusion qui peut régner dans certains esprits qui se revendiquent de l'écologie. Il a constitué un beau bâton pour se faire battre que *Le Figaro* aurait été bête de ne pas ramasser. Ça n'a pas manqué. La journaliste Eugénie Bastié y relève malicieusement : « *“La terre [qui] se situe à la croisée de la question sociale, de la question écologique et de la question coloniale” : la “terre, elle ne ment pas”, version queer, intersectionnelle et postcoloniale [4].* » De fait, dans ce livre, le principe est que ce n'est pas tant l'individu qui s'insurge contre la destruction de l'environnement que l'Eau, la Beauté, la Paix, le Vivant (« *qui a toujours été queer* »)... eux-mêmes, car « *Nous sommes La Terre qui se soulève* ». « *Soigner les luttes, c'est soigner nos interdépendances et nos coaffections à travers des personnifications-chimères, humain-anguille-rivière ou humain-triton-bocage, et faire advenir des peuples-forêts, des peuples-montagnes ou des peuples-rivières.* » À partir de ce postulat, tout devient légitime pour combattre les forces diaboliques de la destruction, à commencer par la violence : « *Loin d'une dichotomie fossilisée entre violence et non-violence, il y a une place pour une pratique contre-violente créatrice, efficace et non oppressive.* » Au lieu d'assumer honnêtement leur position, ces innocents adeptes de la violence la noient derrière un verbiage particulièrement sournois ; en bref, on prend les militants pour des c... Leur concept de « contre-violence » est particulièrement orwellien. Rompre le principe de non-violence, c'est, bien entendu, entériner le principe de la violence. C'est autoriser une fraction d'une manifestation à se servir de tous les autres comme bouclier. C'est entrainer, de facto, tout le monde dans la violence, à commencer par ceux qui ne portent ni casque ni masque anti-gaz, mais leurs enfants dans les bras.

Cette casuistique est d'ailleurs revendiquée ailleurs dans le même livre : « *Par rapport au terme de “sabotage”, celui de “désarmement” offre l'avantage d'explicitier directement la portée éthique du geste et la nature des cibles, de relier la fin et les moyens. Tandis que le sabotage renvoie dans le Code pénal à la “destruction d'infrastructures vitales pour le pays”, le désarmement vise des infrastructures toxiques et destructrices. Il relève de la légitime défense, d'une nécessité vitale face à la catastrophe.* »

On promeut la violence puis on chouine lorsque l'État (« *toujours colonial* ») réprime. Parallèlement, on hurle contre ce même État coupable de n'être jamais assez dur contre l'extrême droite et tout ce qui y est assimilé. On se gargarise de ses vertus contre toute forme d'intolérance, tout en ne pensant qu'à expurger le Parti de ceux qui alertent contre l'édification du *Meilleur des mondes* : « *Parfois revendiquées comme décroissantes, technocritiques, voire écoféministes, ces visions [“les idéologies réactionnaires et protectionnistes de la ‘nature’”] méritent aujourd'hui des positionnements clairs en raison des stigmatisations qu'elles reproduisent.* » L'ensemble du recueil est tout autant dénué d'humour que de capacité à l'autocritique face aux logiques qui ont conduit au drame de Sainte-Soline. Au contraire, on donne dans la surenchère en y trouvant la validation des thèses de l'écotartuffe du n° 199 de mai 2023 de *La Décroissance*, Andreas Malm. L'écrivaine prêtresse de la société liquide Virginie Despentes conclut l'ouvrage. C'est elle qui s'était livrée à une apologie des terroristes du massacre de *Charlie Hebdo* [5].

Il faut être cohérent :

- on ne peut pas légitimer la violence d'un côté et de l'autre chouiner quand l'État, qui en aurait le monopole légitime, l'utilise.
- On ne peut pas dénoncer les violences le capitalisme, l'État ou de l'extrême droite comme intrinsèquement porteurs de la violence et de l'autre fantasmer de cette dernière.
- On ne peut pas dénoncer la répression étatique et de l'autre hurler contre un État qui ne l'utiliserait jamais assez fortement contre ceux que l'on combat.
- On ne peut pas « *se défaire tant d'un imaginaire viriliste de la lutte que de l'assignation des femmes à la non-violence [6]* », c'est-à-dire dénoncer la violence comme intrinsèquement masculine, et simultanément enjoindre les femmes, qui seraient étrangères à ce travers, à l'utiliser.

La journaliste spécialiste de l'environnement Laure Noualhat, offre une bonne illustration de la confusion qui peut régner dans certaines têtes : « *C'est quoi la définition de la violence et elle se trouve où la violence ? (...) Les 2 dernières dissolutions, je suis allée regarder, en 2022, c'était un mouvement notoirement fasciste et un autre islamiste. Bon là-dessus tout le monde est d'accord, très bien. Là on attaque un mouvement, d'abord qui est assez protéiforme, et qui de toute façon défend le vivant. (...) La violence c'est le nom qu'on utilise – nom féminin ! – pour discréditer l'autre, son ennemi. Voilà. C'est aussi simple que ça. (...) La violence est totalement légitime là en l'occurrence quand il s'agit... Parce que c'est la violence contre les humains ? Est-ce que c'est le terrorisme qui vient détruire des vies humaines ? Ou est-ce que c'est la violence contre des machines ? Ces machines qui incarnent l'hubris de cette humanité qui ne veut pas rentrer dans les limites planétaires et qui va s'en prendre plein la figure. Merci les catastrophes climatiques qui arrivent. C'est pour les éviter hein tout ça. C'est pas pour se marrer et être décroissant,*

punk à chiens, méchant, violent. C'est juste pour préserver les conditions d'habitabilité sur Terre. » (France 5, 20 juin 2023).

Continuons à mettre les pieds dans le plat avec le site de l'ex-journaliste du Monde Hervé Kempf, Reporterre. Inévitablement, les esprits (éco)stalinoïdes nous reprocheront de ne pas taire nos divergences au nom de la « Cause ». Ce serait facile de détourner le regard pour ne pas froisser des amis. Pourtant, pour les militants, ce site, qui se revendique « le média de l'écologie », est important. Le discours y est particulièrement insidieux, et disons-le clairement, malhonnête. Plutôt que d'assumer franchement l'usage de la violence, on y emberlificote le lecteur. On y fait de la rhétorique, on y ergote. Dans un article daté du 29 avril [7], on y lit que la stratégie violente « *fait désormais débat, plutôt qu'un simple refus de principe.* » La blague répétée est que non-violence et violence seraient complémentaires ; qu'il ne faudrait rejeter ni l'une ni l'autre. Il ne faudrait pas être sectaire, mais inclusif. Et pas psychorigides, claquemurés dans des « positions de principe »...

C'est pourtant la ligne du site d'Hervé Kempf, et nous n'allons pas ici égrener la liste de tous ses articles qui le montre. Elle y est défendue, par exemple, par Andreas Malm. Mais il y a pire avec l'auteur étasunien de *Comment la non-violence protège l'État* [8], Peter Gelderloos, qui plaide pareillement pour une « *une diversité des tactiques* [9] ». Ben tiens... Nous en avons largement parlé dans *La Décroissance* dans notre numéro 151 de juillet 2018 [10]. Toujours plus fort avec l'ouvrage de Derrick Jensen, Lierre Keith et Aric McBay, *Deep Green Resistance* (DRG), que nous recensons que comme « *un véritable manuel de guerre que ne renierait pas Al-Qaida* [11]. » Il fut, lui aussi, présenté sans ambages par Reporterre [12] : « *DGR n'est pas seulement un livre, c'est aussi un mouvement qui propose un plan d'action concret* ». Dans son avant-dernier essai, *Que crève le capitalisme* (Seuil, 2020), Hervé Kempf expliquait : « *puisque le capitalisme continue à abattre sa main de fer sur le monde et sur ceux qui luttent, sans doute faut-il monter en radicalisation* ».

Le plus paradoxal avec Reporterre, c'est que les méthodes policières dénoncées y sont employées avec entrain quand il s'agit de d'œuvrer à des causes que l'on défend. Une illustration sordide en a été donnée avec un article intitulé « *Affaire Julien Bayou : les femmes parlent* » [13]. Le site y était allé remonter la liste des anciennes compagnes de l'ex Secrétaire national d'Europe Écologie-Les Verts afin de leur arracher des confessions publiques. Rappelons que le site d'Hervé Kempf était allé jusqu'à relayer un appel à brûler *La Décroissance* : « *technique du coup de marqueur (ou du briquet) lorsque votre route croise ce journal* [14] ».

« *Et que face à l'horizon cauchemardesque promu par les dirigeants de ce jour, il faut continuer à se soulever. Remplacer l'écoanxiété par la rage. La lutte écologiste ne cessera pas. Et dissolution ou pas, au nom de la liberté d'expression, Reporterre continuera à publier des tribunes des Soulèvements de la Terre* », explose Hervé Kempf dans un éditorial intitulé « *Macron déteste la jeunesse* », (Reporterre, 22 juin 2023). 66 ans, c'est vieux pour prétendre parler au nom de la jeunesse. Surtout, assimiler la liberté d'expression et la violence, c'est nier la liberté elle-même. À 20 ans, on a l'excuse de l'énergie de l'idéalisme de la jeunesse. Après, nous avons la responsabilité de ne pas pousser cette jeunesse dans ses travers. À défaut, on passe dans le camp des pousse-au-crime et des fauteurs de guerre, qui feront payer à des jeunes, et à toute la société, le prix de leur médiocrité. On se demande d'ailleurs où était tout ce petit monde revendiquant l'usage de la violence lors de l'épisode des mesures sanitaires liberticides. On ne les a alors pas beaucoup entendus, trop occupés pour certains à réclamer l'application de mesures similaires pour sauver la santé de la planète.

Pitié : je n'attends personne pour m'apprendre que la FNSEA ou les agents de l'État commettent des actes de violences. Ce n'est pas mon sujet ici et c'est un classique de l'esprit humain : quand on est mis en cause, le réflexe est de se défausser en répondant : « *L'autre fait pire* ». Ce que je défends comme central est la capacité à l'autocritique, à penser contre soi. Les périodes troublées sont marquées par la montée aux extrêmes. D'un côté la caste médiatico-politique au pouvoir diabolise ceux qui la remettent en cause (« *extrême droite* »/« *extrême gauche* », « *complotistes* », etc.), de l'autre la « *classe révolutionnaire* » assimile toute objection à une collaboration avec l'ennemi. Il n'y a plus de place pour la nuance, le discernement ou l'autocritique, autant d'attitudes qui considérées comme autant de manquements à l'esprit de corps. Vous êtes avec nous ou contre nous. L'esprit de parti, tant craint et dénoncé par le précurseur de la décroissance Simone Weil [15], est la règle.

Pour nous, c'est une raison de plus pour ne pas y céder, surtout quand cela concerne un sujet qui est au cœur de la décroissance. D'autant plus que la classe médiatico-politique ne rêve que de criminaliser le discours de ceux qui la contestent. L'utilisation de la violence lui en offre une magnifique opportunité : « *Face aux exactions d'une minorité politisée, tempête le quotidien du groupe d'armement Dassault, la majorité des Français attend une réaction ferme du gouvernement, dans les paroles et les actes* » dans un article intitulé « *Ces activistes qui bloquent les projets industriels au nom de l'écologie* » (16 juin 2023). Citons encore le consultant médiatique Pascal Perri, ici dans le quotidien économique *Les Échos* : « *Le mouvement des Soulèvements de la Terre (SLT) est un des acteurs directs des dernières violences dans la région de Nantes et dans*

les Deux-Sèvres au mois de mars. C'est une galaxie qui agrège des ONG, un syndicat agricole, la Confédération paysanne et des associations dont Extinction Rebellion. SLT a été créé par des zadistes de Notre-Dame-des-Landes. Roger Hallam, un des principaux fondateurs de XR, activiste climatique, formé au King's College de Londres, déclarait en septembre 2020 : « Nous ferons tomber les démocraties et, oui, il y aura peut-être des morts, mais cela fait partie du processus. » Les mots employés ne laissent aucune place au doute, sur la forme et sur le fond. Organiser la décroissance, un ralentissement généralisé qui transformerait le pays en un vaste terrain vague. Contre la production, contre l'innovation, contre la propriété privée par tous les moyens. Ce projet politique est un poison pour le pays. Les actes qui l'accompagnent auraient mérité une réponse plus ferme de l'État car il s'agit de délits caractérisés. Mme Borne, qui veut préserver sa gauche, a retenu le bras du ministre de l'Intérieur et commis une erreur politique. » (23 juin 2023).

Comme rédacteur en chef du premier mensuel d'écologie politique français, voilà ce qu'il me semble de ma responsabilité de redire dans ce contexte de régression.

Vincent CHEYNET, 1^{er} juillet 2023

[1] « Militants écologistes : "Tous estiment désormais légitime l'usage de la violence" », *Ouest France*, 16 juin 2023.

[2] Gandhi, *Tous les hommes sont frères*, Gallimard, 1990.

[3] Je passe ici sur la vieille lubie de la gogôche prétendant unir luttes sociales et écologiques et la délinquance, illusion aveugle au fait que cette dernière est justement aussi l'aboutissement du capitalisme. Le pillage des magasins de marques par les émeutiers en étant l'illustration : « Je vais dire à ceux qui fontent le feu à un gymnase ou une bibliothèque : ce sont des crétins. Nous les rejetons, ils n'ont rien à voir avec la contestation de la société capitaliste. C'est le contraire ! Ils en sont les larbins, les fourriers, les bouffons. » Jean-Luc Mélenchon, France inter, 20 août 2012.

[4] « Sabotage, nature "queer" et anticapitalisme : le bréviaire délirant des Soulèvements de la Terre », *Le Figaro*, 14 juin 2023.

[5] « Les charognards du 7 janvier 2015 », *Charlie Hebdo*, 2 septembre 2020.

[6] Isabelle Cambourakis, *On ne dissout pas un soulèvement*, Le Seuil.

[7] « Quelle place pour le black bloc dans les luttes écolos ? », Reporterre, 29 avril

[8] Libre, 2018.

[9] « La non-violence, "une résistance molle" qui ne provoque pas de changement profond », Reporterre, 10 janvier 2023.

[10] « L'écologie va-t-en-guerre ».

[11] *La Décroissance* n°164 de novembre 2019.

[12] « Stratégies et tactiques de lutte contre la civilisation industrielle », 25 janvier 2019.

[13] 25 octobre 2022.

[14] « La PMA, un débat toujours en gestation chez les écolos », Reporterre, 24 septembre 2009.

[15] Simone Weil, *Note sur la suppression générale des partis politiques*, La Table ronde, 1950.

Au Larzac, les luttes écologistes annoncent des mobilisations « massives et déterminées »



Les collectifs des luttes locales ont fait le bilan et annoncé leurs intentions après quatre jours de rencontres sur le Larzac. Des fermes-usines au nucléaire, l'été et l'automne seront remplis de mobilisations partout en France.

Du 3 au 6 août, près de 150 collectifs des luttes locales de France se réunissent au Larzac. La rédaction de Reporterre est sur place pour vous faire vivre ce rassemblement historique.

La Couverture (Aveyron), reportage

Le tube de France Gall, *Résiste*, grésille dans les baffles posés à même la paille. Rassemblés, les ultimes résistants, ayant bravé bourrasques et averses, savourent la chaleur réconfortante de l'astre du jour. Le 6 août, dans les causses du Larzac, une dernière assemblée a signé le clap de fin du rassemblement des « Résistantes ».

« Quatre jours d'échanges, de débats, de partage et de fête pour mettre en commun nos expériences et nos aspirations, décrit Victor Vauquois, cofondateur de Terres de Luttés, l'une des associations organisatrices. Quatre jours pour cultiver nos espoirs. »



Les porte-paroles de la Confédération paysanne ont appelé à faire bloc et résister. © David Richard / Reporterre

Décompte fait, pas moins de 7 500 participants ont foulé les champs, prêtés par des paysans, et plongés dans l'obscurité des nombreux chapiteaux. Plus de 200 collectifs étaient présents pour faire converger les 600 luttes locales qui parsèment le territoire. Recensées dès 2019 par Reporterre, dans la « Carte des luttes », une centaine sont déjà sorties victorieuses.

Bien loin de sonner le glas de la révolte, la clôture des rencontres a été marquée par la présentation de l'agenda militant de la rentrée. Celui-ci est bien rempli, 60 organisations ayant déjà inscrit par dizaines sur un grand tableau de futures mobilisations, « massives et déterminées, comme un pied au nez à celles et ceux qui pensent stopper un mouvement et une colère légitime à coups de décrets, de murs de CRS et de harcèlement judiciaire », annonce Sara Melki, porte-parole de la Confédération paysanne.

Un agenda des luttes locales

« On me dit dans l'oreillette qu'il s'est tenu, ici, une réunion d'écoterroristes », s'amuse au micro Enora Chopard, porte-parole de la Déroute des routes. Un activiste des Soulèvements de la Terre grimpe alors à la tribune et se réjouit de la constellation de comités locaux de soutien au mouvement dissout, le 21 juin, par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin.

« En dépit des arrestations et de la répression policière, on continuera à défendre nos terres », lance-t-il. Le 8 août, le Conseil d'État sera chargé de statuer sur le recours en référé. Pour l'heure, l'avenir du mouvement reste donc incertain, mais la promesse est déjà faite de la venue d'un grand soulèvement « à l'automne ».

De la flopée d'assemblées, tenues durant quatre jours, a émergé une multitude d'alliances, et quelques décisions ont été prises. Le 13 août, dans le Lot, aura lieu une mobilisation contre un projet photovoltaïque de TotalÉnergies, « qui menace d'artificialiser des centaines d'hectares de terres nourricières », détaille Sébastien, paysan syndiqué. « Et ce, alors même qu'il y a largement assez de toitures industrielles et de parking pour faire tous les panneaux solaires dont on a besoin. »

Hydrofurieux

Du 18 au 27 août, un Convoi de l'eau reliera Sainte-Soline à Paris. « Bon, on hésite encore sur le nom de la coalition naissance des luttes de l'eau, sourit un trentenaire dont le drapeau rose flotte au vent. L'Hydre ou les Hydrofurieux... Vous en pensez quoi ? »

Un instant après, le porte-parole de Bassines non merci, Julien Le Guet a eu une pensée pour quatre militants condamnés il y a quelques jours, dans le chef-lieu des Deux-Sèvres : « Loïc, maintenant, a un bracelet et les autres ont pris du sursis. Rejoignez-nous le 8 septembre, à Niort. On sera encore neuf camarades à passer sous les fourches caudines de la justice française. No bassaran ! »



7 500 participants ont été recensés par les organisateurs sur les quatre jours des Résistantes. © David Richard / Reporterre



Julien Le Guet, porte-parole de Bassines non merci, a appelé aux soutiens pour les procès à venir de militants. © David Richard / Reporterre

« Nous assumons nos différences et nos désaccords, mais face à l'ampleur de la gravité de l'offensive que nous subissons, faire bloc et riposter globalement est une nécessité », poursuit Sara Melki, l'une des organisatrices.

Les « Résistantes » ont d'ailleurs été le théâtre d'un « moment historique », d'après les mots d'Angélique Hugain, militante à Bure : « Parce qu'aujourd'hui, jour de commémoration des morts d'Hiroshima, le mouvement antinucléaire a été relancé. » Le 23 septembre, les citoyens seront invités à marcher contre « le concept ignoble de la bombe nucléaire ». Le 22 octobre, à se rassembler devant la centrale la plus proche de chez eux.

L'automne sera aussi marqué par le retour au combat de « Déroute des routes ». Le 7 octobre, « toutes celles et ceux luttant contre un maillon de l'agrobusiness sont appelés à organiser des actions et des sabotages... par milliers », scande un militant de la Résistance Aux Fermes Usines (Rafu). Plus tard encore, au printemps 2024, une grande assemblée sera tenue sur le plateau de Millevaches, pour organiser la défense des forêts.

15 000 repas et 50 tonnes de...

Des chiffres surprenants ont été dévoilés par les bénévoles : de jeudi à dimanche, 15 000 repas ont été servis par la nouvelle inter-cantines, « *Midi Croquante* », qui promet de réapparaître pour les mobilisations futures. Chaque jour, 400 kilos de pains étaient également fabriqués dans les fournils de l'Internationale boulangère mobile. « *On avait estimé votre production d'excréments à 20 tonnes... vous avez fait grimper la barre à 50*, précise même un chargé d'hygiène, avant d'ajouter, sur le ton de la boutade : *Tout le fruit de votre travail sera déposé devant les préfectures, pour nourrir les actions !* »



Organisatrices, collectifs et bénévoles se sont succédés sur scène pour faire leur bilan des Résistantes. © *David Richard / Reporterre*

Un dispositif de prévention des oppressions systémiques, Festivities fight sexism (FFS), était déployé. Jours et nuits, ses membres ont organisé des veilles. Sur scène, ils regrettent toutefois avoir dû « *intervenir sur plein de violences sexistes et sexuelles, notamment de misogynie, de transphobie, d'homophobie, de queerphobie et d'agressions* ».

D'autres bénévoles ont aussi pointé le manque de prise en compte du racisme : « *Il reste encore beaucoup à faire pour que les enjeux antiracistes et décoloniaux soient considérés comme essentiels et à la base de nos luttes écologistes et anticapitalistes.* »

À l'heure de laisser la quiétude trôner à nouveau sur le haut plateau karstique, deux des paysans ayant prêté leurs terres pour la tenue de la fête ont prononcé un mot. Carole, émue et à la voix terriblement enrouée, s'est contentée de murmurer timidement : « *Merci à tous, c'était magique !* »

À côté d'elle, lui caressant l'épaule chaleureusement, Francis a ajouté : « *Ces rencontres s'achèvent aujourd'hui, mais dans mon cœur, j'aimerais qu'elles continuent. On a fait beaucoup de blabla pendant quatre jours... Maintenant, agissons !* »



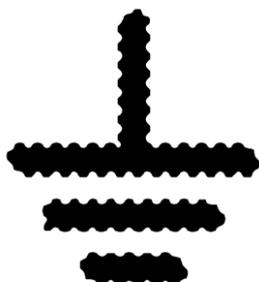
© David Richard / Reporterre



« C'étaient les premières zad » : 50 ans après, les vétérans du Larzac se souviennent

Emmanuel CLÉVENOT
7 août 2023 (Reporterre)

Lyon-Turin n°2 : artificialisation de 1 500 ha de terres agricoles et des dizaines de millions de tonnes de déchets



Nous sommes les Soulèvements de la terre

🔥🔥 Déjà 104210 signataires 🔥🔥

Nous nous soulevons, chacun.e depuis notre endroit, chacun.e à notre manière. Le mouvement des Soulèvements de la Terre ne peut pas être dissout car il est multiple et vivant. On ne dissout pas un mouvement, on ne dissout pas une révolte.

Nous appelons toutes et tous à nous rejoindre pour rendre caduque cette tentative d'étouffement. Nous sommes, toutes et tous ensemble, les Soulèvements de la Terre. [...]

En prévision de la mobilisation internationale contre le Lyon-Turin des 17 et 18 juin en Maurienne, nous vous proposons une série d'articles (issus de nos fils Twitter) présentant des arguments sourcés contre le projet. Voici le second article sur l'artificialisation des terres agricoles et les déchets produits par le projet. Le premier article sur l'eau est ici : <https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/lyon-turin-1-les-impacts-du-lyon-turin-sur-la-ressource-en-eau-et-ses-usages> Après notre article sur les impacts du Lyon-Turin sur l'eau, dans celui-ci on se penche sur l'artificialisation des terres agricoles, mais aussi sur les déchets produits par les chantiers.

I L'artificialisation de 1 500 ha de terres agricoles

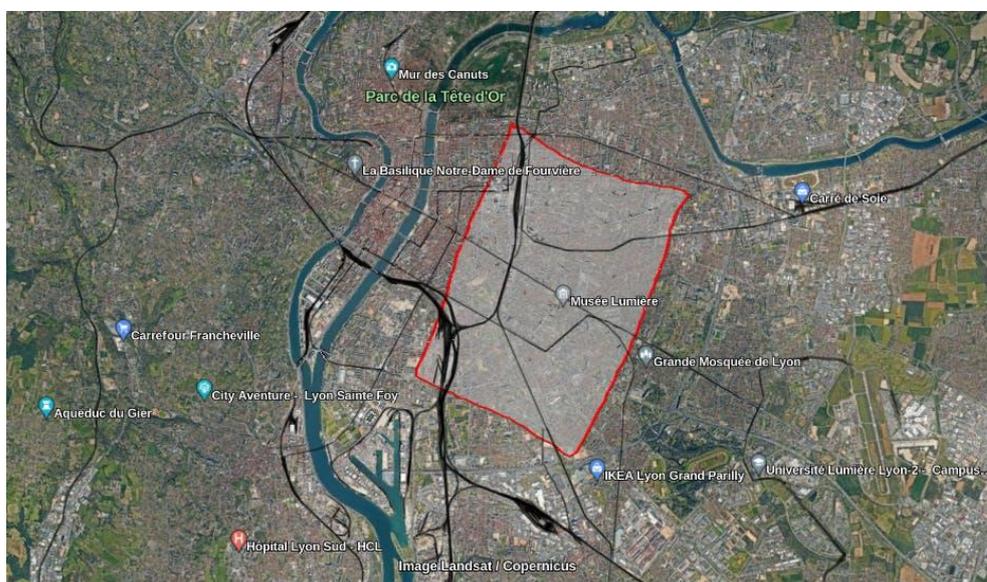
Le projet du Lyon-Turin c'est plus de 1 500 ha de terres agricoles (2 064 terrains de foot). Le projet détruit également des forêts et autres écosystèmes, mais nous y reviendront dans un prochain thread.

Pourquoi une telle surface ? On parle beaucoup du tunnel principal, mais le projet global entre Lyon et l'entrée du tunnel côté français prévoit : 170 km de voies côté français, d'autres tunnels, des routes, etc. (les « voies d'accès » telles qu'on les appelle).

Ces chantiers entraînent de nombreuses *infrastructures annexes* : carrières où sont extraits les matériaux nécessaires à la production de béton, mais surtout des aires de stockage des déblais issus des chantiers (en réalité des « déchets », mais nous y reviendrons).

Ces 170 km de voies se répartissent sur deux départements : l'Isère et la Savoie. Dans le cadre de l'enquête publique du Lyon-Turin de 2012, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Savoies (FDSEA 73) a fait part de son étonnement quant à la réalité des surfaces agricoles artificialisées au président de la commission d'enquête. Pour la Savoie seule, 37 sites de stockage de déchets ont été prévus par le projet pour une surface initiale de 133 ha de terres agricoles. Mais en réalité, il s'agit de 477 ha selon la FDSEA 73 (une surface bien supérieure aux estimations). Lors de l'enquête publique la FDSEA a déploré le manque de concertation et de transparence de TELT avec la profession agricole. L'annonce de l'utilité publique du projet en 2013 renforce l'opposition du monde agricole au Lyon-Turin. Dans cet autre article de la même période, la FDSEA 73 avance finalement les chiffres de « 800 hectares de terres agricoles et une quarantaine d'exploitations menacées » par le Lyon-Turin en Savoie. [...]

En prenant en compte les surfaces artificialisées en Savoie et en Isère, on arrive au chiffre important de 1 500 ha de terres agricoles artificialisées (2 064 terrains de foot). Voici ce que cela représente sur la ville de Lyon par exemple :



Ce chiffre de 1 500 ha est aussi celui de la Conf'Paysanne Isère et Savoie, qui se mobilise depuis longtemps contre le Lyon-Turin et qui co-organise la mobilisation du 17-18 juin en Maurienne. Alors que les terres agricoles subissent la prédation foncière, tant de gros exploitants, que de firmes, et sont menacées par l'artificialisation galopante (1 terrain de foot toutes les 7 min), il est primordial de lutter à leur préservation et à leur juste répartition [...].

ps : nous n'avons pas intégré l'artificialisation des forêts, écosystèmes et habitats d'espèces dans cet article, car il est déjà bien assez long. Mais, ce sera pour bientôt !

2 Les dizaines de millions de tonnes de déchets produits par le Lyon-Turin

Comme dit ci-dessus, une grosse partie des surfaces artificialisées permettra de stocker les matériaux extraits des différents chantiers (réalité d'ailleurs reprise plusieurs fois dans les documents de la FDSEA).

Pour l'excavation du tunnel de base seule, ce sont 37 millions de tonnes de matériaux qui seront extraits (chiffre qui n'a cessé d'augmenter, passant de 16 à 37 MT au fil des années).

Mais on préfère parler de « déchets ». Car loin des prévisions initiales de 50% de « valorisation » de ces matériaux, c'est en réalité plutôt 25-30% qui pourront être transformés en... BÉTON bien sûr. C'est-à-dire que pour le tunnel de base uniquement, ce sont 27,75 MT de matériaux qui seront inutilisables et constitueront des déchets qu'il faudra stocker – d'où les énormes surfaces artificialisées.

À ces chiffres pour le tunnel de base, il faut ajouter ceux des autres chantiers (voies d'accès : tunnels et voies, aires de stockages, etc.). Nous communiquerons ultérieurement dessus, mais nous savons déjà que c'est conséquent

! Si on prend les promoteurs aux mots, on peut dire que le Lyon-Turin est effectivement un chantier « pharaonique », puisque cela représente plus de 6 pyramides de Khéops en volume de déchets (rien que pour le tunnel de base).

Pour la défense des terres agricoles, des forêts et des écosystèmes menacés par le Lyon-Turin, RDV le 17 et 18 juin en Maurienne pour la mobilisation internationale !

- Canal Télégram : <https://t.me/NoTav1718juin>
- Compte Twitter d'un collectif sur place : @stoplyonturin

<https://www.terre-net.fr/2013/article/92433/les-agriculteurs-denoncent-un-coup-de-jarnac->

<https://www.francebleu.fr/lyon-turin-la-fdsea-des-pays-de-savoie-prend-le-train-de-la-contestation-1377671289>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/savoie/savoie-rassemblement-denoncer-projet-ferroviaire-lyon-turin-494905.html>

<https://www.ledauphine.com/environnement/2021/06/18/lyon-turin-des-deblais-exemplaires-une-etude-a-100-000-euros-pour-l-eau>

<https://theses.hal.science/tel-00851300v1/file/doc00013931.pdf>

Lyon-Turin : le récit d'un face-à-face tendu



Plus de 4 000 personnes se sont rendues en Savoie contre le Lyon-Turin. Et si l'État n'a pas réussi à empêcher la mobilisation, les manifestants sont amers de ne pas avoir réussi d'action marquante contre les chantiers.

La Chapelle (Savoie), reportage

Leurs yeux sont rougis par les lacrymogènes, leurs peaux tannées par le soleil, leurs espoirs douchés par les forces de l'ordre. Il est près de 17 h quand la joie colore enfin le visage des manifestants opposés à la ligne Lyon-Turin réunis ce samedi dans la vallée de la Maurienne.

Depuis trois heures, ils piétinent dans la chaleur sur la départementale D1006, stoppés par des gendarmes qui leur barrent l'accès à l'autoroute qu'ils espèrent bloquer. Épuisé, le cortège s'apprête à battre en retraite quand une centaine de militants tisse une chaîne humaine et traverse à gué la rivière de l'Arc voisine pour rejoindre leur cible sous les hurras de leurs camarades.



La tête de cortège dans son avancée en direction de l'autoroute. © Victor Leon / Reporterre

La journée avait pourtant bien commencé. Après des années à prêcher dans le désert, l'opposition du Lyon-Turin a enfin trouvé une oasis. Entre 3 000 et 5 000 personnes sont venues de toute la France et d'Italie pour manifester contre ce chantier de ligne ferroviaire qui doit fendre les Alpes sur 57,5 km entre Saint-Jean-de-Maurienne et le val de Susse.

Un tunnel vorace en eaux, en terres agricoles et qui siphonne les fonds publics dédiés au rail. « *Ce projet qui n'était cantonné qu'à une vallée prend aujourd'hui une dimension nationale et internationale* », a savouré Philippe Delhomme, le président de Vivre et Agir en Maurienne en posant fièrement aux côtés des 11 associations partenaires du rassemblement.



Plusieurs milliers de manifestants ont participé à ce weekend de mobilisation. © *Victor Leon / Reporterre*

Même le secrétaire général du syndicat Sud Rail Julien Troccaz est venu apporter son soutien. « *Ce projet va détruire une gare de triage de 40 voies à Saint-Jean-de-Maurienne. C'est incompréhensible en pleine crise écologique* », s'indigne-t-il.

« *On n'a jamais autant parlé du Lyon-Turin, c'était un dossier que tout le monde pensait clos depuis dix ans, qu'il soit rouvert est très important !* » se réjouit Lorenzo, membre de No Tav, l'opposition italienne au tunnel.

Une part de ce succès revient aux Soulèvements de la Terre qui ont offert un élan médiatique aux adversaires de la coûteuse liaison ferroviaire. Pour leur porte-parole Pina, « *c'était une évidence de rejoindre ces associations qui luttent depuis 30 ans contre ce grand projet inutile, tout comme c'est important de lutter avec les Italiens. Quand il s'agit de lutter pour l'eau, il n'y a pas de frontière !* »

Pas de frontière, mais des bâtons dans les roues. Malgré des concessions de ses organisateurs sur son tracé, le préfet de Savoie a interdit jeudi la manifestation, ainsi que tout rassemblement sur la voie publique dans les neuf communes proches des chantiers du Lyon-Turin.

Une « *violence administrative* », dénoncent ses organisateurs, qui ont saisi le tribunal de Grenoble pour casser la décision, sans avoir le temps de mener la procédure à terme. Une interdiction « *injuste* » pour les militants alors qu'une manifestation pro-Lyon-Turin a réuni 150 personnes quelques jours auparavant.



Un manifestant prépare une banderole en Italien. À l'arrière-plan, le camp continue de se monter. © *Victor Leon / Reporterre*



Les différents collectifs mobilisés ont tenu une conférence de presse avant la manifestation. © *Victor Leon / Reporterre*

« *Les interdictions du préfet visent la manifestation de la vérité* », tance Daniel Ibanez, opposant historique au tunnel. Pour enfoncer le clou, 2 000 gendarmes et policiers ont été déployés pour cadenasser la vallée.

250 personnes bloquées à la frontière

Du côté italien du tunnel de Fréjus, quatre bus et leurs 250 passagers ont été bloqués le matin même par la police française. Le soir précédent, ce sont deux cars qui ont été immobilisés.

Au total, 96 personnes ont reçu une interdiction administrative de territoire pour « *menace de trouble à l'ordre public* ». Tous ont rebroussé chemin. « *C'est une intimidation inacceptable, aucune d'entre elles n'a de casier !* » tempête Lorenzo.



Les militants s'échangent les numéros des avocats qui assureront les éventuelles questions judiciaires à l'issue de la manifestation mais aussi des hotlines mises en place pour s'assurer du bon déroulement du week-end (comme les médecins ou les volontaires Riots fight sexism). © *Victor Leon / Reporterre*

Ce verrouillage policier et administratif n'a pas réussi à empêcher le rassemblement international qui a posé chapiteaux sur le terrain du maire de La Chapelle, lui-même opposé au Lyon-Turin. Un emplacement hors de la zone d'interdiction mais à plus d'une dizaine de kilomètres du chantier le plus proche.

Menée par l'effigie géante d'une outarde alpine multicolore, cousine du symbole de Sainte-Soline, des flots festifs de militants vêtus de bleu, symbole de l'eau accaparée par le tunnel, en ont décollé pour défiler entre les cimes de la Maurienne.



Un hélicoptère survole les lieux depuis la veille et effectue des rotations en permanence, s'absentant uniquement pour faire le plein. © *Victor Leon / Reporterre*

La foule est dense. On y croise pêle-mêle des jeunes membres d'Extinction Rebellion venue de Lyon, Grenoble, Strasbourg, des militants de Tours et Toulouse, des élus régionaux et des parlementaires écologistes et insoumis, les membres de la Confédération paysanne, des opposants italiens, espagnols... Tous enjambent l'actuelle ligne Lyon-Turin, parfaitement fonctionnelle à en juger par les trains qui l'ont parcourue tout le week-end, pour rejoindre la départementale voisine logée contre la rivière Arc.



Le cortège a longtemps patienté sur la route bloquée par les gendarmes. © Victor Leon / Reporterre

Ultime entrave de la préfecture, une quinzaine de camions de CRS les attendent sur les hauteurs du pont qui donne sur l'autoroute voisine. Un véritable goulet d'étranglement bridant toute velléité d'action. Le cortège marque l'arrêt tandis qu'une poignée d'élus dont Cyrielle Châtelain (EELV) et Mathilde Panot (LFI) partent négocier un trajet alternatif. Une heure passe. Le soleil cogne. Les négociations s'enlisent.

« *Le préfet joue la montre, est-ce qu'il a la volonté de faire dégénérer ?* » s'inquiète un élu écologiste. Certains craignent des malaises parmi les manifestants et, malgré les chants et les danses à l'avant du cortège, la tension monte.

Un militant servant de courroie de transmission entre le pont et le cortège s'affale en bout de course et souffle : « *Il faut faire vite, ils sont en train de s'échauffer là-bas !* »

À bout de nerf, la foule s'avance et les élus qui tentent de faire obstacle entre les militants et les gendarmes sont rapidement écartés par les participants à un black bloc qui caillasse les militaires. Les palets de lacrymogènes répondent aux jets de pierres, puis les grenades de désencerclement. Les manifestants ne sont sauvés que par un vent favorable qui rabat les gaz sur les gendarmes.



Malgré la tentative des élus, la tension monte rapidement et des affrontements éclatent. © Victor Leon / Reporterre



L'échangeur est noyé sous les gaz lacrymogènes, quelques grenades désencerclantes sont jetées et des tirs de LBD sifflent. Sur le panneau de circulation, on peut lire « Je casse pas, je démantèle », en référence à l'entreprise en charge du projet ferroviaire, TELT. © Victor Leon / Reporterre

Ce face-à-face tendu dure près de trois heures. Les grenades pleuvent et les blessures se multiplient. L'équipe médicale se retrouve saturée par les urgences. « Nous avons dû gérer beaucoup de blessures par des éclats de grenades assourdissantes et des GML2, sur les jambes, le visage », indique Éva [*], membre des médecins.

Une cinquantaine de blessés

Dimanche matin, le mouvement faisait état d'une cinquantaine de blessés graves, six hospitalisations et deux pronostics fonctionnels engagés parmi les militants. Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a, lui, déploré « 12 gendarmes blessés ».



La route étant bloquée, certains traversent la rivière Arc pour aller bloquer l'autoroute. © *Victor Leon / Reporterre*

Les manifestants finissent par reculer... Pour mieux rejoindre l'autoroute en traversant la rivière voisine. Le baroud d'honneur est court mais acclamé par le cortège. La circulation y sera bloquée quelques dizaines de minutes avant que les gendarmes ne chargent les manifestants qui refluent.

« *La grande bastardi !* » s'exclame un militant anti-Lyon-Turin italien en regardant, impuissant, des CRS français tirer des lacrymogènes sur l'un de ses camarades qui traverse la rivière en sens inverse.



Là encore, les manifestants sont repoussés à coups de grenades lacrymogènes qui atterrissent dans la rivière et la végétation. © *Victor Leon / Reporterre*

Si l'honneur est sauf, l'ambiance est amère de retour à La Chapelle. Beaucoup espéraient pénétrer sur un chantier pour désarmer les machines qui croquent la montagne. « *C'est un fiasco* », se désole Luc [*], descendu de Dijon. « *Au moins, ça a fait du bruit* », se console Lise [*] venue de Grenoble. « *Faire 5 heures de route pour une balade sur la départementale, forcément, ça saoule* », appuie Thomas [*].

Sabotage improvisé

Une plaie au moral pansée par l'annonce de Luca, un militant italien, tard dans la soirée : les navettes italiennes bloquées à la frontière sont bien reparties en sens inverse... Mais en direction du chantier du Lyon-Turin de San Didero où leurs occupants ont mené une action de sabotage.

Couvert par les applaudissements, l'Italien promet : « *Ce n'est pas fini, il y a une autre manifestation chez nous, en vallée de Suse, le mois prochain. On vous attend nombreux en Italie le 30 juillet contre le Lyon-Turin !* »



LGV Lyon-Turin : les raisons de la lutte

Notes

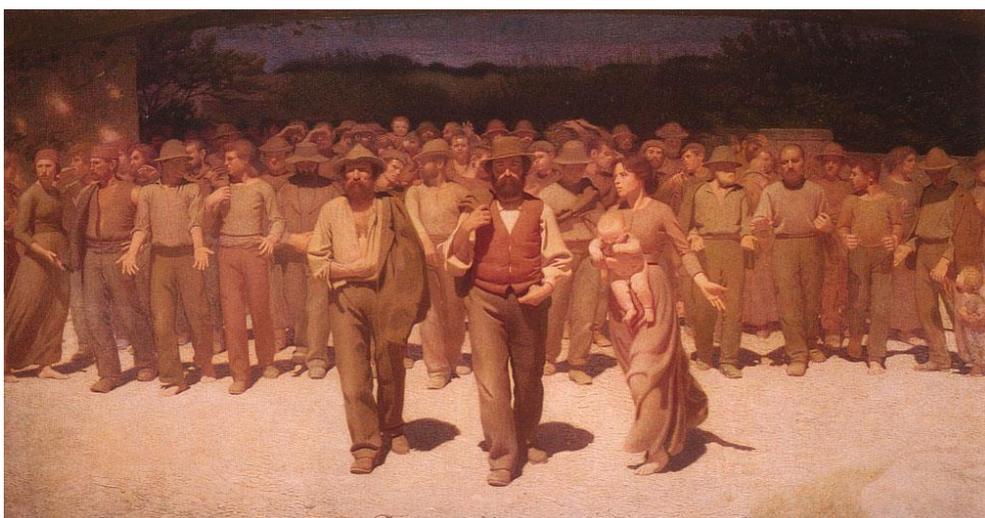
[*] Le prénom a été modifié à sa demande.

Moran KERINEC et Victor LEON (photographies)
19 juin 2023 (Reporterre)

Maffesoli : « L'ère des soulèvements populaires arrive... »



L'ère des soulèvements populaires commence, après l'ère des révolutions. Michel Maffesoli nous fait l'amitié, et l'honneur, de prolonger le texte qu'il nous avait livré il y a un an et quelques mois sur le peuple se retirant sur son Aventin. Une réflexion riche à ne pas manquer.



Le familier des promenades en montagne ne manque pas de remarquer que les beaux lacs ponctuant les hautes vallées alpines sont on ne peut plus calmes en leur surface. Mais leurs bas-fonds sont animés par de constants grouillements. De temps à autre ces derniers apparaissent à l'extérieur sous formes de bulles géantes troublant la quiétude du lac. Bulles aussi soudaines qu'éphémères. Disparaissant, en effet, pour renaître plus tard quand le grouillement intérieur se fait à nouveau trop pressant !

Voilà une image qui permet de comprendre les soulèvements qui, actuellement, troublent la vie de nos sociétés. Il s'agit bien, en effet, de bulles explosives, appelées à se renouveler, en ce qu'elles expriment le grouillement, à la fois profond et violent, animant une *société officieuse* ne se sentant plus du tout « représentée » par la *société officielle* ayant le pouvoir institutionnel. D'où l'ambiance insurrectionnelle caractéristique de toute fin d'époque.

De l'ère des révolutions à l'ère des soulèvements populaires

Dans notre progressisme natif nous avons du mal à accepter que les époques se suivent et ne se ressemblent pas. Des esprits aigus ont pu noter, à juste titre, la « fin de l'ère des révolutions » (E. Hobsbawm). Si nous

savons voir, avec lucidité, l'architecture des sociétés contemporaines, nous pouvons dire, avec assurance, que nous assistons à la naissance de *l'ère des soulèvements populaires*.

La multiplication de ces soulèvements, il y a un an le mouvement des gilets jaunes en fut une illustration emblématique, ne manque pas de mettre en exergue, au-delà d'un soi-disant individualisme, le développement d'un « nous communautaire ». « Nous » soulignant, par ses révoltes ou son abstention, l'implosion d'une « société programmée » par une suradministration technocratique. Société programmée par un pouvoir surplombant de plus en plus factice et contesté.

La secessio plebis, ou le peuple retiré sur l'Aventin

D'antique mémoire, on voit, resurgir, régulièrement, ce qui fut à Rome la *secessio plebis*. Le peuple ne se reconnaissant plus dans le Sénat se retira sur l'Aventin. Il fit sécession. J'ai déjà indiqué que c'était ainsi que l'on pouvait comprendre le mouvement des « gilets jaunes » en France. Mais, afin d'élargir le problème, reconnaissons que c'est en de nombreux pays que l'on peut constater le désaccord profond existant entre les politiques et le peuple.



Et ce, parce que ce peuple ne supporte plus le mensonge propre au discours officiel. Mensonge se masquant derrière les éternelles rabâchages de la bienpensance. Mensonge se revêtant de l'habit du moraliste propre à ce que Hegel nomme, justement, les « belles âmes ». Mensonge de ces « experts », journalistes et politiques, toutes tendances confondues, dont le dénominateur commun est le psittacisme. Ce sont, en effet, des perroquets, répétant à longueur de temps et d'antenne les mêmes lieux communs d'une affligeante et prétentieuse banalité ! Diafoirus est bien vivant.

On se souvient de la formule de Platon, dans la République : « C'est donc à ceux qui gouvernent la cité, si vraiment on veut l'accorder à certains, que revient la possibilité de mentir ». Mais le philosophe, bon connaisseur de la politique, établit une distinction entre le « mensonge d'ignorance », acceptable parce qu'humain, et le « mensonge en parole », que le menteur professe consciemment.

Les mensonges de l'oligarchie font la révolte populaire

C'est ce dernier qui caractérise l'oligarchie actuelle ! Il suffit, à cet égard, de rappeler que pour celle-ci le « peuple » tend à remplacer le vrai peuple. C'est cela qui est la cause et l'effet du conformisme logique faisant qu'il existe une « pensée admissible », celle des pouvoirs établis, totalement étrangère à la réalité de la vie courante. Ce qui engendre un aveuglement dont on n'a pas encore mesuré tous les effets.

C'est cet aveuglement qui est la cause et l'effet d'un entre-soi médiatiquement politique aux effets on ne peut plus pervers. Aveuglement qui suscite un mépris virulent vis-à-vis des peuples en révolte. Peuples dont les réactions sont qualifiées d'une manière on ne peut plus erronée de « populistes ». L'entre-soi, caractéristique

essentielle de cette élite est la négation même de l'idée de représentation sur laquelle, ne l'oublions pas, s'est fondé l'idéal démocratique moderne.

Mais de tout cela on peut sourire. En reprenant, *cum grano salis* la sentence de Bossuet, on peut même en rire, car « Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes ». Il est des mouvements inéluctables, la révolte des peuples est l'un d'eux. Faut-il le rappeler : rien n'arrête une idée dont le temps est venu !

Pornographie de l'entre-soi élitaire

N'est-ce pas l'automimétisme de l'entre-soi qui caractérise les diverses et (trop) nombreuses déclarations publiques que propose le pouvoir politique ? Celles à propos de la crise sanitaire en cours sont, particulièrement, éclairantes ! Automimétisme que l'on retrouve, également, dans les ébats indécents, quasiment pornographiques dans lesquels ce pouvoir se donne en spectacle. Pour utiliser un terme de Platon, on est en pleine « théâtrocratie ». Spécificité des périodes de décadence. Moment où l'authentique démocratie, la puissance du peuple est totalement occultée.

Automimétisme de l'entre-soi ou auto-représentation voilà ce qui est la négation ou la dénégation du processus de représentation. Voilà ce qui en appelle à une transfiguration du politique. On ne représente plus rien sinon, à courte vue, soi-même. Une Caste on ne peut plus isolée qui en ses diverses modulations, politique, journalistique, intellectuelle est surtout identique à elle-même et fidèle à son idéal « avant-gardiste » qui consiste, verticalité oblige, à penser et à agir pour un soi-disant bien du peuple.

Cette orgueilleuse verticalité s'enracine dans un fantasme toujours et à nouveau actuel : « Le peuple ignore ce qu'il veut, seul le Prince le sait » (Hegel). Le « Prince » peut revêtir bien des formes, de nos jours celle d'une intelligentsia qui, d'une manière prétentieuse, entend construire le bien commun en fonction d'une raison abstraite et quelque peu totalitaire, raison morbide on ne peut plus étrangère à la vie courante. C'est cela la « suradministration » technocratique.

Musique profonde de la sagesse populaire

À l'opposé de la prétention au savoir absolu de ce rationalisme morbide, rationalisme purement instrumental, les soulèvements contemporains ne font qu'exprimer, en majeur, la sagesse populaire, véritable conservatoire des « us et coutumes ». Sagesse de la tradition. Sagesse de la vertu, en son sens fort : « vertu », servant de ciment, c'est cela l'authentique éthique (ethos) à tout être-ensemble fondamental.

Ceux qui ont le pouvoir de faire ou de dire vitupèrent à loisir les violences ponctuant les soulèvements populaires, soulignant bien la saturation vis à vis du politique, de la politique, des politiques. Mais la vraie « violence totalitaire » n'est-elle pas celle de cette *bureaucratie céleste* qui d'une manière abstraite édicte mesures économiques, consignes sociales et autres incantations de la même eau en une série de « discours appris » n'étant plus en prise avec le réel propre à la socialité quotidienne ?

Ceux-là même qui voyaient, en parlant des « gilets jaunes », une « vermine paradant chaque samedi », ceux-là peuvent-ils comprendre la musique profonde à l'œuvre dans la sagesse populaire ? Certainement pas. Ce sont, tout simplement, des pleureuses pressentant, confusément, qu'un monde s'achève. Ce sont des notables étant dans l'incapacité de comprendre la fin du monde qui est le leur. Et pourtant cette Caste s'éteint inexorablement. Extinction qui est fréquente dans les histoires humaines.

Face à la faillite des élites déphasées

Écoutons, à cet égard, la judicieuse remarque de Chateaubriand. « L'aristocratie a trois âges successifs : l'âge des supériorités, l'âge des privilèges, l'âge des vanités ; sortie du premier, elle dégénère dans le second et s'éteint dans le dernier ».

On ne saurait mieux dire la « faillite des élites » contemporaines : n'étant plus en phase avec la réalité sociale de base, car elles privilégient leurs *droits* au mépris de leurs *devoirs*. Le « tous pourris » de la conversation du Café du Commerce ne faisant que vitupérer la cupidité de cette élite en déshérence, préoccupée, essentiellement, de postes aguichants, de salaires confortables, de places acquises sur les fameux « plateaux » télévisuels. Toutes choses en appelant à ce que Vilfredo Pareto nommait, justement, la « circulation des élites » ayant fait leur temps.

Le bienfait des soulèvements, des insurrections, des révoltes, c'est de rappeler, avec force, qu'à certains moments l'ubris, l'orgueil des *sachants* ne fait plus recette. Par-là se manifeste l'importance de ce qui n'est pas apparent. Manifestation de l'indicible et de l'invisible. Le « Roi clandestin » (Georg Simmel) de l'époque retrouve alors une force et une vigueur que l'on ne peut plus nier.

L'effervescence sociétale, bruyamment (manifestations) ou en silence (abstention) est une manière de dire qu'il est insupportable de continuer à entendre ces « étourdis-instruits », ayant le monopole légitime de la parole officielle, pousser des cris d'orfraie au moindre mot, à la moindre attitude qui dépasse leur *savoir appris*.

Manière de rappeler, pour reprendre une formule de Joseph de Maistre, « les hommes qui ont le droit de parler en France ne sont point la Nation ».

La Nation, le lieu, le lien

Car qu'est-ce que la Nation ? En son sens étymologique, *Natio*, c'est ce qui fait que l'on naît (*nascere*) ensemble. Que l'on partage une âme commune, que l'on existe en fonction et grâce à un principe spirituel. Toutes choses échappant aux Jacobins dogmatiques, qui en fonction d'une conception abstraite du peuple ne comprennent en rien ce qu'est un peuple réel, un peuple vivant, un peuple concret. C'est-à-dire un peuple sachant que le lieu est un lien.

Le lieu fait lien. C'est ce localisme qui est le cœur battant, animant en profondeur, les vrais débats, ceux faisant l'objet de rassemblements, ponctuant les manifestations ou les regroupements ayant eu lieu, en leur temps, sur les « ronds-points ». Mais que l'on retrouve, également, en période de confinement, dans les « balcons ». Lieux symboliques, par exemple en France où l'on frappe des mains ensemble pour célébrer le courage des « soignants » exposés en ce moment d'épidémie, parfois trop du fait de l'imprévoyance des gestionnaires de l'hôpital. En Italie, balcons où l'on chante des chants patriotiques ou populaires pour conforter le sentiment d'être-ensemble. Au Brésil où l'on s'emploie à conspuer un Président méprisé.

Au-delà de l'obsession spécifique de la politique moderne, le projet lointain fondé sur une philosophie de l'Histoire assurée d'elle-même, ces rassemblements et ces « célébrations » collectives mettent l'accent sur le lieu que l'on partage, sur les us et coutumes qui nous sont communs.

C'est cela le localisme, une spatialisation du temps en espace. Ou encore, en laissant filer la métaphore scientifique, une « einsteinisation » du temps. Être – ensemble pour être-ensemble sans finalité ni emploi. D'où l'importance des affects, des émotions partagées, des vibrations communes. En bref, l'émotionnel.

L'orgie émotionnelle du génie populaire

Pour reprendre une figure mythologique, « l'Ombre de Dionysos » s'étend à nouveau sur nos sociétés. Chez les Grecs, l'orgie (*Orgè*) désignait le partage des passions, proche de ce que l'on nomme de nos jours, sans trop savoir ce que l'on met derrière ce mot : l'émotionnel. Sans le développer longuement puisque j'en ai déjà parlé dans « Courrier des stratèges », l'émotionnel rappelle une irréfragable énergie, d'essence un peu mystique, exprimant que la solidarité humaine prime toutes choses et en particulier l'économie qui est l'alpha et l'oméga de la bienpensance moderne.

L'émotionnel et la solidarité de base sont là pour rappeler que le *génie des peuples est avant tout spirituel*. C'est cela que paradoxalement soulignent les révoltes ou soulèvements en cours. Et ce un peu partout de par le monde. Les uns et les autres *actualisent* (c'est à dire rendent présent) *ce qui est substantiel* (ou éternel). Ce qui est caché au plus profond des consciences. Qu'il s'agisse de la conscience collective (Durkheim) ou de l'inconscient collectif (Jung). Voilà bien ce que le *progressisme natif des élites* ne veut pas voir. C'est par peur du « Nous » collectif qu'elles brandissent le spectre du populisme.

Ce « spirituel » s'exprime bien dans cette remarque de Gustave Le Bon, grand connaisseur de la « psychologie des foules », on ne peut plus d'actualité. « Passer de la barbarie à la civilisation en poursuivant un rêve, puis décliner et mourir dès que ce rêve a perdu sa force, tel est le cycle de la vie d'un peuple ». Je considère que les soulèvements actuels traduisent le désir, confus, diffus, certainement inconscient, la recherche, ou la régénération de ce rêve fondamental et structurel.

Métapolitique de l'idéal communautaire

On est, dès lors, dans la *métapolitique*. Une métapolitique faisant fond comme je l'ai indiqué sur les affects partagés, sur les instincts premiers, sur une *puissance* étant au-delà ou en-deçà du *pouvoir* et qui parfois refait surface. Et ce d'une manière irrésistible. Comme une impulsion quelque peu erratique, ce qui n'est pas sans inquiéter ceux qui parmi les observateurs sociaux restent obnubilés par la philosophie des Lumières (18^e siècle) ou par les théories de l'émancipation, d'obédience socialisante ou marxisante propres au 19^e siècle et largement répandues d'une manière plus ou moins consciente chez tous les « instruits » des *pouvoirs et des savoirs établis*.

En son temps, contre la « violence totalitaire » des bureaucraties politiques, j'avais montré, en inversant les expressions de Durkheim que la *solidarité mécanique* était la caractéristique de la modernité et que la *solidarité organique* était le propre des sociétés primitives. C'est celle-ci qui renaît de nos jours dans les multiples insurrections populaires.

Solidarités organiques qui, au-delà de l'individualisme, privilégient le « Nous » de l'organisme collectif. Celui de la « tribu », celui de *l'idéal communautaire* en gestation. Organicité traditionnelle, ne pouvant qu'offusquer le rationalisme du progressisme simplet dont se targuent tous les politiques contemporains.

Dans le deuil du monde rationaliste : les instincts ancestraux

La fin d'UN monde, celui de la modernité, permet d'accéder à un autre monde. Mais pour cela il convient de faire un « travail de deuil » conduisant à l'acceptation de ce qui émerge. En bref, la Renaissance induite par et dans les soulèvements populaires, soulèvements diffus, cette véritable « renaissance » ne peut se comprendre que si on se souvient de l'antique formule alchimique : « ordo ab chaos ». À quoi on peut rajouter : ordo ab origine ». Pas en amont vers la Tradition.

Oui, contre ce progressisme tout à la fois benêt et destructeur, on voit renaître les « instincts ancestraux » tendant à privilégier la progressivité de la tradition. La philosophie progressive, c'est *l'enracinement dynamique*. La tradition ce sont les racines d'hier, toujours porteuses de vitalité. L'authentique intelligence « progressive », spécificité de la sagesse populaire, c'est cela même comprenant que *l'avenir est un présent offert par le passé*.

C'est cette conjonction propre à la triade temporelle (passé, présent, avenir) que pour reprendre les termes de Platon ces « montreurs de marionnettes » que sont les politiques obnubilés par la « théatrocratie » sont incapables de comprendre. La vanité creuse de leur savoir technocratique fait que les mots qu'ils emploient, les faux débats et les vrais spectacles dont ils sont les acteurs attirés sont devenus de simples mécanismes langagiers, voire des incantations qui dissèquent et règlementent, mais qui n'apparaissent au plus grand nombre que comme de futiles divertissements. Les révoltes des peuples tentent de sortir de la grisaille des mots vides de sens, de ces coquilles creuses et inintelligibles. En rappelant les formes élémentaires de la solidarité, le phénomène multiforme des soulèvements est une tentative de réaménager *le monde spirituel qu'est tout être-ensemble*. Et ce à partir d'une souveraineté populaire n'entendant plus être dépossédée de ses droits.

Le peuple, puissance maladroite mais instituante

Les révoltes des peuples rappellent que ne vaut que ce qui est raciné dans une tradition qui, sur la longue durée, sert de nappe phréatique à toute vie en société. Ces révoltes actualisent l'instinct ancestral de la *puissance instituante*, qui, de temps en temps, se rappelle au bon souvenir du *pouvoir institué*.

Voilà ce qui en son sens fort constitue le génie du peuple, génie n'étant, ne l'oublions pas, que l'expression du *gens*, de la *gente*, c'est-à-dire de ce qui assure l'éthos de toute vie collective. Cet être-ensemble que l'individualisme moderne avait cru dépassé et qui ressurgit de nos jours avec une force inégalée.

Mais voilà, à l'encontre de *l'a-priorisme des sachants*, a-priorisme dogmatique étant le fourrier de tous les totalitarismes, ce génie s'exprime maladroitement, parfois même d'une manière incohérente en se laissant dominer par les passions violentes. L'effervescence fort souvent bégaiée.

Et comme le rappelle Ernest Renan : « Ce sont les bégaiements des gens du peuple qui sont devenus la deuxième bible du genre humain ». Remarque judicieuse, soulignant qu'à l'encontre du rationalisme morbide, à l'encontre de « l'esprit appris » des instruits, le bon sens prend toujours sa source dans l'intuition. Celle-ci est une vision de l'intérieur. L'intuition est une connaissance immédiate, n'ayant que faire des médias. C'est-à-dire n'ayant que faire de la médiation propre aux interprétations des divers observateurs ou commentateurs sociaux.

C'est cette vision de l'intérieur qui permet de reconnaître ce qui est vrai, ce qui est bon dans *ce qui est*. Et qui du coup, n'accorde plus créance au moralisme reposant sur la rigide logique du « devoir-être ».

C'est ainsi que le bon sens intuitif saisit le réel à partir de l'expérience, à partir du corps social, qui dès lors, n'est plus une simple métaphore, mais une incontournable évidence. Et ce au-delà des lieux communs de la bienpensance, la sympathie ou l'empathie spirituelles redeviennent l'élément essentiel de toute vie en société.

Incise sur la rudesse des soulèvements populaires

Cette puissance sociétale ne va pas sans une certaine rudesse. Mais n'en est-il pas ainsi chaque fois qu'une mutation de fond se produit ? Et il est lassant d'entendre toutes les « belles âmes » tenant le haut du pavé

médiatique, s'insurger en chœur, chœur des vierges effarouchées, contre la violence, injustifiable bien sûr, de ces soulèvements.

Ont-ils oublié ce que ne manqua pas de souligner, à diverses reprises, Michel Bakounine : « La volupté de la destruction est en même temps une volupté créatrice ».

Car, à l'encontre d'une réalité quelque peu rachitique, à l'opposé d'un « principe de réalité » essentiellement économiciste, dont le « pouvoir d'achat » est l'alpha et l'oméga, le point nodal des soulèvements populaires est, structurellement, une perpétuelle « quête du Graal », c'est-à-dire une *recherche spirituelle*.

L'esprit du peuple a l'intelligence supérieure du cœur

Voilà qui peut paraître quelque peu paradoxal. Faire référence à l'intelligence du cœur. *Horresco referens* ! Comment est-ce possible quand on ne conçoit l'intelligence que sous sa forme rationaliste. Ainsi que je l'avais nommé dans ma critique du « mythe du Progrès » dès 1979, la caste technocratique, sous ses modulations intellectuelles (on dit maintenant « experts »), politiques, journalistiques, cette Caste donc, est incapable de comprendre que le génie du peuple s'exprime mieux dans son souci spirituel que dans des préoccupations politiques.

Tout simplement parce que cette caste, en son rationalisme morbide, tout en se disant *démocratique*, est rien moins que *démophile*. Les sempiternelles incantations à propos des valeurs républicaines et de leurs fondements démocratiques, cachent mal son « avant-gardisme » natif. Pour la Caste le peuple est sot, il faut l'éduquer et le conduire !

Cette pseudo-intelligentsia, on ne peut plus déphasée, en son idéologie progressiste ne peut pas saisir l'atmosphère mentale de l'époque. Ce que le philosophe Ortega y Gasset, en son livre prémonitoire : *La Révolte des masses*, nommait « l'impératif atmosphérique » du moment. C'est parce qu'elle ne sait pas s'adapter au changement de climat spirituel en cours que la Caste subira le sort qui fut celui, en leur temps, des dinosaures : périr.

La Modernité pourrissante est à l'agonie. Ses représentants caducs ne peuvent même pas envisager que toute mutation, car c'est bien de cela dont il s'agit, comporte une dose de mystère.

Le droit divin du peuple reprend vigueur

Dans cette mutation et, contre les divers « sachants » s'arrogeant le monopole de la parole publique, s'exprime ce que dans la tradition thomiste, Joseph de Maistre nommait le « droit divin du peuple ». Souveraineté de la puissance naturelle qui, régulièrement, se rappelle au bon souvenir des pouvoirs établis. Ceux-ci n'étant que délégués et devant rendre des comptes au peuple qui en est le légitime détenteur. Ainsi que le rappelle l'antique adage : *Omnis autoritas a populo*.

C'est cette autorité qui reprend force et vigueur. Elle rappelle que, telle une vraie royauté, l'opinion est reine d'un monde. Le peuple reprend la parole contre ceux qui, avec l'arrogance, la suffisance et la jactance que l'on sait l'ont monopolisée. Les divers commentateurs parlent, avec componction, pour ne rien dire. Et de cela on commence à se rendre compte. Componction des discours technocratiques de la Caste au pouvoir. Elle a une conception purement oratoire de la politique. Elle tient ses discours pour des actes ! Pour elle le discours est action.

Ce sont moins des réponses bien formatées qui sont attendues, que la capacité de savoir poser des questions. Ce que les soulèvements signifient c'est que n'est plus accepté *un monde sans question et plein de réponses*. Tout simplement parce que c'est à partir de l'insaisissable, ce qui est en devenir, ce qui est questionnant, que l'on peut saisir le saisissable. Celui de la vie Réelle.

Ne l'oublions pas. C'est quand on ne sait pas dire, avec justesse, ce qui est, c'est quand le moralisme, ce qui « devrait être », prend le dessus, que le peuple fait sécession.

L'enjeu n'est donc pas négligeable. Il faut trouver les mots, les moins faux possible, pour dire la « volupté créatrice » qui, plus ou moins maladroitement, est en gestation dans notre postmodernité naissante. Les lieux communs et diverses bien-pensances ne suffisent plus, il faut avoir l'audace et le courage d'une pensée de haute mer. Là encore, entièreté de l'être, le *courage* n'est-il pas, tout à la fois, « le cœur et la rage » ?

La technocratie désemparée face à l'ère du « Nous »

La technocratie politiste est incapable de comprendre l'émergence d'une « ère du Nous ». « Nous » s'employant à créer un monde harmonieux, à partir du monde tel qu'il est, et non plus à partir de ce que des théories abstraites auraient aimé qu'il soit. Au-delà de ceux qui, avec une mentalité de maître d'école, continuent de faire la leçon, de ceux qui sont enfermés dans les étroites limites d'un savoir appris dans les grandes écoles, au-delà des lieux communs dogmatiques, la révolte gronde et elle continuera à gronder.

C'est dans les plateformes libertaires qu'il faut chercher la reviviscence de la vie. C'est dans la hardiesse de vues qui est y est proposée que s'élabore en son sens fort une éthique nouvelle. « Ethos » étant tout simplement, le ciment confortant la vie de toute société. Ce ciment consistant à conforter les cœurs et les esprits dans un être-ensemble où ce qui est primordial, c'est être-avec. Réalisation effective d'un centre de l'union, préoccupation essentielle d'une dynamique sociétale digne de ce nom.

Voilà ce que l'on n'ose pas dire. Le climat est à l'effervescence. Les divers soulèvements, un peu partout de par le monde en sont l'expression on ne peut plus éloquente. Il s'agit d'un « impératif atmosphérique » auquel personne ne peut échapper. L'air du temps est à la révolte des masses. Et rien ni personne n'en sera indemne. Tout au plus faut-il savoir l'accompagner, savoir la dire, le plus justement possible afin qu'elle ne s'aigrisse pas en une forme perverse, immaîtrisable et sanguinaire à souhait !

Nous visons une crise civilisationnelle

Une mutation de fond, une crise civilisationnelle est en train de s'opérer sur les réseaux sociaux, les forums de discussion, les sites et autres plateformes du Netactivisme. C'est là qu'il faut suivre l'émergence de la socialité en cours de gestation. C'est cette presse alternative qui rend mieux compte des échanges, partages, entraides ayant fait des ronds-points un véritable *Aventin postmoderne*.

On est loin là de la componction du discours officiel celui de la Caste dont le locataire de l'Elysée est le parfait représentant. Componction à laquelle s'appliquerait bien cette remarque de Jean Jacques Rousseau : « Quel style ! Qu'il est guindé ! Que d'exclamations ! Que d'apprêts ! Quelle emphase pour ne dire que choses communes ! Quels grands mots pour des petits raisonnements ! Rarement du sens, de la justesse ; jamais ni finesse, ni force, ni profondeur. Une diction toujours dans les nues, et des pensées qui rampent toujours. » Tout est dit.

Michel MAFFESOLI
Professeur Émérite à la Sorbonne
Membre de l'Institut universitaire de France

(Éric Verhaeghe, 4 avril 2020)

<https://lecourrierdesstrateges.fr/2020/04/04/maffesoli-lere-des-soulevements-populaires-arrive/>

Le retour de l'éco-sabotage

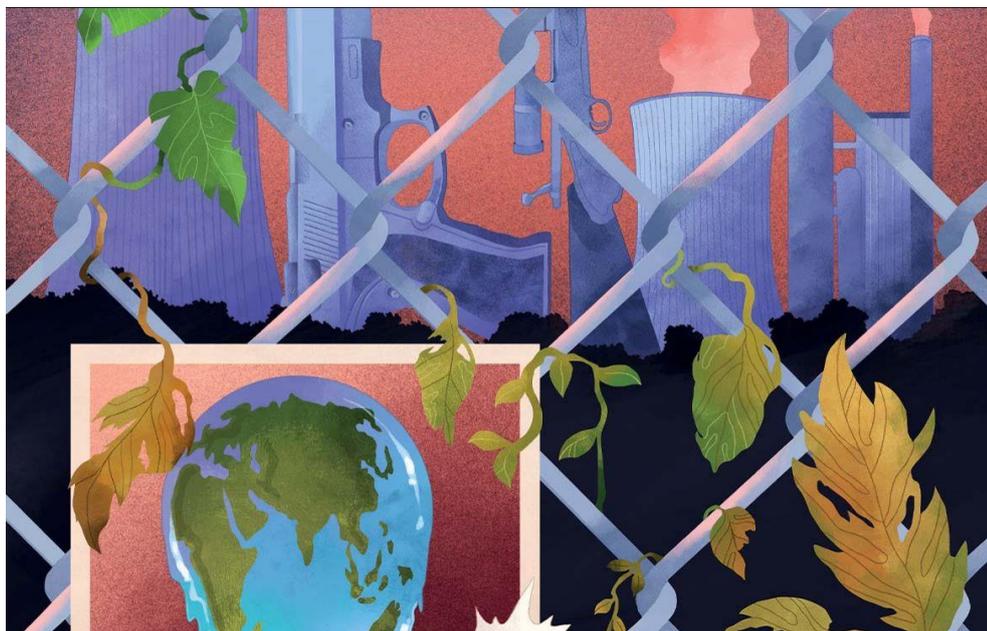


Illustration : Michelle Urra

Avec les Soulèvements de la Terre, la pratique du sabotage revient en force dans la mouvance écologiste. Ciblant des pubs, des SUV ou des golfs, cette méthode n'est plus un tabou pour beaucoup d'activistes, qui l'avaient délaissée dans le courant des années 1980. Malgré les controverses et la répression, l'éco-sabotage, rebaptisé « désarmement », pourrait bien être en train de s'imposer comme un mode opératoire clé de la révolte écologiste du XXI^e siècle. Légitime, face à la fuite en avant du capitalisme fossile, est-il pour autant efficace ?

« *Quand commencerons-nous à nous en prendre physiquement aux choses qui consomment cette planète et à les détruire de nos propres mains ?* » s'interroge Andreas Malm en 2020 dans un essai de réflexion stratégique à l'adresse du mouvement écolo (*Comment saboter un pipeline*, La Fabrique). Pour l'écomarxiste suédois, l'échec des marches pour le climat et des blocages de masse d'Extinction Rebellion dans les années 2018-2019 a sonné le glas du pacifisme stratégique. Il est temps selon lui d'opter pour une « *diversité de tactiques* », incluant des actions de destruction matérielle. En France, depuis 2021, des militants écologistes engagés contre l'artificialisation des sols et l'accaparement de l'eau ont franchi le pas.

De l'ensablement des réservoirs d'engins du site Lafarge de Gennevilliers (juin 2021), au cimentage de l'arrivée d'eau de la centrale à béton BHR près de Nantes (juin 2023), en passant par le débâchage et la destruction des pompes de méga-bassines dans les Deux-Sèvres, les Soulèvements de la Terre ont articulé pendant deux ans rassemblements populaires et dégradations ciblées... Au point de devenir un inquiétant « *modèle de synergie entre massification et radicalité* », notent les services de renseignement territoriaux en novembre 2022, dans un document rendu public par Reporterre.

Six mois plus tard, le couperet finit par tomber : « *Sous couvert de défendre la préservation de l'environnement [...], ce groupement incite à la commission de sabotages et dégradations matérielles* », énonce l'arrêté de dissolution des Soulèvements de la Terre signé le 21 juin 2023 par Emmanuel Macron. Le gouvernement entend ainsi mettre un coup d'arrêt à la diffusion des tactiques d'atteinte aux biens, ciblant machines et installations industrielles. Mais, malgré cette répression inédite, le sabotage pourrait bien être en train de s'imposer, après la ZAD, comme un mode opératoire majeur de la révolte écologiste du XXI^e siècle.

Dans les années 1970 : dégâts déso, pas déso

Selon Vincent Cachard, auteur d'une *Histoire du sabotage* (Éditions Libre, tome 2 à paraître à l'automne 2023), la pratique se diffuse à la fin des années 1960 au sein de la contre-culture américaine, avant de gagner le mouvement écolo. Jusque-là, celui-ci est monopolisé aux États-Unis par le Sierra Club : « *C'est plutôt une*

écologie de type *lobbyiste*, explique Vincent Cachard, *qui collabore étroitement avec les services fédéraux.* » Mais à l'orée des *seventies*, des individus ou de petits groupes, déçus par le Sierra Club, entrent en dissidence. En 1972, le groupe Environmental Action fait paraître un livre intitulé *Ecotage!*, contraction des termes « écologie » et « sabotage ». L'ouvrage compile les trucs et astuces de tous les éco-saboteurs actifs à travers le pays. Parmi ces pionniers, un activiste solitaire, surnommé The Fox, s'en prend à partir de 1969 aux canalisations et aux cheminées des usines polluantes autour du lac Michigan.

Les Billboards Bandits abattent quant à eux des dizaines de panneaux publicitaires le long des autoroutes. Des paysans, les Bolt Weevils (« Charançons du boulon »), s'attaquent à des lignes haute tension à l'aide de ballons d'hélium. L'insaisissable Arizona Phantom fait dérailler les wagons des mines de charbon de la Black Mesa. Tandis que les EcoRaiders mènent une véritable guérilla contre l'étalement urbain, vandalisant plus de 4 000 maisons en construction dans le désert autour de Tucson... Leurs actions musclées inspirent à l'écrivain Edward Abbey le roman *Le Gang de la clef à molette* (1975), qui devient bientôt un des livres de chevet des écologistes radicaux américains.

De l'autre côté de l'Atlantique, *La Gueule ouverte*, journal satirique emblématique de l'écologie naissante, se fait en février 1975 l'écho de ces pratiques offensives dans l'article « L'éco-sabotage aux États-Unis ». En France, la contestation anti-nucléaire, relancée par l'annonce en 1974 du plan Messmer qui prévoit treize nouveaux réacteurs, fédère alors la nébuleuse écologiste. La stratégie non violente domine parmi les militants, mais elle ne fait pas l'unanimité. « Certains militants considèrent que le danger nucléaire est tel qu'une action violente – essentiellement dirigée contre les bâtiments et le matériel – est totalement légitime », rappelle l'historien Alexis Vrignon.

Au milieu des années 1970, les Renseignements généraux recensent ainsi jusqu'à une centaine d'actes de « terrorisme écologique » commis chaque année. « Dans la plupart des cas, précise Alexis Vrignon, il ne s'agit que d'atteintes mineures aux biens (bris de clôtures, sucre introduit dans des véhicules d'EDF ou du sabotage d'engins de chantier). » Mais certains anti-nucléaires ont recours à des actions beaucoup plus spectaculaires. Le 3 mai 1975, un attentat à l'explosif, qui ne fait que des dégâts matériels, est commis contre le chantier de la centrale de Fessenheim. L'acte est revendiqué par un « commando Ulrike Meinhof-Puig Antich »¹, en réalité constitué de l'écoféministe Françoise d'Eaubonne et de deux de ses amis.

En novembre 1977, à nouveau, lors d'une « nuit bleue » anti-nucléaire, une série de vingt-trois attentats à l'explosif touche des entreprises liées à EDF ou à l'armée. Des roquettes sont même tirées en 1982 en Isère sur le réacteur Superphénix encore en construction. Mais ces actes radicaux ne parviennent pas à enrayer le déploiement du parc nucléaire français. Et dans les années 1980, dans un contexte général de reflux militant, le mouvement écologiste français délaisse la radicalité contestataire au profit de l'expertise et de la participation au jeu électoral. Si aux États-Unis la culture de l'action directe perdure au sein du mouvement Earth First!, né en 1980, puis de l'organisation clandestine Earth Liberation Front dans les années 1990, le sabotage connaît en revanche une longue éclipse en France.

L'éco-fureur en actes

Depuis les années 2000, les actes de détérioration et de destruction revendiqués par des groupes de sensibilité écologiste se multiplient à nouveau dans l'Hexagone, comme en atteste la vaste enquête *Violences politiques en France* (Presses de Sciences Po, 2021). Sur un corpus de 6 000 faits de violence commis entre 1986 et 2020, incluant les atteintes aux biens, cette étude attribue 338 actions à la catégorie des « sociétaux », qui réunit animalistes, anti-OGM, anti-nucléaires et écologistes radicaux. 90 % des faits imputés aux « sociétaux » ont eu lieu depuis 2000, avec une nette accentuation au cours des quatre dernières années de l'enquête, note la sociologue Isabelle Sommier. 10 % d'entre eux concernent des affrontements avec les forces de l'ordre, autour de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes notamment.

Mais plus de 80 % sont des atteintes aux biens. Une géographie du sabotage écologiste se dessine, centrée autour de Bure pour les anti-nucléaires, de Notre-Dame-des-Landes pour les zadistes, de Toulouse et de Lyon pour les anti-OGM. Parmi les destructions répertoriées, 56,5 % sont d'ailleurs des « neutralisations » de champs transgéniques, précise l'étude. Ce qui illustre le rôle central joué par le mouvement des Faucheurs volontaires, né officiellement en 2003, dans le retour du sabotage au sein du répertoire d'actions écologistes. Depuis 2020, le recours à l'éco-sabotage semble s'amplifier et se diversifier, avec un retour musclé des actions anti-pub, mais aussi de nouvelles cibles : antennes 5G (140 actes comptabilisés par *Reporterre* en 2020-2021), golfs et jacuzzis lors de la sécheresse de l'été 2022... Si le sabotage est en plein boom, c'est sans doute que l'éco-anxiété de la « génération climat » a évolué, face à l'inertie de l'État, en éco-fureur. Cette radicalisation s'inscrit par ailleurs dans une extra-législation plus générale du répertoire contestataire en France, souligne le chercheur Manuel Cervera-Marzal.

ZAD, black blocs, Gilets jaunes, désobéissance civile... « Il n'est plus possible de militer comme il y a vingt ans. Ni même comme il y a cinq ans, note le sociologue dans *Résister* (10/18, 2023). Le temps social n'est pas celui des horloges Il lui arrive d'accélérer. » Sous la contrainte des expériences passées, des ressources, des acteurs, de l'environnement policiaro-politique, les modes d'action se reconfigurent. Et aujourd'hui, « un tiers des Français disent comprendre le recours à des actes violents pour s'opposer à des décisions politiques », précise le chercheur, s'appuyant sur une enquête Harris Interactive menée en 2021 auprès de 10 320 personnes. Ce sentiment, moindre chez les gens âgés, est en revanche partagé par 47 % des 18-25 ans.

Au désarmement, citoyens ?

S'il est légitime aux yeux d'un nombre croissant d'activistes écologistes, et toléré par une partie de l'opinion, le sabotage est-il pour autant efficace ? Contre la vulgate de l'écologie des petits gestes individuels, cette tactique présente *a minima* l'avantage de braquer les projecteurs sur les vrais responsables du désastre climatique et de la destruction du vivant, tels que le cimentier Lafarge ou le chimiste Bayer-Monsanto. En s'attaquant frontalement à leurs moyens de production, le sabotage conteste en acte les finalités que le capital impose au système économique. Mais peut-il infliger des dommages suffisants pour contraindre les investisseurs à « cesser de nuire » ? « Nul être sensé n'imagine que des groupes de militants pourront réduire en cendres la totalité, ni même un cinquième de ce système, admet Andreas Malm. En fin de compte, ce sont les États qui imposeront la transition, ou bien personne. »

Au-delà des surcoûts et retards ponctuels affectant les projets jugés destructeurs, le sabotage vise donc à mettre à l'agenda politique des questions qui jusque-là se dérobaient au débat public.

Ainsi, les dizaines d'opérations de « neutralisation » de champs d'OGM, clandestines ou médiatisées, menées par les Faucheurs volontaires, ont fini par payer : en 2008, la France a décrété un moratoire sur la culture du maïs OGM, avant de voter son interdiction en 2014. De même, les actions spectaculaires des Soulèvements de la Terre dans les Deux-Sèvres ont attiré l'attention sur le modèle agricole adossé aux méga-bassines et, plus largement, sur le sujet de l'accaparement de l'eau.

Pour déjouer les accusations de violence, toujours vivaces et compliquées à parer, les Soulèvements de la Terre préfèrent parler de « désarmement » plutôt que de « sabotage », inscrivant leurs actions dans une logique résolument défensive. « Tandis que le sabotage renvoie dans le code pénal à la "destruction d'infrastructures vitales pour le pays", le désarmement vise des infrastructures toxiques et destructrices. Il relève de la légitime défense, d'une nécessité vitale face à la catastrophe », écrit Lotta Nouqui au nom du collectif dans *On ne dissout pas un soulèvement* (Seuil, 2023).

Pour ne pas s'aliéner l'opinion, le recours à cette « violence politique contrôlée » exige aussi une stricte sélectivité des cibles et une synergie avec les mouvements de masse, insiste Andreas Malm. « Les actions doivent être menées uniquement si le plan, l'objectif et l'exécution peuvent être expliqués et recueillir des soutiens, dans un rapport étroit avec le niveau de sensibilité existant, pour le faire monter d'un cran. » Et, alors que les effets de la crise climatique deviennent chaque été plus insoutenables, ajoute l'essayiste suédois, « la temporalité de la crise pourrait bien faire glisser le curseur de la modération ».

¹ Des noms d'Ulrike Meinhof, journaliste allemande et membre du groupe armé Fraction Armée Rouge, alors en prison, et de Salvador Puig i Antich, anarchiste catalan exécuté par le régime franquiste en 1974.

Elsa GAUTIER, journaliste, publié le 03 août 2023 (Socialter)

Suisse

Après les autoroutes, des militants pour le climat bloquent le Rhin

Une action menée dans la ville suisse de Bâle bloque en partie le transit fluvial du fleuve. Les activistes derrière l'opération entendent stopper le transport d'hydrocarbures polluants et promouvoir une politique migratoire plus humaine.



Après les autoroutes, des militants pour le climat bloquent le Rhin Capture d'écran / @climategames_ch sur Twitter

Le trafic fluvial a été interrompu dans le nord-ouest de la Suisse, ce vendredi 11 août. En cause : une action de blocage du Rhin, à Bâle, non loin de la frontière française.

À six heures du matin, six personnes du mouvement Collective Climate Justice sont descendues en rappel depuis le pont des Trois Roses, au cœur de la ville alémanique. Au total, une dizaine de militants participaient à l'opération.

« Comme l'a indiqué le collectif dans un communiqué, cette action défend la liberté de circulation des individus, avant celle du pétrole », explique la Basler Zeitung (BZ). En bloquant l'un des fleuves les plus dynamiques d'Europe en termes de trafic commercial, il entend « empêcher l'accostage et le déchargement des navires marchands dans les ports du Rhin, où transite environ un tiers du pétrole importé par la Suisse ».

« Un endroit stratégique »

Interrogée par le quotidien suisse BZ, l'une des militantes impliquées affirme vouloir mettre en évidence les liens entre la crise climatique et les enjeux autour de la migration.

Le Rhin est « un endroit stratégique », contextualise le média local. Pour la jeune femme, « le pétrole emprunte ici le même chemin que les personnes qui [fuient] les pays du Sud car les grands groupes occidentaux les ont privées de leurs moyens de subsistance ». Seulement, « on leur barre la route, contrairement au pétrole ».

Sur le réseau social X (anciennement Twitter), le collectif Collective Climate Justice est d'ailleurs allé dans le même sens. Il y a déclaré que le pétrole transporté sur le Rhin provoquait « des destructions coloniales tout en alimentant la crise climatique ».

On ne sait pas pendant combien de temps les militants continueront leur action, précise la BZ. La police est actuellement en contact avec le groupe pour le climat. « Et elle le restera tant que la navigation fluviale sera interrompue. »

COURRIER INTERNATIONAL, 11 août 2023

XR contre BNP Paribas : à Dijon, un procès hautement politique



Sept militants d'Extinction Rebellion ont été condamnés le 16 août à une amende avec sursis, pour avoir mis de la peinture sur des banques de la BNP Paribas. À Dijon, de nombreux soutiens étaient présents.

Dijon (Côte-d'Or), reportage

« *Celui qui ne bouge pas ne sent pas ses chaînes. Alors, merci d'avoir bougé !* » La citation de la révolutionnaire marxiste Rosa Luxemburg crépite dans les enceintes. Une main encerclant le micro, Julia Steinberger poursuit : « *Mes collègues et moi-même l'écrivons noir sur blanc. L'action des financeurs de Total et des énergies fossiles, tels que BNP Paribas, est incompatible avec la survivabilité de la planète.* » Professeure à l'université de Lausanne, la coautrice du rapport du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a traversé la frontière franco-suisse, le 16 août, pour défendre les sept activistes d'Extinction Rebellion jugés à Dijon.

« *Qu'ont fait ces dangereuses et dangereux "écoterroristes" ?* » interroge Minelia, une amie, le ton narquois. Âgés de 19 à 36 ans, les interpellés étaient accusés de dégradations de biens commis en réunion. Le 10 mai, ces Côtes-d'Oriens avaient maculé de peinture noire, orange et verte les façades de trois agences de la banque BNP Paribas, et bloqué temporairement des distributeurs de billets à l'aide de colle. Au terme d'une audience hautement politisée, les prévenus ont été condamnés à 1 500 euros d'amende avec sursis, et à près de 7 000 euros d'intérêts et frais d'avocats pour trois d'entre eux.

Étudiants en maïeutique, philosophie ou agronomie, directrice de crèche, psychomotricienne ou personnel hospitalier... Aucun des activistes présentés à la barre du tribunal correctionnel n'avait d'antécédent judiciaire. Alors pourquoi s'en prendre ainsi à une banque, s'est questionnée la présidente. « *En Ouganda, un projet révoltant de TotalÉnergies menace le climat, la biodiversité et les humains, a murmuré Mathilde, intimidée. Sans le financement de la BNP Paribas, celui-ci n'aurait sûrement jamais vu le jour.* »



Attac, Les Soulèvements de la Terre, ANV-COP21... De nombreuses associations et collectifs ont exprimé leur soutien. © Emmanuel Clévenot / Reporterre



« Outre la détention de 42 heures, leurs domiciles ont été perquisitionnés », insiste Minelia, de XR Dijon. © Emmanuel Clévenot / Reporterre

BNP Paribas, le portefeuille de TotalÉnergies

En 2006, la quatrième réserve de pétrole la plus vaste d'Afrique subsaharienne, estimée à près de 6,5 milliards de barils de brut, a été décelée sur la rive ougandaise du lac Albert. Pour extraire et exporter cet or noir, le géant français des énergies fossiles s'est lancé dans un chantier titanesque : le forage de trente-quatre plateformes pétrolières, dont une dizaine empiètent sur la plus ancienne et vaste aire naturelle protégée du pays, ainsi que la construction d'un oléoduc de 1 143 km, qui traversera 401 villages d'Ouganda et de Tanzanie. Surnommé Eacop, ce projet menacera l'accès à l'eau et à la nourriture de millions de personnes, et ravagera l'écosystème, d'après Extinction Rebellion.

N'y avait-il pas d'autres outils pour alerter la population ? Les mains jointes sur le ventre, Solène rétorque à la présidente que les premiers avertissements, lancés par les scientifiques, remontent aux années 1970 : « *La voie légale est inefficace. J'ai voté, signé des pétitions, manifesté, fait des dons...* » Bondissant du banc en bois depuis lequel elle observait l'interrogatoire, l'avocate de la défense, M^e Laure Abramowitch, interrompt sa

cliente pour lui demander le métier de sa mère : « Elle a longtemps été directrice de l'Agence de la transition écologique (Ademe). Elle avait beau s'acharner, elle ne parvenait qu'à accomplir de petits pas... Bien peu utiles face aux géants pollueurs de ce monde. »



Depuis 2015, les banques françaises ont investi 406 milliards de dollars pour soutenir les énergies fossiles, selon XR. © Emmanuel Clévenot / Reporterre

L'Accord de Paris, lui non plus, ne semble pas avoir changé la donne. Depuis son adoption, en 2015, les banques françaises ont investi 406 milliards de dollars pour soutenir les énergies fossiles. « Elles ont le pouvoir de décider de quoi le monde de demain sera fait... et BNP Paribas se place comme le chef de file dans cette fuite en avant », se désole Stéphane Dupas, des Amis de la Terre. Autre chiffre vertigineux : depuis la COP21, la banque au logo vert a accordé 165 milliards de dollars au charbon, au pétrole et au gaz. « Autrement dit, quatre fois le montant nécessaire pour rénover toutes les passoires thermiques de France », ajoute le militant.

« Pouvez-vous me dire comment, du jour au lendemain, notre monde peut survivre sans gaz ni pétrole ? » Prononcée avec mépris, la question de l'avocate de la partie civile, M^e Anne Geslain, ne déstabilise pas Julia Steinberger, appelée à la barre des témoins : « Nous avons déjà toutes les technologies nécessaires pour alimenter le monde en énergies renouvelables et diminuer notre consommation, notamment grâce à la rénovation thermique des bâtiments. Reste à le vouloir vraiment ! » Le bec cloué, l'avocate tourne les talons et retourne s'asseoir, bredouille.

Légitimer la désobéissance civile

Tentant de recentrer les débats, la juge énonce à l'assemblée le déroulement des faits survenus le 10 mai. Informées de l'opération à venir, des équipes de la police s'étaient discrètement postées devant chaque agence. À la nuit tombée, les forces de police aperçurent les individus, et les poursuivirent. Si la flagrance laisse peu de doute, les sept prévenus gardent le silence quant à leurs agissements. « Les chiens de la brigade menaçaient de me mordre, dénonce toutefois Clara dans un sanglot. J'ai eu des ecchymoses aux poignets tant les menottes étaient serrées et quand j'ai osé demander pourquoi il y avait du vomi dans ma cellule, on m'a répondu qu'il fallait y penser avant. »

Devant le palais de justice, une cantine solidaire, distribuant à prix libre du pain fourré aux algues et des tartes aux mirabelles, tentait de récolter quelques fonds pour financer la procédure. Accrochée aux courbes tortueuses d'une sculpture de 1992, une banderole « Changer ou disparaître » flottait au vent. « Outre la détention de 42 heures, leurs domiciles ont été perquisitionnés, s'indigne Minelia, d'Extinction Rebellion. Imaginez ! Sept jeunes activistes non violents emmenés chez eux, en plein jour et menottés dans le dos, sous le regard de leur famille et leurs voisins. »



De nombreux militants ont apporté leur soutien aux sept prévenus. © Emmanuel Clévenot / Reporterre

Pour Cécile Ropiteaux, de la Ligue des droits de l'Homme, ces démonstrations de force trahissent une fois de plus l'hostilité du gouvernement à l'encontre du mouvement écologiste : « Cette criminalisation s'étend jusqu'à l'utilisation par le ministre de l'Intérieur du nouveau mot, digne de l'extrême droite, "d'écoterrorisme". L'ONU elle-même dénonce cette rhétorique. » À ses yeux, la décision du Conseil d'État de surseoir la dissolution des Soulèvements de la Terre apparaît toutefois comme une bouffée d'oxygène.

« Asperger une façade de peinture, c'est violent ! »

« Le débat scientifique est clos. » Déposant son éventail fleuri, le procureur amorce son réquisitoire : « Personne dans cette salle, pas même la partie civile, n'est climatosceptique. En revanche, la question est de savoir si au motif de l'urgence climatique il faut renoncer à l'État de droit et à la démocratie. » Sans surprise, sa réponse est non. Retroussant les manches de sa robe noire, il ajoute que « plaider la liberté d'expression [lui] semble difficile à admettre, dès lors que les prévenus ont opéré de nuit. Comment affirmer qu'on revendique un acte politique si l'on agit dans la clandestinité ? »

Il demande alors à la présidente et à ses assesseurs de condamner les militants écologistes à des peines allant de 35 à 70 heures de travaux d'intérêt général. « Ceux-ci peuvent, en Côte-d'Or, consister à nourrir les animaux à la SPA ou nettoyer des cours d'eau... Une belle façon de rendre service à la nature », conclut-il, moqueur.

Pour M^e Bastien Poix, l'autre avocat de la défense, cette décision n'aurait aucun sens, tant les prévenus travaillent déjà pour l'intérêt commun dans leur quotidien.

« Tous parlent ici d'action non violente, s'exprime à son tour M^e Anne Geslain. Seulement, asperger une façade privée de peinture et obstruer des distributeurs, c'est violent ! » Ces mots lui valent aussitôt les railleries du public. Sa demande de préjudice moral sera, elle, rejetée et les magistrats iront jusqu'à requalifier l'infraction en contravention, jugeant les dégradations légères. Dans une ultime tirade, M^e Laure Abramowitch rappelle qu'en finançant le projet Eacop, BNP Paribas « méconnaît son devoir de vigilance et commet des infractions ô combien plus graves ».

Emmanuel CLÉVENOT
17 août 2023 (Reporterre)

Entretien réalisé par Lola Keraron¹

Terres des Luttes, un réseau d'entraide entre luttes locales

Ces 50 dernières années, les luttes locales se sont multipliées en France, constituant d'après certains un véritable « mouvement social ». C'est de ce constat qu'est née en 2021 l'association Terres des Luttes, qui soutient les luttes locales en France.

Les luttes locales apparaissent de plus en plus foisonnantes et porteuses d'espoirs, comme le montre notre numéro d'octobre 2022 sur « Les victoires de l'écologie » et ses nombreux exemples de victoires concrètes. Après avoir milité au sein du mouvement climat, Chloé Gerbier et Victor Vauquois ont fondé l'association Terres de Luttes en 2021, dans le but d'accompagner les luttes locales et de favoriser leur mise en lien. Silence les a rencontrés.

Vous êtes tous les deux issus du mouvement climat. D'où est venue l'idée de vous tourner vers les luttes locales ?

Victor : Chloé a participé à *Notre affaire à tous* et moi je travaillais avec la chaîne de vidéos *Partager c'est sympa*. En 2018, nous avons vu une vague de nouveaux militants, et notamment des jeunes avec les grèves pour le climat. Nous avons participé au lancement de la campagne *SuperLocal*² un an plus tard, avec l'envie de pousser toute la nouvelle génération de militants à rejoindre les luttes locales. L'idée était à la fois de remporter des victoires très concrètes et d'installer le mouvement climat sur le terrain. On sait que ce mouvement est quand même très urbain et parfois un peu déconnecté du vivant et de tout ce que l'on défend.

Pourquoi considérez-vous qu'il est stratégique d'encourager les luttes locales ? De quel constat partez-vous ?

Chloé : Depuis les années Macron, l'échelle gouvernementale et législative est complètement bloquée. On a pu le voir avec la loi Climat. On n'arrive pas à faire passer des mesures globales qui vont dans la bonne direction. Or, on voit bien que sur le terrain les luttes, elles, gagnent des victoires.

C'est un échelon qui mobilise différemment : il ne se base pas sur des idéologies ou de grands discours, mais il touche au sensible. C'est un vecteur qui politise énormément, et qui permet d'agréger plus de monde.

Victor : On a souvent tendance à présenter les étapes classiques du parcours militant écologiste ainsi : d'abord de la prise de conscience via les médias, puis des petits gestes individuels, puis des manifs, des actions de désobéissance civile, voire maintenant du sabotage.

Les luttes locales explosent ce schéma-là ! Des personnes partent d'une indignation sur le déni de démocratie ou une pollution grave de leur environnement par exemple. En quelques mois, elles développent une vision du monde très complexe et on les retrouve à faire des actions extrêmement radicales, sans qu'elles soient passées par des « petits gestes » ! On observe que cette porte d'entrée marche de mieux en mieux, et on a envie de la mettre en avant. D'autant plus que c'est ça qui permet d'arrêter concrètement des projets, et donc de limiter des émissions de gaz à effet de serre, l'artificialisation des sols, etc.

Chloé : On n'a pas abandonné les plaidoyers nationaux. C'est juste qu'on les prend par une autre entrée, beaucoup plus incarnée. Pour nous, ça a bien plus de chance de fonctionner, car ce sont les personnes qui vivent les conséquences directes des politiques nationales, qui vont ensuite défendre des moratoires ou leurs changements.

Comment votre association soutient concrètement les luttes locales ?

Victor : Terres des luttes agit à deux niveaux : en apportant un soutien individualisé et en créant un réseau d'entraide entre luttes locales. On essaie de les soutenir en proposant des formations, que ce soit dans le

¹ J'ai enlevé l'écriture inclusive, illisible (MN).

² *SuperLocal* est une campagne nationale pour lutter contre « les projets polluants et imposés », lancée par la chaîne YouTube *Partager c'est sympa* et l'association *Notre affaire à tous* en 2019.

domaine juridique, en communication, en mobilisation, financements ou en organisation interne. On a fait une série d'outils : la carte Reporterre, qui recense 500 luttes actuellement, et le site internet luttelocales.fr, qui compile plein de documentation et de conseils.

On essaie de bosser de plus en plus en coalition, pour que des luttes qui travaillent sur le même sujet ou dans la même région puissent s'entraider. On a participé à la création d'une coalition contre les projets routiers, *La Déroute des routes*³.

Quand 60 collectifs contre les routes se sont rencontrés pour la première fois, ils se sont aperçus qu'ils avaient quasiment la même problématique partout sur le territoire, avec en face les mêmes argumentaires, les mêmes acteurs, etc. ! On joue un rôle de catalyseur et de liant entre les luttes.

Quelles sont les autres coalitions ? Que permet cette mise en lien ?

Chloé : On a aussi soutenu la coalition des jardins populaires et la nouvelle coalition contre les fermes-usines. On envisage en ce moment de tenter de lancer une coalition contre les centres commerciaux. Le but n'est pas de devenir un pilier indispensable aux luttes, mais que les réseaux s'auto-organisent et deviennent autonomes. Terres de Luttés aura réussi quand les luttes n'auront plus besoin de nos actions. Quand l'une d'entre elle voudra faire une action, elle sera soutenue par 50 autres.

Victor : On voit aussi émerger des coalitions régionales, comme dans la région Centre, qui rassemble beaucoup de collectifs contre des entrepôts logistiques. Il y a vraiment une tendance de fond très forte dans cette région : développer plein d'entrepôts logistiques sur des terres, qui ne sont pas chères, avant que le « zéro artificialisation » soit mis en application.

L'idée est de devenir en gros le dépôt de matériel de l'Île-de-France, tout le long de la Loire, et d'en faire plus ou moins une autoroute à camions. C'est un plan de développement très clair, mais qu'on arrive à voir uniquement quand une douzaine de collectifs se réunissent et se parlent. On essaie de montrer que ce ne sont pas juste des projets locaux anecdotiques, mais bien une politique avec une cohérence d'ensemble. Et c'est le cas dans les autres coalitions, dans la Manche, à Nantes, ou encore en Île-de-France, par exemple.

En quoi est-ce que les luttes locales constituent un « mouvement social qui s'ignore » ?

Victor : Nous avons co-réalisé une étude sociologique⁴, qui montrait la naissance d'un mouvement social qui s'ignore, et qui s'ignore de moins en moins. Elle montre que les luttes font quasiment toujours face aux mêmes mécanismes et aux mêmes adversaires, et notamment à l'État. Les collectifs se battent contre un promoteur ou un maire, qui fait le sale boulot de défendre le projet. Sauf qu'en réalité, les financements et les décisions derrière, ce sont le plus souvent des politiques de l'État. Typiquement les choix de financer surtout le transport sur autoroutes et pas un report vers le rail, par exemple. Certaines luttes n'arrivent pas à gagner car elles sont à l'échelle locale et tout le monde se dit : « Ce n'est pas grave ; c'est qu'un unique projet ». Ce n'est pas le cas !

Nous essayons de montrer l'impact national de ces luttes locales.

Chloé : On a mené avec le cabinet BL Évolution une deuxième étude, qui montre que si l'on additionne tous les projets contestés sur la carte de Reporterre, on n'atteindra jamais le « zéro artificialisation net » et les objectifs de la stratégie bas carbone ! On se voile vraiment la face à ce niveau-là.

On parle souvent du syndrome NYMBY (Not In My Backyard) pour disqualifier les opposants à des projets d'aménagement. Dans quelle mesure est-ce que les habitants en lutte partagent la volonté d'un changement plus global ?

Chloé : Ça commence par ce qu'on peut qualifier de NYMBY et ça monte en puissance très rapidement. Le slogan « Ni Ici Ni Ailleurs » arrive en deux ou trois mois de lutte. Les gens comprennent bien que c'est une machine qui essaie de nous broyer et pas juste quelque chose qui concernerait leur commune.

Victor : L'étude montre bien que le NYMBY concerne une minorité de cas. C'était déjà le cas hier, comme on le voit dans la lutte de Plogoff ou du Larzac. On s'y battait déjà contre le nucléaire et son monde, ou contre la militarisation et pas seulement contre un projet local.

Quels sont les principaux ingrédients d'une lutte locale victorieuse ?

Analyser et multiplier les modes d'actions

³ Voir Daniele Garet, « La Déroute des routes, une coalition contre le bitume », Silence n° 518, février 2023.

⁴ L'étude de Kevin Vacher, « Les David s'organisent contre Goliath », présentée le 17 novembre 2021.

Chloé : Il n'y a pas de recette miracle. La recette d'une lutte gagnée, c'est une lutte bien analysée : quelles sont nos alliés, nos adversaires, où est-ce qu'on peut aller taper ? En fonction de ça, il faut utiliser un large panel de ressorts : le juridique, le médiatique, parfois la marche pacifique et la pétition, et parfois aussi des actions. Toutes les victoires que l'on a pu répertorier ont utilisé un ensemble de techniques. La lutte contre le Terminal 4 de l'aéroport de Roissy en est un bon exemple. C'était un des projets les plus polluants qu'on puisse imaginer en France. Il y avait au départ quelques dizaines de personnes, qui se sont alliées avec Alternatiba. Elles ont vraiment mixé les formes d'actions : recours juridique, mobilisation citoyenne, pétition, et elles ont brisé le projet, avant même le début de l'enquête publique ! Au bout d'un an et demi, le projet a été abandonné. C'était d'une rapidité impressionnante !

Faire l'effort d'aller discuter avec les gens

Victor : C'est important de multiplier les modes d'actions car elles nous font à minima gagner du temps, et à maxima gagner le soutien de la population et l'abandon du projet. Il y a deux autres clés pour favoriser les chances de victoires. Premièrement, ce que je trouve très intéressant dans les luttes locales, c'est qu'il y a une attention très forte à convaincre la population, par des moyens inventifs et efficaces. J'ai l'impression qu'à part un parti politique en campagne électorale et un collectif contre un projet polluant, personne ne va faire l'effort de faire du porte à porte, du tractage sur les marchés, d'aller voir les gens chez eux et de discuter de ces questions-là. C'est un vecteur très fort de prise de conscience des populations.

Dans la lutte contre l'autoroute Castres - Toulouse⁵, qui prend une ampleur énorme, les opposants ont battu campagne tout le long du tracé de l'autoroute. Il y a plusieurs communes, me centaine de paysans et plein de chefs d'entreprise qui se sont positionnés contre le projet.

L'enquête publique s'est terminée avec 6 400 avis négatifs, ce qui n'arrive jamais⁶ ! Il y a vraiment quelque chose de populaire dans les luttes locales, qu'il ne faut pas sous-estimer et qui est extrêmement porteur d'espoir !

Composer avec des types de population variés

Par ailleurs, il y a souvent dans les luttes locales des jeux d'alliances très impressionnants : des syndicats, des jeunes, des vieux, des naturalistes, etc. La lutte contre l'autoroute A45 entre Lyon et Saint-Etienne par exemple⁷, est partie de quelques paysans très indignés et de militants urbains surchauffés après la COP21. En 2017, la jonction s'est faite entre ces deux types de populations très différentes, qui ne se parlaient pas du tout avant. Les deux ont amené tous leurs alliés et ça a fait vraiment des étincelles : des manifestations avec des tracteurs et plein de jeunes qui participaient, des recours juridiques, etc.

Un calcul coûts / bénéfices

Victor : Les luttes qui gagnent sont celles qui ont produit un coût trop fort pour les promoteurs ou les élus. Ce qui marche vraiment, ce n'est pas de les convaincre que le projet n'est pas pertinent et qu'il va détruire des terres hyper précieuses, etc. Ce qui marche, ce sont les actions qui augmentent le coût du projet, que ce soit un coût financier, politique ou les deux. Les promoteurs et les élus font un calcul « coûts / avantages » et quand ce n'est plus avantageux, et bien, ils abandonnent le projet.

Dans ma région par exemple, il y a des projets d'entrepôts logistiques ou de centres commerciaux qui ne sont pas tirés rentables. Deux projets d'entrepôts ont été annulés récemment : le promoteur a jeté l'éponge car il a vu qu'avec la forte opposition, il allait passer des années en procédure juridique et que ce n'était pas possible pour lui. D'ailleurs, parfois, les autorités politiques se retrouvent un peu le bec dans l'eau : « Ah ben mince on avait défendu le projet et en fait le promoteur se retire ! » Mais en fait, économiquement, ça ne tient plus.

Quelles sont les perspectives de Terres de Luttes pour la suite ?

On a lancé le Fonds des luttes, un fonds de dotation qui permet de soutenir les besoins des coalitions et des luttes locales, car on voit qu'elles ont du mal à trouver des financements.

Il est animé par des membres de plusieurs coalitions thématiques et régionales.

⁵ Collectif La Voie Est Libre, contre l'autoroute Castres-Toulouse : www.lvel.fr, collectiflavoieestlibre@gmail.com.

⁶ D'habitude, il y a une centaine d'avis.

⁷ Voir Gaëlle Ronsin, « Contre l'A45 : souvenirs, amitiés et carnaval », Silence n° 514, octobre 2023.

Et surtout nous avons multiplié les rencontres inter-luttes et maintenant on a envie de faire se rencontrer tout ce réseau national. On organise les rencontres Les Résistantes cet été, du 3 au 6 août 2023, au Larzac. On espère que ce sera un temps fédérateur qui permettra de remporter encore plus de victoires ! [...]
(S !lence n°523, été 2023)

Sciences Citoyennes soutient Scientifiques en rébellion et son manifeste pour la liberté d'engagement des scientifiques



Manifeste pour la liberté d'engagement des scientifiques

Cher·e·s collègues,

Nous demandons à votre [conseil/comité/société] de soutenir les scientifiques qui exercent leur liberté d'expression académique en alertant sur les crises écologiques et climatiques à travers l'engagement non-violent de leur choix.

Le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité, qui se déroulent à des vitesses jamais observées dans le passé, annoncent des crises sans précédent. Les premiers effets s'en font déjà sentir et augurent un futur dramatique pour l'ensemble des êtres vivants et plus particulièrement l'humanité.

La première mission des institutions et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche publique (ESR) est de produire des connaissances scientifiques qui sont un bien commun au service de l'intérêt général [1]. Cela fait plus d'un demi-siècle que des dizaines de milliers d'articles scientifiques documentent le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité et alertent les décideurs sur l'urgence à agir. Les scientifiques du GIEC [2] et de l'IPBES [3] ont produit et publié des synthèses toujours plus complètes, offrant non seulement aux décideurs des constats scientifiques solides, mais décrivant également des scénarios et des solutions pour prévenir et atténuer les effets des crises à venir. Ces efforts sont globalement restés vains et leurs impacts largement en-deçà des enjeux [4,5], ne faisant qu'accentuer l'urgence. La constitution d'un socle de connaissances fiables n'a donc pas suffi à mettre en œuvre des actions adaptées.

La seconde mission de l'ESR, tout aussi importante, consiste à diffuser ces connaissances auprès du public, afin de répondre aux besoins de la société et de permettre à chacun·e de faire des choix éclairés. Or, on ne peut que constater un défaut d'information des populations sur les enjeux qui les concernent. Ce défaut est en partie dû à la difficulté de diffuser la connaissance dans un contexte de crise de la médiation scientifique qui participe à la confusion entre faits scientifiques documentés et opinions.

À cette difficulté se rajoute la fabrique du doute par la propagation de discours contradictoires venant d'acteurs ayant tout intérêt à repousser les changements qu'impliquent les transitions écologique et sociales [6, 7]. Il est très inquiétant de voir aussi augmenter, à la mesure de l'urgence, des communications publiques ou gouvernementales qui relèvent du greenwashing, à tel point qu'elles sont sujettes à des sanctions judiciaires [8] et à des désaveux d'institutions publiques et de leurs membres [9].

Aujourd'hui, l'accès à ces connaissances scientifiques permettant une appropriation des enjeux écologiques systémiques est nécessaire pour l'ensemble des citoyen·ne·s et notamment les plus vulnérables, qui subissent en premier les effets de ces crises [10].

Dans ce contexte, il est du devoir des scientifiques, au service des citoyen·ne·s, d'investir de nouveaux moyens d'interagir avec la société, en entrant dans l'espace public et médiatique pour promouvoir les connaissances

scientifiques et dénoncer de toutes les manières possibles les entreprises de désinformation dont nous sommes les témoins. Le devoir de neutralité est parfois mis en avant pour discréditer l'engagement des scientifiques dans le débat public. Il est essentiel de rappeler que la neutralité de la science est une utopie : si la méthode scientifique vise à l'objectivité, nos objets de recherche, nos questionnements, nos financements, les applications qui sont faites de nos résultats sont le produit de nos sociétés humaines et en portent les orientations. Quand bien même elle serait atteignable, la neutralité scientifique ne s'oppose de toute façon pas à la mission d'alerte du public, en particulier devant l'accumulation des preuves des crises écologiques et de leurs impacts négatifs sur les populations et les systèmes sociaux et économiques.

Ce rôle de lanceur se d'alerte des scientifiques s'inscrit dans la notion d'engagement personnel, c'est à dire toute prise de position publique sur des enjeux moraux, politiques ou sociaux [11]. Les prises de parole médiatiques, le soutien à des causes, la participation à des manifestations ou à des actions de désobéissance civile non violente en sont différentes modalités, toutes porteuses de cet engagement. Dans le cas particulier des scientifiques, cet engagement relève directement de la liberté académique [12], qui inclut le droit des universitaires « d'exprimer librement leurs opinions sur l'institution ou le système au sein duquel ils travaillent ainsi qu'à diffuser sans restriction le savoir et la vérité » [1, 13].

Pourtant, certains collègues subissent des pressions ou des sanctions de la part de leurs institutions qui leur reprochent l'exercice de cette liberté académique. Récemment, Rose Abramoff (géologue) a été licenciée de l'Oak Ridge National Laboratory (USA) pour avoir brandi une banderole lors du congrès annuel de l'American Geophysical Union, dans le but d'encourager ses collègues à s'engager dans l'espace public. Le motif de licenciement avancé : s'être livrée à une activité personnelle dans le cadre d'une mission professionnelle [14].

Cet exemple démontre, s'il en était besoin, que les institutions de recherche et d'enseignement supérieur ne sont, pas plus que les universitaires qu'elles emploient, des entités neutres. Les directions de ces établissements sont parfois également soumises à des pressions extérieures venant de financeurs ou d'administrations de tutelle, qui peuvent les inciter à s'écarter de leur vocation initiale et à exercer une censure illégitime sur l'engagement public de leurs agents. À l'inverse, des institutions comme l'Université de Lausanne [11] ont conclu à la nécessité de soutenir et de défendre cette liberté académique et de ne pas entraver la liberté d'expression et d'engagement des universitaires.

Il est désormais crucial que la communauté scientifique dans son ensemble, et notamment les corps intermédiaires que sont les sociétés savantes et les instituts, se positionnent massivement pour défendre l'engagement des chercheurs comme un des piliers de leur liberté d'expression.

Nous invitons votre [conseil/comité/xxx] à se positionner en faveur de la liberté d'engagement des scientifiques, en vous saisissant de ce texte et en contribuant à sa diffusion dans votre communauté dans sa version originale ou amendée.

Références :

- [1] UNESCO, Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, 1997.
- [2] Sixième rapport d'évaluation du GIEC, 2021-2023
- [3] Rapport d'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de l'IPBES, 2019
- [4] I. Stoddard *et al.*, Three Decades of Climate Mitigation: Why Haven't We Bent the Global Emissions Curve?, *Annu. Rev. Environ. Resour.*, vol. 46, 1, pp. 653–689, 2021
- [5] Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, Perspectives mondiales de la diversité biologique 5, 2020
- [6] C. Bonneuil, P.-L.s Choquet, B. Franta, Early warnings and emerging accountability: Total's responses to global warming, 1971–2021, *Global Environmental Change*, vol. 71, 10238, 2021
- [7] N. Oreskes, "The Scientific Consensus on Climate Change," *Science*, vol. 306, no. 5702, pp. 1686–1686, 2004
- [8] L'Affaire du Siècle, <https://laffairedu siecle.net/>
- [9] Rapport grand public 2022, Haut Conseil pour le Climat, 2022
- [10] Intégrer les enjeux environnementaux à la conduite de la recherche – Une responsabilité éthique, Rapport du Comité d'Éthique du CNRS (COMETS), AVIS n°2022-43
- [11] L'engagement public des universitaires : entre liberté académique et déontologie professionnelle, Rapport du Groupe de travail sur la recherche et l'engagement de l'Université de Lausanne (UNIL), 2022
- [12] Loi Savary, 1984 ; Code de l'Éducation, 2000; *Principe fondamental reconnu par les lois de la République*; Cour Européenne des Droits de l'Homme, Mustafa Erdoğan et autres c. Turquie, requêtes no 346/04 et 39779/04, arrêt du 27 mai 2014, p. 40. Cité dans Kaye, D. (2020). *Rapport du Rapporteur spécial*, p. 11.

[13] Cour Européenne des Droits de l'Homme, *Sorguç c. Turquie*, requête no 17089/03, arrêt du 23 juin 2009, par. 35. Cité dans Kaye, D. (2020). *Rapport du Rapporteur spécial*, p. 11.

[14] Désobéissance civile : « Les climatologues sont aussi des citoyens et des êtres humains », *Le Monde*, 26 Janvier 2023

Signer le manifeste : <https://form.jotform.com/231453615430044>

Premiers signataires

- Benoit Derijard, écologue marin, chercheur CNRS, Université Cote d'Azur, Nice.
- Benjamin Mauroy, Mathématicien, Directeur de Recherche, CNRS, Nice
- Odin Marc, Géomorphologue, Chargé de Recherche, CNRS, Toulouse
- Luc Deneire, Traiteur de signal, Professeur des Universités, Université Côte d'Azur
- Elodie Vercken, écologue, Directrice de Recherche, INRAE, Sophia-Antipolis
- Mathias Rollot, Architecte, Maître de conférences à l'ENSAG, Université Grenoble Alpes
- Julien Lefevre, informaticien, Maître de conférences, Aix-Marseille Université
- Raphael Seguin, Biologiste marin, Université de Montpellier
- Sylvain Weill, Hydrologue, Maître de conférences à l'ENGEEES, Université de Strasbourg
- Agnès Ducharne, Hydro-climatologue, Directrice de recherche, CNRS, Paris
- Camille Baudoin, Informatique, Enseignant, Insa CVL, Blois
- Rémi Gaillard, Doctorant en climatologie, ENS-PSL, Paris
- Romain Valadaud, Géographe, Post Doctorant, IRD, Montpellier
- Guillaume Mandil, Sciences pour l'ingénieur, Maître de conférences, Université Grenoble Alpes
- Florence Maraninchi, informaticienne, professeure des universités, Université Grenoble Alpes
- Fabienne Barataud, géographe, ingénieure de recherche Inrae, Nancy
- Amine Boussejra, doctorant en physique, IP2I, Université Claude Bernard Lyon I
- Soizic Rochange, Biologiste, Université Toulouse 3
- Estelle Barbot, Post-doctorante, ISEM, Montpellier
- Laure Teulières, historienne, maîtresse de conférence, Université Toulouse Jean Jaurès
- Florence Volaire, écologue, Chargée de recherche, INRAE-CEFE, Montpellier
- Romain Couillet, Mathématicien appliqué aux sciences de l'ingénieur, Professeur des Universités, Université Grenoble-Alpes.
- Océane Foix, Sismologue, Postdoctorante, Géosciences Montpellier, CNRS, Université de Montpellier.
- Louise Karman-Besson, Doctorante en Géomorphologie, CNRS, Toulouse.
- Alexis Bienvenüe, mathématicien appliqué, maître de conférences, ISFA, Université Lyon I
- Philippe Lesage, Maître de conférences en Sciences de la Terre, Université Savoie Mont Blanc, Chambéry
- Victor Altmayer, Neurologue, Doctorant en neurosciences, ICM, Paris
- Isabelle Roman, ingénieure agronome ENSA Rennes, spécialisée en génie de l'environnement , et psychanalyste.
- Théo Guillerminet, biologiste spécialisé sur l'étude de la diversité cultivée, CIRAD, Montpellier
- Laura Schuft, sociologue, Maîtresse de conférences, Université Côte d'Azur
- Elodie Merlot, biologiste et ingénieure agronome, directrice de recherche à INRAE, Rennes
- Philippe Borsa, DR généticien des populations, IRD, Montpellier et Nouméa
- Laurent Husson, géologue, directeur de recherche, CNRS, Grenoble
- Yann Coadou, physicien, Chargé de Recherche, CNRS, Marseille
- Marieke Van Lichtervelde, géologue, Chargée de Recherche, IRD, Toulouse
- Celine Scornavacca, bio-informaticienne, Directrice de Recherche, CNRS, Montpellier
- Thomas Hermilly, océanographe physicien/biogéochimiste, Doctorant, IRD (LOPS et LOV), Brest
- Tanguy Fardet, chargé de recherche, ENPC, Champs-sur-Marne
- Ludivine Baguet, vétérinaire, CVPDCN, Sérifontaine
- Solange Coadou, doctorante en océanographie, ENS-PSL, Paris
- Louis Waquier, doctorant en physique, CNRS, Université Paris Cité, Paris
- Yentl Deroche, doctorante en sociologie, INRAE, Université de Montpellier, Montpellier
- Sylvain Kuppel, hydrologue, chargé de recherche, IRD, Toulouse
- Viviane Baladi, mathématicienne, directrice de recherche, Paris
- Pierre Mathieu, mathématicien, professeur des universités, Université d'Aix-Marseille
- Isabelle Goldringer, ingénieure agronome et généticienne des populations, DR INRAE, Université Paris-Saclay
- Laurent Riou, Ingénieur mécanicien, CNRS, Villeurbanne
- Constance Valentin, physicienne, chargée de recherche, CNRS, Université de Bordeaux
- Damien Cartron, sociologue, ingénieur de recherche, CNRS, Paris
- Julien Milli, astronome adjoint, Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble, Université Grenoble Alpes
- Hugo Trentesaux, physicien, ingénieur de recherche, CESBIO, Toulouse
- Noam Bloch, hydraulicien, doctorant, LEGI – CNRS, Université Grenoble Alpes
- Aude Carreric, climatologue, post-doctorante, BSC-CNS, Barcelone

- Marwan Naciri, doctorant en Ecologie, CEFE, Université de Montpellier
- Arache Djannati-Ataï, Astrophysicien, Directeur de recherche, CNRS, Paris
- Xavier Bodin, géographe, chargé de recherche, CNRS, Le Bourget-du-Lac
- Stéphanie Mariette, généticienne des populations, INRAE, Bordeaux
- Valérie Sion, mathématicienne, informaticienne, Paris
- Pascal Houillier, néphrologue, physiologiste, Professeur des Universités, Université Paris Cité, INSERM, Paris
- Louise van Oudenhove, écologue, Chargée de recherche, INRAE, Sophia-Antipolis
- Théophile Truchis, doctorant, physicien-écologue, CPHT, Polytechnique, Palaiseau
- François Warlop, agronome, GRAB, Avignon
- Bruno Locatelli, chercheur en sciences de l'environnement, Cirad, Université de Montpellier
- Bertrand Isidor, généticien, INSERM, Nantes
- Hugo Raguet, maître de conférences en informatique, INSA Centre-Val de Loire et Université de Tours
- Gilles Frison, chimiste, directeur de recherche, CNRS, Paris
- Mickael Coriat, astrophysicien, Université Toulouse 3, Toulouse
- Charlène Bouchaud, archéobotaniste, chargée de recherche CNRS, Muséum national d'histoire naturelle
- Jonah Jaubert, élève-ingénieur en science des données, EFREI, Paris
- Jérôme Guilet, chercheur en astrophysique, CEA Saclay
- Miriam Beck, post-doctorante en océanographie/écologie, LOV/Sorbonne Université
- Arnaud Legrand, Informaticien, Directeur de Recherche, CNRS, Grenoble
- Wim Burmeister, Professeur de biophysique, Université Grenoble Alpes, Grenoble
- Arnaud Pouban-couzardot, neuroscientifique, post-doctorant, INSERM, Lyon
- Loïc Salmon, biophysicien, chercheur, CNRS, Lyon
- Florian Debras, Astrophysicien, chercheur CNRS, Toulouse
- Frédérique Bienvenüe, mathématicienne, maîtresse de conférences, Université Lyon 1, Lyon
- Laurent Bétermin, mathématicien, maître de conférences, Université Lyon 1, Lyon
- Ivan Gentil, mathématicien, enseignant-chercheur, Université Lyon 1, Lyon
- Julian Carrey, physicien, enseignant-chercheur INSA Toulouse
- Frank Wagner, mathématicien, Professeur, Université Lyon 1, Lyon
- Louis Dupaigne, mathématicien, enseignant-chercheur, Université Lyon 1, Lyon
- Thomas Blossier, mathématicien, enseignant-chercheur, Université Lyon 1, Lyon
- Florian Simatos, enseignant-chercheur en mathématiques appliquées, ISAE SUPAERO, Toulouse
- Lara Elfjiva, anthropologue, doctorante, CNRS EHESS, Paris
- MÉRIL Massot, post-doctorante en microbiologie, CEFE, CNRS, Montpellier
- Jean-Marie Madiot, informaticien, chargé de recherche, INRIA, Paris
- Marine Beneat, doctorante IFREMER
- Christian Léonard, mathématicien, professeur, Université Paris Nanterre
- Steve Hagimont, historien, maître de conférences, Université de Versailles-Saint-Quentin
- Mathieu Chassé, géochimiste, maître de conférences, Sorbonne Université
- Geoffroy Aubry, physicien, chargé de recherche, CNRS, Nice
- Sophie André, pharmacien
- Camille Lepoittevin, Ingénieure de recherche en génétique des populations, INRAE, Bordeaux
- Ariane Lambert-Mogiliansky, Professeure associée à l'Ecole d'Economie de Paris (PSE).
- Pascal Maugis, chercheur hydro-climatologue, LSCE.
- Chiara Pistocchi, maîtresse de conférences en sciences du sol, Institut Agro Montpellier
- Alexandre Le Tiec, astrophysicien, chargé de recherche CNRS, Observatoire de Paris
- Laurent Riou, Ingénieur mécanique CNRS, IP2I de Lyon
- Jérôme Santolini, Directeur de Recherche, CEA, Saclay
- Matthieu Moy, maître de conférences, UCBL, Lyon
- Julien Gros, sociologue, chargé de recherche CNRS, LISST, Toulouse
- Laetitia Tuffery, économiste, enseignante-chercheure associée à PSAE, Saclay
- Zoé Berenger, doctorante en informatique, Télécom Paris, Palaiseau
- Titouan Montheil, Docteur en chimie et physico-chimie des Matériaux, Université de Montpellier, Montpellier
- Isabeau Bertrix, Doctorante, Modélisation de végétation dynamique, Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement, Université Paris-Saclay
- Élodie Millan, Doctorante, Modélisation numérique du mouvement brownien confiné, Laboratoire d'onde et matière d'Aquitaine, Université de Bordeaux
- Olivier Saut, mathématicien, Directeur de Recherche CNRS, Bordeaux
- Michel Dobrijevic, astrophysicien, enseignant-chercheur, Université de Bordeaux
- Juliette Bessette, historienne de l'art, Aix-Marseille Université
- Pierre Salou, ingénieur CEA, Grand Accélérateur National d'Ions Lourds, Caen
- Christine Blondel, historienne des sciences et des techniques, chercheuse CNRS retraitée, Paris
- Malo Mofakhami, chercheur en sciences économiques, Maître de conférences, Université
- Gaëlle Letort, ingénieure de recherche en analyse d'images biologique, CNRS, Institut Pasteur, Paris
- Jean-Baptiste Charlier, chercheur hydrogéologue, UMR G-Eau, Montpellier
- Timothée Chabot, sociologue, postdoctorant au CRIS, Sciences Po – CNRS, Paris

- Alexis Tantet, climatologue, professeur assistant au LMD, École Polytechnique, Palaiseau
- Léa Bonnefoy, astrophysicienne, postdoctorante au LERMA, Observatoire de Paris, Paris
- Alice Meunier, Biologiste, CNRS, Institut de biologie de l'École Normale Supérieure, Paris
- Jean-Luc Gouzé, mathématicien, Directeur de Recherches, Inria, Sophia-Antipolis
- Sébastien Triqueneaux, Ingénieur de Recherche, CNRS, Institut Néel, Grenoble
- Anne-Sophie Masson, écologue, post-doctorante, INRAE, Montpellier
- Aurélien Berlan, docteur et agrégé en philosophie, maître de conférence en Sciences économiques et gestion, ancien élève de l'ENS, Toulouse 2
- Milan Bouchet-Valat, sociologue, chargé de recherche, Ined, Aubervilliers
- Matthieu Latapy, directeur de recherche, CNRS, Paris
- Ewa Zlotek-Zlotkiewicz, chercheuse alter-académique, Nantes
- Alain Mille, Professeur Émérite, Université Lyon I
- Jacques Testart, biologiste, Directeur de recherches honoraire, Inserm
- Juliette Anglade, Ingénieur de recherche Sc. de l'environnement et Sc. de l'éducation, INRAE, Nancy
- Catherine Aubertin, Directrice de recherche, IRD,
- François Millet, Directeur des programmes sciences et société, Le Dôme – Caen Normandie
- Bernard Ancori, professeur émérite, Université de Strasbourg
- Sakina-Dorothee Ayata, Maîtresse de conférences en écologie marine, Sorbonne Université
- Frédérique Lerbet-Sereni, Professeur, UPPA
- Benoît Parrein, informatique, Enseignant-Chercheur, Polytech Nantes
- Simon Benhamou, éco-éthologiste, Directeur de Recherche CNRS, CEFÉ, Montpellier
- Natacha Coquery, historienne, professeure des universités, Université Lumière Lyon 2
- Alexis Roy, doctorant, Laboratoire Écologie Systématique Évolution, Université Paris-Saclay
- Gwenaél Rabut, Biologiste, Chargé de recherche, INSERM, Rennes
- Pascale Scheromm, géographe, INRAE, Montpellier
- Sabine Girard, géographe, Inrae, Grenoble
- Klask ! Docteur e s et innovation sociale, association interdisciplinaire de chercheurs, Nantes
- Marie Fauré, doctorante en histoire, laboratoire Ausonius, Université Bordeaux-Montaigne
- Laurent Pagani, astrophysicien, directeur de recherche CNRS, Observatoire de Paris
- Jacques Louis, doctorant physico-chimie, CNRS, Collège de France, Paris
- François Briens, ingénieur et docteur en économie, actuellement sans institution de recherche, Marseille
- Catherine Even, maîtresse de conférences en physique, Université Paris-Saclay, Orsay
- Vincent Pradier, doctorant en sciences de gestion, IAE de Paris – Sorbonne, Paris, et OCCAH, Montréal
- Arnaud Beck, ingénieur de recherche en physique numérique, CNRS, Palaiseau
- Ghislain Nicaise, biologiste, Professeur émérite, Université Nice Côte d'Azur
- Patrick Chames, biologiste, Directeur de recherche CNRS, Marseille
- Irénée Frérot, physicien, postdoc à l'Institut Néel, Grenoble
- Arnaud Chiffaudel, physicien des systèmes complexes, chargé de recherche CNRS 1988-2012
- Jean-Marie Firdio, ingénieur de recherche, sociologue retraité, Paris
- Antoine Tiberj, Maître de Conférences physique et microélectronique, Université de Montpellier
- Fabien Malbet, Directeur de Recherche CNRS en Astronomie et Astrophysique, Université Grenoble Alpes
- Anne Blondeau Da Silva, Maître de Conférences en Ecologie, Université Limoges
- Pierre Stassart, Professeur de Sociologie de l'environnement, Université de Liège
- Antoine Amarilli, maître de conférences en informatique, Palaiseau
- Éric Debuire, Praticien Hospitalier, CHU Guadeloupe
- François Flahault, Directeur de recherche honoraire au CNRS
- Floriane Clément, chercheuse en géographie/sciences politiques, INRAE, Toulouse
- Blondel, Jacques, Directeur de recherche émérite au CNRS
- Six Thérèse, médecin
- Mariette Gerber, herheur Honraire INSERM
- Mireille Navarrete, Directrice de recherche agronome, INRAE
- Martine Watrelot, chercheuse retraitée IHRIM CNRS ENS Lyon
- Daniel Perrier, artiste, enseignant chercheur
- Philippe Nabonnand, enseignant chercheur, Histoire des sciences, Université de Lorraine.
- Anne Pacquelet, Biologiste, Chargée de recherche, INSERM, Rennes
- Éric Faudry, Biologiste, Directeur de recherche CEA, Grenoble
- Valentin Geslin, Biologiste, Doctorant, Université de Stavanger, Norvège
- Thomas Colcombet, Informaticien, Directeur de recherches CNRS, Paris,
- Heidi Charvin, enseignante-chercheuse, Psychologie, Université de Rouen
- Michel Raymond, Directeur de recherche CNRS, Montpellier

SCIENCES CITOYENNES - ACTION COLLECTIVE, mercredi 7 juin 2023

https://sciencescitoyennes.org/sciences-citoyennes-soutient-scientifiques-en-rebellion-et-son-manifeste-pour-la-liberte-dengagement-des-scientifiques/?utm_source=brev&utm_campaign=Infolettre%20SC%20juin%202023&utm_medium=email

Au Japon, les néoruraux repeuplent les campagnes vieillissantes



Au Japon, des campagnes dépeuplées voient débarquer des jeunes citadins qui rêvent d'une meilleure vie à la campagne. Agriculture bio et projets culturels s'y déploient avec le soutien de l'État.

Ogawamachi et Shinano (Japon), reportage

Les pieds dans l'eau de la rizière, le dos plié en deux, une soixantaine de lève-tôt attendent l'instruction en bavardant tranquillement. « *Plantez !* » Tous en même temps, ils enfoncent la main dans la boue, puis reculent d'un pas : devant eux se dresse à présent une nouvelle rangée de jeunes pousses.

Ce matin, les apprentis riziculteurs sont pour la plupart tokyoïtes : ils ont quitté la capitale de bonne heure pour rejoindre la ville d'Ogawamachi.

Tomoko, qui étudie le management dans la mégapole, est venue parce que « *cultiver le riz me rappelle quand j'aidais mes parents à entretenir le potager familial* ».

Plus loin, une famille est venue « *pour le plaisir qu'on ressent quand on a les deux pieds dans la boue de la rizière* ». Comme eux, de nombreux citadins rêvent aujourd'hui d'une nouvelle vie à la campagne, et y apportent du sang neuf bienvenu.

Car depuis les années 1960, les espaces ruraux vieillissent et se dépeuplent, si bien qu'un nouveau mot a été forgé pour les décrire : les *kaso chiiki* (« *régions sous-peuplées* »). Elles couvrent près de 60 % du territoire. 82,5 % des municipalités du Japon ont enregistré une baisse de la population ces dernières années, d'après les statistiques du gouvernement.



© Louise Allain / Reporterre



Première étape pour planter du riz : jeter les bottes dans la rizière. © Nicolas Celnik / Reporterre

Un espace en recomposition

Mais le phénomène n'est pas une fatalité. « Face au déclin de la population dans les zones rurales, le réflexe est de crier à la catastrophe, de montrer les écoles qui ferment, les maisons abandonnées, etc. », remarque Sebastian Polak-Rottman, un sociologue basé dans l'archipel qui a codirigé un ouvrage sur la ruralité japonaise.



Les participants à l'événement organisé par OgaTo ont planté du riz. © Nicolas Celnik / Reporterre

Ses recherches et celles de ses collègues montrent au contraire que les campagnes sont moins en proie à un abandon qu'à une « reconfiguration ». « Les campagnes sont un espace dynamique, et les changements actuels donnent aux gens qui n'avaient pas de voix auparavant la possibilité de devenir des acteurs et de proposer des activités différentes », dit-il.

Les néoruraux japonais sont, pour beaucoup, à la recherche d'alternatives, dans un pays plus normé et capitaliste que la France : ceux qui s'installent avec des projets d'agriculture alternative, de centres culturels, d'écotourisme peuvent ainsi apporter un nouveau souffle à des campagnes rendues exsangues par la centralisation du pays.



Futoshi Sato donne les instructions pour la matinée : il faudra planter le riz en suivant les repères donnés par les cordes. © Nicolas Celnik / Reporterre

« Beaucoup de néoruraux appartenait à l'élite, avaient un travail bien payé et un bon statut social », observe Susanne Klien, chercheuse à l'université d'Hokkaido spécialisée sur les néoruraux.

Pour elle, la principale différence entre la dynamique en Europe et au Japon, c'est la culture du travail : il n'est pas rare, dans l'archipel, de travailler de neuf heures du matin à neuf heures du soir, en prenant à peine une semaine de congés par an.

« Un certain nombre de mes enquêtés ont traversé une crise existentielle, et ont vu la vie à la campagne comme le seul moyen de retrouver du temps pour soi et en famille », explique-t-elle.



Dong Ju, un Coréen vivant au Japon, a déménagé dans une maison traditionnelle, dans une région rurale, il y a deux ans. Il y vit en tant que charpentier et guide touristique. © Nicolas Celnik / Reporterre

Conscient de ce défi, le gouvernement japonais a créé un programme de *mura okoshi* (« revitalisation des villages ») ou *machi okoshi* (« revitalisation des villes ») : dans les faits, il s'agit de financer – pas assez, regrette la chercheuse – des projets de jeunes urbains qui souhaitent s'installer dans les zones rurales et participer à l'économie locale.

« La plupart des paysans d'Ogawamachi font un travail formidable – avec peu de machines, peu de produits chimiques, et pour produire des légumes ou du riz d'excellente qualité, dit Haruka Senchi, arrivée dans la ville depuis deux ans en tant qu'agent de *machi okoshi*, et membre du groupe OgaTō. Mais ils ne savent pas comment mettre en avant leur démarche ; mon travail est de les aider à valoriser le leur. »

Chassé-croisé

Haruka observe aussi un chassé-croisé étonnant : « Les jeunes d'Ogawamachi partent à Tokyo pour y trouver un emploi ; ceux de Tokyo viennent ici parce qu'ils sont épuisés par les grandes villes. On voit en ce moment une nouvelle tendance : les jeunes partis à la capitale commencent à revenir ici parce qu'ils voient qu'il y a une nouvelle dynamique. »

En toile de fond de la journée de riziculture, l'organisateur de l'événement et fondateur d'OgaTō, Futoshi Sato, professeur d'écologie à l'université de Rikkyo, sème des graines pour promouvoir les modes de vie alternatifs et sortir de la culture capitaliste.

Après les travaux dans la rizière, le groupe s'abrite à l'ombre d'une grange pour un moment de débat. Si la pratique est classique en France, elle est hétérodoxe au Japon : dans l'archipel, il serait plus commun qu'on s'adresse à Futoshi Sato avec déférence, en l'appelant « *Futoshi-sensei* », et qu'il dispense un enseignement à la manière d'un cours magistral, que personne n'oserait remettre en question.



Haruka est employée par un programme de mura okoshi (revitalisation des villages). Elle vit à Ogawamachi depuis deux ans, et travaille avec Futoshi Sato pour le programme OgaTo. © Nicolas Celnik / Reporterre

Mais le quinquagénaire fait plutôt l'inverse, et s'assied dans un coin de la grange, écoute les participants, et laisse ses deux jeunes partenaires animer les discussions.



« Si on veut développer des modes de vie alternatifs ici, la première chose à faire est donc de recréer des espaces de discussion », dit Futoshi Sato. © Nicolas Celnik / Reporterre

« Le Japon a oublié comment débattre, observe-t-il. L'école n'apprend aux jeunes qu'à répondre aux questions, pas à en poser. Si on veut développer des modes de vie alternatifs ici, la première chose à faire est donc de recréer des espaces de discussion. »

Et en effet, la conversation patine un peu, même si certaines interrogations finissent tout de même par être soulevées : « *Quand je suis à Tokyo, je n'ai pas envie de discuter avec mes voisins de palier, ou avec les gens dans le métro, observe un participant. Ici, je suis content d'échanger avec vous. Pourquoi ?* »



Haruka (gauche), Futoshi Sato (centre) et Kaito (droite), animent une discussion après l'événement. Si la pratique est courante en France, elle est assez rare au Japon, peu habitué à la culture du débat. © *Nicolas Celnik / Reporterre*

Si l'atelier est organisé dans la ville d'Ogawamachi, c'est parce qu'il s'agit du bastion de l'agriculture bio au Japon – un pays réputé pour utiliser des quantités disproportionnées de pesticides, près de six fois plus que la moyenne européenne, d'après l'OCDE.

La pratique de la bio y a été introduite dans les années 1980 par Yoshinori et Tomoko Kaneko, et les fermiers voisins ont vite emboîté le pas : la ville a depuis été reconnue laboratoire de l'agriculture biologique par le ministère de l'Agriculture.



Tomoko Kaneko, veuve de Yoshinori Kaneko, est une des pionnières de l'agriculture biologique au Japon. Sa ferme sert de laboratoire pour beaucoup d'apprentis paysans. © *Nicolas Celnik / Reporterre*

Tomoko Kaneko nous reçoit dans une grande maison au milieu de sa ferme. C'est une octogénaire souriante et généreuse, qui mène la conversation avec douceur tout en gardant un œil sur le match de baseball diffusé par une télévision dernier cri : « *La nourriture est à la base de notre vie ; si la base n'est pas bonne, tout le reste ne peut pas être bon* », explique-t-elle avec bonhomie.

On lui demande s'il y a un secret à l'agriculture biologique. Elle sourit : « *C'est le sol qui est le plus important ; on n'utilise pas de produits chimiques, on prend soin du sol, et la nature s'occupe du reste. Nous, on ne produit rien ; c'est la nature qui produit.* » Elle dispense aujourd'hui ce savoir à de jeunes agriculteurs qui viennent étudier à la ferme – elle en a reçu plus de 400 ces dernières années.



La ferme de Tomoko Kaneko (ici avec Futoshi Sato) sert de laboratoire pour beaucoup d'apprentis paysans. © Nicolas Celnik / Reporterre

À quelques heures de route de là, dans la ville de Shinano, près de Nagano, c'est Fumiya Hisakawa, un Japonais qui partage sa vie entre Paris et le Japon depuis une quinzaine d'années, qui a rapporté de France un projet de tiers lieu rural.

Le quadragénaire, bon vivant et affable, invite une poignée d'amis à une soirée pour peaufiner l'endroit : d'un côté, une épicerie locale, qui vend les légumes dont les supermarchés voisins ne veulent pas, préférant importer des cultures depuis le Brésil.

De l'autre, un restaurant et café associatif où il prévoit d'organiser des événements et d'inviter des artistes en résidence : « *Ici c'est la campagne, il n'y a pas grand-chose, pas de cinéma, mais il y a beaucoup de temps* », se réjouit-il. Parmi les invités, un torréfacteur, un illustrateur qui a travaillé pour le *New York Times*, un représentant d'Apple Music, certains fraîchement arrivés, d'autres locaux de longue date.

Fumiya s'interrompt un moment pour écouter le flash info de France Inter diffusé par sa radio, puis reprend : « *Pendant la pandémie, on a compris qu'on ne pouvait rien produire en ville. Ici, on a un champ pour cultiver des légumes, il y a l'eau de la montagne qui coule, fraîche, toute l'année. S'installer ici, c'est répondre à une question fondamentale : comment souhaite-t-on vivre ?* »



Une soirée entre amis dans le tiers lieu de Fumiya Hisakawa, mêlant nouveaux arrivés et locaux de longue date. © *Nicolas Celnik / Reporterre*

Nicolas CELNIK
3 août 2023 (Reporterre)

Ces agronomes déserteurs ont monté une ferme collective



Voilà près de huit mois qu'un petit groupe de jeunes s'est installé à Peyregoux, dans le Tarn. Parmi eux, des déserteurs d'AgroParisTech ayant appelé à rejeter les « jobs destructeurs ». Rencontre dans leur ferme collective.

Peyregoux (Tarn), reportage

Au volant d'une voiture à la carrosserie tannée par le temps, Théophile tambourine joyeusement ses ongles colorés sur le tableau de bord. « *Le moteur fait beaucoup de bruit, mais elle avance bien* », précise le jeune homme avec malice. Dans l'habitacle qui sent le plastique chaud et les vacances d'été, l'ingénieur de 25 ans se dirige vers le village de Peyregoux, pour se rendre à la ferme où il s'est installé en collectif avec un groupe de copains.

Après son master en ingénierie d'agroforesterie, il a choisi de désertier les métiers de l'agro-industrie. Il est l'un des huit « *agro qui bifurquent* », ces étudiants d'AgroParisTech ayant appelé lors de leur remise de diplôme, en mai 2022, à rejeter les « *jobs destructeurs* » auxquels leur école les destinaient. « *Beaucoup de choses qu'on apprend dans ces études ne servent à rien, affirme Théophile. Ce projet de ferme collective, je le vois comme une communauté autonome pour lutter concrètement contre le réchauffement climatique.* »

Le corps de ferme apparaît sous le soleil de plomb, et la voiture se gare entre les bâtiments anciens, dont certains datent du XVIII^e siècle. Après quelques aboiements, un chien noir au pelage brillant déboule vers Théophile. Victor, Viviane et Romain lui emboîtent le pas. À quatre, ils constituent la partie maraîchère de l'exploitation, qui abrite aussi l'atelier et logement d'un artisan boulanger, ainsi que Sabotage, une entreprise locale de brassage. Ils ont tous entre 25 et 33 ans et ont emménagé ici fin 2022.

Viviane, un grand chapeau de paille enfoncé sur ses cheveux roux, nous entraîne en souriant dans le dédale de pièces, chambre froide et futurs ateliers de transformation qui protègent quelques plantes de la chaleur. Patates douces, choux, betteraves et courges attendent encore leur mise en terre. Les premières récoltes sont prévues pour septembre prochain.



Dans leur ferme collective, Viviane, Théophile et Romain changent leurs semis de place. © Alain Pitton / Reporterre

La troupe emprunte ensuite un escalier bricolé de vieux pneus pour descendre vers la parcelle, une bande de terre sur 3 hectares. « Il faut imaginer plusieurs petits carrés de terre de 20 mètres en rotation et bordés d'arbres fruitiers », explique Viviane, dont les yeux clairs scrutent la végétation. Planter des arbres, explique Théophile, permettra de créer de la biodiversité, mais aussi de l'ombre et de la fraîcheur sur la parcelle exposée au vent et au soleil. On y trouvera aussi une haie régénératrice et un poulailler mobile. « Et les résidus du brasseur qui travaille à la ferme, riches en azote, seront utilisés pour enrichir les sols et nourrir les animaux », explique encore le jeune ingénieur.



Romain explique comment seront installés les poulaillers et le maraîchage. Tout a été calculé. © Alain Pitton / Reporterre

« On a galéré à construire ce projet, mais on fait partie des chanceux »

Avant de mettre la main sur ce terrain, le collectif a écumé les petites annonces de fermes à vendre dans toute la France. C'est Romain, 33 ans, qui les a motivés à se lancer rapidement. « Je passais mon BPREA maraîchage [1] pendant qu'ils finissaient leur diplôme, je leur envoyais dix offres de terrain par jour au moins »,

admet-il volontiers. « *Sans son enthousiasme, on se serait peut-être lancé plus tard, dans cinq ans... et sans le collectif, personnellement, je ne l'aurais même jamais fait* », confie Victor.

Pour finaliser la vente, le groupe a dû attendre de longs mois. Pour l'ensemble des terres, le collectif a bénéficié du soutien de l'association Terre de liens, qui a acheté 70 des 73 hectares avant de les mettre à disposition en fermage [2] pour l'artisan boulanger et le brasseur. Pour les 310 000 euros restants, l'achat des bâtiments de ferme et des 3 hectares destinés au maraîchage, une dizaine de banques ont refusé de leur accorder un crédit. Le manque de rentabilité estimé, ou la complexité administrative pour un rachat à plusieurs, leur ont souvent été reprochés, quand leur dossier n'était pas refoulé sans motif explicite.



Les habitants de la ferme collective se rendent sur une partie de l'exploitation où sont prévus l'installation d'un poulailler et le maraîchage. © *Alain Pitton / Reporterre*

C'est finalement par la bonne volonté des propriétaires qui leur ont accordé un crédit vendeur (un prêt accordé directement entre le vendeur et l'acheteur), que le petit groupe a pu devenir propriétaire. « *On a galéré à construire ce projet, mais on fait partie des chanceux* », conclut Théophile en ajustant ses lunettes.



Vue générale des principaux bâtiments de la ferme. © *Alain Pitton / Reporterre*

De retour à l'intérieur du corps de ferme, la température rafraîchit agréablement derrière les épais murs de pierre. Une odeur de poivrons grillés flotte dans la cuisine ancienne. Tandis que le petit groupe prépare le repas, Théophile efface une ardoise qui indique les noms et les tâches domestiques. « Elle n'est pas à jour », souffle-t-il en souriant. Complexe de vivre en collectivité sur le même lieu que celui où l'on travaille... La mésentente au sein du groupe est d'ailleurs l'une des principales raisons d'échec des projets d'agriculture en collectivité. Maëla Naël, une néopaysanne qui a justement écrit un guide des fermes collectives, déclarait à Reporterre en mars dernier : « Les principales difficultés touchent à l'humain : il faut pouvoir s'entendre à plusieurs ! » Faire attention à l'intimité des autres, ne pas laisser traîner ses affaires dans les espaces collectifs, mais aussi prendre garde à la charge mentale des tâches ménagères. « Notre tare, c'est qu'on s'installe avec un groupe majoritairement masculin et entre mecs c'est difficile parfois de parler librement des conflits », admet Théophile. Pour éviter les conflits larvés, ils ont donc multiplié les lectures sur la communication non violente. Ils sont aussi en lien avec l'Association tarnaise agriculture de groupe (Atag), qui sert de médiateur au sein des collectifs agricoles.

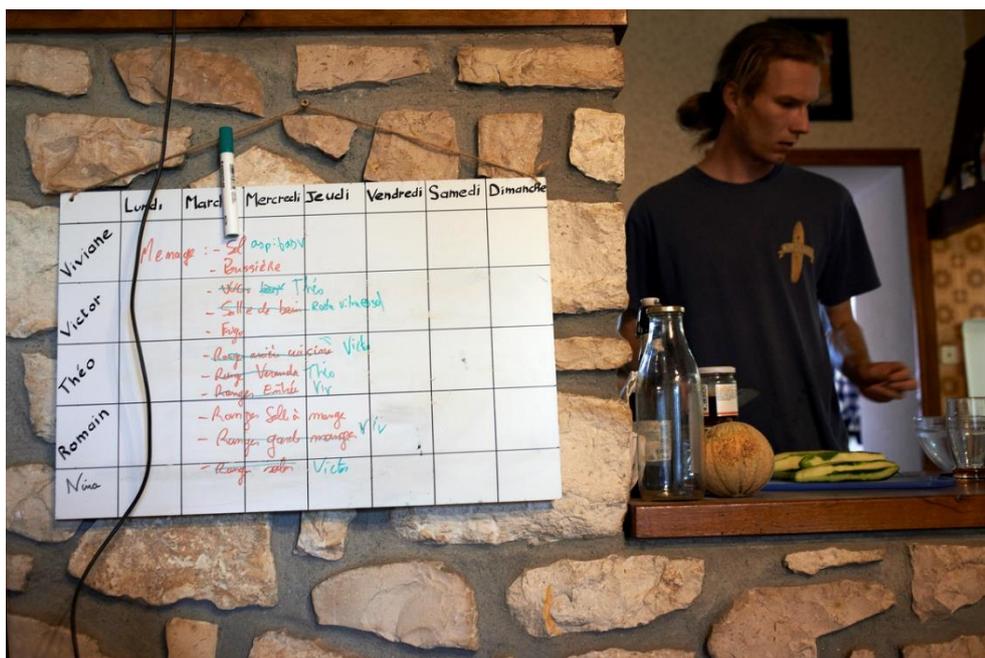


Tableau des corvées à faire par chacun des habitants actuels de la ferme. Victor au fond, prépare une salade. © Alain Pitton / Reporterre

« En faire un lieu de sociabilité »

Pour le collectif, le groupe est aussi un atout dans la charge du quotidien. « Heureusement qu'on était plusieurs au cœur de l'hiver, quand on a eu des déprimés et des baisses de régime », dit gravement Victor. Viviane acquiesce. La jeune femme diplômée d'agronomie avait aussi la crainte de se lancer en solitaire. En stage chez une agricultrice seule sur son exploitation en permaculture dans les montagnes autrichiennes, elle s'est sentie coupée du monde, sur ses journées de travail comme sur son temps libre. L'installation collective et la vie en communauté se sont imposées pour elle comme le moyen de produire et cultiver en accord avec ses valeurs.

Vivre et travailler ensemble permet également aux jeunes d'envisager d'offrir du temps à d'autres passions. Roulements de temps de travail, vacances... « Travailler dans le milieu agricole, c'est un risque de s'enfermer dedans », souligne Victor en se servant un café. Alors le petit groupe réfléchit à une stratégie pour atteindre des semaines de travail de 40 heures maximum. « Notre objectif de vie, ce n'est pas uniquement de faire du maraîchage », ajoute Victor. Les cheveux longs ramenés dans un chignon, il joue avec un petit chaton de quelques mois, sous les yeux attentifs du chien noir Tofu.

« C'est aussi pour ça qu'on veut faire du wwoofing [travailler dans des fermes en échange du gîte et du couvert], accueillir du monde, faire vivre l'endroit culturellement, avec de la danse, de l'illustration. En faire un lieu de sociabilité », renchérit Théophile. À ces mots, Romain se précipite pour nous faire visiter le reste des bâtiments qui devraient servir de point d'accueil. La moitié est en ruines, mais les projets sont grands : ici une boutique de produits à la ferme, là un bar avec une jolie terrasse et des pergolas pour la brasserie...



Victor : « Sans le collectif, je ne l'aurais jamais fait. » © Alain Pitton / Reporterre

La tâche ne leur paraît pas irréalisable. Ils ont déjà réussi à réunir plus de 140 personnes en accueillant le spectacle en stand-up d'un comédien, en mai dernier. « Près du double des habitants de Peyregoux, le maire était ravi », sourit Théophile. « De toute façon, 75 hectares, c'est beaucoup de place et cette ferme est trop grande pour une seule personne », ajoute sagement Victor en scrutant ses amis du regard.

Aude CAZORLA et Alain PITTON (photographies)
28 juillet 2023 (Reporterre)

Notes

[1] Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole.

[2] Un type de bail rural dans lequel un propriétaire confie à un preneur le soin de cultiver une terre sous contrat.

Caroline Ingrand-Hoffet, la « pasteure des zadistes »



Elle a accueilli dans son presbytère des zadistes contre le contournement de Strasbourg, participé à un blocage contre Total... Pour la pasteur Caroline Ingrand-Hoffet, « politique et spiritualité sont complémentaires ».

Kolbsheim (Bas-Rhin), reportage

Dans le bureau de son presbytère de Kolbsheim où elle nous reçoit, près de Strasbourg, la robe pastorale de Caroline Ingrand-Hoffet est soigneusement rangée. Seul son rabat blanc dépasse de la housse accrochée à la porte. Peut-elle la porter, pour la photo ? Elle évite, généralement : « *J'ai l'impression que ça me sépare des gens alors que je cherche plutôt à m'en rapprocher* », dit-elle, tout se pliant à l'exercice. Pour la cause.

Le 25 mai dernier, c'est vêtue de l'habit noir qu'elle a participé au blocage d'une passerelle face à l'Assemblée nationale avec huit représentants juifs, musulmans, bouddhistes et chrétiens. La deuxième action française de l'organisation interreligieuse américaine Greenfaith, menée avec la branche « spiritualités » d'Extinction Rebellion. Une occupation de 1 443 secondes pour s'opposer aux 1 443 kilomètres du pipeline Eacop de TotalÉnergies, en Ouganda et en Tanzanie.



La pasteure s'est mobilisée avec ferveur contre le GCO, Grand contournement ouest de Strasbourg © Adrien Labit / Reporterre

C'est loin d'être la première action en faveur de l'écologie de celle que l'on surnomme parfois la « *pasteure des zadistes* ». Elle s'est en effet engagée avec vigueur contre le GCO, Grand contournement ouest de Strasbourg, un tronçon autoroutier payant qui a nécessité la destruction de dix hectares de forêt. « *Caroline s'est vraiment investie en tant que militante à 100 %, avec un aspect un peu plus spirituel. Ça a amené à la lutte une facette inédite par rapport à Bure ou Notre-Dame-des-Landes par exemple* », résume Bruno Dalpra, du collectif GCO non merci. À l'été 2017, appelés par des militants locaux pour occuper les bois menacés, des activistes n'avaient d'abord qu'une roulotte pour s'abriter. « *On partait en vacances, alors je leur ai donné les clés d'une salle du presbytère pour qu'ils aient un endroit où se réfugier* », raconte la pasteure aujourd'hui. Légère pause dans le récit. « *C'est marrant, ça rejoint peut-être une vision un peu ancienne du pasteur comme berger.* »



Dans la lutte contre le GCO, Caroline Ingrand-Hoffet a très tôt tissé des liens avec les occupants de la zad du Moulin. Ces derniers l'avaient même aidée à déménager les bancs de l'église comme en témoigne cette photographie. © *Adrien Labit / Reporterre*

La pasteure ne craint pas d'être politique. Issue d'une longue lignée de pasteurs, suisse et alsacienne, elle est la fille de Jean-Louis Hoffet, ancien élu socialiste, pasteur et un temps directeur d'Amnesty international France. « *Mon père m'emmenait autant à des réunions politiques qu'aux cultes le dimanche. J'ai grandi avec l'idée d'une complémentarité entre le politique et le spirituel, l'idée que l'Église est un lieu de vie politique, au service de la communauté.* »

« **Son engagement écologique fait partie de sa foi** »

Dans les semaines qui ont suivi, d'autres jeunes se sont présentés au presbytère, transformé en succursale de la zad. « *Son engagement écologique fait partie de sa foi*, dit aujourd'hui Julien Eschrich, militant trentenaire. *L'idée est de protéger le vivant, la création, vis-à-vis de l'Homme. Même si nous n'étions pas croyants, pour elle, nous étions en mission pour la vie et elle nous accueillait parce qu'on était tous dans le même bateau, tout simplement.* » Impressionnée par « *le choix de vie radical de ces jeunes, presque prophétique* », « *de l'ordre de l'alerte* », l'Alsacienne descend régulièrement sur le site avec son mari pasteur et leurs deux filles. « *On mettait les bottes de zad et on y allait en chantonnant* », sourit-elle. La religion n'est jamais loin bien sûr : la pasteure a apporté une couronne de l'Avent, organisé un culte avec ses paroissiens et les zadistes, passé Noël sur la zone à défendre... « *J'y ai plus senti l'atmosphère de la nativité telle que décrite dans les Évangiles que dans mon église, un 25 décembre, avec des gens endimanchés. Cela m'a permis de vivre une autre dimension de mon ministère, hors Église, dans laquelle je me sens à l'aise.* »



Caroline Ingrand-Hoffet est pasteure de la paroisse du village depuis 2010. © Adrien Labit / Reporterre

Elle mesure le chemin parcouru jusqu'à la désobéissance civile. Il y a dix ans, la pasteure alsacienne utilisait des leviers liturgiques pour sensibiliser à l'écologie. *« Pendant le Temps pour la Création, en septembre, [période durant laquelle les chrétiens sont invités à prier pour l'écologie et la sauvegarde de la Terre], je ne me contentais pas de dire "Vive la nature". J'en profitais pour alerter sur ce qu'on en fait aujourd'hui. »* Des prises de position pas toujours comprises dans ce village agricole. *« Je me souviens d'un culte durant lequel j'avais donné les chiffres de consommation d'eau d'un élevage. À la fin, un paroissien était venu me voir pour me dire qu'il faudrait quand même vérifier cette information »,* sourit-elle, goguenarde.

Quand la lutte contre le GCO a émergé, elle ne se voyait pas *« continuer à prêcher pour l'écologie et ensuite dire aux gens : je vous laisse aller manifester tous seuls, moi je reste dans mon église. Il s'agissait d'être cohérente »*. Elle y a consacré un prêche, qui lui valut un coup de fil de la hiérarchie ecclésiale. *« L'inspecteur me reprochait d'avoir ouvert l'office en citant Marx. C'était une phrase disant que la Terre n'appartient à personne. De nombreux auteurs auraient pu l'écrire mais j'avoue que j'en ai joué en demandant aux paroissiens de qui c'était. »*

À peine un an plus tard, en septembre 2017, elle devenait la première pasteure à être convoquée par la gendarmerie pour avoir fait sonner les cloches de son église. Son objectif : alerter le village de l'arrivée des machines envoyées par Vinci pour couper les arbres. Et lorsque la zad a été évacuée en septembre 2018, ses occupants ont une nouvelle fois trouvé refuge dans la cour du presbytère. *« Pendant une semaine, tout le monde était abattu. Les gens se retrouvaient dans la rue pour discuter et plus personne ne savait quoi faire. On entendait le bruit des engins en train de couper la forêt. Des jeunes qui n'étaient jamais venus à Kolbsheim quelques semaines auparavant pleuraient en regardant cela. Je me suis rendue compte que toutes ces personnes étaient en deuil. Et moi, je connaissais un rite pour ça. »*

Caroline Ingrand-Hoffet a donc décidé de célébrer un culte pour les arbres coupés. Des couvertures ont été étendues sur le sol de l'église pour que les zadistes s'y assoient, et quatre activistes ont porté un tronc, comme un cercueil. Villageois, militants et paroissiens ont été invités à déposer leur tristesse et leur peine. La cérémonie a marqué les esprits et fait grimacer une partie de l'Église. *« On m'a accusé de paganisme, sourit l'Alsacienne. Mais moi je ne me suis jamais sentie aussi pasteure. »* *« Nous n'étions pas nombreux à la soutenir, confirme Ruth Wolff-Bonsirven, inspectrice ecclésiastique de Brumath. Il y a toujours ce mythe que l'on peut être un gentil chrétien croyant sans faire de vague. Pourtant, aujourd'hui, Jésus aurait été du côté des écologistes. »*



Un monument en hommage à la lutte contre le GCO. La pasteur a été impressionnée par « le choix de vie radical de ces jeunes, presque prophétique ». © *Adrien Labit / Reporterre*

En 2021, le GCO a finalement été inauguré. Elle a poursuivi la lutte à sa façon en organisant un festival écologique à Kolbsheim autour du GCO. Elle s'est aussi tournée vers la désobéissance civile, convaincue que la « *situation est trop grave pour qu'on se contente d'être un soutien* ». Et s'est donc positionnée en faveur du blocage lors de l'action de l'organisation interreligieuse américaine Greenfaith contre TotalÉnergies. « *Sinon, on n'aurait eu aucune visibilité !* » Changement d'échelle réussi pour celle qui se demandait si elle parviendrait à trouver une place de militante ailleurs qu'à Kolbsheim, à défendre autre chose que son jardin, comme le lui ont parfois reproché ses détracteurs. « *Finalement, aujourd'hui, j'ai deux ministères* », conclut-elle. La paroisse et le militantisme.



Stéphane Lavignotte : « Le capitalisme est un parasite de la religion chrétienne »

Anne MELLIER et Adrien LABIT (photographies)
17 juillet 2023 (Reporterre)

En colonie de vacances à la zad de Notre-Dame-des-Landes



Prises de décisions collectives, tâches ménagères, communication... Immersion dans une colonie de vacances qui veut responsabiliser les enfants, à la zad de Notre-Dame-des-Landes.

Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique), reportage

« *Attention, baissez la tête !* » Assis à l'arrière de la calèche, les quatre garçons se penchent en riant et protègent leur crâne sous leurs mains. Le véhicule, tracté par une jument baptisée Régate, s'avance sur les chemins cahoteux d'un sous-bois, autour de la zad de Notre-Dame-des-Landes.

En plein cœur de cette chaude journée d'été, la promenade équestre constitue l'une des activités du jour choisies par les enfants, durant leur colonie de vacances.

Pendant que ce petit groupe essaie d'éviter les branches fouetteuses, un deuxième découvre les vaches et l'atelier de forgerie de la ferme de Bellevue. Une dernière bande d'enfants a préféré rester au camp, installé un peu plus loin sur la zad.

Au programme : du bricolage, pour reproduire des objets du jeu de société Galérapagos. « *C'est super chouette, on est loin de la ville, il n'y a pas le bruit des voitures. J'adore cet endroit* », se réjouit Louis, 12 ans.

Ici, en plus du calme du bocage, et du bien-être que procure la proximité avec la nature, l'association rennaise La Bidouillerie veut proposer à ses 24 petits vacanciers un cadre bien particulier, basé sur « *les pédagogies de la décision* ». « *Les enfants sont acteurs de l'organisation du séjour* », explique Raph, membre de la coprésidence de l'association.



Le camp est situé sur la zad de Notre-Dame-des-Landes. Si certains enfants connaissent l'histoire du lieu, ce n'est pas le cas de tous. Mais ils explorent le territoire et rencontrent les gens qui y vivent. © *Justine Guillon-Boussion/Reporterre*



Rassemblés à l'intérieur d'un grand dôme vert, mi-tente mi-yourte, les enfants sont invités à choisir le programme de leur journée. © *Justine Guillon-Boussion/Reporterre*

Ainsi, dans cette colonie de vacances, chaque matinée commence avec un « forum ». Rassemblés à l'intérieur d'un grand dôme vert, mi-tente mi-yourte, les enfants sont invités à choisir, guidés par leurs animateurs et animatrices, le programme de leur journée.

Une à une, les suggestions d'activités – écrites par les enfants la veille sur des petits papiers – sont listées : « Faire une grande bataille navale », « un concours de cuisine », « écrire une chanson », « aller à la forge »... Mais pas toujours facile de faire dialoguer ensemble 24 enfants.

Bâton de parole

Dans le dôme, les voix aiguës s'élèvent, s'entremêlent, et il devient difficile de suivre. « On ne s'écoute pas toujours, reconnaît Rose, 11 ans. Cette semaine, on a essayé d'utiliser un bâton de parole à tour de rôle, ça n'a pas trop fonctionné. On a tenté des discussions en petits groupes, avec un porte-parole qui discute ensuite avec les autres, c'était mieux. »

Les enfants n'ont pas l'habitude. Ils tâtonnent. Mais ils réussissent à prendre leurs marques, au fil des jours. « Voir des enfants de 8 à 12 ans qui s'approprient des outils d'autogestion et de prise de décision, c'est génial, se réjouit Lucie, animatrice. Plus vite tu te les appropries, plus vite tu es attentif aux autres. En fait, c'est apprendre à vivre ensemble. »



Les enfants peuvent choisir le déroulé de leur journée. © La Bidouillerie

Même si la plupart des enfants ont d'abord la critique facile contre ces temps de forums – « C'est trop long, alors qu'on a envie de jouer » – ils reconnaissent tous que, sans lui, ils ne pourraient pas être maîtres de leur journée. Or c'est bien ce qu'ils préfèrent ici.

« Ici, on nous demande notre avis », s'enthousiasme Suzie, 12 ans, en préparant sa pièce de théâtre pour la soirée talents. Les petits vacanciers sont nombreux à rapporter qu'ils ont l'impression que ce n'est pas le cas d'habitude – notamment à l'école.

« On peut décider de ne rien faire aussi »

« On peut décider de ne rien faire aussi », sourit malicieusement Félix, 10 ans, allongé avec ses copains sur le trampoline. S'ils ne souhaitent pas participer aux grands jeux, les enfants ont le droit de se balader sur le camp, lire, jouer au ballon, se reposer...

« Leur vie est déjà tellement calibrée entre l'école, les devoirs, leurs activités... Ici, c'est un endroit où ils peuvent expérimenter l'ennui », dit Romane [14], animatrice.

Pas question toutefois de buller pendant une semaine sans mettre la main à la pâte. Tous les jours, après le déjeuner – dont les enfants ont aussi choisi la composition au moment du « forum » – vient le moment des tâches collectives. Un petit groupe s'occupe de la vaisselle, un autre de nettoyer le camp, un autre de vider les toilettes sèches... « Les premières fois, c'est compliqué, les enfants sont dégoûtés par les toilettes, s'amuse Chloë, animatrice. Il faut se retrousser les manches, et au fur et à mesure des jours ça devient naturel, ils ont même envie de le faire. »

« Quand tu as lavé plusieurs fois les douches, les toilettes, tu comprends le travail que ça représente. Tu deviens responsable de l'espace », estime Romane.



La Bidouillerie veut réduire au maximum son impact environnemental. L'association a installé des toilettes sèches et des douches solaires sur le camp. Un seul panneau solaire (et des bouteilles de gaz pour la cuisine) alimentent toute la colonie de vacances. © *Justine Guillon-Boussion/Reporterre*



Les enfants ont profité du « temps brico » pour construire des pancartes et improviser une manif. Parmi les principales revendications : pouvoir dormir dans le trampoline la nuit suivante. © *Justine Guillon-Boussion/Reporterre*

Dans la vision de La Bidouillerie, faire participer les enfants à des tâches collectives est aussi une manière de « sortir d'un rapport de service, de consommation ».

De la même manière, plutôt que de réserver des « activités coûteuses qui demandent l'intervention d'une équipe extérieure », et « reproduisent une vision productiviste des vacances », l'association préfère encourager les activités manuelles sur le camp, de la création de bracelets au bricolage.



Les enfants écrivent sur des petits papiers les activités qu'ils aimeraient réaliser. © Justine Guitton-Boussion / Reporterre

« Il suffit d'avoir passé un "permis outil", et on peut ensuite en utiliser pendant les "temps brico" », explique Félix, qui a justement commencé la construction d'une cabane dans les arbres.

« Pourquoi les enfants ne seraient-ils pas capables d'utiliser des outils ? fait mine de s'interroger Romane. Même s'ils sont petits, ils sont en capacité d'être autonomes, quand on leur a appris à le faire. »

Ce jour-là, les enfants en profitent donc pour construire des pancartes et improviser une manifestation dans le camp. Parmi les principales revendications : pouvoir dormir dans le trampoline la nuit suivante – ce qui leur sera accordé, à la condition de bien se couvrir.

« Certains ont pleuré, les autres les ont rassurés »

La fin de journée approche, la température baisse enfin, et vient le moment des « temps bilan ». Les enfants se dispersent aux quatre coins du camp, pour former des petits groupes encadrés par chacun des sept animateurs.

« Vous pouvez raconter une pépite – un moment positif – et un chardon – un truc moins sympa – à partager avec tout le monde », introduit Chloë. Chacun à leur tour, les enfants évoquent en vrac la balade en calèche, le repas du midi, un moment privilégié avec un ami...

« Pendant un temps bilan, un soir, ils ont été plusieurs à se confier sur l'école, les notes, ce qu'ils trouvent injuste, nous raconte ensuite Chloë. Certains ont pleuré, les autres les ont rassurés. Ils avaient besoin de s'exprimer dans un cadre différent de ce qu'ils connaissent d'habitude. »



« Il suffit d'avoir passé un "permis outil", et on peut ensuite en utiliser pendant les "temps brico" », explique Félix, qui a justement commencé la construction d'une cabane dans les arbres. © Justine Guitton-Boussion/Reporterre

Entre les « forums », les « temps bilan », et même les temps dits « papote », les enfants de La Bidouillerie sont sans cesse incités à prendre la parole. « L'autre soir, on a lu une bande dessinée qui expliquait ce qu'était le racisme, raconte Ulysse, 12 ans. Il y a des chiffres qui m'ont fait peur. En discuter, ça m'a soulagé. »

« On essaie de ne pas être dans un truc descendant où on leur explique la vie », dit Raph. Les animateurs essaient surtout de faire parler les jeunes sur ce qu'ils ressentent, leurs expériences, et les invitent à développer leur esprit critique. « Je pense qu'ils ne comprennent pas toujours tous les sujets sur le coup, mais c'est quelque chose qui infuse et va les accompagner », poursuit Raph.

Mixité sociale

Pour s'inscrire, il faut compter 480 euros par enfant. Par ailleurs, 25 % des places des colonies de vacances de La Bidouillerie sont réservées aux partenaires sociaux : l'Aide sociale à l'enfance (ASE), associations des quartiers prioritaires de Rennes, etc. – et les tarifs sont alors ajustés au cas par cas.

Mais la question de la mixité sociale continue d'interroger l'équipe : « On fait beaucoup de trucs chouettes, qui ne profitent peut-être pas à toutes les classes sociales, regrette Lucie. Je remarque que certains enfants sont déjà sensibilisés, déjà politisés. »

« C'est une question compliquée, reconnaît Raph. Le cadre qu'on propose est tellement différent de ce que la plupart des enfants connaissent, que cela peut reproduire une certaine violence. Ceux qui n'ont pas l'habitude peuvent être perdus, ils ne reconnaissent pas la posture de l'adulte, ce qu'ils ont le droit de faire ou pas. Ça peut générer une violence de classe très forte. »

« Moi, je suis persuadée que ce qu'on fait ici est reproductible partout, même dans l'Éducation nationale, affirme Chloë. On se raconte une fiction sur ce qu'est l'école. Je ne suis pas sûre qu'organiser des forums et des prises de décisions d'enfants, ce soit plus dur que les faire se taire et ne pas bouger pendant une journée. C'est juste qu'on ne nous a jamais enseigné cette posture. Or je pense que ce sont des choses qu'il faut encourager à tout prix. »



La Bidouillerie veut privilégier les aliments bio, frais et locaux (même si les animateurs et animatrices reconnaissent que ce n'est pas toujours possible à 100%). © Justine Guillon-Boussion/Reporterre



Une veillée au coin du feu, sur le camp de la colonie de vacances. © La Bidouillerie

Notes : [✳] Le prénom a été modifié à sa demande.

Le miscanthus, cette plante antipesticides aux mille vertus



Une collectivité iséroise mise sur le miscanthus, une graminée n'ayant besoin d'aucun intrant. Pour convaincre les agriculteurs de la cultiver, elle s'engage à acheter leur récolte afin de chauffer un gymnase.

Saint-Jean-de-Bournay (Isère), reportage

« C'est clairsemé, il y a des zones où rien ne pousse encore. Ils m'ont dit que c'était normal. Moi, j'ai l'habitude de semer au GPS, tout droit, tout régulier. Alors là, ça me change ! » À Saint-Jean-de-Bournay, à une cinquantaine de kilomètres de Lyon, Jean-Vincent Chollier se demande encore à quoi va ressembler son champ. Le végétal qu'il y a planté en avril dernier lui est inconnu.

Il s'agit du « *miscanthus x giganteus* », une graminée qui, visuellement, ressemble à la canne de Provence ou à l'herbe de la pampa – sans le côté envahissant. « Il paraît que les rhizomes vont ramifier peu à peu », ajoute-t-il. Des rhizomes, il en a acheté 70 000, qui ont été répartis sur deux parcelles, pour un total de 3,4 hectares. Jean-Vincent Chollier et son frère Damien, avec lequel il est associé en Gaec, ont décidé de « jouer le jeu » : ils ont répondu positivement à la suggestion de la communauté de communes (comcom) de Bièvre-Isère. Celle-ci leur proposait de cultiver une plante qui n'a pas besoin de grand-chose : pas d'engrais chimiques ou de pesticides... L'intérêt est double : cela permet de diminuer la pollution des eaux due aux cultures alentour tout en proposant un débouché aux agriculteurs volontaires. La plante, une fois broyée, sert en effet à chauffer un futur gymnase tout proche.

Cette collectivité réunit cinquante communes rurales du département de l'Isère, au centre du triangle Lyon-Grenoble-Valence. Un paysage vallonné, entre la vallée du Rhône et les contreforts du Vercors, qui compte 664 exploitations agricoles et 36 500 hectares de surface agricole utilisée, selon le recensement agricole de 2020. Sur ce territoire, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (l'établissement public qui audite l'état des ressources en eau du bassin hydrographique du Rhône) a identifié huit points de captages « prioritaires ». En clair : il est pollué – on y retrouve des résidus de nitrates et de pesticides. Lorsque l'Agence de l'eau émet un tel constat, les collectivités concernées sont tenues d'agir pour protéger l'aire d'alimentation du captage.



La croissance du miscanthus est spectaculaire : cette parcelle a été récoltée en mars 2023. Après le passage de l'ensileuse, il ne restait plus que 10 centimètres de chaque plant. Mi-juillet, les tiges dépassent déjà les 3m. © Antoine Boureau / Reporterre

Vingt ans de stockage de CO²

Pour diminuer le recours aux pesticides et aux engrais (nitrates), le travail de coopération avec le monde agricole est incontournable. Les leviers sont multiples : promotion de la filière biologique, plantation de haies, développement du désherbage mécanique et des cultures à bas niveau d'intrants... Le miscanthus entre dans cette dernière catégorie. Mis à part l'année de la plantation, sa culture ne nécessite ni désherbage, ni engrais, ni arrosage – c'est bien simple, il pousse tout seul. Autre atout, c'est une plante vivace : elle repousse chaque année après la récolte. Sa durée de vie dépasse la vingtaine d'années. Vingt ans minimum, donc, durant lesquels les sols n'absorberont aucun intrant, et au contraire, stockeront durablement du CO². Le miscanthus a donc tout pour lui, et c'est ce qui a séduit les élus, les techniciens de la communauté de communes et les experts de l'Agence de l'eau. Mais comment convaincre les exploitants de remplacer les céréales auxquelles ils sont habitués par cette plante qui ne se mange pas, ni par les humains ni par le bétail ?



Dans son rôle de financeur public, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse prend en charge 70% du poste de Sylvain Granger, de l'étude réalisée par la Chambre d'Agriculture, et une partie du surcoût de la chaudière biomasse. © Antoine Boureau / Reporterre

« *Ce n'est pas que simple* », résume dans une belle litote Éric Savignon, vice-président de Bièvre-Isère Communauté, chargé du grand cycle de l'eau. Tous le savent : pour que les agriculteurs se lancent, il faut qu'ils s'y retrouvent économiquement. Les tiges de miscanthus, qui peuvent dépasser quatre mètres de haut, se récoltent en mars, si sèches qu'elles ne contiennent plus que 15 % d'eau. Elles constituent une biomasse très absorbante qui peut servir de combustible, de litière, de paillis – autant de pistes de valorisation des récoltes. Seul hic, elles sont tellement légères et volumineuses que seule une utilisation locale est pertinente. La communauté de communes a donc décidé de créer elle-même le débouché. Un gymnase est justement en construction, à quelques encâblures du point de captage. Il sera doté d'une chaudière polycombustibles, adaptée au broyat de miscanthus. Une étude « *d'opportunité économique* » a été effectuée par la chambre d'agriculture de l'Isère, avec le concours de l'Association pour une gestion durable de l'énergie. Elle a établi le nombre d'hectares de miscanthus à cultiver pour assurer le chauffage du gymnase et comparé la rentabilité du miscanthus par rapport à d'autres cultures locales, comme le maïs irrigué. Ces calculs ont permis d'établir un prix acceptable à la fois pour la collectivité et pour les agriculteurs : 130 euros la tonne. Montant que la comcom a décidé d'augmenter à 180 euros pour être encore plus incitative.



Jean-Vincent Cholliet, agriculteur à Royas, a consacré deux de ses parcelles à la culture du miscanthus. Il a l'avantage d'avoir suffisamment d'espace de stockage pour engranger la récolte et la livrer petit à petit au gymnase de Saint-Jean-de-Bournay. © Antoine Boureau / Reporterre

« On espère que cela fera ricochet dans d'autres collectivités »

Pour Jean-Vincent Cholliet, le seuil de rentabilité du miscanthus « *n'est pas miraculeux* », certes, mais a l'avantage d'être assuré, loin des incertitudes qu'il vit avec le prix des céréales ou celui du lait. Le fait que le point de captage soit situé entre ses deux parcelles ne lui est pas non plus indifférent : « *Ce qu'on fait a forcément un impact sur l'eau, on en est très conscient aujourd'hui.* » Tout comme la proximité d'un lotissement, en bordure du champ. « *Même si on traite toujours la nuit, on n'était jamais très à l'aise. Là, on n'aura plus à passer* », dit-il. Et puis, même si chaque hectare de miscanthus lui a coûté 4 000 euros d'investissement, il n'en cède que 3,4 à cette innovation, sur les 330 qu'il cultive au total. Le risque est circonscrit. L'an prochain, les plants seront encore trop petits pour qu'il ait une récolte. Mais les feuilles, tombées à terre, lui épargneront désherbage et fertilisation. En 2025, il devrait avoir un rendement succinct, mais à compter de 2026, lui a-t-on promis, il peut compter sur quinze tonnes de biomasse à l'hectare. La communauté de communes s'est engagée à lui acheter sa récolte pour alimenter la chaudière du gymnase qui sera alors sorti de terre. Et si elle ne prend pas tout ? Il a lui-même une chaudière biomasse et ses cent vaches pourraient bénéficier d'une litière d'un nouveau type. Alors, pourquoi pas ?



La croissance erratique du miscanthus tout juste planté laisse perplexe les agriculteurs. Philip van der Pluijm, le technicien de culture de la société Novabiom, qui a fourni les rhizomes, la planteuse et les conseils agronomiques, les rassure : rien d'anormal ! © Antoine Boureau / Reporterre

À l'Agence de l'eau, on s'enthousiasme pour ce projet qui coche toutes les cases. Solène Dominjon, qui a suivi ce dossier pour l'établissement public, en énumère les vertus : *« économie locale et circulaire, coconstruction, système gagnant-gagnant, des agriculteurs qui s'engagent, y compris financièrement, c'est assez rare ! Cela nous garantit vingt ans de pérennité d'action, sans intrant dans ces parcelles. On espère que cela fera ricochet dans d'autres collectivités. »*

La comcom attend bien sûr des retombées sur la qualité de l'eau brute, mais surtout, elle espère lancer une dynamique. Car pour l'heure, seuls 3,4 hectares sont concernés sur les 662 hectares agricoles situés sur l'aire de captage. Au niveau national, cette culture reste également confidentielle – 11 000 hectares de miscanthus sont cultivés en France selon la filière. *« Les quarante autres exploitants de la zone sont attentistes, reprend Éric Savignon, mais l'important, c'est que la collectivité initie les choses et s'engage aux côtés de ses agriculteurs pour leur garantir un revenu sans les montrer du doigt, comme c'est trop souvent le cas. C'est une incitation à faire évoluer les pratiques. »* Jean-Vincent Chollier, lui, ne cache pas que sa curiosité l'a emporté : *« J'aime bien essayer. »* Il attend de voir si la graminée tient ses promesses.

Anne BIDEAULT et Antoine BOUREAU (photographies)
21 juillet 2023 (Reporterre)

ÉQUATEUR

Arrêt d'un gisement pétrolier emblématique dans une réserve amazonienne

« L'Équateur devient le premier pays au monde à arrêter des forages pétroliers grâce à la démocratie climatique directe », ont célébré un collectif d'ONG.

En effet, une majorité d'Équatoriens (59 %) a voté, lors d'un référendum organisé dimanche, pour l'arrêt de la production pétrolière dans un gisement emblématique de la réserve amazonienne de Yasuni, dans l'est du pays.

Plusieurs stars et personnalités internationales avaient pris fait et cause pour l'arrêt du « bloc 43 », dont l'acteur Leonardo Di Caprio et la Suédoise Greta Thunberg.

Réclamée par un groupe environnemental depuis dix ans, cette consultation nationale avait été finalement autorisée en mai dernier par la plus haute juridiction du pays. Elle devait décider de l'avenir du bloc Ishpingo, Tambococha et Tiputini (ITT), connu comme « bloc 43 », d'où sont extraits 12 % des 466 000 barils / jour produits en Équateur. L'entreprise publique Petroecuador était jusqu'à présent autorisée à intervenir sur quelque 300 hectares du Yasuni. Elle dit en avoir à peine utilisé 80 hectares. Le gouvernement, qui s'opposait à cette consultation, estimait les pertes à 16,47 milliards de dollars sur 20 ans si le bloc était révoqué ; l'exploitation du pétrole est un des piliers de l'économie équatorienne – dollarisée – depuis les années 1970. Le pétrole brut, premier produit d'exportation du pays, a généré des revenus de 10 milliards de dollars en 2022, soit environ 10 % du PIB.

AFP (lesoir.be du 22 août 2023)